MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

Troisième Série.

—

TOME III.

TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,

RUE SAINT-ROME, N.° 41.

—

1847.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

P.969. A.13.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

Troisième Série.

TOME III.

TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,

RUE SAINT-ROME, 41.

1847.

ÉTAT

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

AU 1.er JANVIER 1847.

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE.

M. JOLY, Professeur à la Faculté des sciences, *Président.*

M. DU MÈGE † ✲, Ex-ingénieur militaire, l'un des Directeurs du Musée de Toulouse, *Directeur.*

M. DUCASSE ✲, Directeur de l'Ecole de médecine, *Secrétaire perpétuel.*

M. PETIT, Directeur de l'Observatoire, Correspondant de l'Institut de France, *Secrétaire adjoint.*

M. LARREY (Auguste), Docteur en chirurgie, *Trésorier perpétuel.*

ASSOCIÉS HONORAIRES.

Mgr. l'Archevêque de Toulouse.

M. le Premier Président de la Cour royale de Toulouse.

M. le Préfet du département de la Haute-Garonne.

M. ARAGO, C. ✲, Secrétaire perpétuel de l'Institut de France, pour les Sciences mathématiques.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. LÉON (Joseph), ancien Professeur à la Faculté des sciences.

M. DESSOLLE (Jean-Gabriel), O. ✲, ancien Préfet.

M. VIGUERIE (Charles-Guillaume), O. ✲, Docteur en chirurgie.

M. DUFFOURC (Guillaume), Docteur en médecine.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

CLASSE DES SCIENCES.

PREMIÈRE SECTION.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques pures.

M. Saint-Guilhem ✲, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et du Canal latéral.

M. Brassinne, Professeur à l'Ecole d'artillerie.

M. Molins, Professeur à la Faculté des sciences.

Mathématiques appliquées.

M. Magnès (Jean-Polycarpe), O. ✲, Ingénieur en chef des Ponts et chaussées et du Canal du Midi.

M. Gantier (Louis-François) ✲, ancien Professeur à l'Ecole d'artillerie.

M. Vitry (Urbain) ✲, Professeur à l'Ecole des arts.

M. Gleizes (Joseph-Auguste), C. ✲, ✲, Colonel du génie en retraite.

Physique et Astronomie.

M. de Saget (Charles) ✲, propriétaire.

M. Pinaud, Professeur à la Faculté des sciences.

M. Joly, Professeur à la Faculté des sciences.

M. Petit, Directeur de l'Observatoire, correspondant de l'Institut de France.

DEUXIÈME SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Chimie.

M. Couseran, Pharmacien, *Econome de l'Académie.*

M. Magnes-Lahens (Charles) fils, Pharmacien.

M. Filhol (Edouard), Professeur à l'Ecole de médecine.

Histoire naturelle.

M. Frizac (François) ✲, ancien Conseiller de préfecture.

M. Moquin-Tandon ✲, Professeur à la Faculté des Sciences et Directeur du Jardin des plantes.

M. Leymerie, Professeur à la Faculté des sciences.

Médecine et Chirurgie.

M. Ducasse (Jean-Marie-Augustin) ✲, Directeur de l'Ecole de médecine.

M. Larrey (Auguste), Docteur en chirurgie.

M. Noulet, Professeur à l'Ecole de médecine.

M. Gaussail, Docteur en médecine.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. du Mège (Alexandre-Louis-Charles-André) † ✠, ex-Ingénieur militaire, l'un des Directeurs du Musée de Toulouse.

M. Baron de Montbel (Guillaume-Isidore) ✲.

M. Pagès, Avocat, ancien Député.

M. Gatien-Arnoult (Adolphe-Félix), Professeur à la Faculté des lettres.

M. de Mortarieu (Alexandre), Avocat, ancien Magistrat.

M. de Lavergne (Louis-Gabriel-Léonce), O. ✲, Maître des Requêtes.

M. Clausolles, Homme de lettres.

M. Hamel, Professeur à la Faculté des lettres.

M. Sauvage ✲, Doyen de la Faculté des lettres.

M. de Vacquié, Avocat, ancien Magistrat.

M. Belhomme, Conservateur des archives du Languedoc.

M. Ducos, Conseiller de préfecture, *Bibliothécaire de l'Académie.*

M. Barry, Professeur à la Faculté des lettres.

M. Fortoul (Hippolyte) ✲, Professeur à la Faculté des lettres.

M. Benech ✲, Professeur à la Faculté de droit.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

CLASSE DES SCIENCES.

PREMIÈRE SECTION.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques pures.

M. Tissié, ancien Professeur de mathématiques, à *Montpellier* * (1).

M. Reynalt, Professeur de mathématiques, à *Estagel* (Pyrénées-Orientales).

M. Francoeur ✲, Professeur à la Faculté des sciences, à *Paris.*

M. Boucharlat, Secrétaire général de l'Athénée des Arts, à *Paris.*

M. Vasse de Saint-Ouen ✲, Inspecteur d'Académie en retraite. *

M. Borrel ✲, Ingénieur en chef, à *Vierzon.* *

(1) Les Associés correspondants dont les noms sont suivis d'un astérisque *, sont ceux qui ont été associés ordinaires.

Mathématiques appliquées.

M. Lermier ✲, Commissaire en chef des poudres et salpêtres, en retraite, à *Dijon.*

M. Lapène (Edouard), O. ✲, Colonel d'artillerie.

Physique et Astronomie.

M. Chaumont ✲, Officier supérieur du génie maritime, à *Cherbourg.* *

M. Barbey, Professeur au Collége royal de *Besançon.*

M. Sorlin, Professeur au Collége royal de *Tournon.*

M. le Baron d'Hombres-Firmas ✲, Correspondant de l'Institut de France, à *Saint-Hippolyte de Caton*, près Alais (Gard).

M. Deguin, Professeur de physique, à *Lyon.* *

M. Robinet, Professeur, à *Paris.*

M. Dauriac (Matthieu), de Toulouse, à *Paris.*

M. Sahuqué (Adolphe), de Poitiers, à *Paris.*

M. Lereboullet, Professeur à la Faculté des sciences de *Strasbourg.*

DEUXIÈME SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Chimie.

M. le Baron Thenard, G. O. ✲, Pair de France, membre de l'Institut, à *Paris.*

M. Dujardin, Doyen de la Faculté des sciences de *Rennes.* *

M. Labarraque, Pharmacien, à *Paris.*

M. Bouis, Pharmacien, à *Perpignan.*

M. François, Ingénieur des mines, à *Vicdessos* (Ariége).

M. Fontan (Amédée) ✲, Docteur en médecine, à *Bagnères-de-Luchon.*

M. Fauré, Pharmacien, à *Bordeaux.*

Histoire naturelle.

M. Johan de Charpentier, Ingénieur des mines de S. M. le Roi de Saxe, Directeur des mines de *Bex*, en Suisse.

M. Loiseleur de Longchamps, Docteur en médecine, à *Paris*.

M. Dutrochet ✲, Naturaliste, Membre de l'Institut, à *Paris*.

M. Tournal fils, Pharmacien, à *Narbonne*.

M. Boubée (Nérée), à *Paris*.

M. de Chesnel, à *Paris*.

M. Farines, Pharmacien, à *Perpignan*.

M. Lagrèze-Fossat, Avocat, à *Moissac*.

M. de Quatrefages ✲, Docteur ès sciences et en médecine, à *Paris*. *

M. Rolland du Roquan (Oscar), à *Carcassonne*.

M. Sismonda (Eugène), Docteur, à *Turin*.

M. Mermet, Professeur au Collége de *Pau*.

M. Philippar, Directeur du Jardin des plantes, à *Versailles*.

Médecine et Chirurgie.

M. Hernandès ✲, premier Médecin retraité de la marine, à *Toulon*.

M. Scoutetten, Docteur en médecine, à *Metz*.

M. Pierquin de Gembloux, Inspecteur de l'Académie, à *Grenoble*.

M. Hatin (Jules), Docteur en médecine, agrégé à la Faculté de *Paris*.

M. Male, Docteur en médecine, à *Strasbourg*.

M. Munaret, Docteur en médecine, à *Lyon*.

M. Hutin (Félix) ✲, Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides, à *Paris*.

M. Payan (Scipion), Chirurgien en chef, à l'hôpital d'*Aix*.

M. Larrey (Hippolyte) ✲, Professeur à l'hôpital du Val-de-Grâce, agrégé à la Faculté de *Paris*.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Johanneau (Eloi), à *Paris.*

M. de Roquefort (J.-B.-B.), à *Paris.*

M. Damin, Avocat, à *Condom* (Gers).

M. Rendu, C. ✲, Conseiller au Conseil royal de l'instruction publique, à *Paris.*

M. Champollion-Figeac, Officier de l'Université, à *Paris.*

M. Weiss, Bibliothécaire de la ville de *Besançon.*

M. Alonzo de Viado, à *Madrid.*

M. Andrieux, Professeur de rhétorique au Collége royal de *Limoges.*

M. Puiggari, ex-Principal du Collége de *Perpignan.*

M. le Baron Chaudruc de Crazannes ✲, Maître des Requêtes, Officier de l'Université, Sous-préfet, à *Castelsarrasin* (Tarn-et-Garonne).

M. Davezac de Macaya, Chef de Bureau des archives de la marine, à *Paris.*

M. de Villy, à *Metz.*

M. de Colbery ✲, Conseiller à la Cour royale de *Colmar.*

M. Forest, Sous-préfet d'*Oloron.*

M. Charpentier de Saint-Prest (Jean-Pierre), Professeur au Collége de Louis-le-Grand, à *Paris.*

M. Berger de Xivrei (Jules) ✲, de l'Institut de France, à *Paris.*

M. Rafn, Professeur royal Danois, à *Copenhague.*

M. de Chaumont, Président de la Société pour la conservation des Monuments historiques, à *Caen.*

M. Rifaud, à *Marseille.*

M. de Laboüisse-Rochefort, à *Toulouse.*

M. Charles-Malo ✲, à *Paris.*

M. le Baron Lamothe-Langon (Etienne-Léon), ancien Sous-préfet, à *Paris.* *

M. Nayral, Juge de paix, à *Castres*.

M. Souquet, Avoué, à *Saint-Girons*.

M. Ozanneaux, O. ✲, Inspecteur général de l'Université, à *Paris*. *

M. Dulaurier (Edouard) ✲, Professeur des langues Malaise et Javanaise au Collége de France, à *Paris*.

M. de Saint-Felix-Mauremont, ✲, ✲, ancien Préfet, à *Mauremont*.

M. Mas-Latrie (Louis), de l'Ecole des chartes, à *Paris*.

M. Cros, Docteur en droit, Inspecteur des monuments historiques, *à Carcassonne*.

M. Bresson (Jacques), Négociant, à *Paris*.

M. Castillon (Pierre-Héliodore), à *Aspet* (Haute-Garonne).

M. Metge, Avocat, à *Castelnaudary*.

M. de Brière, à *Paris*.

M. Barjavel, Docteur en médecine, à *Carpentras*.

M. Combes (Anacharsis), à *Castres*.

M. de Lacuisine ✲, Conseiller à la Cour royale de *Dijon*.

M. Duflot de Mofras ✲, attaché à la légation de France à Mexico, à *Paris*.

M. Ricard (Adolphe), Secrétaire général de la Société archéologique, à *Montpellier*.

M. Pelet (Auguste) ✲, Inspecteur des Monuments historiques, à *Nismes*.

M. Garrigou (Adolphe), Propriétaire, à *Tarascon* (Ariége).

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

FRAGMENTS D'ÉTUDES

SUR L'HÉRÉDITÉ PATHOLOGIQUE;

Par M. le Docteur GAUSSAIL.

Appliqué au langage médical, le mot *hérédité* se trouve détourné de l'acception qu'on lui donne dans le langage de la jurisprudence, puisqu'il ne signifie plus un droit, mais bien une disposition en vertu de laquelle certains états physiologiques ou morbides de l'économie se transmettent des pères aux enfants par voie de génération.

L'hérédité pathologique est un de ces grands faits qui dominent en quelque sorte la science, et à la confirmation desquels l'observation de tous les lieux et de tous les temps vient apporter l'appui de son irrécusable et incessante autorité. Il est bien vrai que vers le commencement du 17.me siècle, la doctrine des maladies héréditaires suscita quelques doutes dans les écoles; mais, à cette époque de la renaissance, certains esprits, impa-

tients de secouer le joug qui leur était imposé par les opinions des anciens, substituèrent trop souvent des idées purement spéculatives aux enseignements fournis par la saine observation. Aussi, François Ranchin, chancelier de l'université de Montpellier, qui écrivait en 1740, parvint-il aisément à démontrer que les médecins qui avaient mis en problème l'existence des maladies héréditaires, s'étaient laissé guider plutôt par le désir de faire briller leur talent, que par celui de défendre la vérité : *Potiùs exercitationis gratiâ quàm defendendæ veritatis studio.* (*Path. Univers. cap.* 22, *sect.* 2.)

En 1748, l'Académie des Sciences de Dijon proposa pour sujet de prix la question suivante : *Comment se fait la transmission des maladies héréditaires?* Le célèbre Louis, qui illustra plus tard notre chirurgie, envoya à ce concours un travail qu'il publia l'année suivante, et dans lequel, à l'aide de raisonnements théoriques habilement enchaînés, d'hypothèses brillantes mises à la place des faits avérés, il soutint que l'opinion relative à l'hérédité des maladies n'était qu'un déplorable préjugé consacré par l'ignorance des anciens et accepté jusqu'à lui sans examen et sans réflexion. Il n'existe donc pour l'auteur ni maladies, ni prédispositions maladives héréditaires ; il admet cependant les maladies *acquises* par le fœtus pendant sa vie intra-utérine, et il cite, à cette occasion, l'exemple de Descartes dont la mère était phthisique, et qui *acquit* d'elle une constitution faible qui se fortifia à l'âge de vingt ans, mais n'en *hérita pas*. Sans rien exagérer, on peut avancer que les motifs qui engagèrent Louis à écrire et à publier sa dissertation avaient plus d'un point d'analogie avec ceux signalés par Ranchin quelques années auparavant. En effet, le futur secrétaire de l'Académie royale de Chirurgie était fort jeune alors ; il éprouvait le besoin de se faire un nom ; et il parvint à son but, puisque son opuscule captiva quelques instants l'attention, mais seulement par l'élégance et la pureté du style avec lequel il était écrit, et par la hardiesse des idées paradoxales qui s'y trouvaient énoncées. C'est dire assez que le travail de Louis ne put faire perdre de vue aux praticiens ce que leur avait appris

la lecture des ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Fernel, d'Ingrassias, de Baillou, de Sennert, de Rivière, de Mead, de Boerrhâave, de Stahl, de Haller, de Morgagni, de Van Swieten, etc., etc. Au reste, depuis l'époque que je viens de signaler jusqu'à nos jours, il a été publié un assez bon nombre de monographies pour défendre la doctrine de l'hérédité des maladies; il n'en a pas surgi une seule pour la combattre.

Bien que les ouvrages anciens et modernes contiennent un nombre infini de documents sur les maladies héréditaires, il faut convenir que trop souvent il n'y est tenu aucun compte des faits négatifs, et que, par conséquent, les matériaux qu'ils peuvent fournir sont loin d'être suffisants pour résoudre complétement l'ensemble des questions relatives à l'hérédité. Cette circonstance étiologique, en effet, n'exerce pas seulement son influence sur la production d'un certain nombre d'affections morbides; elle l'exerce encore sur l'époque de leur développement, sur leur marche, sur leur durée, sur leurs complications, sur leurs transformations diverses; elle éclaire dans bien des cas leur diagnostic; presque toujours elle doit être prise en sérieuse considération, quand il s'agit de se prononcer sur la gravité et sur l'issue qu'elles doivent avoir; elle doit, enfin, être étudiée sous le rapport de son origine, et aussi au point de vue des indications qu'elle dicte, en quelque sorte, au praticien lorsqu'il est appelé à combattre quelqu'une des affections dont elle a décidé la manifestation.

Ce cadre est immense, comme on le voit, et, pour le remplir d'une manière convenable, il ne faudrait rien moins que les données statistiques basées sur plusieurs milliers d'observations recueillies pendant des générations successives sur des individus de la même famille; il faudrait aussi que ces observations fussent faites avec une exactitude minutieuse, de manière à ce que les objections n'eussent aucune prise sur leurs conséquences rigoureuses. C'est à peine si la vie de dix médecins suffirait à ces exigences principales qui, pour la plupart, équivalent à d'insurmontables difficultés, inhérentes à la nature même du sujet.

Exécuté d'après le plan et la méthode que je viens de retracer, un ouvrage qui embrasserait la pathologie héréditaire dans son ensemble aussi bien que dans ses détails, peut paraître à bon droit une utopie à classer parmi les *desiderata* de notre science. Mais il ne faudrait pas conclure de là qu'il doit en être nécessairement de même pour un travail qui n'aurait en vue qu'une partie limitée de ce vaste et important sujet. En soumettant à la méthode de l'analyse numérique un certain nombre de faits particuliers observés pendant sept années, et des observations plus nombreuses empruntées à divers auteurs, en formulant d'après ces données des conclusions qui s'appliquent à l'influence exercée par l'hérédité, non-seulement sur la production des maladies nerveuses, mais encore sur toutes les particularités de leur histoire, je me suis efforcé, pour ma part, à atteindre ce résultat circonscrit, et ce n'a pas été sans quelque succès. Dans une analyse de mon travail publié en 1845 (1), un confrère, très-honorable d'ailleurs, a prétendu que je n'avais pas assez accordé à l'hérédité morbide envisagée sous un point de vue général, et il a ajouté que c'était là la partie culminante du programme de l'Académie de Médecine. En songeant surtout que, d'après les intentions, textuellement exprimées dans son testament, M.me de Civrieux a fondé son prix pour *le meilleur ouvrage sur le traitement et la guérison des maladies provenant de la surexcitation nerveuse*, je n'ai pu concevoir la portée de ce reproche; j'en ai néanmoins tenu un certain compte, puisqu'il m'a engagé à poursuivre des études dont je viens aujourd'hui présenter quelques fragments à l'Académie, pour lui payer mon tribut annuel.

L'influence que l'hérédité exerce sur la production des maladies, peut être démontrée par deux ordres de preuves : les unes sont déduites de l'analogie, les autres résultent de l'observation directe. Parmi les preuves analogiques ou *à priori*, il

(1) De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse, sur les maladies qui en résultent, et des moyens de les guérir. — Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine de Paris, 1 vol. in-8.o

en est un assez bon nombre que l'on peut emprunter à la physiologie végétale et à la zoologie ; elles sont loin d'être sans importance et sans signification : je les passerai néanmoins sous silence pour m'arrêter quelques instants à celles qui se rattachent à l'espèce humaine, parce qu'en nous permettant d'arriver par des gradations successives et presque insensibles de l'état normal à l'état pathologique, elles nous fourniront des documents qui viendront en quelque sorte se confondre avec les démonstrations directes.

Quand on observe avec une certaine attention les enfants d'une même famille, on ne tarde pas à remarquer dans leur conformation extérieure, tantôt des particularités isolées qui reproduisent d'une manière plus ou moins frappante celles que présentent leurs pères ou leurs mères, tantôt des particularités heureusement combinées qui révèlent la participation simultanée de l'élément paternel et de l'élément maternel.

Sans sortir de nos contrées, il est facile de constater dans les teintes variées de la peau des nuances presque identiques dans certaines familles ; mais ce fait de la coloration des téguments devient un argument sans réplique en faveur de l'hérédité, quand on le considère dans les nations et dans les races, qui ne sont autre chose que de grandes familles. On peut en dire autant de plusieurs circonstances relatives à la configuration de certaines parties osseuses, configuration qui se transmet comme un perpétuel héritage, avec les différences qui la caractérisent dans chaque race de l'espèce humaine. Haller, qui était d'une stature élevée et imposante, se vantait d'appartenir à une race dont les individus offraient cette disposition (*Elem. phys. lib.* 30, *sect.* 2, § 11). La transmission des dimensions de la taille des ascendants aux descendants, n'était pas au reste ignorée d'Hippocrate. *Æquum esse videtur*, dit-il, *ut ex magnis parentibus magni partus edantur.* (*De genit. pueri.*) Le célèbre physiologiste que je citais tout à l'heure, avait également remarqué que les parents dont les traits étaient beaux et réguliers, donnaient souvent le jour à des enfants dont la physionomie était belle et régulière. Il y

avait à Rome des familles nommées *Nasones* et *Labeones* à cause des dimensions excessives de leur nez ou de leurs lèvres. Le nez aquilin de la famille des Bourbons est presque passé en proverbe. Portal rapporte avoir connu une famille dont les pères et les enfants avaient une telle disposition dans les muscles du nez et des lèvres, et une telle mobilité dans les cartilages du nez, qu'ils ne pouvaient parler sans les mouvoir. Le même auteur cite plusieurs exemples de ressemblances prises dans certaines familles de la convexité plus ou moins prononcée des os de la pommette, de l'enfoncement ou de la saillie du menton, de la forme ovalaire, triangulaire ou carrée de la face, de la configuration des oreilles, etc., etc. (1). Il est à remarquer que la plupart de ces traits physiognomoniques ne se développent pas de prime abord dans les premières périodes de l'existence, mais seulement lorsque les enfants sont parvenus à l'âge où la figure des parents a pris tel ou tel autre caractère. Nous verrons plus tard qu'il en est de même de certaines prédispositions maladives héréditaires, et ce rapprochement mérite d'être signalé. L'ampleur ou l'étroitesse, l'alongement ou le raccourcissement de la poitrine; les dimensions différentes du cou, tant en hauteur qu'en circonférence; les nuances diverses que présente le crâne quant à son volume et à sa forme; la saillie ou l'aplatissement des parois abdominales, sont encore des circonstances d'organisation extérieure que l'on voit fréquemment se transmettre des parents aux enfants. Il en est de même des vices nombreux de conformation qu'il faut bien mentionner ici, bien qu'ils constituent, tantôt une déviation de l'état normal compatible avec la santé, tantôt une véritable infirmité. Montesquieu attribue à un vice originaire de race la disposition qui a fait aux Juifs une exigence de la circoncision religieuse. Morand a cité des familles qui comptaient plusieurs sexdigitaires. (Mém. de l'Acad. des Sciences, 1769.) Réaumur, cité par Haller, a fait mention d'une

(1) Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, *passim*.

famille dont plusieurs individus avaient six doigts à chaque main et à chaque pied. M. le Professeur Piorry rapporte les faits suivants dans sa thèse de concours. (De l'hérédité dans les maladies, pag. 40.) Il existe à Clamart une main à laquelle il manque un doigt, et les parents du sujet de cette observation ne portaient aussi que quatre doigts. M. Masini, employé dans les douanes à Mantoue, vint au monde avec les doigts medius et annulaire de la main droite réunis. Il est père de cinq enfants qui portent dès la naissance le même vice de conformation existant aux mêmes doigts et à la même main. M. Roux a opéré d'un bec de lièvre double, un enfant qui n'a que trois doigts à chaque main ; le père de cet enfant n'a également que trois doigts, et avait été opéré d'un bec de lièvre double par M. Roux lui-même. Ce n'était donc pas sans raison qu'Hippocrate avait dit : *Ex mutilatis parentibus mutilati filii.* (*De genit. pueri.*) Gorter, et avant lui Mauriceau, avaient observé que la gibbosité est souvent une infirmité de famille ; Marcellus Donatus et Venète avaient fait la même observation pour la claudication et la distorsion des jambes ; Hippocrate avait d'ailleurs formulé son opinion à cet égard, en disant : *ex gibbosis gibbosi, ex distortis distorti.* (*Ibid.*) Rien ne serait plus facile que de multiplier les citations ; mais celles qui précèdent prouvent surabondamment qu'il faut de toute nécessité admettre une hérédité anatomique.

Si les dispositions des parties profondément situées décident souvent de celles de l'enveloppe extérieure, il est constant, comme le démontre d'ailleurs l'observation journalière, que les constitutions, les tempéraments, les idiosyncrasies doivent souvent aussi se propager des parents à leur progéniture. *Ex pituitoso pituitosus*, a dit Hippocrate, *ex bilioso biliosus gignitur, ut ex tabido tabidus, et ex lienoso lienosus....* (*Lib. de Morbo sacro*). Dans la nécessité que j'éprouve de me circonscrire, je me borne à l'énonciation de ce fait général, sans le faire suivre de quelques développements relatifs à l'hérédité physiologique.

Les ressemblances morales sont fréquemment héréditaires,

et elles le seraient plus fréquemment encore, sans aucun doute, sans les obstacles qu'elles rencontrent dans l'éducation. Dans certaines familles, les individus se font remarquer par la précocité, l'étendue, l'énergie, la variété des facultés intellectuelles, tandis que dans d'autres on observe des dispositions entièrement opposées. Les goûts, les penchants, les habitudes, les passions des enfants présentent souvent une frappante analogie avec ceux de leurs parents. « On voit, dit Montaigne, » escouler des pères aux enfants, non-seulement les marques » du corps, mais encore une ressemblance d'humeurs, de » complexion et d'inclinations de l'âme. » C'en est assez pour établir qu'il existe une hérédité psychologique.

Lorsque la poésie s'empare des vérités de la science, elle leur donne, à mon avis, un complément de force qui ne laisse plus rien à désirer. Voici, sous ce rapport, un passage d'Horace qui, si je ne me trompe, résume à la fois l'hérédité, au point de vue anatomique, physiologique, et psychologique:

« Fortes creantur fortibus et bonis :
« Est in juvencis est in equis patrum
« Virtus, nec imbellem feroces,
« Progenerant aquilæ columbam ». *Lib.* 4, *od.* 3.

Essayons maintenant de démontrer l'importance des considérations exposées jusqu'ici en signalant les connexions qui existent entre l'hérédité normale et l'hérédité pathologique.

Nous savons que certains vices de conformation extérieure ne constituent déjà plus de simples déviations de l'état normal, mais bien de véritables infirmités. Dans d'autres circonstances, ces mêmes vices de conformation doivent avoir nécessairement pour effet de contribuer tôt ou tard d'une manière active à la production de désordres fonctionnels qui ne tardent pas à entraîner certaines lésions organiques, ou bien encore de favoriser indirectement le développement de certaines maladies. C'est ainsi que les déviations de l'épine et les déformations des parois thoraciques apportant une gêne plus ou moins marquée à l'expansion des poumons et aux mouvements

du cœur, finissent par entraîner des dérangements diversement dénommés et qui révèlent des altérations plus ou moins profondes dans la structure de ces viscères. C'est ainsi que la non oblitération de l'anneau ombilical, et les dimensions excessives des anneaux inguinal et crural, prédisposent aux hernies qui se produisent à travers ces ouvertures. Les constitutions, les tempéraments, les idiosyncrasies sont évidemment une dépendance immédiate de la structure et du mode de vitalité des appareils organiques qui les constituent. Or, qui ne sait qu'à chaque modalité principale de l'économie appartiennent certaines affections maladives? qui ne sait aussi que les tempéraments exagérés sont déjà de véritables états intermédiaires entre la santé et la maladie? Ainsi, la pléthore et les phlegmasies sont l'apanage des individus chez lesquels l'appareil circulatoire se montre prédominant, et les affections scrophuleuses se montreront de préférence chez ceux dont la peau est blafarde, les chairs molles, les ganglions lymphatiques très-développés, etc., etc.

Ce ne sont pas seulement les appareils organiques qui peuvent se montrer doués d'une prédominance d'action, celle-ci s'observe fréquemment sur des viscères isolés; elle est assez ordinairement liée à un développement insuffisant ou à des dimensions exagérées de ces mêmes viscères; et quoique ces conditions puissent pendant un certain temps ne pas s'opposer à l'exercice régulier des fonctions, elles n'en sont pas moins placées sur les limites de l'état morbide. Ainsi bon nombre d'affections du cœur, du poumon, du cerveau, etc., trouvent la cause principale de leur manifestation dans le développement incomplet ou dans le volume trop considérable de ces organes.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte pour expliquer les actes moraux et intellectuels, il est impossible de séparer entièrement leur accomplissement de l'action organique, et comme l'organisation est manifestement influencée par l'hérédité, il ne peut en être autrement de ces mêmes actes ainsi que des maladies auxquelles ils peuvent conduire par leur accomplissement défectueux, irrégulier ou exagéré. Ajoutons

comme complément à ces développements sommaires, que suivant la judicieuse remarque de Cullen, remarque vérifiée maintes fois par Portal et qu'il me sera donné de confirmer plus loin par un fait particulier, parmi les enfants d'une même famille, ceux qui ont la plus grande ressemblance avec leurs parents, sont les plus exposés soit aux maladies auxquelles ceux-ci sont sujets, soit aux maladies héréditaires proprement dites.

De ce qui précède il résulte que dans certaines circonstances l'hérédité anatomique se trouve transformée d'emblée en hérédité pathologique; que dans d'autres elle se confond avec l'hérédité physiologique ou se lie avec l'hérédité psychologique; qu'enfin de l'existence bien démontrée des trois modes assignés à l'hérédité normale et de l'enchaînement nécessaire qu'ils présentent, doit inévitablement découler l'existence de l'hérédité pathologique.

Quelles sont les maladies que l'on doit regarder comme vraiment héréditaires? Les auteurs ont singulièrement varié d'opinion sur cette importante question qui se présente tout d'abord dans l'étude de l'hérédité pathologique considérée d'une manière générale. Les uns ont pensé avec Etmuller que les maladies chroniques étaient seules susceptibles de se transmettre par la génération, et ils ont refusé cette propriété aux maladies aiguës, parce que, disaient-ils, elles n'affectaient l'économie que d'une manière passagère. Les autres ont prétendu avec Galien et Fréd. Hoffmann que la cause prédisposante de toutes les maladies héréditaires se trouvait exclusivement dans l'affaiblissement constitutionnel des parties solides, tandis que par opposition celle des maladies adventives réside dans un vice accidentel des humeurs. « *Morbi hereditarii*, dit ce » dernier, *à solidorum vitio et imbecillitate oriuntur, ad-* » *ventitii ab humoribus.* » Pour ma part, je pense avec plusieurs bons observateurs, qu'il n'est aucune maladie, aiguë ou chronique, générale ou locale, contagieuse ou non contagieuse, ayant son siége dans les fluides ou dans les solides, qui ne puisse vicier assez profondément l'économie pour devenir héré-

ditaire, du moins dans certaines de ses circonstances, *aliquâ quidem ex parte*, comme disait le père de la Médecine.

Cela posé, il conviendrait de classer les diverses affections morbides d'après l'aptitude plus ou moins grande qu'elles possèdent à se transmettre par la génération. Cette détermination n'est pas facile à établir par ce seul fait que l'on ne peut pas soutenir que l'hérédité pathologique existe d'une manière absolue, infaillible, car son influence peut être modifiée et même annihilée par une foule de circonstances. Je pense toutefois qu'en prenant jusqu'à un certain point pour base la communicabilité plus ou moins fréquente des infirmités et des maladies héréditaires, on pourrait en admettre trois grandes classes dont chacune comprendrait des genres et des espèces rangés d'après la même considération. Il est bien entendu d'ailleurs que le spécimen que je donne ici de cette échelle d'hérédité pathologique n'est qu'une approximation fournie par des études bien incomplètes et qui serait sans doute susceptible d'être complétée ou modifiée par des recherches ultérieures.

Dans la première classe donc, je rangerais les vices de conformation extérieure ou intérieure qui constituent de prime abord une infirmité ou une maladie.

Dans la seconde, je rangerais celles qui doivent leur existence à un virus, à un germe, ou à un principe particulier et qui par conséquent portent leur influence sur l'organisme entier. Les fièvres éruptives et surtout la variole, la syphilis, les scrophules, les tubercules et surtout la phthisie pulmonaire, la goutte, les affections dartreuses, le cancer, se trouveraient compris dans cette classe.

Dans la troisième enfin, je rangerais les maladies qui, au premier abord, semblent n'avoir rien d'essentiellement communicable par la génération, mais qui cependant trouvent les principales conditions de leur développement dans une modalité organique quelconque, résultat évident de l'influence héréditaire. Cette modalité organique constitue une véritable prédisposition maladive, qui peut rester telle pendant toute la durée de l'existence, qui même est susceptible d'être atténuée ou

entièrement détruite par une thérapeutique bien dirigée, mais qui le plus souvent cependant, se réalise sous l'une des formes maladives dont elle est en quelque sorte le précurseur. Il est à remarquer que les causes occasionnelles qui viennent mettre en jeu cette aptitude morbide héréditaire, restent le plus souvent sans résultat quand celle-ci n'existe pas. Cette troisième classe, qui serait incontestablement la plus nombreuse, comprendrait la pléthore et ses conséquences, les hémorrhagies, les maladies nerveuses, l'anémie, la chlorose, l'ictère, et une infinité d'autres affections viscérales qu'il est inutile d'énumérer.

Il me faudrait maintenant citer des faits propres à démontrer directement l'influence de l'hérédité sur la production des maladies que je viens d'énumérer, et de bon nombre d'autres que j'ai passé sous silence. Je n'aurais sans aucun doute que l'embarras du choix; mais je craindrais d'abuser de l'attention de l'Académie, et c'est même pour n'en pas arriver là que je vais terminer cette communication par quelques considérations rapides sur quelques points qui m'ont paru particulièrement dignes d'intérêt dans l'histoire générale de l'hérédité pathologique.

Nous avons vu que certaines particularités de la physionomie ne se dessinaient chez les descendants qu'à l'époque où elles avaient pris un caractère décidé chez les ascendants. Il en est absolument de même pour les modalités organo-physiologiques qui constituent les aptitudes morbides héréditaires. Aussi voit-on assez généralement les enfants n'être atteints de certaines maladies réputées héréditaires, qu'alors qu'ils sont parvenus à l'âge de la vie auxquels leurs parents en ont été atteints eux-mêmes. « *Si parentes aliquâ ætate morbum illi ætati congruum insigniter toleraverunt, et illo maximè tempore infantem genuerunt, infans ille, quandò illi ætati pariter appropinquari ipsi contigit, affectui illi eidem familiariùs atque certiùs expositus observatur.* » (*Stahl. de morb. ætat. et indole.*) Il est bien vrai que, dans ces cas, l'hérédité agit concurremment avec les causes occasionnelles, et les modifications imprimées à l'organisme par son développement succes-

sif; mais ce fait n'en démontre pas moins la réalité des prédispositions héréditaires, et il est aisé d'entrevoir les déductions que l'on peut en tirer pour la thérapeutique.

Le pronostic des maladies héréditaires doit être généralement grave, en ce sens surtout qu'elles se font remarquer par leur persistance, par leur tendance à la récidive, et par la résistance qu'elles opposent aux moyens curatifs. Ce n'est pas que l'on ne puisse parvenir à guérir radicalement certaines affections de ce genre; mais, toutes choses égales, on y parviendra plus difficilement que pour les affections de même nature, mais développées en dehors de l'influence de l'hérédité. *De his qui aquâ inter cutem et tabe laborant, et podagrâ et morbo sacro, hæc dicenda existimo et aliquâ quidem ex parte de omnibus idem; qui namque morbos istos connatos habet, eum ab his non facilè vindicari posse compertum est.* (*Hip. predic. lib.* 2.) *Contra vim morborum Archealium*, a dit avec un peu trop d'exagération Depré qui nommait ainsi les maladies héréditaires, *non est medicamen in hortis, nec in pharmacâ pyxis, nec spiritus in chymiâ, nec medici panacea Phœbi. Hi morbi unguenta spernent, emplastra ridebunt, medicamenta eludent; sine pace movebunt bella, bella horrida.* (*De morb. Arch. sive hæred., page* 29.) On conçoit, d'après ce qui précède, combien il importe au praticien de combattre de bonne heure les aptitudes morbides héréditaires, puisque ses efforts devront échouer souvent lorsqu'elles se seront transformées en maladies.

Il est rationnel d'admettre qu'en général la femme contribue plus que l'homme à spécifier le produit de la génération, parce qu'indépendamment de la part qu'elle apporte à sa fécondation, elle lui fournit exclusivement les matériaux de son existence intra-utérine. La physiologie comparée, en nous montrant chez les mulets une ressemblance plus frappante avec la femelle qu'avec le mâle, vient à l'appui de ce fait qui trouve encore sa confirmation dans l'hérédité pathologique. Sur un nombre considérable d'observations, j'ai pu constater, en effet, que l'hérédité provenait trois fois plus souvent de la mère que du père,

Voici, en particulier, pour les maladies nerveuses, les résultats auxquels je suis parvenu sous ce rapport : sur quatre-vingt-quatre cas susceptibles d'une appréciation exacte, j'ai trouvé que l'hérédité provenait cinquante-quatre fois de la mère, quinze fois du père et quinze fois du père et de la mère réunis.

L'hérédité, considérée sous le rapport de son origine, peut donner lieu à une remarque qui n'est pas sans intérêt; je vais m'y arrêter quelques instants.

Il n'est pas rare d'observer, dans des familles composées d'enfants des deux sexes, que les filles ressemblent plus particulièrement au père et les garçons à la mère, et cela tant sous le rapport de la configuration extérieure, que sous celui de la conformation des parties profondément situées. Assez souvent aussi les ressemblances morales affectent cette relation : M. Michelet a dit quelque part, *que les hommes supérieurs étaient tous les fils de leurs mères.* Cette pensée du célèbre professeur pourrait peut-être servir de texte à des considérations sur l'hérédité psychologique; mais je dois me borner, pour le moment, à citer quelques faits particuliers qui rentrent dans l'hérédité anatomique et pathologique. Je suis le médecin d'une famille qui se compose du père et de la mère, d'un garçon âgé de vingt-six ans et d'une demoiselle qui en a vingt. Le père fut opéré dans son jeune âge d'un bec de lièvre; son fils ne présente aucune trace de cette difformité; chez sa fille, au contraire, il existe, sur le côté gauche de la lèvre supérieure, une cicatrice linéaire se terminant par deux petites saillies séparées par un enfoncement triangulaire. Ces saillies se font également remarquer chez le père, et elles résultent sans aucun doute de la réunion vicieuse lors de l'opération. Quand on examine de près la cicatrice labiale de la demoiselle, on croirait qu'il a été pratiqué une réunion par les moyens chirurgicaux; il n'en est rien pourtant : cette jeune personne, comme elle le dit elle-même, est née *toute opérée.* J'ajouterai, qu'en ce moment même, je donne des soins à cette jeune personne pour une maladie qui offre la plus grande analogie avec celle dont son père a été atteint au mois de septembre dernier (fièvre

rémittente grave). J'avais, parmi mes clients, à la campagne, un homme bossu dont la femme était parfaitement conformée; il y a dans cette famille deux filles et un garçon; les filles sont bossues, le garçon conserve une stature et une taille irréprochables. J'ai recueilli dix cas de phthisie chez des personnes du sexe issues d'un père phthisique et d'une mère bien portante: dans quatre autres cas observés chez des garçons, c'était la mère qui avait succombé à la même affection. J'ai donné récemment des soins à une petite fille atteinte d'une méningite aiguë; sa sœur avait été enlevée deux ans avant par cette maladie qui a épargné un frère plus âgé. Le père de ces enfants est très-sujet aux douleurs de tête; je l'ai soigné, il y a trois ans, pour une céphalalgie opiniâtre accompagnée d'une ophtalmie qui a sérieusement compromis la structure de l'œil droit.

En parlant du pronostic, j'ai fait pressentir que de toutes les indications curatives, fournies par la circonstance de l'hérédité, la plus positive, la plus féconde en résultats, était celle qui avait pour but de prévenir le développement des aptitudes ou des maladies héréditaires. C'est aux ressources de l'hygiène et à celles que peut fournir une éducation physique et morale bien entendue qu'il faut avoir recours dans ces cas; elles doivent être appliquées de bonne heure et d'une manière constante, pour que leur influence puisse contrebalancer une prédominance d'action organique dont on a à craindre le développement. C'est dans le même but qu'il convient de s'attacher à neutraliser, par l'union d'individus de constitution ou de tempérament opposés, ce que chacun d'eux présente d'exagéré sous ce rapport, et qui peut se propager à sa progéniture. Mais ce précepte, dont l'importance est démontrée par la raison et la pratique aussi bien que par les résultats obtenus du croisement des espèces animales, cède trop souvent le pas aux exigences ou aux convenances sociales. « Une riche écrouelleuse, dit Pujol de Castres, un noble suspect de phthisie, entrent dans des maisons saines, et les infectent bien plus qu'ils ne les illustrent ou ne les enrichissent. L'honneur et le bien-être qui en rejaillit sur les races futures, ne les empêche nullement de

languir, de souffrir, de se consumer, et de maudire, en finissant, les nœuds intéressés et mal assortis qui ont fait leur malheur. » (*OEuvr. de méd. prat.*, *t.* 2, *dissert. sur les mal. héréd. p.* 372). Buchan assure que le peu d'attention que l'on apporte aux alliances, emporte plus de monde que la guerre, la peste et la famine. Fernel, qui appréciait à sa valeur le bonheur de devoir le jour à des parents sains, s'exprime ainsi : *Maxima ortûs nostri vis est nec parùm felices benè nati.... Quamobrem præclarè humano generi consultum videretur, si soli parentes benè habiti atque sani liberis operam darent.* (*Univ. Med. de Morb. causis, cap.* 2.)

THÉOCRITE.

IDYLLES BUCOLIQUES;

Par M. HAMEL.

(Lecture du 23 juillet 1846.)

Parmi les diverses Idylles attribuées à Théocrite, treize seulement appartiennent au genre bucolique, en y faisant entrer, comme annexes naturelles du genre, d'un côté les *Thalysies*, de l'autre les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs*. Toutes n'ont pas un égal mérite; quelques-unes même ont été jugées par certains critiques indignes de Théocrite. Cette raison, et d'autres encore que l'on peut appeler extrinsèques, en ont fort infirmé l'authenticité. Toutefois elles n'ont pas été condamnées sans appel, et de vives réclamations se sont élevées contre la déchéance dont on avait voulu les frapper. Mon but ici n'est point d'entrer dans la discussion de cette question. Je me bornerai donc à dire que les soupçons éveillés dans mon esprit, soit par la lecture des Idylles incriminées, soit par les arguments des critiques qui les attaquent, ne m'ont pas paru suffisants pour les enlever à Théocrite; j'ai cru d'ailleurs que si elles n'ajoutaient rien au mérite du poëte, que si même elle faisaient quelque tache à sa gloire, elles pouvaient cependant compléter sa physionomie, en faisant mieux ressortir les aspects variés de son talent.

L'ordre dans lequel s'offrent à nous ces petites pièces, détachées les unes des autres, est-il simplement l'œuvre du hasard? ou plutôt n'a-t-il pas été déterminé par certaines vues conçues d'avance? On a fait à cet égard d'ingénieuses suppositions. Quoi qu'il en soit, hasard ou choix, l'Idylle qui ouvre le recueil de Théocrite pourrait en être regardée comme l'introduction naturelle et comme l'invocation du poëte. Le sujet de

cette Idylle est un chant en l'honneur de Daphnis, le héros des bergers, et que la tradition présentait comme l'inventeur de la poésie bucolique. Diodore de Sicile, Servius, et d'autres encore, ont raconté la fabuleuse histoire de ce personnage mythologique, fils de Mercure, élève du dieu Pan, et amant d'une nymphe, dont la jalouse colère punit par la perte de la vue une infidélité peut-être involontaire. Ici Théocrite s'écarte de la tradition générale, et semble en suivre une autre dont les détails nous sont inconnus. On peut croire avec Jacobs qu'il a représenté Daphnis comme un autre Hippolyte, vaincu par le pouvoir de Vénus qu'il avait méprisée, mais luttant jusqu'à la mort avec un courage indomptable contre la passion qui le consume.

L'espèce d'élégie où Théocrite a peint les derniers moments de son héros est encadrée dans un petit drame, dont les acteurs et la scène elle-même participent de l'idéal vers lequel s'élève naturellement le sujet. Deux bergers, l'un pasteur de chèvres, et l'autre de brebis, se sont rencontrés près d'une source, dont les eaux, en tombant d'un rocher, mêlent leur doux murmure au frémissement mélodieux d'un pin qui les avoisine. De là naît d'abord une double comparaison qui ouvre le gracieux duo de louanges par lequel les deux bergers s'invitent mutuellement a chanter. Le chevrier s'excuse; c'est à l'heure de midi que, fatigué de la chasse, Pan se repose, et les sons de la syrinx réveilleraient ce dieu irascible. « Mais, ô Thyrsis! dit-il, toi » qui connus les douleurs de Daphnis, toi qui excelles dans le » chant bucolique, viens, asseyons-nous sous cet ormeau, » vis-à-vis de Priape et des nymphes de ces sources, sur ce » siége rustique, au milieu de ces arbres. » Au fond de ce frais paysage, éclairé d'une brillante lumière, consacré par la présence de divinités champêtres, ajoutez une colline sur laquelle s'élèvent des tamarises, et le tableau sera complet. Ainsi, par des traits épars, se déroulent successivement aux yeux dans le dialogue, comme chez les tragiques grecs, comme dans le Phèdre de Platon, toutes les circonstances extérieures de ce petit drame, le lieu, l'heure du jour, et la condition des personnages.

Pour prix de ses chants, le chevrier donnera à Thyrsis, avec le lait de la plus belle de ses chèvres une large coupe toute neuve, et qui *sent encore le ciseau*. La description de cette coupe est dans Théocrite ce qu'est dans Homère celle du bouclier d'Achille; elle réduit aux minces proportions de la peinture de genre les larges conceptions du poëte antique. Du reste, à cette différence près, elle en conserve l'esprit et le tour pittoresque; elle raconte les moments successifs d'une même action plutôt qu'elle ne décrit un ensemble de faits simultanés. La succession des moments se montre surtout dans le premier des trois tableaux entre lesquels se partage la surface entière du vase. Sous ses bords, autour desquels serpente un lierre entrelacé d'hélichryse, « est représentée une femme, chef-d'œuvre » des dieux, parée d'un long voile et la tête ornée d'un ban» deau. Auprès d'elle se tiennent deux amants à la belle » chevelure, dont tour-à-tour les doux propos se disputent son » cœur; mais elle ne s'y laisse point prendre. Tantôt elle regarde » celui-ci en souriant, tantôt c'est vers celui-là que la porte son » caprice.... » Les deux autres tableaux sont plus descriptifs. Dans l'un, on voit un vieux pêcheur traînant à grand'peine un filet qu'il se prépare à lancer : dans l'autre, une belle vigne, que garde un jeune enfant, tout occupé de tresser une cage à sauterelles; près de lui, un renard fourrage les grappes déjà mûres, tandis qu'un autre en veut à son déjeuner et s'épuise en ruses contre sa panetière. Ici encore le poëte peint à l'esprit non moins qu'il montre aux yeux.

Si belle que soit cette coupe, le chevrier la cède avec joie à Thyrsis, s'il veut lui chanter l'hymne de Daphnis. Celui-ci se rend à ses désirs. « Commencez, Muses chéries, commencez le » chant bucolique. Je suis Thyrsis, berger de l'Etna; cette » voix est la voix de Thyrsis. » Après ce début, d'une simplicité antique, le chant commence, divisé par le refrain en couplets d'inégale longueur, où la musique, surtout dans les premiers, le dispute à la poésie. Daphnis se meurt, et dans les forêts les animaux sauvages, autour de lui ses troupeaux, se livrent à la douleur. Les dieux et les hommes accourent vers

lui, et lui demandent tour à tour la cause de ses chagrins. Mercure, son père, le premier descend de la montagne; puis vient Priape, qui tente de l'arracher à son désespoir par des plaisanteries que sans doute notre goût réprouverait, mais que tolérait la licence des anciens, qu'appelait en outre ici la vérité dramatique. Daphnis dédaigne de répondre aux railleries de Priape comme aux consolations des autres. Cette douleur muette n'est pas sans effet; par un art semblable à celui d'Eschyle dans les plus fortes situations du théâtre, Théocrite ménage ainsi l'éclat inattendu qui doit rompre ce silence. Ici je traduis le texte[1], sans espoir toutefois d'en rendre la vivacité et l'énergie. « Enfin parut aussi Vénus, gracieuse et souriante; le » sourire est sur ses lèvres, mais la colère est dans son cœur. » Eh bien! Daphnis, dit-elle, tu te flattais de vaincre l'amour! » N'es-tu pas vaincu toi-même par ce Dieu redoutable? »

« Commencez, Muses chéries, commencez le chant bucolique. »

« Daphnis lui répondit : Cruelle Vénus, implacable Vénus, » Vénus odieuse aux mortels! Déjà, tu le vois, le dernier soleil » va se coucher pour moi; mais Daphnis, même aux enfers, » fera le tourment de l'Amour. » Joignant alors l'ironie à l'injure, il rappelle à la Déesse en quelques mots vifs et piquants toutes ses hontes et ses douleurs, Anchise, Adonis, Diomède : « Va, s'écrie-t-il, va de nouveau affronter Diomède, et dis-lui : » J'ai vaincu le berger Daphnis; combats contre moi. » Suivent les adieux de Daphnis aux animaux des forêts, aux montagnes, aux fleuves où se désaltéraient ses troupeaux, à la nature entière qu'il invite à partager sa douleur, adieux poétiques devenus plus tard de tous les lieux communs de la pastorale le plus insipide et le plus inévitable, et qui déjà chez Théocrite lui-même manquent un peu de naturel, bien que motivés davantage par le caractère mythologique du berger Sicilien. C'est ainsi qu'il peut, sans trop d'invraisemblance, appeler du fond de l'Arcadie Pan son maître, pour lui remettre la belle syrinx que les lèvres du dieu sont seules dignes de toucher. Daphnis meurt et le chant s'arrête; mais déjà le refrain avait changé, comme pour se mettre d'avance en harmonie avec le

triste dénouement qui le termine. « Cessez, Muses chéries, » cessez le chant bucolique, » répète une dernière fois Thyrsis, puis il demande au chevrier la coupe promise et la chèvre, du lait de laquelle il veut faire une libation en l'honneur des Muses.

Rien n'est plus aimable que les souhaits dont le chevrier accompagne son présent, plus gracieux que les éloges par lesquels il en relève le prix. On se croirait transporté au temps même où vivait Daphnis, à cet âge d'or de la pastorale où les dieux se mêlaient aux bergers. Puis tout à coup, par un dernier trait de mœurs, le poète en finissant nous reporte brusquement de cet idéal au vif sentiment de la réalité qui fait le fond de sa poésie.

Les imitations n'ont pas manqué à cette Idylle. Virgile, pour ne parler que de lui, a disséminé les emprunts qu'il y a faits et les a fondus, suivant son procédé ordinaire, dans plusieurs de ses églogues. Il a, dans la huitième, reproduit sous une forme légèrement modifiée le double refrain du chant de Daphnis, et ce vers où l'infortuné berger appelle après lui le bouleversement des lois de la nature. Dans la troisième, on reconnaît deux traits fugitifs tirés de la description de la coupe. Mais ce ne sont là que des détails partiels; la cinquième églogue et surtout la dixième offrent une imitation plus suivie et plus importante avec des différences qu'il serait curieux d'analyser. Notons-en seulement les principales. Le Daphnis de la cinquième églogue, dont l'un des bergers déplore le cruel trépas, tandis que l'autre célèbre son apothéose, représente sous un nom pastoral un personnage historique, J. César, d'après l'opinion la plus vraisemblable et la plus généralement adoptée. C'est donc une allégorie. De là plusieurs inconvénients que l'art de Virgile n'a pu toujours sauver, et qui tous se résument dans la difficulté d'allier l'exactitude historique avec la vérité des mœurs pastorales.

L'unité d'impression n'est pas moins détruite dans la dixième églogue, qui, sous le voile de la fiction, cette fois plus transparente, laisse voir transformés en bergers Virgile et son ami

Gallus, dont il chante les amoureux chagrins. Il le transporte au pied du mont Ménale, parmi les Arcadiens, et le montre comme Daphnis entouré de ses troupeaux. Il sent lui-même le besoin de demander grâce pour sa fiction ; il le fait en vers charmants, mais qui ne peuvent dissimuler l'invraisemblance :

> Stant et oves circum, nostri nec pœnitet illas,
> Nec te pœniteat pecoris, divine poeta ;
> Et formosus oves ad flumina pavit Adonis.

Gallus aussi, dans le délire de sa passion, oublie quelquefois son rôle pour redevenir lui-même, pour suivre au milieu des camps et des neiges des Alpes son infidèle maîtresse, pour laisser échapper ce cri d'une tendresse infinie :

> ..... Ah ! te ne frigora lædant !
> Ah ! tibi ne teneras glacies secet aspera plantas !

De pareilles beautés rachètent bien la perte de l'illusion poétique. Mais du reste Virgile a aussi des beautés bucoliques qui lui sont propres. Il a, quoi qu'on en ait pu dire, un vif sentiment de la nature de l'Italie septentrionale, de ses fertiles campagnes, de ses gras pâturages, et les images qu'il en présente semblent vraiment sortir d'un esprit charmé de la vie des champs. Son caractère même a donné à sa poésie une teinte de douceur que n'a pas Théocrite, et cette teinte se retrouve dans la couleur dont il a peint quelquefois ses paysages. Dans plusieurs de ses églogues, et ce sont les plus tristes, les plus plaintives, dans celle de Gallus entre autres, il nous montre les derniers rayons du soleil fuyant devant les ombres du soir et le chant de ses bergers finissant avec le jour. Entre ces idées de tristesse, ces chants qui cessent, et ces ombres répandues sur la campagne, il y a je ne sais quelle harmonie qui laisse le cœur sous le charme de la plus douce émotion. Au contraire, une vive lumière semble toujours éclairer les riants paysages de Théocrite.

C'est encore à l'heure de midi, par un jour d'été, et près d'une fontaine, que ce poëte nous montre dans la sixième Idylle

deux jeunes bergers, Daphnis et Damœtas, chantant les amours de Polyphème. Le drame prend ici une forme nouvelle. Les deux bergers se figurent Polyphème, assis nonchalamment sur le rivage, et non loin de là, Galatée se jouant au milieu des flots. Daphnis, spectateur de cette scène imaginaire, fait remarquer au Cyclope les agaceries de la nymphe, dont il n'a pas l'air de s'apercevoir. Celui-ci, représenté par Damœtas, répond qu'il a bien vu Galatée; mais pour la piquer à son tour, il ne la regarde pas et fait le dédaigneux. Déjà il s'applaudit du succès de sa ruse; la nymphe est furieuse de jalousie, et bientôt il espère qu'elle va se livrer à lui. En terminant cette lutte dramatique, les deux jeunes bergers s'embrassent et se font de mutuels présents.

Cette petite pièce abonde en détails charmants, en images vives et naturelles. C'est Galatée qui jette des pommes (ici qui ne se rappelle Virgile?) d'abord au troupeau de Polyphème, puis au chien, gardien du troupeau; c'est le chien, étonné de cette attaque, qui aboie en courant le long des flots où se dessine son image. « Prends garde, dit Daphnis au Cyclope, quand » la jeune fille sortira du sein des eaux, qu'il ne s'élance sur » ses jambes et ne déchire son beau corps. La vois-tu là-bas » qui t'agace en se jouant, semblable à l'aigrette légère du » chardon, quand l'été brûlant la dessèche. »

Damœtas entre bien dans l'esprit de son rôle, soit qu'il jure par son œil, cet œil qui lui est si cher, soit qu'il vante et la beauté de sa barbe, et l'éclat de ses dents plus blanches que le marbre de Paros. Il continue avec finesse la gracieuse supposition de Daphnis, lorsqu'il montre Galatée s'élançant hors de la mer et jetant des regards curieux sur son antre et ses troupeaux. « C'est moi, dit-il, qui doucement fais signe à mon » chien d'aboyer après elle; quand j'aimais Galatée, il japait » doucement, le museau appuyé sur ma cuisse. » Un des charmes de cette Idylle, c'est l'union de la fiction et de la réalité, la peinture des mœurs pastorales sous les traits fabuleux de Polyphème. Et que l'on y prenne garde, il n'y a point ici contradiction avec ce que nous avons dit plus haut des Églogues

allégoriques de Virgile. La situation est toute différente ; ce que dans un cas réprouvait la vérité dramatique, elle le réclame dans l'autre. Si jamais bergers de Sicile ont eu l'idée de représenter dans leurs jeux l'antique pasteur de l'Etna, ils ont dû lui prêter ainsi leurs mœurs et leurs idées ; ils ont pu lui faire dire, comme l'a fait Théocrite, d'après une superstition populaire : « Pour échapper au charme, trois fois j'ai craché dans » mon sein, ainsi que me l'a enseigné la vieille Cotyttaris. »

Nous voilà bien loin de ce Polyphème, dans lequel Homère peignait, sous une forme mythologique, la grossièreté de l'état sauvage. Mais déjà, avant Théocrite, il avait subi plus d'une métamorphose. En le transportant dans le drame satyrique, Euripide, fidèle à la fois aux habitudes du genre et à celles de son génie, avait poussé jusqu'à l'extrême licence la brutalité du Cyclope, égayé sa cruauté tout en la raffinant, et donné un tour philosophique à son impiété. Le premier qui l'ait peint amoureux fut, à notre connaissance, le poëte Philoxène. Jeté au fond des carrières de Denys pour avoir méprisé ses vers, Philoxène se vengea, dit-on, en représentant sous la figure de Polyphème, épris de la belle Galatée, le tyran, odieux et ridicule amant de la poésie qui le dédaigne. Cet amour est-il une invention purement allégorique du poëte, ou bien se rattache-t-il à quelque ancienne tradition ? Nous manquons là-dessus de renseignements certains ; nous ignorons aussi quels détails Théocrite a pu emprunter à son prédécesseur. Ce que nous savons, c'est que rejetant tout ce qu'il ne pouvait naturellement tourner à la pastorale, il n'a conservé du Polyphème de Philoxène que son amour pour Galatée, de celui d'Homère que la forme extérieure, la taille énorme, l'œil unique au milieu du front, et tout juste autant de grossièreté et de simplicité qu'il en fallait pour former entre ses sentiments et ses expressions un plus piquant contraste.

Ce contraste éclate surtout dans la onzième Idylle, où le poëte met en scène Polyphème, non plus au nom des bergers de Sicile, mais en son nom. Aussi peut-être sa manière propre de sentir s'y montre-t-elle davantage, jointe à une certaine re-

cherche de naïveté plus frappante que partout ailleurs Théocrite est-il vraiment naïf? a-t-il pu l'être? Pour répondre à cette question, il suffit de définir la naïveté. La naïveté, dans son expression la plus gracieuse, c'est l'ingénuité du premier âge; c'est, comme parle Fénelon, l'aimable simplicité du monde naissant. C'est encore, si l'on veut, sous un autre aspect, la rude ignorance de la barbarie. Homère, plus voisin de cette nature primitive, a su mieux que Théocrite en retrouver les traits. Que chez lui Polyphème exprime son insouciant mépris pour les dieux, qu'il plaisante, qu'il dissimule, qu'il exhale sa douleur en plaintes furieuses, partout, hors même des situations ordinaires, il est également simple et naturel. Quoi de plus naïf, par exemple, que l'allocution qu'il adresse à son bélier favori, au moment où celui-ci s'avance retardé par le poids d'Ulysse, qui s'est suspendu à son épaisse toison :

« Ami bélier, pourquoi sors-tu aujourd'hui le dernier de la » caverne? Tu n'as pas coutume de rester ainsi en arrière des » brebis. Le premier en avant tu vas paître les frais gazons des » prairies; le premier tu t'approches du courant des fleuves; » le premier tu te hâtes de revenir le soir à l'étable. Et main- » tenant te voilà le dernier de tous. Regretterais-tu aussi l'œil » de ton maître? Un homme pervers lui a enlevé la vue, à » l'aide de ses odieux compagnons, après avoir dompté son » esprit par le vin; c'est cet Outis, qui, je le jure, n'a pas » encore échappé à la mort. Puisses-tu le haïr comme moi, et » être doué de la voix, pour me dire où il se dérobe à ma fu- » reur! je le briserais contre le sol; sa cervelle jaillirait de » tous côtés dans mon antre, et mon cœur serait soulagé des » maux que m'a faits ce misérable Outis. »

Comme la douleur élève jusqu'à la poésie ce caractère barbare! comme il s'adoucit jusqu'à la sympathie avec le fidèle compagnon de sa vie solitaire! et comme tout à coup, par l'émotion même, ses instincts féroces se réveillent plus ardents et plus terribles! quelle variété et en même temps quelle unité dans le contraste des sentiments!

Cette dernière réflexion nous ramène à Théocrite. Le con-

traste n'est chez lui que l'opposition d'une forme un peu grossière et d'une idée gracieuse ou délicate ; sa naïveté, un effort pour retourner, dans un siècle très-raffiné, à la simplicité primitive des sentiments et du langage. Souvent il la rencontre, mais quelquefois il touche à la puérilité. Ces réserves faites, on ne saurait trop admirer avec tous les critiques la grâce, la délicatesse, la sensibilité vive et vraie qui animent chez Théocrite les plaintes amoureuses de Polyphème. Le poëte envoie cette Idylle, nous l'avons vu ailleurs, à son ami Nicias de Milet, poëte lui-même en même temps que médecin. A ce double titre, il semble lui conseiller de chercher dans la poésie un remède à l'amour, et il lui offre en exemple le Cyclope, exhalant dans ses chants la douleur qui le consume. Assis sur une roche escarpée, les yeux tournés vers la mer, Polyphème s'adresse ainsi à la nymphe cachée au fond des flots.

« Pourquoi repousser celui qui t'aime, ô blanche Galatée, » plus blanche que le lait caillé, plus tendre qu'un agneau, » plus fière qu'un jeune taureau, plus luisante que le raisin » vert? » Virgile a imité ces comparaisons bucoliques, à sa manière, en les ennoblissant :

> Nerine Galatea, thymo mihi dulcior Hyblæ,
> Candidior cycnis, hedera formosior alba.

A la blancheur du lait, il a substitué celle des cygnes. La première image était suggérée par le nom même de Galatée ; la seconde, plus élevée, n'est pas moins naturelle pour une nymphe de la mer. Mais que dire d'Ovide, qui, dans l'épisode d'Acis, où il suit en partie Théocrite, a prolongé ces comparaisons pendant dix-neuf vers, symétriquement partagés entre la louange et le reproche? N'est-ce pas une sorte de défi porté au bon goût et à la poésie ?

Après s'être plaint en vers harmonieusement cadencés de la cruauté de Galatée, qui sans cesse le fuit, Polyphème continue : « Je commençai de t'aimer, jeune fille, dès le jour où la » première fois tu vins avec ma mère cueillir sur la montagne » des fleurs d'hyacinthe ; c'était moi qui montrais le chemin. »

Pourquoi le dédaigne-t-elle ? Il le sait, la cause en est à sa laideur qu'il décrit naïvement, en lui opposant avec un orgueil non moins naïf ses mille brebis, leur lait délicieux, ses claies en toute saison chargées de fromages, et son talent sur la syrinx. Il élève pour Galatée onze faons, le nombre est bizarre, et quatre petits oursons, vrai présent de cyclope. L'antre, où il l'invite à venir près de lui passer doucement la nuit, ressemble à celui d'Homère ; l'Idylle en a seulement varié et embelli la décoration. « Là, dit-il, croissent les lau-» riers, les cyprès élancés ; là croît le lierre au noir feuillage, » et la vigne aux doux fruits ; là coule une onde fraîche, » divin breuvage que de ses blanches neiges m'envoie l'Etna » couvert de forêts. » Cette dernière idée amène peut-être ce qui suit, où d'une image à dessein choquante sort la plus touchante expression de la passion la plus vive. « Si je parais à » tes yeux être trop velu, j'ai du bois de chêne et du feu qui » sans cesse vit sous la cendre ; brûle-moi, je te le permets, » jusqu'au fond du cœur ; brûle mon œil, cet œil unique, ce » que j'ai de plus cher au monde. »

Après cet élan de tendresse, le langage de Polyphème semble s'adoucir. Il devient un amant délicat et presque gracieux. Que ne peut-il arriver jusqu'à sa maîtresse, il baiserait ses mains, si elle lui refusait ses lèvres. Il voudrait aussi lui porter les fleurs des prairies, des lis blancs ou de rouges pavots. Mais, ajoute-t-il par une remarque peut-être un peu trop ingénue, « les uns naissent l'été et les autres l'hiver, je » ne pourrais donc te porter tout à la fois. » Enfin, voyant que la nymphe reste insensible à ses prières, aux séduisantes descriptions qu'il lui fait de la vie pastorale, il accuse sa mère de ne pas favoriser son amour. Pour la punir, en enfant mutin, il fera le malade et dira qu'il souffre de la tête et des pieds.

« Cyclope, malheureux Cyclope, s'écrie-t-il alors, où donc » s'est envolée ta raison? Que ne vas-tu tresser tes corbeilles et » cueillir de jeunes pousses pour les porter à tes agneaux ? » Trais la brebis qui est à tes côtés. Pourquoi poursuivre qui » te fuit ? Tu trouveras une autre Galatée peut-être, et plus

» belle encore. Bien des jeunes filles m'invitent la nuit à par-
» tager leurs jeux, et toutes font éclater leur joie, lorsque j'y
» consens. Ici du moins je suis donc moi aussi compté pour
» quelque chose. »

L'Idylle finit par ce trait de jactance naïve qui rappelle un peu le Polyphème de la sixième. C'est comme la transition de l'une à l'autre.

Ovide, nous le savons, a peint aussi le Cyclope chantant son amour pour Galatée ; mais, à la différence de Théocrite, il lui a conservé son impiété et sa barbarie. Ces traits de son caractère feraient peut-être avec l'expression de sa tendresse un contraste trop choquant, s'ils ne servaient à préparer la catastrophe qui termine l'épisode, la mort d'Acis, amant de Galatée, écrasé par le géant sous un rocher. Ce qui ne peut s'excuser chez Ovide, c'est la recherche de l'effet, la profusion des ornements, l'abus de l'esprit, tout ce qu'il y a enfin de plus opposé à la naïveté, même factice, de Théocrite. Ne semble-t-il pas en faire la parodie, lorsqu'il nous montre Polyphème se complaisant dans la gentillesse du présent qu'il destine à sa maîtresse ?

> Inveni geminos, qui tecum ludere possint,
> Inter se similes, vix ut dignoscere possis,
> Villosæ catulos in summis montibus ursæ ;
> Inveni, et dominæ, dixi, servabimus istos.

C'est ainsi que partout le poëte latin a voulu renchérir sur son modèle, et les qualités mêmes de son esprit facile, brillant, ingénieux, ont été dans un pareil sujet autant d'écueils que son goût n'a pas su éviter.

La troisième Idylle, intitulée *le Chevrier* ou *Amaryllis*, se rapproche de la onzième par le sujet ; c'est en même temps une imitation pastorale de ces plaintes amoureuses que les amants faisaient entendre devant la porte de leur maîtresse, et qui, sous le nom de παρακλαυσίθυρον, formaient une variété du genre lyrique. De là dans cette Idylle plus de vivacité, de variété, de mouvement, un tour plus lyrique, en un mot, que dans celle de Polyphème, dont le ton plus soutenu a un caractère plus épique. Cette différence se marque jusque dans la forme

la plus extérieure, la coupe même des vers. Ces vers sont bien toujours des hexamètres, mais ils se divisent par deux, puis par trois, en strophes régulières dont chacune renferme un sens complet. Le chevrier débute, comme Thyrsis, par une sorte de prologue ; il annonce qu'il va chanter à la porte d'Amaryllis, tandis que Tityre garde ses chèvres sur la montagne. Ce chant est d'abord simple, léger, d'une naïveté qui touche au comique :

« Charmante Amaryllis, pourquoi ne plus pencher la tête » hors de cette grotte pour y appeler ton cher amour ? Te » serais-je donc odieux ?

» Ah ! sans doute, en me regardant, jeune fille, tu trouves » que j'ai le nez camus et le menton trop long. Veux-tu donc » que je me pende !

» Voici dix pommes que je t'apporte ; je les ai prises là où » tu m'avais dit de les prendre ; demain je t'en apporterai » d'autres. »

Le ton change avec les strophes de trois vers ; il devient plus gracieux, puis s'élève tout à coup jusqu'à l'accent de la passion.

« Vois la douleur qui me déchire le cœur. Que ne suis-je » l'abeille qui bourdonne ! Que ne puis-je pénétrer dans ta » grotte, à travers le lierre et la fougère qui ombragent ta tête !

» C'est à présent que je connais l'Amour ; dieu cruel ! Sans » doute il a sucé le lait d'une lionne ; c'est au fond des forêts » que l'a nourri sa mère, lui dont les traits brûlants ont pé- » nétré jusqu'à mes os. »

Fontenelle, citant ces derniers traits, y trouve plus de beauté et de délicatesse d'imagination, dit-il, que n'en ont de vrais bergers. Chez lui cette remarque n'est pas un blâme : bien au contraire, il regrette que Théocrite ne se soutienne pas à cette hauteur. En effet, le style redescend bientôt pour exprimer, d'une manière plus conforme aux mœurs pastorales, les idées superstitieuses du chevrier, ses menaces, ses promesses, ses craintes et ses espérances. Il se relève de nouveau dans un chant où, pour toucher le cœur de la nymphe, sont énumérés tous les prodiges de l'amour. L'exemple d'Hippomène vainqueur d'Atalante, et celui de Mélampe, mettant la

fille de Nélée dans les bras de son frère Bias, semblent tirés d'un peu loin. Mais les amours d'Adonis et d'Endymion, ceux même de Jasion, quoique plus mystérieux, rentrent tout-à-fait dans le sujet et appartiennent de droit à la pastorale. Vains efforts, Amaryllis reste insensible comme Galatée. « Ma » tête souffre, dit alors le pauvre chevrier, mais toi, tu n'y » songes guère. Je ne chante plus ; je vais rester étendu par » terre, et ici même les loups me mangeront. Puisse ma mort » être pour toi comme un doux miel dans ton gosier ! »

Ce qui caractérise surtout cette Idylle, c'est le rapprochement un peu disparate des tons ; ils n'y sont pas toujours fondus avec cet art parfait, qui chez Théocrite laisse ordinairement dominer le réel, mais qui sait aussi quelquefois parer celui-ci pour l'élever jusqu'à l'idéal. Cette différence s'expliquerait assez naturellement par l'expression involontaire des sentiments personnels du poëte, si lui-même se cachait sous le costume du chevrier, comme le pensaient, au dire de l'auteur de l'Argument, les grammairiens Munatus et Apollonius. Leur opinion, par malheur, n'a l'air fondée que sur un rapport assez peu concluant établi entre le mot σιμός que s'applique le chevrier et le nom de Simichide, pris par Théocrite dans la septième Idylle. En l'absence de tout autre témoignage, aussi bien que de tout emploi semblable de l'allégorie chez le poëte sicilien, il est difficile d'admettre pour cette seule Idylle une telle explication, et sans chercher plus loin, il faut sans doute ne voir dans ce contraste que l'effet de l'exaltation lyrique, moins habilement contenue qu'à l'ordinaire dans les bornes de la vérité dramatique.

La vingtième Idylle, comme les deux précédentes, renferme l'expression d'un amour méprisé ; mais l'objet de cet amour lui donne un caractère tout différent qui fait de cette Idylle une sorte de transition entre les Bucoliques et les Mimes. Franchissant d'avance les bornes étroites dans lesquelles la critique a resserré la pastorale, Théocrite n'a pas craint de conduire ses bergers à la ville, au risque même de les y fourvoyer. Un jeune pâtre, un peu trop entreprenant, s'est vu repousser

dans ses tentatives auprès d'une femme de la ville, qui du reste ne peut être qu'une hétaïre. Encore tout ému, le pâtre rappelle vivement les paroles insultantes et l'air dédaigneux de la courtisane : « Loin d'ici, m'a-t-elle dit ; toi, bouvier, tu » voudrais m'embrasser, malheureux ! mes lèvres ne connais- » sent pas les baisers d'un rustre ; elles n'ont jamais pressé » que des lèvres de citadin. » Joignant l'ironie à l'injure et le geste aux paroles, elle lui a prodigué toutes les expressions du mépris, puis l'a laissé là rouge de dépit et la rage au fond du cœur. Il s'étonne qu'on ait ainsi traité un berger tel que lui ; il demande si un dieu ne l'a pas tout à coup changé, et il décrit avec complaisance, dans une suite de comparaisons bucoliques, la beauté de son visage, la douceur de sa voix et de ses chants, tout ce qui chez lui charmait naguère encore les jeunes filles des montagnes. « Et cette femme de la » ville me dédaigne, dit-il ; elle me fuit parce que je suis » bouvier ; elle n'a pas entendu dire que le beau Bacchus fit » paître ses génisses dans les vallées. » Alors, comme le chevrier de la troisième Idylle, parcourant les annales mythologiques du monde pastoral, il énumère toutes les déesses que l'amour unit à des bergers. « Seule, Eunica (c'est le nom de » la courtisane) ne peut aimer un bouvier ; elle vaut mieux » que Cybèle, mieux que Cypris et Phébé. » Tournant tout à coup sa colère contre la déesse, qui cette fois lui a refusé le don de plaire, il finit par une imprécation conforme à son caractère : « Eh bien ! toi aussi, Vénus, puisses-tu ne plus » trouver ton amant ni dans la ville ni sur la montagne ; » puisses-tu la nuit dormir seule ! »

Cette Idylle est une de celles dont la critique a contesté l'authenticité. Heinsius, Walckenaer et Manso l'attribuent à Moschus ; Eichstadt, sans se prononcer sur le nom de l'auteur, y voit une ingénieuse imitation de Théocrite. Mais parce qu'elle rappelle d'assez loin le *Cyclope*, ou bien au contraire parce qu'elle s'écarte un peu du caractère propre à notre Poëte, est-ce à dire pour cela qu'elle ne puisse lui appartenir ? D'autres Idylles sans doute sont plus vivement marquées de son cachet

original ; on pourrait dans celle-ci relever une certaine profusion de détails, chez lui peu ordinaire, et dans le silence complet des manuscrits ou de la tradition, il serait téméraire de la lui assigner précisément. Mais à tout prendre, elle n'est pas indigne de son talent, et les raisons que l'on peut donner ne sont pas assez concluantes pour effacer le nom sous lequel elle nous est parvenue.

Nous en dirons autant de la vingt-septième Idylle, l'*Oarystis*, qui a été l'objet des mêmes suppositions et qu'on retrouve dans plusieurs éditions de Moschus. Si un admirateur exclusif des grâces rustiques de Théocrite reproche à l'Oarystis un tour un peu recherché, une forme quelquefois trop élégante, on devra convenir du moins que pour le naturel de certains détails, la vivacité du dialogue, le caractère à la fois pittoresque et dramatique, cette Idylle rappelle tout-à-fait les meilleures du poëte. Rien au contraire, parmi ce qui nous a été conservé de Moschus, ne se rapporte aux dernières qualités que nous venons de signaler. Ce qui le caractérise, c'est plutôt cette grâce molle et cette élégance dont on a cru reconnaître quelques traits dans la pièce qui nous occupe ; mais, au lieu de la lui attribuer sur un si léger fondement, ne pourrait-on pas voir là, pour Théocrite, un exemple de cette souplesse de talent qui se plie et se transforme, suivant la variété des sujets et des personnages qu'il met en scène. C'est la seule de ses Idylles bucoliques où la femme joue un rôle actif ; c'est la seule aussi qui peigne les plaisirs de l'amour ; quoi d'étonnant que le langage y soit plus gracieux et plus orné ? Encore y a-t-il beaucoup à rabattre de ce qui a été dit à ce sujet ; on peut même citer certains passages où la simplicité un peu nue de l'expression ne trouve son excuse que dans la liberté antique.

C'est cette même liberté qui a pu permettre à un poëte d'offrir aux yeux dans tous ses détails une scène aussi vive que celle qui porte le titre fort réservé de *Propos d'amour*. Daphnis, pasteur de bœufs, et une jeune fille qui fait paître ses chèvres, se sont rencontrés dans une prairie. La conversation est déjà engagée lorsque l'Idylle commence ; la jeune fille cite l'exemple

d'Hélène trompée par un berger, et laisse ainsi pressentir qu'elle craint d'être trompée à son tour. Mais c'est ici le lieu de rappeler quelques vers d'une charmante pièce de Ronsard :

> ... Toute fille, encor qu'elle ait envie
> Du jeu d'aimer, désire être ravie ;
> Témoin en est Hélène, qui suivit
> D'un franc vouloir Pâris qui la ravit.

La jeune fille de Théocrite ressemble à Hélène ; sa défense provoque l'attaque et présage la défaite. Elle repousse avec un feint mépris les caresses du berger qui n'en tient compte, et continue toujours, joignant le geste aux paroles. Elle, toujours aussi résistant, se laisse entraîner de bon gré d'abord sous des oliviers, puis sous des ormeaux, dont l'ombrage est plus épais. Là Daphnis devient plus hardi ; la jeune fille le menace de toute sa colère ; mais il lui parle d'hymen, et aussitôt elle se radoucit. Elle conserve bien quelques craintes, mais qui sont bientôt écartées. Pourtant elle ne cède pas encore ; en jeune fille prudente, elle pose ses conditions. Quel présent Daphnis fera-t-il à sa fiancée ? Daphnis lui promet tout ce qu'il possède, lui accorde tout ce qu'elle demande, chambre nuptiale, maison et bergerie. Après quelques instants d'hésitation, elle le prie de lui montrer ces bois et ces pâturages dont il la rendra maîtresse. « Paissez, mes chèvres, dit-elle, je vais voir les » champs de Daphnis. » — « Paissez tranquillement, mes » taureaux, je vais montrer mes bois à la jeune fille. » On devine la suite ; le poëte grec du reste ne laisse rien à deviner. Dans un dialogue animé où l'on suit vers par vers les progrès d'une attaque de plus en plus pressante, il peint en même temps, sans reculer devant aucun détail, jusqu'aux dernières résistances de la pudeur aux abois. Deux vers, parmi ceux que l'on peut citer, expriment avec naturel et entraînement, à l'instant le plus critique, d'un côté les secrètes préoccupations de la jeune fille, de l'autre la fougue passionnée du jeune homme : « Tu me promets tout maintenant, dit-elle, » plus tard tu ne me donneras pas un grain de sel. » — « Que

» ne puis-je également, s'écrie-t-il, te donner toute mon âme ! »

Les sentiments divers qui les animent, lorsqu'ils se séparent, pour retourner à leurs troupeaux, n'ont pas été rendus par le poëte avec moins de bonheur : « La jeune fille s'éloigne » et va faire paître ses chèvres, la honte dans les yeux, mais » le cœur plein de joie ; Daphnis retourne à ses génisses, tout » fier de sa victoire. »

Tout ce petit drame est parfaitement conduit. Bien que le dénouement puisse en être prévu dès le commencement, l'intérêt s'y soutient et s'y renouvelle jusqu'à la fin. La marche de l'action, le lieu de la scène, les gestes des acteurs, sont tantôt nettement marqués par le dialogue, tantôt seulement indiqués. Dans un si court espace, le caractère, les sentiments des personnages se développent avec aisance, simples et ardents chez le jeune berger, variés et irrésolus chez la jeune fille. Il est impossible d'être plus vif et plus dramatique.

André Chénier a traduit ou plutôt imité cette Idylle. Tout en y retraçant les moindres détails de l'action, il a d'abord modifié la coupe du dialogue pour l'approprier à nos habitudes scéniques. Le vers ne répond plus au vers d'un bout à l'autre de la pièce, comme dans une sorte de combat amœbéen ; la forme est ainsi moins musicale, mais peut-être plus naturelle. Puis, par une intention délicate et facile à comprendre, le rôle du berger se développe davantage. En dépit du poëte et de son goût pour l'antiquité, l'esprit moderne se fait partout sentir. L'image est plus voilée, le tour plus orné, l'expression plus élégante et plus détournée. Déjà, nous l'avons vu, l'Idylle de Théocrite prêtait par sa nature à ces embellissements, et peut-être est-ce là ce qui l'a désignée au choix du poëte français. Toutefois ce qui domine encore chez lui comme chez son modèle, c'est la grâce simple et familière ; et cette imitation par laquelle Chénier préluda sans doute à ses œuvres originales, offre, comme celles-ci, un agréable mélange de la simplicité antique et de l'élégance moderne.

(*La suite à une prochaine lecture.*)

NOTE

SUR LES FALSIFICATIONS QU'ON FAIT SUBIR AUX FARINES ALIMENTAIRES ET SUR LES MOYENS DE LES RECONNAÎTRE ;

Par M. FILHOL.

Chargé, à plusieurs reprises, depuis mon arrivée à Toulouse, d'examiner des farines présumées de mauvaise qualité, j'ai recherché avec le plus grand soin tout ce qui avait été publié sur leurs falsifications, et après avoir lu quelques Mémoires qui ont été publiés sur ce sujet, je me suis trouvé encore fort embarrassé. L'on accorde généralement une grande importance à l'étude microscopique des farines ; il est, en effet, incontestable que si l'on examine successivement, à l'aide du microscope, de la farine de froment et de la farine de maïs, de pois, de haricots, etc..., on ne pourra les confondre, chacune d'elles présentant sous le microscope une physionomie toute particulière ; mais si l'on examine un mélange de 90 parties de farine de froment et de 10 parties de farine de maïs, les globules de la farine de froment sont ceux dont la forme domine, et il est très-difficile de distinguer les autres.

J'ai examiné plusieurs fois au microscope des mélanges que j'avais préparés moi-même, et je n'ai pu reconnaître par ce moyen la nature des farines étrangères que lorsque la quantité en était si grande que l'inspection microscopique eût été inutile (1).

J'ai présenté à des personnes accoutumées au maniement journalier des farines des mélanges dont la composition m'était parfaitement connue, et je n'en ai rencontré aucune qui ait pu me dire d'une manière sûre ce qu'ils renfermaient. Les caractères

(1) Il est bien évident que ces essais ont toujours été faits sur des mélanges ne renfermant pas de fécule de pomme de terre, car cette fécule est facile à reconnaître à l'aide du microscope.

physiques étant insuffisants pour faire reconnaître la sophistication quand les farines étrangères ne sont pas mélangées en quantité considérable à celle de froment, j'ai cherché si les caractères chimiques ne fourniraient pas des indications plus sûres.

Avant de décrire les expériences qui me sont propres, je crois devoir rappeler en quelques mots les procédés qui sont recommandés.

Le meilleur moyen de juger de la qualité d'une farine, consiste évidemment à la soumettre à la panification régulière ; mais ce moyen ne permet pas de reconnaître la nature des farines qui ont été mélangées à celle du blé.

La détermination de la quantité de gluten est évidemment insuffisante, puisque cette quantité peut varier dans les bonnes farines de 8,3 à 22/67.

M. Rodrigues a proposé (*Ann. d'hyg. publiq.*, *t.* 6) un procédé pour reconnaître le mélange de la farine de féveroles avec celle de froment ; ce procédé consiste à distiller dans une cornue de grès la farine suspecte, et à recueillir avec soin le produit de la distillation, qui doit être neutre si la farine était pure, alcalin si elle était mélangée de farine de féveroles, pois, haricots, lentilles.

Ce procédé serait assez commode s'il donnait des résultats exacts ; mais M. Bussy qui a eu occasion de l'essayer, a déclaré qu'il ne fallait pas compter sur les résultats qu'il fournit. On a proposé aussi le procédé suivant :

On prend : Farine 16 grammes ;
Grès en poudre 16 grammes ;
Eau 1/16 de litre.

On triture la farine avec le grès dans un mortier de porcelaine pendant cinq minutes ; au bout de ce temps on ajoute l'eau par petites portions de manière à former une pâte homogène que l'on délaye ensuite dans le reste de l'eau ; on jette sur un filtre ; on a remarqué que l'eau qui provient de la farine de féveroles filtre moins vite et reste constamment louche ; il n'en est cependant pas toujours ainsi, lorsque l'eau est filtrée ;

on prend 1,32 de litre de la liqueur filtrée que l'on met dans un verre à expérience, et on y ajoute 1,32 de litre d'eau iodée.

L'on agit comparativement sur de la farine pure et sur de la farine de féveroles (10 pour 100). On voit, 1.° que l'eau qui provient de la farine pure est colorée en rose tirant sur le rouge; 2.° que si l'on agit sur la farine mélangée de farine de féveroles, la liqueur fournit un liquide qui prend la couleur de chair (rose), laquelle est plus ou moins prononcée, et qui disparait d'autant plus vite qu'il y a plus ou moins de farine de féveroles dans le mélange. Avec la farine de féveroles pure on obtient un liquide qui, par l'iode, prend une coloration ardoise.

En lisant le Mémoire si remarquable de MM. Dumas et Cahours sur les matières azotées du règne organique, j'ai été vivement étonné de voir que les propriétés si caractéristiques que possèdent certaines matières azotées végétales, n'eussent pas mis ceux qui se sont occupés de recherches sur les falsifications des farines, sur la voie de procédés plus rationnels et plus en rapport avec l'état actuel de la science sur ce point.

Et en effet, la légumine est précipitée de ses solutions par une foule de réactifs qui ne précipitent pas l'albumine; ainsi quelques gouttes d'acide acétique très-étendu d'eau, précipitent la légumine sous forme de flocons blancs très-abondants, des eaux renfermant des traces de sel de chaux, peuvent servir de réactif, car elles produisent immédiatement un précipité dans les solutions de légumine; un courant d'acide carbonique suffit même pour la précipiter.

Si l'on fait macérer pendant une heure de la farine de pois, fèves, féveroles, haricots, vesces, etc., avec cinq à six fois son poids d'eau distillée tiède, qu'au bout de ce temps on jette le tout sur le filtre, le liquide clair qui aura passé à travers ce dernier, fournira un précipité très-abondant avec une eau renfermant des traces d'acide acétique; il sera également précipité par l'addition d'une eau renfermant des sels de chaux, et il en faut si peu, que l'eau de la Garonne, qui est cependant assez pure, suffit pour rendre laiteuse cette solution de légumine.

J'ai dû tout naturellement essayer si le mélange de la farine de blé n'empêcherait pas cette réaction de se produire, et j'ai acquis la certitude qu'elle se produisait encore avec des farines de blé ne renfermant pas plus d'un pour cent de leur poids de farine étrangère.

Je me suis assuré d'ailleurs que la farine de froment pure, traitée de la même manière, fournit une solution dans laquelle les réactifs dont je viens de parler ne produisent pas le moindre précipité.

Ceci une fois constaté, il était évident que le mélange d'une farine fournie par une semence de la famille des légumineuses avec la farine de blé serait facilement décelé, si quelques farines qu'on trouve quelquefois mélangées avec cette dernière, ne renfermaient pas elles-mêmes de la légumine; celle qu'il importait le plus d'examiner sous ce rapport, était celle de maïs, je l'ai donc traitée comme celles des légumineuses, et me suis assuré qu'elle renfermait une quantité très-appréciable de légumine; la proportion est cependant beaucoup moindre que dans les farines de légumineuses; mais elle est suffisante pour fournir avec l'acide acétique des précipités bien caractérisés.

La présence de la légumine dans les semences du maïs, n'avait pas été indiquée par les chimistes auxquels nous devons l'analyse de cette dernière; j'avoue qu'elle m'a surpris désagréablement, car elle ôte au procédé que je propose pour déceler l'existence d'une farine provenant des légumineuses, une partie de sa valeur.

Mais il arrive heureusement que la farine de maïs se caractérise plus facilement que bien d'autres par plusieurs propriétés. Ses globules vus au microscope sont de moitié plus petits que ceux du blé, ils sont d'ailleurs polyédriques. La farine de maïs est rude au toucher; elle jaunit fortement lorsqu'on l'humecte avec une solution de potasse caustique, caractère que ne possède aucune des farines que j'ai énumérées jusques à présent, et qui m'a servi à reconnaître des mélanges de cette farine; elle renferme d'ailleurs quatre fois autant de matières grasses que toutes les autres.

NOTE

SUR LES OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES FAITES A L'OBSERVATOIRE DE TOULOUSE;

Par M. PETIT.

La multiplicité, la complication, le peu de stabilité des causes qui produisent ou qui modifient les phénomènes météorologiques, ne permettront sans doute jamais de soumettre ces phénomènes à des lois régulières comme celles de l'astronomie. Mais de longues séries d'observations météorologiques discutées avec soin, ne doivent pas moins être regardées comme extrêmement utiles; et c'est ce motif qui me décide à présenter à l'Académie les résumés généraux des observations météorologiques qui ont été faites à l'Observatoire de Toulouse depuis l'époque où j'ai été chargé de la direction de cet établissement. Les premiers tableaux que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à l'approbation de mes confrères, sont ceux des années 1839 et 1840 (1); plus tard, je présenterai successivement à l'Académie les résumés des années 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Ces tableaux sont analogues à ceux que le Bureau des longitudes publie tous les ans dans la Connaissance des temps; l'autorité scientifique du modèle qui leur a donné naissance, me dispensera d'insister sur leur utilité.

Supposez, en effet, qu'une série suffisamment longue d'observations bien faites et bien discutées, vint nous apprendre que, malgré l'instabilité des causes qui les produisent, les phénomènes météorologiques sont soumis cependant dans leur

(1) Le défaut d'espace ne permet pas de placer ici le résumé de 1840, qui paraîtra dans une prochaine livraison.

ensemble à une certaine périodicité ; qu'à un certain nombre d'années froides ou pluvieuses, par exemple, doivent succéder des années de moins en moins humides, de moins en moins rigoureuses jusqu'à des époques de très-grande sécheresse ou de très-grande chaleur, à partir desquelles on devra marcher de nouveau graduellement vers d'autres époques de très-grande humidité ou de très-grand froid ; et supposez aussi que la longueur de la période fût déterminée de telle sorte que l'on pût prédire, sinon avec une certitude complète, du moins avec une grande probabilité, chacune de ces époques. N'est-il pas évident qu'un pareil résultat serait d'une utilité incontestable ? Que les agriculteurs, par exemple, pourraient en tirer un très-grand parti en multipliant les plantes fourragères dans les années humides, et en réservant les céréales pour d'autres années de la période.

Une question importante pour toutes les grandes villes, et qui occupe même en ce moment, si je ne me trompe, notre administration municipale, la question des aqueducs, doit tirer aussi de précieux documents des observations météorologiques. Comment donner, en effet, aux conduits souterrains qui doivent servir à l'écoulement des eaux, les dimensions convenables, si l'on n'est pas en mesure de calculer les volumes des masses liquides qui doivent passer par ces conduits dans les plus grandes inondations ? Il faudra construire au hasard, et s'exposer à des dépenses inutiles ou à des avaries considérables. La connaissance des quantités d'eau qui seront tombées, en un temps donné, dans les plus fortes averses, combinée avec la disposition géométrique des tuyaux, permettra de résoudre, au contraire, avec facilité et avec certitude, cette première partie, cette partie si importante de la question.

L'ingénieur chargé d'établir un système général d'irrigation pour une vaste étendue de pays, ne devra-t-il pas connaître en premier lieu les quantités de pluie qui tombent moyennement dans ce pays, et les limites extrêmes que les mêmes quantités peuvent atteindre ? S'il manquait de ces données, pourrait-il asseoir son travail sur des bases convenables, pour fournir

au besoin à la terre, dans les années de sécheresse, les eaux que l'atmosphère refuserait de lui accorder ? et ces données si utiles, n'est-ce pas encore dans les moyennes déduites d'un grand nombre d'observations météorologiques qu'il devra venir les puiser ?

L'on sait combien sont nombreuses les influences que l'on attribue généralement à l'action de la lune. Tantôt ce sont des changements de temps occasionnés par les différentes phases de cet astre ; tantôt des pluies plus ou moins considérables, suivant qu'il se trouve dans l'un ou l'autre quartier ; des bois de mauvaise qualité, parce qu'ils ont été coupés dans la période de la lune croissante plus humide, assure-t-on, que la période décroissante ; des semences perdues, parce qu'elles n'ont pas été jetées en temps opportun, etc., etc. Les longues séries d'observations météorologiques permettront sans doute encore de savoir, un jour, ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces diverses assertions.

Si, au lieu de ces indications vagues qu'ils nous ont laissées sur les climats, les anciens écrivains avaient pu, comme nous, transmettre à leurs successeurs des observations météorologiques quelque peu précises, nous posséderions aujourd'hui, sur la physique du globe, une foule de notions intéressantes dont la connaissance échappera sans doute longtemps encore aux habitants de la terre. Nous saurions probablement, par exemple, avec une certaine exactitude quelle est l'influence de la culture du sol sur les climats ; jusqu'à quel point le déboisement des forêts peut modifier l'état hygrométrique de l'atmosphère, la température de l'air et celle du sol dans les divers mois de l'année ou dans l'année entière, la direction et la force des vents, les quantités de pluie qui tombent, la fréquence des orages, des grêles, des brouillards, des gelées, des beaux jours, etc., etc. ; tandis que nous sommes obligés au contraire de nous contenter, à cet égard, de quelques aperçus plus ou moins probables, plus ou moins ingénieux, mais dont la réalité ne saurait en définitive être admise avec certitude. Malgré les imperfections que présentent encore la plupart de nos instruments météorologiques,

nous pouvons du moins espérer que les matériaux préparés par nous, seront, sous ces divers rapports, plus utilement employés que ceux dont il nous a été possible, à nous-mêmes, de disposer.

Ce n'est pas, du reste, la physique du globe qui aura seule à profiter plus tard des séries météorologiques dont on s'occupe maintenant dans tous les grands observatoires; l'astronomie elle-même en tirera sans doute un jour parti. Ne serait-il pas intéressant, par exemple, de pouvoir déterminer, à l'aide des anomalies observées sur les températures terrestres, et à défaut des observations astronomiques qu'il n'y aura peut-être pas moyen de faire directement, si les nœuds des étoiles filantes se déplacent le long de l'écliptique, si les excentricités de leurs orbites varient de manière à amener tantôt la plupart de ces petits corps au delà de la terre, et tantôt au contraire de manière à les laisser entre la terre et le soleil; de savoir s'il existe de nouvelles zones d'astéroïdes jusqu'à présent inaperçues et quelle peut être l'importance relative de ces diverses zones, etc., etc. Ce serait certes un résultat véritablement curieux que celui qui permettrait non-seulement de démontrer le mouvement de translation de la terre à l'aide du thermomètre, mais même de constater par les indications ou plutôt par les anomalies de cet instrument, l'existence, dans le ciel, de corps dont la présence aurait été toujours cachée à nos yeux.

Les résumés généraux que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à l'Académie ne contiennent pas, je dois le dire, tous les éléments nécessaires pour éclairer jusque dans leurs derniers détails les questions que je viens de rappeler à peu près au hasard parmi plusieurs autres. Un pareil résultat ne pourrait être atteint que par des documents circonstanciés, comme ceux qui furent adressés, il y a trois ans environ, sur sa demande, à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, documents dont la publication dans nos mémoires occuperait une place qui sera, je n'en doute pas, plus utilement remplie. Néanmoins, les tableaux que je présente me paraissent renfermer déjà plusieurs solutions assez importantes, et la com-

binaison de ces tableaux avec les détails plus circonstanciés des observations qui se trouvent imprimées dans le Journal d'Agriculture, permettra aux personnes que la météorologie intéresse, d'obtenir encore de nouveaux éclaircissements. Quant aux résultats qui se déduiraient d'une discussion plus complète, ils se trouveront consignés avec soin dans les registres météorologiques de l'Observatoire, où l'on pourra toujours les retrouver avec facilité. Il sera même possible sans doute de compléter avant peu ces résultats par des expériences sur l'électricité atmosphérique, sur l'intensité des vents, sur l'évaporation, etc. L'inépuisable sympathie du Conseil municipal ne tardera pas, j'espère, à fournir l'Observatoire des instruments, très-peu coûteux d'ailleurs, qui lui manquent encore sous ces divers rapports. Seulement il est à désirer que l'importance donnée à cet établissement par la munificence de la ville (1), par celle du Bureau des longitudes, par la sollicitude de M. le Ministre actuel de l'ins-

(1) Indépendamment du témoignage flatteur de sympathie toute personnelle qu'il m'avait donné récemment, et dont je saisis avec empressement l'occasion de lui exprimer ici publiquement ma reconnaissance, malgré les sommes considérables qu'il avait d'ailleurs précédemment consacrées à la fondation de l'Observatoire, le Conseil municipal, dans sa séance du 22 janvier, vient encore d'allouer à cet établissement un nouveau crédit extraordinaire de 5890 fr. Les membres de l'Académie des Sciences de Toulouse, ceux en particulier qui, comme moi, appartiennent plus spécialement au pays dont Toulouse est la métropole, doivent constater avec bonheur et publier avec reconnaissance ce dévouement aux intérêts scientifiques, dévouement dont la fondation de notre Observatoire avait d'ailleurs si souvent occasionné déjà la manifestation. On peut, je crois, avancer avec certitude que la ville de Toulouse est de toutes les villes de France, peut-être même de toutes les villes de l'Europe, celle qui, toute proportion gardée, seconde avec le plus de zèle et d'empressement les travaux de l'intelligence. Ce langage, avant l'époque des sacrifices, aurait pu ne paraître qu'une flatterie, et même une flatterie maladroite; mais lorsque le temps des sacrifices est passé, on peut, sans avoir à craindre les fausses interprétations, parler de reconnaissance. S'il est permis de penser que le but, quelque désintéressé qu'il pût être d'ailleurs, n'aurait pas été, dans le premier cas, une justification suffisante; il est vrai de dire aussi que, dans le second cas et en présence d'une occasion si naturelle pour le rompre, le silence serait de l'ingratitude. Cette légère explication suffira, je pense, pour donner leur véritable sens aux quelques lignes qui la précèdent.

truction publique (M. de Salvandy), et par la bienveillance de l'Académie, permette enfin d'établir dans les observations cet esprit de suite qui seul peut leur donner beaucoup de prix ; et que les séries météorologiques entre autres, commencées en 1839, n'aient plus à éprouver désormais ces interruptions fâcheuses que la mort ou d'autres circonstances sont venues trop souvent occasionner dans les excellentes séries commencées en d'autres temps.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR LA DÉRIVATION DES EAUX DE LA DURANCE, AMENÉES A MARSEILLE;

Par M. le Colonel GLEIZES.

Les grandes entreprises de travaux publics, que l'on voit de nos jours se multiplier, en mettant en action la puissance des capitaux combinée avec celle du travail, dirigent vers un but utile les forces matérielles de la société, et l'ardeur industrielle qui semble caractériser notre époque. Leur exécution, en ouvrant des sources fécondes de prospérité pour l'avenir, assure à la fois le bien-être et la sécurité du présent.

Au moment où se fait sentir autour de nous cette salutaire impulsion, à laquelle l'Académie n'est pas restée étrangère, qu'il me soit permis d'appeler son attention sur une de ces œuvres contemporaines qui me semble destinée, plus que toute autre peut-être, à marquer la place que le siècle doit occuper au point de vue de la science appliquée à l'art des constructions. Je veux parler du canal qui va bientôt porter à Marseille les eaux de la Durance, à travers un pays coupé de chaînes de montagnes, et hérissé de difficultés, dont le talent précoce d'un ingénieur et les sacrifices d'une ville opulente ont heureusement triomphé. Témoin, dans un voyage assez récent, de cette lutte qui met aux prises l'intelligence humaine, tantôt avec les forces vives, tantôt avec l'inertie des obstacles naturels, j'essayerai de donner brièvement une idée de ces travaux, après en avoir retracé l'historique en très-peu de mots.

Marseille, la ville des Phocéens, la Rome des Gaules, moins

bien partagée que son illustre rivale, a été privée de conduites d'eau jusqu'au 10.e siècle. A cette époque, et par les soins des comtes de Provence, on amena dans ses murs, d'une distance de 8,000 mètres, une dérivation de 108 litres par seconde, qui se réduit de moitié pendant 5 à 6 mois de l'année. Telle fut l'origine de ces magnifiques fontaines, qui décorent, presque sans utilité, ses places publiques. Ainsi, tandis que l'aqueduc du Gard portait à la colonie de Nîmes, déjà riche de sa belle source, un volume d'eau considérable, amené par un canal de 10 lieues de développement, Marseille, qui sut garder toujours son indépendance, n'eut aucune part aux faveurs du peuple-roi.

La pensée d'une dérivation de la Durance est fort ancienne; elle fut réalisée, en 1558, pour une partie de la Provence, par le génie persévérant de l'illustre et malheureux Adam de Craponne; mais dès l'année 1507, avant qu'il y eût des canaux en France, la maison d'Oppède obtenait de Louis XII, en faveur du territoire de Marseille, des lettres patentes pour cet objet. Cette idée fut reproduite sous la forme d'un projet, en 1660 et en 1747. Toutefois les études sérieuses ne datent que de 1818. Elles aboutirent, en 1827, à la proposition d'un canal départemental de 50 lieues de longueur, et à une dépense présumée de 18 millions, à laquelle le Conseil général refusa de s'associer. Plus tard, les ressources de la ville ayant été jugées suffisantes pour l'exécution d'une entreprise moins vaste, elle confia à un jeune et habile ingénieur, M. de Montricher, l'étude d'un nouveau projet, qui fut adopté en 1836, et sanctionné par une loi du 4 juillet 1838, laquelle autorise à prendre dans la Durance une dérivation de $5^{m}75$ par seconde, au plus bas étiage, et de 9 mètres cubes par seconde en temps ordinaire. La dépense, qu'une première évaluation portait à 14,500,000^{f}, s'élèvera, par suite d'augmentations volontaires, ou de difficultés locales tout-à-fait imprévues, à plus de 22 millions. La ville y pourvoit par la voie des emprunts, et au moyen d'une surtaxe établie sur les farines.

Le territoire de Marseille, frappé presque partout d'une aridité

désolante, est séparé de la Durance par trois chaînes de montagnes, peu élevées, mais dont les ramifications couvrent tout le sol, en sorte que l'établissement d'un canal à pente réglée devait rencontrer ici tous les obstacles que l'on évite ordinairement en suivant le cours des vallées; son tracé en lignes brisées, coupant des voies de communication, des cours d'eau, franchissant des ravins, des vallées, entrant souvent en souterrain, et astreint à suivre, non pas la ligne la plus courte ou la plus facile, mais celle qui répond à la moindre dépense; ce tracé a présenté en effet la réunion des circonstances les plus propres à exercer le talent d'un ingénieur. Dans la 1.re partie, depuis la prise d'eau dans la Durance, en amont de l'origine du canal de Craponne, jusques à l'entrée du bassin de Marseille, sur un développement de 21 lieues, on compte 46 souterrains, dont la longueur totale est de 16,880 mètres (plus de 4 lieues) et 240 ouvrages d'art, dont quelques-uns offrent un aspect monumental. Sur le territoire de Marseille, le canal, avec ses dérivations, embrasse un parcours de 75,000 mètres (environ 19 lieues) avec 32 souterrains, formant 4,075 mètres de galerie, et plus de 260 ouvrages d'art, levées, tranchées, ponts aqueducs, ou syphons. Les obstacles rencontrés, tels que les ravins, les routes, les cours d'eau, ont donc exigé la construction d'environ 500 ouvrages en maçonnerie, sur un développement total de 40 lieues.

Le canal, après avoir traversé 14 communes, débouche dans le vaste bassin de Marseille à une hauteur de 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il peut arroser une superficie de 9,000 hectares environ, limitée d'un côté par la mer, de l'autre par la crête de l'amphithéâtre dont cette ville est le centre. Pour desservir toutes les parties de ce territoire, on ouvre une branche mère, se développant sur le flanc des montagnes et puis sur chacun des faîtes inférieurs, une dérivation suivant la pente naturelle du sol et venant converger vers la ville. Au moyen des rigoles exécutées aux frais des propriétaires, les eaux pourront parvenir à tous les points du territoire, soit pour l'arrosage, soit pour le service des usines, ou pour celui des

maisons au nombre de 15,000. La ville recevra, par un de ces faites les plus rapprochés, les eaux destinées à ses fontaines et à ses usines, à 72 mètres au-dessus du niveau de la mer. Là sera le grand magasin de distribution des belles eaux de la Durance, que depuis des siècles les Marseillais appelaient de tous leurs vœux, et dont le rêve va devenir une réalité dès l'année prochaine.

C'est dans la première partie du canal, depuis la prise d'eau jusqu'à l'entrée du bassin arrosable, que se trouvent les ouvrages les plus remarquables. Nous avons dit que le tracé rencontrait successivement trois chaînes de montagnes; elles sont traversées par des souterrains de 3,700 à 3,500 mètres (près d'une lieue). Le premier, celui des Taillades, est ouvert dans une masse de calcaire compacte, qu'on a d'abord percée verticalement de 15 puits pour descendre jusqu'au niveau du sol de la galerie, afin de l'attaquer sur plusieurs points à la fois. Les puits ont jusqu'à 100 mètres de profondeur. La difficulté des travaux dans une roche très-dure, s'est accrue d'une manière bien inattendue par une abondance extraordinaire d'eau, qui jaillissait en nappes de toutes les fissures du calcaire. On n'a pu parvenir à s'en rendre maître que par l'emploi simultané de cinq machines à vapeur, de la force de 50 à 100 chevaux, avec des pompes capables d'épuiser vingt mille litres par heure, et de les élever à 45 mètres de hauteur. Le déblai de roc dur, qui coûte communément de 12 à 15 francs le mètre cube, s'est élevé à 30 et 40 francs, et le percement de la galerie à 800 fr. le mètre courant; l'augmentation due à cette cause a été de deux millions sur l'évaluation du projet.

Les deux autres grands souterrains, de 3,500 mètres, traversant les montagnes désignées sous les noms de l'*Assassin* et de *Notre-Dame*, n'ont présenté que des difficultés ordinaires dans ces sortes de travaux, et des épuisements coûteux. Ils ont été percés, tantôt dans des masses de poudingue, tantôt dans un calcaire argileux peu consistant, ce qui a nécessité des revêtements en maçonnerie, non-seulement pour les galeries, mais aussi pour les puits que l'on a ouverts, afin

d'accélérer la marche des travaux, à des distances assez rapprochées.

Depuis quelques années les chemins de fer ont en quelque sorte popularisé ces percements de montagnes, qui étaient à peu près inconnus dans l'antiquité, et qui furent comptés, il y a moins de 50 ans, au nombre des merveilles qu'on admirait dans les routes du Mont-Cenis et du Simplon. Aujourd'hui ces entreprises, pour lesquelles il ne faut que du temps et de la persévérance, n'ont plus rien qui saisisse l'imagination, et personne ne s'est étonné de la proposition de percer, pour une route internationale, la masse entière du Marboré (dont le centre est probablement granitique) par un tunnel de 8,000 mètres. Toutefois il est juste de constater qu'avant l'ouverture du canal de Marseille il n'y avait pas eu encore des travaux de souterrains projetés et exécutés sur d'aussi vastes dimensions.

Les ponts aqueducs sont nombreux aussi sur cette conduite d'eau. Il faut citer en passant celui de Valmousse, sur la Touloubre, composé d'un seul rang d'arcades de 8 mètres d'ouverture et de 26 mètres de hauteur, sur une longueur totale de 170 mètres. La rapidité de la construction, due à des procédés ingénieux, mérite cependant d'être remarquée. L'emploi de matériaux d'un fort échantillon a été facilité par l'établissement d'une voie de fer continue sur toute la longueur du pont. Le chariot de transport poussé par des hommes, se dirige sur la pile qui attend la pierre suspendue, et s'y arrêtant, la dépose sur un lit de mortier préparé pour la recevoir. Le levage des échafauds se fait chaque fois que l'on a exhaussé les piles de $2^{m},40$. Cette opération s'effectuait aisément au moyen de huit cries, placés sur deux piles voisines. Ce pont a été exécuté en moins de deux ans.

Le pont aqueduc de Roquefavour, destiné à conduire les eaux du canal de la rive droite à la rive gauche de la vallée de l'Arc, est un ouvrage d'art conçu avec une étonnante hardiesse, et dont l'exécution a été assurée par les plus habiles, les plus sages combinaisons.

Cette construction monumentale a 83 mètres de hauteur

moyenne, depuis l'étiage de la rivière jusqu'à la surface supérieure du parapet, et une longueur de 400 mètres entre les rochers qui lui servent de culées. Elle est composée de trois rangs d'arcades, ou trois ponts superposés. Le premier, de 34^{m},10 de hauteur, le deuxième, de 38 mètres, et le troisième, de 10^{m},90. Les piliers des deux premiers rangs sont entièrement construits en pierre de taille à parements piqués, avec bossages. Ils ont à leur base 14^{m},10 de longueur sur 6 mètres d'épaisseur. Les arceaux sont au nombre de 12 pour le premier rang, de 15 pour le second, et de 49 pour le troisième, lequel porte l'aqueduc. Les fondations du monument sont établies à 13 mètres en contre-bas de l'étiage. Le cube total des maçonneries est d'environ 6,000 mètres. La pression maximum sur la base est de 11 kilog. par centimètre carré de surface, ce qui doit rassurer sur le danger de l'écrasement, eu égard à la résistance éprouvée des matériaux.

Pour exécuter en peu d'années ce travail colossal, il fallait créer des moyens d'exécution analogues. On découvrit, à 6000 mètres de distance, des carrières de pierre de taille d'excellente qualité, d'une richesse inépuisable, et d'une exploitation assez facile. Elles ont fourni pour les assises du 1.^{er} rang d'arceaux, des blocs qui cubent jusqu'à 6 mètres et pesent 15,000 kilog. Les moyens habituels de transport étant insuffisants, on dut créer un chemin de fer qui reliât la carrière au pont aqueduc, et établir en même temps sur les piles de puissantes machines, pour soulever et poser les plus fortes pierres; 120 wagons étaient employés à ce transport. On a rendu la pose de ces blocs non-seulement possible, mais facile et sans danger, en plaçant sur chaque pile une grue mobile, capable de porter des poids de 18,000 kilog. Cette grue saisit la pierre à l'aide d'un crochet, l'élève à la hauteur voulue, et la conduit par un chemin de fer jusques au-dessus de la place où elle doit descendre. Cette manœuvre peut donner une idée suffisante de la force des échafaudages sans qu'il soit nécessaire de les décrire. Les corbeaux qui les supportent sont placés en dehors des piles, de 3 en 3 mètres de hauteur, et le levage

s'effectue en quatre heures, à l'aide de quatre cries qui ont des vis du poids de 2,000 kilog.

Pour opérer rapidement, et à peu de frais, le montage des matériaux, on a profité d'une chute d'eau sous laquelle est établie une roue hydraulique de la force de 20 à 30 chevaux ; une forte corde, passant dans la gorge d'une poulie en fonte placée au sommet d'un plan incliné, s'enroule sur un tambour mû par la roue, et fait monter les wagons chargés de pierres jusques au sommet de ce plan incliné, adossé à la montagne. Là un chariot surmonté d'un treuil, et mobile sur un chemin de fer disposé sur deux poutres, enlève la pierre du wagon, et la transporte dans l'alignement du pont de service, où elle est reçue sur un autre wagon, et envoyée sur la pile à laquelle elle appartient. On a pu de cette manière faire monter à un point quelconque du plan incliné invariable, jusqu'à 100 mètres cubes de matériaux par jour, et exécuter ainsi journellement, environ 80 mètres cubes de maçonnerie, en employant des blocs de 8 à 13,000 kilog. Les mêmes moyens ont été mis en usage pour la construction des voûtes, avec une rapidité telle qu'un atelier de poseurs, ainsi organisé, exécutait une voûte en cinq jours. Une communication pour les piétons a été établie, d'une extrémité à l'autre du pont, par un passage d'un mètre seulement de largeur, pratiqué dans les piles à la hauteur des voûtes du premier rang.

Cette construction, dont les temps modernes n'offrent point d'exemple, a été commencée en août 1839, avec un matériel évalué à 600,000 francs. Pendant sept ans, elle a occupé habituellement de 200 à 300 tailleurs de pierre, et un nombre double d'ouvriers ordinaires. Elle est aujourd'hui terminée.

Le dessin que l'Académie a sous les yeux reproduit, avec une exactitude presque géométrique, les formes et les dimensions du pont aqueduc de Roquefavour ; mais il ne peut rendre que très-imparfaitement l'aspect imposant de cette œuvre de l'art, d'une élégante architecture, et rivalisant pour la grandeur avec les montagnes sur lesquelles il s'appuie. Tous les jours, en quittant Marseille, de nombreux voyageurs se diri-

gent vers ce lieu, naguère sauvage, et qui s'est animé de toute l'activité de l'industrie humaine, par la volonté d'une grande ville, qui s'honore en laissant à la postérité un monument digne de sa noble origine. C'est ainsi que le pont du Gard fut jeté par les maîtres du monde au milieu d'un désert. Après deux mille ans d'existence, il est cité encore aujourd'hui comme l'un des chefs-d'œuvre les plus hardis que nous ait légués l'antiquité. Ses dimensions, toutefois, en écartant le prestige qui s'attache au nom des Romains, ne lui laissent d'autre avantage que celui d'avoir offert un modèle aujourd'hui surpassé. Il se compose de trois rangs d'arcades à plein cintre, dont la hauteur totale est de 47^{m},50, et la longueur, prise sur la corniche, de 266 mètres. Ce n'est guère plus de la moitié de l'aqueduc moderne. On compte au premier rang 6 arceaux, 11 au second et 35 au troisième. Les piles ont à leur base 5^{m},85 sur 4^{m},40. Les plus fortes pierres n'atteignent pas 2 mètres cubes, ou 5,000 kil. en poids. Ainsi les rapports, qui constituent dans les ouvrages de ce genre la difficulté principale, assignent au monument moderne une incontestable supériorité. Quant aux procédés de construction, il paraît certain que les anciens ne possédaient pas ces machines puissantes au moyen desquelles on élève verticalement les fardeaux; mais ils avaient à leur disposition, pour les grands travaux, l'armée et les populations soumises. On peut s'expliquer ainsi comment, à l'aide du temps, et de la plus simple des machines, le plan incliné, ils ont pu élever à de grandes hauteurs les énormes blocs que l'on voit aux arènes de Nîmes et au théâtre d'Orange (1).

Si les Romains nous ont laissé un si grand nombre de monuments impérissables, en disposant des trésors des nations et de leurs bras, c'est qu'ils avaient moins à se préoccuper de la dépense des constructions que d'imprimer à leurs œuvres le cachet de la grandeur et de la perpétuité. Il en est tout autrement depuis qu'une organisation sociale bien réglée, fixant la

(1) Ils se servaient aussi, pour élever des fardeaux, d'une roue dans laquelle couraient quelques hommes, comme on peut le voir par un bas-relief qui est encastré dans un mur sur le marché de Padoue. (Winkelman, t. II, p. 566.)

valeur relative de toutes choses, a fait une loi aux états, ainsi qu'aux individus, d'éviter autant que possible, dans ce qui n'est pas du domaine des beaux-arts, les dépenses improductives. Envisagée sous ce point de vue, la construction du pont de Roquefavour serait une faute, car le même résultat aurait pu être obtenu beaucoup plus économiquement par l'emploi des syphons. Cet appareil hydraulique n'est guère usité en France que pour se débarrasser d'un cours d'eau, que l'on fait passer ainsi sous un canal, ou sous une chaussée; mais dans un pays où nous n'allons guère chercher des leçons, en Turquie, il est appliqué en grand à la conduite des eaux. La propriété qu'ont les liquides de s'élever à la même hauteur dans des tuyaux qui communiquent entre eux, a été quelquefois appliquée chez les anciens (1). Mais on ne trouve que dans l'empire Ottoman l'exemple de ces longues conduites franchissant des vallées profondes au moyen d'appareils appelés *soutèrazi*, espèce de pyramide hydraulique, ou d'obélisque, dans laquelle l'eau, amenée par un tuyau, s'élève, en vertu de la force acquise, jusques au sommet de la colonne pour descendre de nouveau, et continuer ainsi son mouvement jusques au point où se trouve le bassin de distribution. C'est une suite de syphons, ouverts à leur partie supérieure, et qui communiquent entre eux. La distance qui les sépare est ordinairement de 180 mètres. Constantinople, l'une des villes du monde les plus riches en établissements hydrauliques, présente à la fois, dans ses environs, des aqueducs à arcades, qui datent du temps de Constantin, et un grand nombre de conduites à soutèrazi, dont l'origine, peu connue, semble remonter au bas empire. Les Turcs ont conservé la tradition de ces ouvrages, qui sont confiés, pour la construction et l'entretien, à un corps de fontainiers grecs dans lequel cette pratique, qui annonce des connaissances très-avancées en hydraulique, se transmet de père en fils. Ces con-

(1) Dans l'aqueduc qui portait à Lyon les eaux du mont Pila, le vallon qui précède Fourvières était franchi par un système de syphons composé de 9 tuyaux accolés, ayant chacun 8 pouces de diamètre. On évitait ainsi la construction d'un aqueduc à arcades qui aurait eu plus de 100^{m} de hauteur.

duites ne coûtent que le cinquième d'un aqueduc à arcades.

Un système de syphons pouvait donc être substitué, pour traverser la vallée de l'Arc, à un édifice somptueux. Ce problème aujourd'hui purement spéculatif a été étudié, à ma sollicitation, par un de nos confrères, dont je rappelle ici le souvenir avec un profond regret de sa perte, M. Abadie, cet homme éminemment utile, qui du rang de simple ouvrier s'éleva si haut par son génie, qui sut deviner la science, acquérir la renommée, malgré sa modestie, et faire honorer par un désintéressement parfait un caractère noble et simple. La solution pratique des questions hydrauliques lui était si familière que dès le lendemain il me communiqua un projet dans lequel les détails même de l'exécution étaient traités. La dépense de cette grande conduite, composée de cinq tuyaux de fonte accolés, n'eût été que d'un million, tandis que celle du pont monumental s'élèvera peut-être à la somme énorme de six millions. Cependant, si l'on considère les avantages permanents d'un aqueduc, dont la durée est indéfinie, et qui n'est soumis à aucune chance d'interruption dans le service, au lieu que par la création d'une force équivalant à 9 mètres cubes d'eau tombant de 82 mètres de hauteur, les syphons seraient sans cesse exposés à des causes de dérangement, on est amené à penser que ce n'est pas sans de graves motifs que l'habile ingénieur, à qui l'idée de cette combinaison n'a pu échapper, a donné la préférence au projet exécuté. La ville de Marseille, en l'adoptant, s'est moins laissée guider par des vues d'économie que par l'intention d'attacher un long souvenir à l'éclat de sa prospérité présente.

L'esquisse qui vient d'être tracée ne serait pas complète si, après avoir comparé le pont du Gard avec la construction de Roquefavour, nous omettions de poursuivre le parallèle entre le nouveau canal et la conduite d'eau des Romains, qui amenait à Nimes le produit de deux sources d'eau très-abondantes, situées près d'Uzès. La partie de cette conduite comprise entre Nimes et le pont du Gard a été récemment explorée par un ingénieur chargé d'étudier le projet d'une dérivation du Gardon, dont on voudrait élever les eaux avec des machines à vapeur pour les jeter dans l'ancien canal restauré. Le mémoire

publié renferme une description détaillée de l'ouvrage des Romains, dont l'existence n'était indiquée, au dehors, que par les ruines de quelques puits, ou regards, placés de distance en distance. Voici le résumé très-succinct de cette reconnaissance. L'aqueduc, après avoir franchi en souterrain une colline, près de Nîmes, est tracé sur le flanc des coteaux, qu'il contourne, en suivant la vallée dans laquelle se trouve la route d'Avignon. Il passe au-dessous de tous les chemins, de tous les ruisseaux, et parcourt jusques au pont du Gard d'innombrables sinuosités. La pente sur cette longueur de 33,500 mètres est de $5^m,97$, ce qui ne revient pas à un cinquième de millimètre par mètre. Elle est très-inégalement répartie, et l'on remarque que les variations auraient dû être quelquefois en sens inverse, comme, par exemple, dans les sinuosités brusques, où il eût été rationnel d'augmenter la pente. Le tracé, qui n'abandonne presque jamais le flanc des coteaux, se compose d'une série d'alignements très-imparfaitement raccordés entre eux, et se coupant sous des angles fort aigus. Il contourne ainsi les vallées jusqu'à leur extrémité supérieure, et traverse souterrainement leur thalweg. Cette partie du trajet, de Nîmes au pont du Gard, ne présente aucun ouvrage extérieur, tandis qu'au contraire, entre le pont du Gard et Uzès, les constructeurs en ont été prodigues. On compte sur ce développement, d'environ 800 mètres, six ponts ou viaducs, dont cinq sont encore en assez bon état. En allongeant ainsi le parcours de la conduite pour l'établir souterrainement au delà du pont du Gard, on diminuait la pente, déjà très-faible; mais cet inconvénient était compensé par l'avantage de donner de la fraîcheur à l'eau à son arrivée à Nîmes, après un trajet de plusieurs lieues sous terre. Elle était d'ailleurs aérée par des regards en très-grand nombre placés à des distances fort irrégulières. Leurs dimensions sont aussi très-variables. Quant aux galeries, au nombre de quatre, qu'il a fallu percer dans le roc, il n'y a de remarquable que celle de la Crucimèle, près de Nîmes, exécutée sur une longueur de 400 mètres, pour éviter de contourner la colline. Elle est revêtue en maçonnerie, et aérée par des puits verticaux de 10 à 12 mètres de hauteur, revêtus en moilons piqués.

Son état de conservation est parfait. Mais là, comme dans le reste de la conduite, on remarque un tracé très-irrégulier, présentant dix à douze alignements, qui sont mal raccordés. Ces négligences, apportées dans les détails d'exécution d'un travail d'ailleurs admirable dans son ensemble, ne seraient pas tolérées de nos jours. Elles doivent être attribuées à l'imperfection des instruments. On n'en saurait douter d'après un passage de Vitruve (le célèbre architecte d'Auguste), qui trouve très-insuffisantes les méthodes de nivellement, telles qu'elles étaient pratiquées de son temps. En France même, le perfectionnement du niveau ne date que de l'époque où l'on a entrepris de grandes constructions hydrauliques, telles que le canal de Languedoc et la conduite des eaux de Versailles. De grands géomètres, Huygens, de la Hire, Picard, ont attaché leur nom à ces progrès. Enfin ne pourrait-on pas admettre que les architectes de Rome n'envoyaient dans les provinces que des esquisses de projets, laissant à de moins habiles qu'eux la direction et la surveillance des travaux. Les défauts qu'on remarque dans la plupart des monuments élevés dans les Gaules semblent confirmer cette conjecture.

L'aqueduc du Gard, dans son trajet souterrain, est partout maçonné et voûté, même alors qu'il est taillé dans la roche dure. Ses dimensions intérieures sont de $1^{m},30$ de largeur sur $1^{m},80$ de hauteur sous clef. L'eau y coulait sur un radier en béton de $0^{m},40$ d'épaisseur. Les murs de parement, qui ont la même épaisseur, sont construits en beaux moilons piqués. Ils sont revêtus, jusques à $1^{m},15$ de hauteur, d'un enduit de $0^{m},05$ en mortier et fragments de tuiles concassées, ce qui réduisait la veine d'écoulement à $1^{m},20$ de largeur. Le débit probable, dans son maximum, devait être d'environ 2,400 pouces ou de 48,000 mètres cubes en vingt-quatre heures. C'est un peu plus d'un demi-mètre cube par seconde.

Les travaux du canal de Marseille ont été exécutés avec la précision mathématique que l'on devait attendre de l'état actuel de la science, et du soin qui a été apporté dans les études préliminaires. Pour décrire par des courbes horizontales le terrain accidenté compris entre Marseille et la Durance, on a

exécuté 500,000 mètres de nivellement et 23,300 profils horizontaux, ce qui répond à un développement de 850 lieues de longueur. Le plan topographique nivelé se compose de 417 feuilles. Les travaux préparatoires ont donné lieu à des dépenses considérables, dont voici les principales : 1.° La création d'un système complet de chemins de service pour assurer les communications et le transport des matériaux. Leur longueur totale est de 60,000 mètres ou 15 lieues. 2.° Des recherches de carrières pour lesquelles on a dépensé une somme de 135,000 fr. réduite à 26,000 par l'emploi des produits. 3.° Des essais et expériences pour constater la résistance des matériaux, et pour obtenir de bonnes chaux hydrauliques, naturelles ou artificielles. 4.° L'organisation d'un matériel en rapport avec l'importance des travaux, dans lequel figurent sept machines à vapeur, et un approvisionnement de rails pour 15,400 mètres de chemins de fer.

Les déblais de terre et de roc se sont élevés à 3,500,000 mètres cubes ; les maçonneries à 210,000 ; la superficie des perrés à 45,000 mètres carrés. Les travaux commencés en octobre 1838 par le creusement des puits, auront exigé 8 à 9 ans avec une dépense de 2 à 3 millions par an.

L'une des plus grandes entreprises des temps modernes, parmi celles qui ont eu pour but d'approvisionner d'eau une grande ville, a été l'exécution, commencée sous l'Empire, du canal de l'Ourcq qui amène à Paris, d'une distance de vingt lieues, le produit réuni de plusieurs petites rivières. On sait que ces travaux, qui ont illustré le nom de l'ingénieur Girard, ont coûté environ 25 millions, et que leur durée a embrassé une période de 25 ans, après un demi-siècle de tâtonnements et d'études de projets. Le développement de ce canal est de 96,000 mètres ou de 24 lieues. Sa section est un trapèze, ayant 8 mètres de largeur à la surface de l'eau, $3^{m},50$ au plat fond et $1^{m},50$ de profondeur. La vitesse qui est déterminée par la pente, a été fixée au minimum de $0^{m},35$ par seconde afin que l'eau ne s'altère pas au point de devenir impropre au service des fontaines de Paris. Le débit qui résulte de ces conditions est de 3 mètres cubes par seconde. C'est un écoulement d'envi-

ron 260,000 mètres cubes en 24 heures, ou de 13,000 pouces. La pente absolue, ou différence de niveau entre les deux points extrêmes est de $10^m,14$ (1).

Le canal de Marseille, en y comprenant les dérivations dans le bassin, aura 40 lieues de développement, dont la plus grande partie est la première, depuis la prise jusques à l'entrée du territoire. Entre ces deux points la pente totale est de $37^m,66$. La section du canal, pour le cas des plus hautes eaux, est un trapèze ayant $9^m,13$ dans le haut, $3^m,00$ dans le bas, et $2^m,30$ de profondeur d'eau. Le profil général en pleine terre, qui donne $13^m,95$ de section, se modifie lorsqu'il passe dans le roc, ou dans un souterrain, jusqu'à se réduire quelquefois à une section de $7^m,42$ carrés. La pente moyenne est de $0^m,000456$ par mètre. En calculant le débit d'après ces données, on trouve que le canal peut conduire 16 mètres cubes par seconde, avec une vitesse de $1^m,14$ résultant de la pente. Le volume d'eau accordé en temps ordinaire est de 9 mètres cubes. Enfin, lorsque la Durance sera à son plus bas étiage, la dérivation fournira $5^m,75$ cubes par seconde, ce qui représente un produit de près de 500,000 mètres cubes en 24 heures ou de 25,000 pouces.

Il y a peu de territoires, peu de villes aussi bien pourvus, et jamais, peut-être, l'art n'avait eu à surmonter d'aussi graves difficultés. Si dans cette courte analyse j'ai été amené à constater la supériorité que les travaux modernes ont, à quelques égards, sur ceux des Romains, ce n'est pas, à Dieu ne plaise, sans reconnaître que ces dominateurs du monde ont atteint, en toutes choses, les éternelles limites de la gloire et de la renommée. Des monuments, dont les restes mutilés portent encore l'empreinte d'une grandeur qui étonne, attestent, par leurs débris, que le sol du Midi de la France eut la plus large part à cette munificence. Ce ne sont pas seulement des cirques, des théâtres, des arcs de triomphe, témoignages fastueux, qui n'auraient peut-être pas fait pardonner la servitude; mais des

(1) Suivant l'évaluation donnée par M. Girard, le canal de l'Ourcq n'amène que 7,000 pouces pendant l'étiage et 9,000 pouces pendant le reste de l'année. C'est un débit effectif de $2^m,08$ par seconde, la vitesse étant de $0^m,35$ et la pente moyenne de $0^m,0001$ par mètre.

temples ouverts à la piété, des routes qui civilisaient les nations, de vastes établissements thermaux, des aqueducs, tels que ceux de Lyon et de Nîmes, qui amenaient de loin et en abondance des eaux fraîches et limpides, ouvrages si bien conservés que l'on agite aujourd'hui la question de les rendre à leur ancienne destination. Les Romains avaient compris que les travaux d'utilité publique, bien mieux encore que l'éclat dû à la culture des beaux-arts, contribuent à perpétuer la mémoire des nations. Félicitons-nous de voir le siècle présent entrer dans cette voie qui promet à nos contrées, déjà si bien partagées par la création du canal de Languedoc, l'accomplissement prochain et simultané de quelques grands ouvrages, dignes d'obtenir aussi, par leurs résultats utiles, les hommages de la postérité.

APPENDICE.

Tableau comparatif de quelques aqueducs anciens et modernes.

DÉSIGNATION DES LIEUX.	Date de la construction.	Longueur développée des conduites.	Longueur des aqueducs à arcades.	Nombre d'étages.		Hauteur de l'édifice.	Produit en pouces d'eau (1).
	Avant J. C.	mèt.	mèt.				
Rome. Aqueduc de l'eau Appia.	312	16,617	89	»		»	5,475
de l'Anio vieux	273	64,855	327	2		»	13,194
de la Marcia..	146	91,639	689	Trois canaux superposés.		»	14,070
de la Tepula..	127	2,970	»			»	1,335
de la Julia....	35	22,908	9,611			»	3,618
de l'eau vierge.	31	20,945	1,040	1		»	7,52
de l'Alsietina..	11	32,945	532	1		»	1,176
	Ère chrét.						
de la Claudia..	49	68,913	4,568	2		19	13,821
de l'Anio neuf.	»	87,169	9,679	»		36	14,214
Les 9 aqueducs de Rome, ensemble.....	»	408,961	26,495	»		»	74,415(2)

(1) Le pouce d'eau ancien représente une veine fluide qui donne, en 24 heures, 19^{m},74 cubes d'eau. Le pouce métrique, ou double module, est de 20 mèt. cubes, ou 200 hectolitres fournis en 24 heures.

(2) Trois de ces aqueducs ont été restaurés par les papes : l'Aqua Vergine, en 1568, donnant 3289 pouces; — l'Aqua Felice, en 1585, 1027 pouces; — et l'Aqua Paola, en 1612, 4709 pouces. Le produit total de ces trois conduites est de 9025 pouces, ou de 180,500 mètres cubes débités en 24 heures.

Rome compte aujourd'hui 150 mille habitants. Sa population a été d'environ 800 mille sous les Empereurs. La consommation d'eau étant évaluée à un pouce pour mille habitants, on trouve que pour ce même nombre, la quantité d'eau fournie par les aqueducs est de 60 pouces pour Rome moderne, et de 93 pouces pour Rome ancienne, qui recevait par ses neuf conduites près de 75,000 pouces distribués par 247 châteaux-d'eau.

DÉSIGNATION DES LIEUX.	Date de la construction	Longueur développée des conduites.	Longueur des aqueducs à arcades.	Nombre d'étages.	Hauteur de l'édifice.	Produit en pouces d'eau.
	Exercice.	mèt.	mèt.			
Constantinople. Aq. de Valens.	368	(1)	1,200	2	24	(2)
de Pyrgos (Bourgas).	11e siècle	»	3 1/2	3	35	»
Long aqueduc	»	»	2 6	2	26	»
Aq. de Justinien (3).	12e siècle	»	3 1/2	2	36	»
de Péra.	»	»	4 1/2	1	29	»
Nîmes. Aqueduc du Gard.	An 18.	40,000	266	3	48	2,400
Lyon. du mont Pila.	50	45,800	»	»	»	300
Metz. de Jouy	»	22,716	1,120	»	30	2,160
Ségovie (Espagne)	109	»	860	2	30	»
Coutances (4)	3e siècle.	631	170	»	15	»
Spolette (Italie)	7 1/2	»	300	2	135	»
Elvas (Portugal)	Mauresque	30,000	»	4	83	»
Paris. Nouvel Aq. d'Arcueil	1613	13,155	190	1	24	25
Versailles (5). Aq. de Maintenon.	1684	111,750	5,240	1,2 et 3	73	»
Lisbonne	1743	18,314	933	»	86	»
Caserte (Italie)	1753	49,966	5 1/2	3	60	»
Montpellier	1786	»	1,000	2	20	80
Marseille. Dérivation de la Durance.	1847	160,000	100	3	83	15,000

(1) Les sources du mont Hæmus, qui alimentent Constantinople et ses faubourgs, sont à environ 24,000 mèt. de distance de la ville.

(2) La quantité totale d'eau que les aqueducs amènent à Constantinople est d'environ 600 pouces, ou 12,000 mèt. cubes en 24 heures.

(3) Cet aqueduc, qui porte le nom de Justinien, est attribué avec plus de raison à Andronic Comnène, qui fut élu Empereur en 1183, et ne régna pas tout-à-fait deux ans. On peut faire remonter jusques au règne de Constantin la construction première des principaux aqueducs.

(4) Il existe encore des restes d'aqueducs romains à Fréjus, à Orange, à Toulon, à Luynes en Touraine, dans les vallées de Saintes, et à Paris (vallée d'Arcueil).

(5) Les travaux de cet immense aqueduc ont été abandonnés en 1688, après l'exécution du premier rang d'arcades, et ils n'ont pas été repris.

Lejeune del.

un Cosaque

Dessin original du Génaral Baron Lejeune

Restauré par M^r N. Joly.

ÉLOGE HISTORIQUE

D'ALOYS SENEFELDER, INVENTEUR DE LA LITHOGRAPHIE (1);

Par M. N. JOLY.

(Lu dans la séance du 4 février 1847.)

« Les découvertes qui sont le fruit de l'application de l'esprit humain à un objet déterminé, et pour un but proposé d'avance..... ne sortent pas d'un seul jet de l'intelligence. Il faut les y manier et les y élaborer longtemps. On n'y arrive qu'à longs efforts, par une longue étude, par le perfectionnement des instruments et des machines, par les essais et les tâtonnements; et les plus beaux génies sont condamnés à apprendre le sens et la figure des lettres, à les assembler, à épeler les mots, pour lire enfin couramment dans le livre de la Nature, comme l'enfant dans son syllabaire. »

Discours prononcé par Mgr. Fayet, lors de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans.

MESSIEURS,

LORSQUE sous l'ogive élancée des cathédrales gothiques, nous entendons retentir cette grande voix de l'orgue qui semble résumer en elle tous les bruits de la Nature, cette voix tour à tour vague comme l'espérance, plaintive comme la douleur, terrible comme la tempête; notre âme livrée tout entière à l'émotion qui la pénètre, s'enivre des flots de la céleste har-

(1) En composant cette *Notice*, j'ai eu pour but non-seulement de faire connaître la vie et les travaux de Senefelder, mais encore d'exciter l'intérêt public en faveur des petits-enfants du célèbre inventeur de la Lithographie. J'ai vu avec bonheur tous ceux de mes honorables collègues qui étaient présents à la séance, répondre à l'appel que j'avais fait à leurs sympathies. Je sens le besoin de leur en témoigner publiquement toute ma reconnaissance.

N. J.

monie, et ne songe point à rechercher la cause de l'illusion qui la transporte dans un monde où elle se complaît comme dans sa seconde patrie. Mais quand les sons de l'orgue ont cessé de se faire entendre, si notre imagination veut remonter le cours des âges pour connaître l'inventeur de ce gigantesque instrument, elle éprouve le regret de ne point trouver son nom inscrit dans les fastes de l'Art. Qui sait pourtant si, en léguant à la postérité le chef-d'œuvre de son génie, cet homme extraordinaire, quel qu'il soit, n'avait pas compté sur la reconnaissance de ses frères, n'avait pas espéré d'arracher sa gloire à un injuste et douloureux oubli ?

Si du domaine des Beaux-Arts nous passons dans celui des Arts que l'on regarde comme plus immédiatement utiles à l'humanité, nous y voyons parfois régner la même incertitude, la même indifférence peut-être.

La boussole a complétement changé les relations sociales et politiques des peuples. L'histoire ne nous dit pas à qui nous devons cet instrument précieux qui guide le navigateur à travers les solitudes immenses de l'Océan. L'imprimerie a renouvelé la face du monde. Qui pourrait nous apprendre avec certitude quel en fut l'inventeur? La gravure a produit d'innombrables chefs-d'œuvre. Est-ce aux Allemands, est-ce aux Italiens qu'il faut attribuer l'honneur de cette grande découverte?

Plus heureuse que ses aînées, la Lithographie, cette sœur puînée de l'imprimerie, cette rivale de la gravure, qui chaque jour étale à nos yeux enchantés les merveilles qu'elle opère, la Lithographie peut nous montrer sans rougir ses titres de roture, et proclamer avec orgueil le nom de son modeste inventeur.

C'est la vie de cet homme si longtemps obscur, si longtemps en proie aux tourments de la misère, de cet homme qui n'a laissé à ses enfants que l'héritage de sa gloire, c'est la vie d'Aloys Senefelder que je vais essayer d'esquisser devant vous.

Nous recueillons aujourd'hui à pleines mains les bienfaits de son utile invention, et c'est à peine si nous jetons parfois vers lui un regard de bienveillance. C'est à peine si son nom s'échappe quelquefois de nos lèvres ingrates. Je crois donc acquitter

une dette de reconnaissance, en vous disant ce que fut ce génie si longtemps méconnu, en vous faisant connaître tout ce qu'il a souffert, en vous racontant tous les obstacles qu'il a eus à vaincre pour créer l'art nouveau que chacun de vous admire (1).

Heureux si cet hommage public, mais trop tardif peut-être, ne vous paraît pas indigne de celui à qui il est adressé; heureux surtout si je puis faire naître en vous les sentiments de compassion qui m'animent à l'aspect de la profonde misère où je vois plongés les petits-enfants du célèbre inventeur de la Lithographie.

SENEFELDER (ALOYS) naquit à Prague en 1771. Son père, acteur au théâtre de Munich, redoutant sans doute pour le jeune Aloys un avenir aussi précaire, une position aussi peu honorée que celle qu'il occupait lui-même, résolut de ne rien négliger pour son éducation; et comme si la nature ne se jouait pas le plus souvent de nos projets en apparence les plus sages et les mieux raisonnés, il destina son enfant au barreau. Élevé d'abord au collége de Munich, où il obtint des succès, Aloys fut plus tard envoyé à Ingolstadt, pour y étudier l'art oratoire, et la science difficile sur laquelle les Cujas, les Puffendorf et les Zachariæ ont répandu tant d'éclat.

Mais quelle est la science dont les abords ne sont pas hérissés d'épines? Celle du droit, moins que toute autre peut-être, fait exception sous ce rapport, malgré l'importance des questions qu'elle embrasse, malgré la gravité des intérêts auxquels elle se rattache. Aussi l'ardente imagination, l'âme passionnée du jeune Senefelder ne pouvaient-elles trouver dans la loi et ses arides commentaires, un aliment suffisant, ou du moins convenable à leur activité. Dominé par le souvenir des impressions

---

(1) Je me hâte de dire que, pour composer cet Éloge, j'ai fait de nombreux emprunts à la vie de Senefelder, écrite par lui-même, et à l'intéressante notice biographique publiée par M. Engelmann, de Mulhouse, en tête de son grand ouvrage sur la Lithographie; enfin, à l'excellent article publié dans le journal *le Lithographe* (1842), par M. Jules Desportes, professeur de Lithographie à l'école royale des Sourds-muets de Paris.

qu'il a éprouvées plus d'une fois au théâtre; séduit par l'éclat de la scène, et peut-être aussi par les charmes dangereux des actrices, il abandonne ses livres et leur grimoire indéchiffrable. Il ne peut devenir ni orateur, ni jurisconsulte : il se fera comédien ; puis il sera poète, auteur dramatique et enfin lithographe.

Le voilà donc lancé dans cette aventureuse carrière du théâtre, où le vrai talent lui-même est soumis à tant d'exigences, jouet de tant de tyrannies, victime de tant de préjugés.

Aloys espérait y moissonner des roses, il n'y cueillit que des épines. La première pièce qu'il composa, intitulée : *les Connaisseurs de Demoiselles* (Die Mædchenkenner), fut représentée à Munich, et y reçut bon accueil. Ce premier succès stimula sa verve de poète, et c'est sous l'inspiration de l'espérance qui lui faisait envisager un avenir plus doux encore, qu'il écrivit *Mathilde d'Altenstein*, *le Frère d'Amérique*, *les Goths en Orient*, pièces assez médiocres, s'il faut en croire les juges contemporains. D'ailleurs, en Bavière comme en France, on finit par se lasser de tout, même de l'approbation. Non-seulement le directeur du théâtre de Munich refusa aux pièces d'Aloys les honneurs de la représentation : les imprimeurs de cette ville, qui s'étaient d'abord montrés disposés à seconder ses projets d'avenir littéraire, ne voulurent plus désormais lui prêter leur concours. Pour comble de malheurs, Aloys perdit son père, et se vit, à vingt ans, le protecteur obligé, le seul soutien de sa mère et de neuf enfants, dont il était l'aîné.

Qu'on se figure les angoisses du poète, lorsque, pour procurer à sa nombreuse famille le pain de chaque jour, il lui fallait, les larmes dans le cœur, et le rire sur les lèvres, se condamner à remplir le rôle d'histrion, en compagnie d'une troupe de comédiens nomades, dont l'insouciante gaîté offrait avec sa tristesse un si frappant et si amer contraste.

Deux ans se passèrent dans cette vie de privations et de tourments de toute espèce. Mais si la misère, hideux fantôme, ou plutôt effrayante réalité, se dressait incessamment devant le pauvre Aloys, la poésie, ange consolateur, venait parfois

sécher ses larmes, et faire rentrer dans son âme abattue le courage et l'espoir. Aux yeux désenchantés de l'acteur, le théâtre, on le conçoit, avait perdu toutes ses illusions; mais les rêves de la gloire qui étaient venus les remplacer, berçaient le poète de leurs doux mensonges, et lui montraient peut-être la perspective d'un brillant avenir. Sa résolution est arrêtée. Il sait que celui qui souffre de corps ou d'âme n'est souvent, hélas! qu'*un paria qui doit rester dans son désert*. S'il l'ignorait, l'indifférence qu'il voit régner partout autour de lui, la froideur qui l'accueille, les dédains dont on l'accable, lui auraient bientôt appris qu'il ne doit *s'attendre qu'à lui seul*, lui auraient bientôt rappelé que les malheureux n'ont pas d'amis. Je me trompe; un peu plus tard Senefelder en eut un (M. Gleissner), dont le dévouement pourrait être, aujourd'hui surtout, proposé comme un exemple bien digne de trouver des imitateurs.

Loin de se laisser abattre par la misère, Aloys luttera contre elle; sa pauvreté servira d'aiguillon à son génie, et de piédestal à sa gloire.

Comme le pâtre Giotto, qui devint plus tard l'élève chéri, l'émule heureux de Cimabué, et qui eut l'honneur d'être chanté par Dante Alighieri; comme le Corrège, dont les chefs-d'œuvre furent d'abord achetés par des moines, moyennant un sac de blé ou une charge de bois; comme Bernard de Palissy l'inventeur des *rustiques figulines;* comme tous les grands artistes enfin, Senefelder va nous montrer une fois de plus ce que peut le génie dans l'obscurité, lorsqu'il est secondé par la patience ou stimulé par la misère; lorsqu'il aspire à la renommée, « *cette* » *bulle d'air*, que, pour me servir de l'énergique et originale » expression d'un grand poète (1), l'homme va chercher jus- » que dans la bouche d'un canon. »

Animé par le vif désir de ne pas laisser ses œuvres littéraires ensevelies dans une obscurité qui lui serre le cœur, il les

(1) Shakespeare.

livrera lui-même au grand jour, il les imprimera de sa main. Mais il n'a pas même à sa disposition le nombre de caractères suffisant pour former une page ; il est trop pauvre pour acheter une presse. Qu'importe ? il commencera par inventer, sans qu'il s'en doute, la *stéréotypie*. Son esprit observateur, et Nécessité, *mère d'industrie*, feront bientôt le reste.

Le premier procédé auquel Aloys a recours, consiste à verser de la cire à cacheter dans une pâte molle, portant l'empreinte des mots qu'il y a tracés à l'aide de caractères mobiles d'imprimerie. Mais, convaincu du peu de solidité des planches obtenues par ce procédé, et de l'impossibilité d'en tirer des épreuves au moyen de la pression la plus légère, il se décide à graver sur le cuivre ces vers chéris qu'il ne peut même imprimer sur la cire. Jamais il n'a manié le burin ; il ne sait pas écrire à rebours, il est très-inhabile à mouler l'écriture ; il ignore la plupart des moyens mis en usage par les graveurs : qu'importe encore ? Sa patiente sagacité saura les deviner ; sa ferme volonté de réussir est un gage de succès.

Il se met donc à l'œuvre, et après avoir recouvert une planche de cuivre d'un enduit destiné à empêcher l'action de l'eau forte partout ailleurs que sur les caractères qu'il va tracer, il arme d'une plume d'acier sa main que l'espoir rend tremblante, et il écrit avec une visible émotion les premiers mots qui doivent confirmer ses espérances, ou les détruire à tout jamais. La planche une fois remplie, il la porte chez un imprimeur en taille douce, et le prie d'en tirer une épreuve. Qui pourrait peindre sa joie à l'aspect de ces caractères encore si imparfaits, mais pourtant si pleins d'avenir ! Mais aussi, avec quelle peine il se résout à les faire disparaître pour se livrer à un nouvel essai ! Avec quel effroi il voit diminuer l'épaisseur de l'unique planche qu'il possède, et que bientôt il ne pourra pas remplacer !

En effaçant les caractères gravés sur le cuivre, Aloys se servait d'une pierre trop grossière pour qu'il pût redonner au métal le poli convenable. Frappé de cet inconvénient, il se souvient d'avoir vu dans son enfance, sur les bords de l'Isar, des

pierres qui, du moins il l'espère, rempliront mieux son but. « Il y court, la Providence l'y appelait » (1).

Une idée en amène presque toujours une autre à sa suite. A l'aspect de ces pierres, qui n'ont servi jusqu'alors qu'à daller les appartements, Senefelder conçoit le projet de les employer à ses exercices d'écriture. Or, il nous l'a déjà prouvé ; concevoir, et mettre à exécution, sont pour lui même chose.

Le voilà donc occupé à équarrir ses pierres de *Kelheim* (2) ; il les taille, il les polit avec ardeur; enfin il y grave à l'eau forte. Maintenant il ne craint plus de voir diminuer sa planche de cuivre, ni d'épuiser sa provision d'acide : quelques gouttes du précieux liquide suffisent pour creuser profondément les traits, et la pierre est assez épaisse pour servir plusieurs fois, et résister à la pression sans se briser. Il ne s'agit plus que de la charger d'une encre convenable. Une composition formée de cire, de savon et de noir de fumée résoudra ce problème ; et, grâce à elle, Senefelder pourra juger du résultat de ses essais.

Jusqu'à présent Aloys s'est à peu près traîné dans le sentier battu. Sa marche a même été plus lente et moins assurée qu'elle n'aurait dû l'être, s'il eût possédé des connaissances glyptiques ou chimiques un peu plus étendues. Longtemps avant lui on avait gravé sur cuivre : depuis longtemps même la gravure creuse sur pierre avait été mise en usage. Mais, quoi qu'en aient dit les Zoïles jaloux de sa gloire, il est le premier qui ait conçu et réalisé l'idée de faire servir la pierre à la gravure en relief, idée ingénieuse et féconde, base première de la Lithographie, source de tous les perfectionnements qu'elle a subis depuis.

Un demi-siècle à peine nous sépare de l'époque où l'impression chimique (*Chemische Drückerei*, c'est le nom que l'on donna d'abord à la Lithographie), fit pour la première fois son

(1) Paroles de M. Jules Desportes.

(2) Ces pierres, connues dans le pays sous le nom de pierres de *Kelheim* (Kelheimer Steinplatten), pierres de *Solenhofen*, sont exportées, dit-on, jusques en Orient, où on les emploie à paver les mosquées et un grand nombre de maisons.

apparition dans le monde. Il n'y a pas plus de trente ans qu'elle s'est naturalisée sur le sol français, d'où elle s'était vue brutalement repoussée à sa naissance; il n'y a pas vingt ans qu'elle s'est introduite en Chine et aux Etats-Unis d'Amérique; et voilà que son origine se montre déjà enveloppée de mystères; voilà que les fables les plus ridicules ont trouvé du crédit dans le pays même où s'est opérée cette grande découverte : tant l'amour du merveilleux est naturel à l'homme; tant il est vrai qu'il préférera toujours la fiction à la réalité !

Un soir du quinzième siècle, dit un auteur anonyme, le docteur Faust suivait la route de Weimar. Il y avait un voyageur à cheval qui marchait devant lui. Les fers du cheval que montait ce voyageur formaient sur la terre humide, molle et compacte, des empreintes pures et régulières.

Le docteur Faust vit cela : le lendemain l'Imprimerie était inventée.

Un soir du dix-neuvième siècle, Aloys Senefelder, choriste au théâtre de Munich, rentra dans sa pauvre petite mansarde. Il tenait à sa main trois choses : 1.° une belle pierre à rasoirs, toute neuve; 2.° un bon pour aller toucher ses appointements; 3.° une estampille chargée d'encre d'imprimerie : car, pour se rendre agréable à son directeur, c'était lui qui faisait aux contre-marques ce petit signe qu'on varie à chaque représentation.

La chambre d'Aloys était assez mal close. A peine avait-il mis sur la cheminée le bon de ses appointements, que le papier s'envola et tomba dans une cuvette pleine d'eau; le choriste ramassa le précieux chiffon, l'essuya, le replaça sur la cheminée, et posa par-dessus la pierre à rasoirs, afin que le vent ne vînt plus l'enlever.

Or l'estampille, chargée d'encre d'imprimerie, avait touché par hasard la pierre à rasoirs. L'empreinte laissée sur la pierre par ce contact, se trouva reproduite le lendemain, avec une admirable précision, sur le papier humide.

Aloys Senefelder vit cela : la Lithographie était inventée (1).

---

(1) *Musée des familles*, 1834.

Pour réfuter pleinement cette jolie historiette, il suffira sans doute de vous dire premièrement, que dans les salons de Munich et, à plus forte raison, dans les mansardes, on ne trouve que des poêles et non des cheminées : secondement, que la pierre à rasoirs, d'une composition chimique très-différente de la pierre à lithographier, ne peut reproduire aucune empreinte.

Une autre version bien plus dramatique a fait, et fait peut-être encore en ce moment les délices de quelques bons Bavarois peu soucieux de la vérité.

« Un soir, dit M. Engelmann, à qui nous empruntons cette seconde anecdote, un soir, sur les bords solitaires de l'Isar, non loin des portes de Munich, un jeune homme à la figure hâve et au teint livide, aux gestes rares et saccadés, s'était arrêté morne et rêveur, méditant un fatal projet. Qu'était pour lui la vie dans ce monde de misères et de larmes ? Sans cesse poursuivi par un destin inexorable, il ne faisait qu'augmenter par sa présence l'insupportable pauvreté de sa famille, après avoir vainement fait les plus grands efforts pour la soulager. N'était-ce pas pour lui une nécessité fatale de délivrer les siens d'une bouche inutile, et de se dérober en même temps au déchirant spectacle de leurs douleurs ?

» Cependant Aloys, car le lecteur l'a reconnu, ne peut renoncer à la vie sans regret, dans cet âge où elle est si pleine de sève, et qu'abandonne si rarement toute espérance. Ira-t-il broyer sans pitié le cœur de ses frères et de sa mère, de son excellente mère surtout, dont ce nouveau chagrin peut briser l'existence, seule ressource de ses autres enfants ? Qui pourrait dire quels combats se livrent, dans le cœur de ce malheureux jeune homme, les passions tumultueuses et opposées qui l'assiégent tour à tour ?

» La Providence devait une compensation à tant de souffrances accumulées sur une seule tête, et elle attendait, pour l'accorder, le moment le plus solennel de ce drame terrible. Cette horrible lutte intérieure entre le désespoir de sa position et la douce affection qu'il éprouve pour sa famille, semble toucher à sa fin, et va se terminer par une affreuse catastrophe. Senefelder

s'avance déjà d'un pas assuré vers la rivière, lorsque à ses pieds, sur la grève, une pierre plate, unie, d'un beau grain, vient s'offrir à ses regards. A cette vue, une inspiration soudaine illumine son âme. Son génie aperçoit tout à coup une source certaine de fortune et de gloire dans ce misérable objet, qu'il n'aurait pas daigné ramasser la veille. Aujourd'hui il s'empare de ce précieux trésor avec la fiévreuse avidité d'un avare ; il court au misérable domicile de sa famille, se précipite tout ému dans les bras de sa mère étonnée, en s'écriant : Dieu soit loué ! nos malheurs ont enfin un terme ! Et alors il met sous les yeux surpris de sa famille, la pierre sur laquelle sont fondées tant d'espérances : il explique aux siens, qui le croient fou, comment il a conçu la possibilité de la substituer aux planches coûteuses qui servent à graver la musique. Aussitôt il se met à l'ouvrage avec cette persévérance et ce courage sans lesquels il n'y a pas d'homme de génie : quelques jours après, l'imprimerie et la gravure avaient trouvé une rivale (1). »

Fort heureusement pour l'histoire de la Lithographie qu'Aloys a pris le soin de nous transmettre lui-même le récit de sa découverte.

« Je venais, dit-il, de dégrossir une planche de pierre pour y passer ensuite le mastic et continuer mes essais d'écriture à rebours, lorsque ma mère vint me dire de lui écrire le mémoire du linge qu'ell aallait faire laver ; la blanchisseuse attendait impatiemment, tandis que nous cherchions inutilement un morceau de papier blanc. Le hasard voulut que ma provision se trouvât épuisée par mes épreuves, et mon encre ordinaire desséchée. Comme il n'y avait alors personne à la maison qui pût aller quérir ce qui nous était nécessaire, je pris mon parti, et j'écrivis le mémoire sur la pierre que je venais de débrutir, en me servant à cet effet de mon encre composée de cire, de savon et de noir de fumée, dans l'intention de le copier lorsqu'on m'aurait apporté du papier. Quand je voulus essuyer ce que je venais d'écrire, il me vint tout d'un coup l'idée de voir ce que

(1) Engelmann, *Traité théorique et pratique de la Lithographie*, p. 4.

deviendraient les lettres que j'avais tracées avec mon encre à la cire, en enduisant la planche d'eau forte, et aussi d'essayer si je ne pourrais pas les noircir comme l'on noircit les caractères de l'imprimerie ou de la taille de bois, pour ensuite les imprimer. Les essais que j'avais déjà faits pour graver à l'eau forte, m'avaient fait connaître l'action de ce mordant relativement à la profondeur et à l'épaisseur des traits, ce qui me fit présumer que je ne pourrais pas donner beaucoup de relief à ces lettres. Cependant, comme j'avais écrit assez gros pour que l'eau forte ne rongeât pas à l'instant les caractères, je me mis vite à l'essai ; je mêlai une partie d'eau forte avec dix parties d'eau, et je versai ce mélange sur la planche écrite ; il y resta cinq minutes à la hauteur de deux pouces ; j'avais eu la précaution d'entourer la planche de cire, comme le font les graveurs en taille douce, afin qu'il ne se répandît point. J'examinai alors l'effet opéré par l'eau forte, et je trouvai que les lettres avaient acquis un relief à peu près d'un quart de ligne, de manière qu'elles avaient l'épaisseur d'une carte. Quelques traits qui sans doute avaient été écrits trop fins, ou qui n'avaient pas pris assez d'encre, étaient endommagés en plusieurs endroits. Les autres n'avaient perdu qu'une partie imperceptible, et presque nulle, de leur largeur, en comparaison de leur relief, ce qui me donna l'espérance fondée, qu'une écriture bien tracée, et surtout en caractères moulés comme ceux de l'imprimerie, dans lesquels il n'y a que peu de traits délicats, pourrait avoir encore plus de relief. Je m'occupai ensuite des moyens d'encrer ma planche. Je pris pour cela une balle remplie de crin et recouverte de cuir très-fin ; je la frottai fortement avec une couleur faite de vernis d'huile de lin bien épais et de noir de fumée ; je passai cette balle sur les caractères écrits ; ils prirent fort bien la couleur ; mais tous les intervalles de plus d'une demi-ligne en avaient pris aussi : je compris à l'instant que la trop grande flexibilité de la balle en était la cause. Je lavai la planche avec de l'eau de savon, je tendis davantage le cuir de la balle, j'y mis moins de couleur, et les saletés qui étaient restées disparurent jusque dans les intervalles qui

avaient plus de deux lignes : je vis clairement alors que, pour atteindre mon but, il me fallait un tampon d'une matière plus solide pour mettre la couleur : j'en fis l'essai à l'instant avec un petit morceau de glace cassée. L'épreuve réussit assez bien, ainsi qu'avec des planches élastiques de métal ; mais enfin, au moyen d'une petite plaque de bois, qui avait servi de couvercle à une boîte fort unie, que je recouvris de drap très-fin de l'épaisseur d'un pouce, j'eus un tampon si parfait pour encrer mes traits, qu'il ne me resta plus rien à désirer. »

Désormais plus d'obstacles pour livrer à la publicité, à l'admiration de ses contemporains, ces pensers poétiques qui se pressent dans son esprit, impatients d'éclore et de se produire au grand jour. Mais vous le savez tous, Aloys est pauvre ; pour réaliser son œuvre, il ne peut même, comme B. de Palissy, vendre son lit, ses meubles, les *tailles* et les *estapes de son jardin*. Son modeste ameublement ne lui appartient pas, il ne possède rien. Que dis-je ! Il est maître de sa liberté ; il n'hésite pas d'en faire le sacrifice. Les deux cents florins qu'il va recevoir en échange pour remplacer à l'armée un soldat désigné par le sort, lui serviront à acheter le matériel indispensable pour l'établissement d'une imprimerie des plus modestes. Vain espoir ! Aloys est né en Bohême, et la Bavière ne reçoit sous ses drapeaux que les enfants qu'elle a vus naître.

Privé de l'affreuse ressource que lui avait indiquée son désespoir, ou plutôt le désir de posséder le peu d'or nécessaire à l'accomplissement du projet qu'il caresse, Aloys s'adresse à un M. Gleissner, musicien de la cour, et lui propose d'imprimer ses œuvres musicales. La proposition est acceptée, M. Gleissner consent même à faire au pauvre artiste quelques faibles avances, et il le met ainsi en état d'établir une imprimerie lithographique dans la ville de Munich. Bientôt après, les œuvres du généreux musicien sortent des presses inventées par Senefelder lui-même. Un exemplaire de l'ouvrage est offert à l'Electeur de Bavière, qui, en retour de cet hommage, envoie cent florins au nouvel imprimeur.

Le bruit de ce premier succès ne tarde pas à se répandre : la

réputation de l'artiste grandit avec sa prospérité ; mais un rival jaloux lui conteste ses droits à la priorité. Plein de confiance dans la bonté de sa cause et dans la justice de ses contemporains, l'artiste dédaigne de répondre. « Je laisse parler les faits », dit-il avec une noble simplicité, et son antagoniste est obligé de s'avouer vaincu. Bien plus, M. Steiner, ami de ce dernier, et directeur de l'instruction publique, se déclare ouvertement en faveur de l'artiste, et pour mieux lui marquer son estime, il le charge d'imprimer un recueil de cantiques destinés aux écoles (1).

Les résultats surpassèrent l'attente du directeur. Ce qui frappa surtout son attention, ce fut une petite vignette placée en tête de l'un des cantiques, et qui, bien qu'assez mal exécutée, prouvait irrésistiblement que l'impression chimique pourrait reproduire avec un égal avantage et la musique et le dessin. Plein de cette idée et partageant avec Gœthe et tous les bons esprits, la conviction que l'âme se ressent de la vue des statues et des tableaux des grands maîtres (2). M. Steiner conseille à l'artiste de s'adjoindre quelques dessinateurs habiles, et il le charge de substituer aux grotesques images des livres destinés à l'instruction du peuple des dessins plus corrects et d'un goût plus sévère.

Peu de temps après, obligé d'imprimer un livre de prières en caractères italiques, et fort peu exercé à ce genre d'écriture, Senefelder parvient, après des milliers d'essais, à fabriquer l'encre et le papier autographiques. Une fois possesseur de ce double secret, au lieu d'écrire lui-même sur la pierre, il charge une main plus exercée que la sienne de former sur ce nouveau papier, et avec son encre nouvelle, les caractères italiques qu'il s'agissait de reproduire ; puis, par un procédé tout à la fois des

---

(1) Le texte fut imprimé avec une presse ordinaire : les notes de musique le furent à l'aide d'une presse lithographique.

(2) J'en deviendrais meilleur, disait Gœthe, si j'avais constamment sous les yeux la tête du Jupiter Olympien que les anciens ont tant admirée.

M.me de Staël, *de l'Allemagne*, p. 408, édit. Charpentier.

plus simples et des plus ingénieux, il fixe à la pierre l'écriture tracée sur le papier, et parvient ainsi à obtenir un nombre illimité d'épreuves originales : l'Autographie est inventée.

Plus que jamais Senefelder est maintenant sur la voie des découvertes : il ne s'arrêtera pas avant d'avoir porté son art à un tel point de perfection, que les artistes qui viendront après lui auront à peine quelques procédés nouveaux à ajouter à ses enseignements.

« Je remarquai, dit-il, qu'un papier, écrit avec de l'encre lithographique qui avait bien séché, trempé dans de l'eau où il y avait quelques gouttes d'une huile quelconque, prenait cette huile sur toutes les parties écrites, et que le reste du papier, surtout lorsqu'il avait été trempé dans de l'eau gommée ou dans de la colle d'amidon très-déliée, ne prenait pas l'huile ; cela me fit penser à essayer quel résultat me donnerait un papier imprimé avec l'encre noire ordinaire de l'imprimerie ; j'en pris une feuille que j'arrachai d'un vieux livre imprimé ; je la passai à une dissolution de gomme très-claire, ensuite je la mis sur la pierre ; et prenant une éponge trempée dans une couleur huileuse et claire, je la passai partout sur le papier.

» Les caractères imprimés prirent bien la couleur, et le papier resta blanc ; alors j'y appliquai un autre papier blanc, je les mis tous deux sous la presse, et tirai une très-belle copie de la feuille imprimée, quoique à contre-sens....

« On pourrait, en employant cette méthode, réimprimer de vieux livres, sans beaucoup de frais, et faire même des éditions de livres nouveaux. »

Voilà donc les transports des vieilles impressions parfaitement connus de Senefelder ; mais, par une singulière préoccupation d'esprit, il ne songe point à les appliquer sur la pierre. Cependant de déductions en déductions et d'essais en essais, il parvient à découvrir la manière de dessiner avec le crayon gras, à graver en creux sans l'aide de l'eau forte (*gravure à la pointe*), et même à exécuter les premiers essais de la *Chromolithographie*, dont M. Engelmann a eu tort, ce me semble, de se dire l'inventeur.

Parvenu à ce point de perfection, Senefelder peut jeter sur son œuvre un regard empreint d'un légitime orgueil. Le hasard n'a rien fait pour sa gloire : car le hasard n'est qu'un mot vide de sens, inventé pour voiler notre impuissance à découvrir l'enchaînement secret des effets et des causes : l'artiste ne s'est inspiré que de son génie et de sa pauvreté.

Doué d'une âme expansive, confiant jusqu'à l'abandon, jusqu'à l'oubli le plus complet de ses intérêts matériels, il a révélé ses procédés à des élèves ingrats, qui les ont exploités au détriment de leur maître. Il est temps que celui-ci songe à garantir ses droits contre les audacieuses prétentions de la concurrence ; il est temps qu'il songe à assurer son avenir et celui de la nombreuse famille dont il est toujours le soutien. Aussi le voyons-nous, dès l'année 1799, associer à ses travaux deux de ses frères (Thiébaud et Georges) et solliciter du roi Maximilien-Joseph, le privilége exclusif de l'impression lithographique. Un brevet de 15 ans venait d'être accordé à l'ouvrier-poète, lorsque l'un des principaux éditeurs de musique de la Bavière offrit à Aloys une somme de 2000 florins, s'il consentait à lui enseigner ses procédés et à se rendre à Offenbach pour y fonder une imprimerie lithographique. Ces propositions furent acceptées avec joie, et trois mois après, le nouvel établissement était en pleine prospérité.

Enchanté de ces résultats, M. André voulut récompenser Senefelder, et il lui proposa de s'associer à lui dans une vaste entreprise qu'il méditait. Cette entreprise avait pour but de répandre simultanément l'impression chimique dans les villes capitales de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France. Aloys se laisse entraîner par les offres séduisantes de M. André, et après avoir abandonné son propre établissement à ses frères Georges et Thiébaud, il se rend à Londres, où l'attendait un frère de son nouvel associé. Là il prend un brevet pour le procédé de gravure à la pointe dont il était l'inventeur : mais bientôt après, peu satisfait de sa vie de Londres et de ses relations avec M. Philippe André, il quitte l'Angleterre, sans avoir mis à exécution le projet dont il était chargé.

C'est à peu près vers la même époque (1800) que M. Frédéric André, autre frère de M. André d'Offenbach, tenta d'introduire à Paris l'art qu'on y appela d'abord la *Nouvelle Méthode d'imprimer et de graver* (1).

Mais obligé de lutter sans cesse contre les difficultés d'un art encore dans l'enfance, mal secondé par des ouvriers inhabiles, peu encouragé d'ailleurs par le chef de la nation qu'il voulait doter du bienfait de la Lithographie, M. André engagea Senefelder à retourner à Offenbach; puis il ferma ses ateliers, après avoir dépensé sans résultat près de quarante mille francs. Une partie de ses pierres fut cédée à M. Duplat, l'autre à M. le comte de Lasteyrie. Ce précieux dépôt, placé en de semblables mains, devait plus tard porter ses fruits.

Depuis cette époque jusqu'à l'année 1806, l'art lithographique en France tomba dans un oubli complet. Mais au moment même où cet art trouvait à Paris si peu de sympathie, l'un de nos concitoyens l'étudiait avec intérêt dans les ateliers de Senefelder.

Profitant du loisir que lui laissait la victoire, le général baron Lejeune, alors aide de camp du Maréchal Berthier, dessinait, avec la verve et le talent qui le distinguent, un *Cosaque à cheval*, que, grâce au don généreux que nous en fait l'auteur, nous pouvons livrer aujourd'hui même à votre admiration.

A ce dessin, qui révèle à un si haut degré la facilité du trait et le sentiment exquis de la nature, se rattache une anecdote que nous tenons de la bouche du général lui-même, et qu'il nous semble utile de consigner ici.

En l'année 1806, nos troupes, victorieuses à Austerlitz, occupaient momentanément la Bavière. « A mon passage à Munich, dit le général Lejeune, dont je vais rapporter textuellement les paroles, j'allai saluer Maximilien-Joseph, qui prit la peine de me montrer lui-même sa belle galerie de peinture. Me voyant

(1) C'est ainsi que la Lithographie est désignée dans le brevet qui fut accordé à M. André d'Offenbach, après bien des lenteurs, et, s'il faut en croire MM. J. Desportes et Engelmann, après bien des répugnances de la part du gouvernement français.

enthousiaste de tous les chefs-d'œuvre qui la composent, je ne veux pas vous laisser partir, me dit le roi, sans vous faire admirer une invention vraiment admirable pour les dessinateurs; et il chargea son aide de camp, M. le comte de Poggi, de me conduire chez les frères Senefelder. Ceux-ci me montrèrent leurs ateliers, et m'expliquèrent leurs procédés, qui me parurent si extraordinaires, que je ne pus me défendre de leur témoigner à cet égard une espèce d'incrédulité. Alors, apprenant par M. le comte de Poggi que je savais dessiner, ils me prièrent instamment de prendre quelques crayons et une pierre lithographique, et de tracer sur cette pierre un croquis. Je me rendis très-volontiers au vœu qu'ils m'exprimaient, et quoique tout prêt à partir pour Paris, je fis dételer les chevaux de ma voiture, je me mis à dessiner, et au bout d'une demi-heure, j'envoyai mon *Cosaque* aux frères Senefelder (1). Sur ces entrefaites, le maître d'hôtel chez qui j'étais descendu me servit à dîner : à peine avais-je fini de prendre mon repas, qu'un ouvrier vint en courant m'apporter cent épreuves de ma lithographie (2).

» Arrivé à Paris, je présentai mon *Cosaque* à l'Empereur, et je lui fis entrevoir une partie des avantages que pourrait amener avec elle l'introduction en France de l'art nouveau qui avait excité à un si haut degré ma surprise et mon admiration. Bonaparte me recommanda de l'étudier, de le développer, et de faire tous mes efforts pour en doter le pays sur lequel la gloire de nos armes répandait alors tant d'éclat. Je parlai de ce projet à Carle Vernet, à David, qui partagèrent mon enthousiasme. M. Denon, directeur des musées impériaux, fut le seul

(1) La pierre que nous faisons passer en ce moment sous les yeux de l'Académie est la même qui, en 1806, a servi au baron Lejeune à dessiner le *Cosaque à cheval* qu'on y voit encore. Elle nous a servi à nous-même pour le tirage de l'exemplaire *original* qui accompagne cette *Notice*. Nous regrettons de n'avoir pu, malgré tous nos efforts, faire disparaître entièrement les dégradations que le temps a fait subir à ce remarquable dessin.

(2) Nous devons à l'aimable obligeance de M. le baron Lejeune une de ces épreuves, aujourd'hui devenues très-rares.

qui, à cette époque, se montra presque hostile à la Lithographie. Je songeais néanmoins à donner un commencement d'exécution à l'idée que j'avais communiquée à l'Empereur, lorsqu'un ordre de Sa Majesté m'envoya en Espagne, en qualité d'officier du génie. Je fus donc forcé malgré moi de renoncer à mon projet ; mais, à mon retour en France (1811), je m'en consolai facilement, quand je vis Denon, autrefois si peu favorable à la Lithographie, vanter alors les résultats de cet art admirable, et que je trouvai dans son atelier les dames les plus aimables de l'époque, entre autres la comtesse Mollien, exerçant leur talent à dessiner sur la pierre de fort gracieux croquis. »

De cette anecdote encore inédite et qui m'a paru digne d'être conservée dans l'intérêt de l'art, il résulte que M. le baron Lejeune est le premier artiste français qui ait manié un crayon lithographique, et exécuté un dessin sur les lieux mêmes où l'art a pris naissance. Ce coup d'essai, on le voit, a réellement été un coup de maître, et nous ne faisons que rendre hommage à la vérité et au beau talent de notre digne concitoyen, en répétant après M. le professeur Jules Desportes, que le *Cosaque à cheval* est un dessin plein de verve et d'originalité.

Si nous écrivions l'histoire de l'art, et non celle de l'inventeur, nous nous ferions un devoir et un plaisir de citer les noms de tous ceux dont les généreux efforts ont plus ou moins contribué à l'introduction de la Lithographie en France. Nous n'oublierions pas surtout de mentionner, d'une manière toute spéciale, M. le colonel Lomet, qui, en même temps que le général Lejeune (1806), et dans le même pays, cherchait à se rendre familiers les procédés de Senefelder, et qui, à son retour à Paris (1808), communiqua le fruit de ses études et de ses observations à tous ceux qui voulurent connaître la nouvelle invention. Malheureusement le nombre en fut très-restreint : le conservateur des arts et métiers lui-même ne partagea point l'enthousiasme si bien fondé du colonel, et ne fit aucun usage de la pierre et des crayons que cet officier distingué avait remis entre ses mains.

Affligé de tant d'indifférence, Lomet était sur le point d'ou-

vrir, à ses risques et périls, un atelier lithographique, lorsque les événements politiques l'appelèrent en Espagne : mais, avant de partir, il eut soin de déposer sa pierre au Muséum de minéralogie, seul sanctuaire qu'il crut alors digne de la recevoir, et où l'on peut encore la voir aujourd'hui.

Un artiste non moins habile que le colonel Lomet, M. Guyot des Mares, exécuta vers la même époque des dessins à la plume et au crayon, dont M. Gillet Laumont, professeur à l'école des Mines, a fait un éloge bien mérité. (Voy. Annales des Arts et Manufactures, tom. XXX, p. 272.)

Un an après (1809), chargé par l'Empereur de se rendre en Allemagne pour y étudier l'état des arts et des manufactures, M. Marcel de Serres fixa particulièrement son attention sur la Lithographie. En 1810, il envoyait au Ministre de l'intérieur des échantillons de toiles imprimées à Munich par les procédés Senefelder. En même temps, il faisait parvenir à Berthollet, des pierres, des crayons, des épreuves, et recommandait avec chaleur la nouvelle invention à la Société d'encouragement. Enfin, en 1811, il adressait à la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier une *Notice* très-intéressante sur *la manière d'imprimer* désignée en Allemagne sous le nom *d'imprimerie chimique* (Chemische Drückerei), et, tout en indiquant les procédés alors connus, il signalait les principaux avantages de la Lithographie, qu'il regardait comme destinée à devenir un jour l'émule de la gravure. L'avenir a complétement justifié les prévisions du savant professeur.

A l'époque où Marcel de Serres étudiait à Munich l'art précieux de Senefelder, M. Mannlich sollicitait vainement auprès du gouvernement français l'autorisation d'établir à Paris une imprimerie lithographique.

De 1812 à 1814, le comte de Lasteyrie fait dans le même but d'inutiles tentatives. Les désastres de nos armées opposent alors des obstacles insurmontables à l'exécution de ses nobles projets. Enfin, en 1815, il ouvre à Paris l'atelier lithographique où se sont formés nos premiers ouvriers, d'où sont sortis les premiers dessins au crayon d'origine nationale. Au comte

de Lasteyrie appartient donc l'honneur d'avoir le premier naturalisé en France un art qui jusqu'alors y avait reçu si peu d'accueil : mais il y aurait plus que de l'injustice, il y aurait de l'ingratitude à passer sous silence le nom et les efforts de M. Engelmann, qui, en octobre 1815, adressait à la Société d'encouragement, des produits vraiment remarquables, obtenus dans l'établissement qu'il venait de créer à Mulhouse. L'art doit d'ailleurs à M. Engelmann un excellent traité pratique et des perfectionnements non moins précieux que ceux dont il est redevable à M. le comte de Lasteyrie, et par conséquent, toute question de priorité mise à part, ces deux hommes si éminemment utiles, ont des droits égaux à la reconnaissance de la postérité. Mais revenons à Senefelder, que nous avons laissé à Offenbach.

Grâce à la prospérité toujours croissante de l'établissement qu'il y avait fondé, la fortune commençait à sourire à l'artiste-poète. Ami plein de chaleur et de reconnaissance, il n'avait point oublié que c'était à Gleissner qu'il devait les faibles ressources au moyen desquelles il avait pu faire ses premiers essais ; aussi, de retour à Offenbach, le voyons-nous s'empresser d'y attirer son généreux protecteur.

Mais n'ayant pu obtenir du gouvernement autrichien le privilége qu'il sollicitait pour M. André, persuadé d'ailleurs par la famille Gleissner qu'il était de son intérêt de rompre l'association faite avec ce dernier, à qui la concurrence devait désormais porter un très-notable préjudice, Aloys se rendit à Vienne, dans l'espérance de voir ses droits d'inventeur sanctionnés par l'Autriche. Cet espoir fut déçu.

Thiébaud et George étaient retournés à Munich, pour se mettre à la tête de leur ancien établissement. Aloys, resté à Vienne, ne vit qu'un seul moyen de se tirer de l'embarras où il était réduit; ce fut de s'associer avec un certain M. Hartl, homme d'état très-influent dans le pays, et de fonder, grâce à cette influence, une imprimerie lithographique spécialement destinée à la reproduction des œuvres musicales. Cette nouvelle entreprise n'eut aucun succès, quoique l'associé de Senefelder eût fait une mise de fonds de près de 20,000 florins.

Aloys songea dès lors à faire tourner son invention au profit du commerce des toiles, et telle était la confiance qu'il inspirait à M. Hartl, que celui-ci consentit encore à seconder ses projets. Une machine à imprimer sur toile de coton fut établie à Pottendorf, et grâce au génie d'Aloys, les résultats obtenus dépassèrent toutes les espérances. Il semblait que le sort du malheureux artiste dût être désormais complétement fixé. Lui-même se livrait à cet égard aux plus douces, mais aux plus décevantes espérances. On lui avait promis la place de directeur de l'imprimerie, un traitement considérable, et le quart des bénéfices. Mais au moment où la fortune qui l'avait si mal servi jusqu'alors paraissait vouloir réparer ses torts envers lui, le système continental, établi par Napoléon, décida les propriétaires de la fabrique de Pottendorf à renoncer au tissage et à l'impression des toiles, et à se livrer exclusivement à la filature du coton, qui leur promettait beaucoup plus d'avantages. Senefelder perdit son emploi, mais son âme était trop fortement trempée pour perdre l'espérance. Un traité fut conclu avec les frères Faber, de Saint-Pœlten, pour l'impression des indiennes, que cette maison fabriquait sur une vaste échelle. Mais à peine ce traité était-il signé, que M. le baron d'Arétin engagea l'artiste (on le voit, assez souvent nomade), à venir s'associer à lui, pour monter une lithographie dans la capitale même de la Bavière. Comment résister au désir de revoir Munich, ce berceau de sa première et plus chère découverte ? Comment surtout ne pas se laisser entraîner par l'idée séduisante de donner de nouveaux développements, une nouvelle vie à l'art qu'il a créé ? Avec le consentement des MM. Faber, il se met donc en route pour aller se fixer quelques mois seulement dans sa patrie adoptive : ce temps expiré, il devra retourner à Vienne pour y établir la machine à imprimer les indiennes.

Arrivé à Munich, Aloys y apprit que ses frères, George et Thiébaud, séduits par l'appât d'un gain assez modique (une pension annuelle de 700 florins), avaient livré tous leurs procédés lithographiques à la direction de l'école gratuite de dessin. Entre les mains de l'habile Mitterer, professeur à cette école,

les enseignements des Senefelder avaient porté leurs fruits. Le dessin au crayon surtout avait fait de si rapides progrès, qu'Aloys devait redouter et redoutait en effet la concurrence d'un artiste aussi distingué que l'était Mitterer (1). Mais vainement voulut-il user de son droit d'inventeur, et revendiquer les prérogatives que semblait lui donner son privilége : le gouvernement bavarois regarda comme légitimement acquis les procédés achetés par l'école, et décida qu'il n'y avait pas lieu de lui défendre d'en faire usage à l'avenir (2).

Aloys s'inclina devant cette décision, et ne songea plus qu'à organiser la nouvelle imprimerie qu'il devait exploiter de concert avec M. d'Arétin. Mais cette fois encore, les deux artistes (car M. d'Arétin méritait ce nom) ne virent dans leurs travaux que l'intérêt de l'art, et nullement celui de leur fortune. Des produits remarquables sortirent de leurs ateliers, attirèrent même l'attention et les faveurs de la famille royale; mais ils ne purent les dédommager des sacrifices qu'ils s'étaient imposés dans l'espoir de mener à bien cette ingrate entreprise ; aussi, au bout de quatre ans, se décidèrent-ils à l'abandonner.

Pendant qu'une grande partie de l'Europe se couvrait d'ateliers lithographiques, Aloys lui-même allait se voir réduit à mendier la faveur d'être admis en qualité de simple ouvrier, chez l'un ou l'autre des nombreux élèves qui lui devaient en partie leur prospérité. Mais le gouvernement bavarois, qui lui avait porté un si notable préjudice en ne faisant pas respecter les priviléges de l'inventeur, comprit enfin qu'il ne devait pas laisser languir dans la misère l'homme dont le génie avait déjà enrichi tant de spéculateurs. En 1810, il nomma Senefelder

---

(1) Les professeurs de l'école de Munich tenaient fréquemment des conférences dans le but d'instituer de nouvelles expériences sur l'art nouveau qu'ils enseignaient. C'est dans une de ces conférences qu'ils changèrent le nom d'*impression chimique* en celui de *lithographie*.

(2) C'est à M. Mitterer qu'on doit l'invention de la presse à moulinet, considérée encore aujourd'hui comme l'une des meilleures. Cette presse a sur la presse à gibet (*Stangen-oder-Galgenpresse*) de Senefelder, l'avantage immense de réunir un mouvement parallèle à une pression plus forte.

inspecteur de la Lithographie, et lui assura jusqu'à sa mort un revenu annuel de 1500 florins (un peu plus de 3000 fr.). Ami toujours fidèle et dévoué, le nouvel inspecteur demanda et obtint pour son ami Gleissner un emploi dans les bureaux du cadastre, emploi auquel était attaché un traitement de 1000 florins (environ 2000 fr.)

Tranquille dès lors sur l'avenir, Aloys voulut se donner une compagne, et bientôt après sa nomination à l'emploi d'inspecteur de la Lithographie, il s'unit à une jeune fille de 16 ans, qui mourut en lui donnant un fils.

Trois ans après, il épousa en secondes noces la nièce du compositeur Winter, jeune femme remplie d'aimables qualités, modèle d'ordre et d'économie, ange créé tout exprès pour guider Aloys, si l'imagination aventureuse, si le cœur ardent et le caractère mobile de cet homme extraordinaire avaient jamais pu se laisser guider, même par un ange. Aussi, malgré tous les efforts de sa compagne pour le retenir auprès d'elle, pour l'empêcher de s'engager dans de nouvelles et hasardeuses entreprises, nous le retrouvons en 1819 à Paris, où il était venu dans l'espoir d'y faire une fortune très-rapide, au moyen d'un carton destiné, selon lui, à remplacer avec beaucoup d'avantages les incommodes et lourdes pierres lithographiques.

Là nous le voyons successivement s'associer avec MM. Treuttel et Wurtz, appeler près de lui ses frères Thiébaud et Clément, s'essayer à l impression sur carton-pierre, renoncer à ce carton trop fragile, y substituer les plaques de zinc, enfin céder son établissement à M. Knecht, qui, plus habile et plus sage que lui, réussit à donner une excellente direction à sa lithographie, et l'abandonna au bout de quelques années, après s'être amassé une fortune considérable.

En vain Aloys chercha-t-il plus tard à former de nouvelles associations; son caractère mobile inspirait une juste défiance : ses offres furent partout repoussées. Il prit alors le parti de se retirer en Bavière, et de jouir tranquillement des avantages attachés à la sinécure qu'il devait à la générosité du roi Louis. Mais une nature comme la sienne ne pouvait rester inactive :

aussi la peinture devint-elle son occupation favorite, et l'on assure que, sans avoir jamais étudié cet art, il parvint à exécuter quelques tableaux qui à la sûreté de la touche réunissaient le mérite assez rare de l'originalité.

C'est au milieu de ces occupations chéries que la maladie vint le surprendre; peu de temps après il devint complétement aveugle; enfin il s'éteignit à l'âge de soixante-deux ans, le 26 février de l'année 1834, laissant pour unique héritage à sa veuve et à son fils Henri, l'éclat d'un nom désormais immortel.

Outre les pièces dramatiques déja mentionnées, Aloys Senefelder a composé un traité sur la Lithographie, où tous les procédés connus à l'époque où il le publia (1818), sont fidèlement décrits (1). Quant à la théorie de l'art, elle y est à peine ébauchée, ou plutôt à peine entrevue. On y rencontre même souvent des erreurs assez graves, et l'on s'étonne qu'avec des idées aussi fausses, Aloys ait pu arriver à d'aussi brillants résultats. Mais aussi que de tâtonnements, que d'essais, que de temps perdu, avant de parvenir à la solution de quelques-uns des problèmes qui occupaient l'esprit inventif de l'auteur! Il est vrai que la plupart de ces problèmes offraient des difficultés telles que la Science moderne ne les a pas toutes vaincues. On peut même dire que la vraie théorie de la Lithographie est encore à trouver. Espérons que dans notre Académie, où la Science chimique est si dignement représentée, quelque confrère ami de l'art s'occupera un jour de cette étude intéressante, que le défaut de temps et de connaissances spéciales assez étendues ne nous a pas permis de rendre plus complète (2). L'essentiel est que l'énigme

(1) L'édition de 1818 était en langue allemande. Celle que la maison Treuttel et Wurtz fit paraître en 1819, n'en est qu'une traduction quelquefois abrégée, exécutée par Aloys et Knecht, son neveu.

(2) Dans le but de me rendre compte à moi-même des procédés employés par un art que je cultive quelquefois avec amour, sinon avec succès, j'ai tenté quelques expériences dont on me permettra, j'espère, de consigner ici les résultats.

Personne n'ignore que la Lithographie, prise dans son sens le plus restreint, consiste à écrire ou à dessiner sur pierre à l'aide d'une encre ou d'un

soit enfin devinée, clairement expliquée, et mise à la portée des nombreux ouvriers employés dans les ateliers lithographiques. Elle le sera, j'en ai la confiance.

---

crayon qui ont pour base essentielle du savon et des matières grasses (huile, graisse ou suif). On sait aussi que, avant de tirer les épreuves, on soumet pendant quelque temps la pierre à l'action des acides nitrique ou chlorhydrique très-affaiblis, et qu'on y étend une légère couche de gomme arabique dissoute dans trois ou quatre fois son poids d'eau. Un jour ou deux, ou même quelques heures après ces opérations, on enlève, à l'aide de l'essence de térébenthine ou de l'alcool, les traits écrits ou dessinés; on lave la pierre à grande eau, et, après l'avoir essuyée avec un linge ou un chiffon de laine, on y passe à plusieurs reprises un rouleau d'imprimeur enduit d'une encre grasse, analogue à celle dont se servent les typographes (*huile de lin brûlée et noir de fumée*). A l'instant même le dessin reparaît; après quelques tours de rouleau, la pierre est en état de fournir des épreuves, dont la beauté dépend, en grande partie, de l'habileté de l'imprimeur.

Que se passe-t-il dans ces diverses opérations? Comment agissent l'encre, le crayon, l'acide, la gomme, l'essence de térébenthine et même l'eau qu'on emploie? Je n'ai pas la prétention, je le répète, de répondre à toutes ces questions de manière à ne laisser aucun doute à résoudre. Je me bornerai à exposer des faits : puis j'en tirerai les conclusions.

Sur une pierre grainée, bien propre, j'ai d'abord tracé quatre dessins.

Le premier n'a été soumis à aucune préparation avant le tirage.

Quelques minutes après avoir été tracé, le second a été lavé soigneusement à l'essence de térébenthine.

Le troisième et le quatrième, également lavés à l'essence, ont été ensuite, l'un gommé, l'autre acidulé avec l'acide nitrique très-étendu.

Après avoir mouillé la pierre, j'ai fait procéder au tirage. Le premier dessin, qui n'avait été ni gommé ni acidulé, m'a donné une épreuve évidemment lourde et pâteuse.

Les traits du deuxième, quoique enlevés à l'essence, avaient reparu à l'encrage; l'épreuve en est très-foncée en couleur.

Le troisième, lavé d'abord à l'essence, puis gommé, ne m'a donné qu'une épreuve assez faible.

Enfin, celle du quatrième (d'abord lavé puis acidulé,) a été plus faible encore.

De ces expériences je conclus :

1.° Qu'on peut obtenir des épreuves d'un dessin immédiatement après l'avoir tracé, et sans l'aide d'aucune autre préparation;

2.° Qu'une fois déposé sur la pierre, le crayon agit sur elle, puisque les traits enlevés d'abord avec l'essence de térébenthine reparaissent au tirage;

3.° Que la gomme et l'acide nitrique étendus ont la propriété d'empêcher les traits effacés avec l'essence, de reparaître aussi vifs à l'encrage.

Si l'acide est assez fort, les traits disparaissent même complétement.

5.° Expérience. J'ai fait une teinte égale avec le crayon lithographique

Aloys Senefelder a publié, de concert avec M. d'Arétin, un livre de prières, dont les marges sont enrichies des beaux des-

---

et j'ai passé de l'acide nitrique affaibli sur la moitié de ce ton seulement. Immédiatement après, j'ai enlevé l'autre moitié à l'essence de térébenthine, puis j'ai fait encrer et tirer.

La partie lavée à l'essence a reparu au tirage; elle avait même une teinte plus foncée que la partie acidulée.

D'où je conclus encore que, par lui-même, et sans l'aide d'aucun agent chimique à lui étranger, le crayon exerce sur la pierre une action énergique.

6.e Expérience. Des dessins tracés directement sur la pierre avec du savon blanc ou avec un acide gras (acide oléique), avec la matière grasse qui enduit naturellement les cheveux, ont très-bien pris l'encre d'impression, et immédiatement fourni des épreuves au tirage.

7.e Expérience. Au lieu d'aciduler et de gommer la pierre sur laquelle j'avais tracé mes dessins, je l'ai simplement recouverte d'une dissolution d'hydrochlorate de chaux. La pierre ne s'est point salie, et j'ai obtenu de bonnes épreuves.

8.e Expérience. J'ai acidulé une portion de la pierre; l'autre a été laissée sans préparation. A l'encrage, la partie acidulée est restée blanche; l'autre partie est devenue toute noire.

9.e Expérience. J'ai répété la même expérience avec la gomme, et j'ai obtenu les résultats donnés par l'acidulation.

De tous ces faits il résulte, ce me semble, que

1.° Le crayon et l'encre lithographiques agissent au moyen des acides gras qu'ils renferment. Ces acides forment avec la pierre des oléates, stéarates ou margarates de chaux insolubles, de vrais savons calcaires.

2.° Pour que le crayon et l'encre lithographiques produisent leur effet, il ne paraît pas nécessaire, quoi qu'en ait dit un lithographe célèbre (Engelmann), qu'ils soient décomposés par les acides nitrique ou chlorhydrique.

3.° Les acides nitrique ou hydrochlorique dont on se sert pour préparer la pierre avant le tirage, ont pour but principal de former avec elle un sel soluble (nitrate, hydrochlorate de chaux) qui repousse les corps gras, et qui s'oppose à ce que l'encre d'impression prenne ailleurs que sur les endroits dessinés.

4.° Les gommes arabique ou du Sénégal peuvent remplacer les acides, en ce qu'elles forment par elles-mêmes une couche très-adhérente à la pierre, et susceptible de repousser le vernis d'impression partout où elle existe. Nous ne pensons pas qu'il soit exact de dire que la gomme décompose l'encre et le crayon lithographiques.

5.° Bien qu'elles n'exercent aucune action chimique sur l'encre ou le crayon qu'on emploie pour lithographier, ces gommes paraissent néanmoins remplir un rôle très-important, en ce qu'elles limitent, pour ainsi dire, l'action des substances grasses déposées sur la pierre, en ce qu'elles empê-

sins d'Albert Durer, imprimés en couleur : enfin la 1.re livraison d'un spécimen de tous les genres de dessins que la Lithographie peut reproduire. Faute d'encouragement de la part du public, le reste de l'ouvrage est demeuré inédit.

Tel fut l'homme éminent à qui nous devons les bienfaits de la Lithographie. A un esprit des plus distingués, il joignait un cœur excellent, des mœurs très-pures, une probité à toute épreuve, et comme il nous l'apprend lui-même, ce désir de l'indépendance qui sied si bien au génie, qui en révèle toute la puissance. A côté de tant de qualités dignes d'estime, nous trouvons un caractère des plus persévérants dès qu'il s'agit d'inventer un procédé nouveau, des plus mobiles quand il faut le mettre à exécution, des plus maladroits quand il est question de l'exploiter. L'attrait de la nouveauté l'emporte, le désir de perfectionner l'égare, l'envie de réussir le perd et compromet le sort de ses amis. C'est que (et ceci est encore à la louange d'Aloys) c'est qu'il est *artiste* avant tout, et non pas un spéculateur à l'esprit mercantile ; c'est que, dans son utile invention, il n'a guère vu que le côté artistique, et très-peu le côté indus-

---

chent les traits de s'élargir, effet qui, sans elles, tendrait à se produire, surtout pendant l'été.

6.° On peut expliquer de la même manière l'action de l'eau pure dont on se sert pour mouiller la pierre avant l'encrage, ou dans laquelle on plonge ordinairement celle-ci pour soustraire le dessin à l'influence nuisible d'une trop forte chaleur.

7.° Quant à l'essence de térébenthine, son action se borne à enlever la partie de l'encre ou du crayon non combinée avec la pierre, et à débarrasser celle-ci de toutes les substances graisseuses (pellicules des cheveux, matière grasse des doigts, etc.), qui, n'ayant pas eu le temps de s'acidifier, et, par suite, de se combiner avec elle, ont pu cependant en salir la surface.

En formulant ces conclusions, je me plais à reconnaître que j'ai puisé la plupart de mes idées sur la théorie de l'art lithographique, dans les conversations que j'ai eues, à ce sujet, avec mon honorable collègue, M. Boisgiraud, doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse. Il y a plus de douze ans déjà que cet habile chimiste a professé, dans ses cours publics, la théorie qui vient d'être exposée. Mes expériences n'ont donc fait que la confirmer. Bien des questions, toutefois, resteraient à examiner; bien des difficultés sont encore à résoudre. Celui qui en donnerait la solution, rendrait un vrai service à la Lithographie.

triel. D'autres ont recueilli ce qu'il avait semé. Cependant, plus heureux que beaucoup d'hommes de génie qui s'éteignirent dans la misère et dans l'obscurité, Aloys eut la douce satisfaction de voir son œuvre se répandre avec une rapidité sans exemple sur presque tous les points du monde civilisé. La plupart des souverains de l'Europe lui envoyèrent des distinctions flatteuses. Non content de l'avoir comblé de faveurs pendant sa vie, inspiré par cette délicatesse de sentiment qui rehausse l'éclat du trône, le roi Louis lui a érigé, après sa mort, un mausolée dont la pierre lithographique a fait à peu près tous les frais; enfin il a conçu et mis à exécution la généreuse pensée d'éterniser la mémoire de l'artiste poète, en plaçant sa statue dans ce magnifique temple de la Walhalla, où le noble monarque a donné rendez-vous à toutes les gloires passées ou futures de l'antique Germanie.

Pourquoi, Messieurs, pourquoi ne puis-je vous dire que notre France aussi s'est montrée hospitalière et reconnaissante envers l'homme de génie qui a doté le monde d'un art si utile et si fécond en résultats. Vous n'ignorez pas que la Lithographie rend chaque jour les services les plus importants au commerce, à l'industrie, aux beaux-arts; vous savez qu'elle a puissamment secondé l'essor vraiment prodigieux que les sciences naturelles ont pris depuis le commencement du siècle où nous vivons; vous savez qu'elle a enrichi déjà plus d'un chef d'atelier, qu'elle procure le pain de chaque jour à plus de 20,000 ouvriers français. Mais ce que vous ne savez pas peut-être, c'est que dans une de ces expositions où elle fait appel à tous les talents, à toutes les industries utiles, la France, ordinairement si généreuse, a décerné une simple médaille d'argent à l'inventeur de la Lithographie, tandis qu'elle accordait une médaille d'or à des industriels (1), qui avaient fait l'application des procédés de Senefelder à l'impression des toiles peintes. Ce que vous ne savez pas peut-être, c'est que les petits-fils de l'artiste ingénieux

(1) Les frères Haussmann, de Colmar.

dont je viens de retracer l'histoire, languissent aujourd'hui dans la misère la plus profonde, dans le dénuement le plus absolu : c'est que leur mère s'inquiète du présent, tremble pour l'avenir, et implore à genoux votre pitié pour les enfants qu'elle a fait naître. Voilà ce que vous ne saviez peut-être pas, et ce que j'ai voulu vous apprendre, tout en payant à l'inventeur de la Lithographie mon tribut d'admiration et de reconnaissance : tout en m'acquittant d'un devoir que vos sympathies m'ont rendu facile, et que mon cœur a trouvé bien doux à remplir : car il a senti qu'une bonne pensée comme une bonne action, porte avec elle sa récompense.

Nota. Une souscription en faveur des enfants Senefelder vient de s'ouvrir en Allemagne et en France. MM. Simon fils, à Strasbourg, et A. Delor, à Toulouse, se sont chargés de recueillir les offrandes destinées à procurer aux petits-fils de l'inventeur de la Lithographie, une éducation digne du nom que leur aïeul leur a laissé.

Bien que les règlements de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse s'opposent à ce que le tirage à part des travaux qui lui ont été communiqués dépasse le nombre de cinquante exemplaires, sur la demande que j'en ai faite à cette Compagnie savante, il a été décidé que la *Notice* qu'on vient de lire pourrait être imprimée à un nombre illimité d'exemplaires. Cette *Notice* sera distribuée aux souscripteurs, en même temps qu'un très-beau portrait d'Aloys Senefelder, lithographié par Hanfstængel.

N. J.

RAPPORT

FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LA QUESTION DE L'ENVAHISSEMENT DES CAVES DU QUARTIER LAFAYETTE PAR LES EAUX SOUTERRAINES;

Par M. LEYMERIE.

Messieurs,

A diverses époques, depuis la construction des maisons élégantes qui bordent l'allée Lafayette, les habitants de ce nouveau quartier ont eu à se plaindre de l'humidité qui régnait dans les parties basses des maisons. Mais, cette année, l'action des eaux souterraines ne s'est pas bornée à ces effets en général tolérables; elles ont envahi en masse les caves et les pièces les plus basses, au grand préjudice des propriétaires qui ont cru devoir dans cette conjoncture recourir à la sollicitude de l'Administration municipale.

Notre confrère, M. Vitry, saisi de cette affaire délicate, qui rentre naturellement dans ses attributions comme ingénieur de la ville, vous a fait part de cet état de choses, et vous a proposé de nommer une Commission qui serait chargée de prendre une connaissance exacte des faits, d'en rechercher la cause, et d'indiquer, s'il était possible, les moyens de remédier au mal. Toujours empressés de prêter votre concours lorsqu'il s'agit de faire servir la science au bien-être de vos concitoyens, vous avez accueilli cette proposition comme elle méritait de l'être, et vous avez désigné MM. Borrel, Pinaud, Vitry et moi pour composer la Commission demandée par M. Vitry.

Notre premier soin devait être de visiter les lieux et de prendre, auprès des personnes intéressées, tous les renseignements susceptibles de nous éclairer. Dans ce but, nous avons parcouru et exploré tout l'espace compris entre l'Ecole Vétéri-

naire et la place Lafayette; et c'est après avoir bien reconnu la réalité du fait, noté ses principales circonstances, et après avoir consulté les plans qui ont été mis à notre disposition, que nous avons discuté et arrêté les bases du rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, et dans lequel je traiterai successivement et d'une manière très-succincte :

1.° De la constitution géologique de la région inondée;

2.° De l'existence d'une nappe d'eau souterraine dans cette région et de son action sur les puits et sur les caves;

3.° De l'origine probable de cette nappe;

4.° Des moyens de faire écouler l'excès de ses eaux.

I. *Constitution géologique de la région.* — Autrefois le plateau qui domine Toulouse, et que l'on rencontre immédiatement après avoir traversé le canal, se prolongeait par-dessus l'emplacement occupé maintenant par la ville, et c'est par l'érosion des eaux diluviennes que ce massif tertiaire a été morcelé et divisé en collines, et qu'a été creusée la vallée de la Garonne. Plus tard, ces mêmes eaux, après avoir perdu la plus grande partie de leur vitesse, ont déposé au fond de cette vallée un terrain de transport qu'elles ont ensuite laissé à sec lorsqu'elles se sont retirées et que leur volume s'est trouvé réduit au filet qui porte maintenant le nom de *Garonne*. D'après cela il est facile de concevoir que les marnes, les sables et les argiles sableuses qui constituent le coteau de Guilleméry datent de l'époque tertiaire, et que vers la base de cette colline doivent venir s'appuyer sur ces couches d'ancienne formation les dépôts plus récents du *diluvium*, dépôts qui s'étendent indéfiniment à partir de là sous la vallée, et notamment par-dessous toutes les constructions de la ville. Les couches qui composent ce dernier terrain, d'après le mode même de leur formation, doivent varier de nature d'un point à un autre. Toutefois, dans le quartier Lafayette, on trouve que ce terrain est constitué d'une manière assez constante, 1.° par une argile très-sableuse (*glaise*) et jusqu'à un certain point perméable; 2.° par un gravier caillouteux qui occupe toujours la partie inférieure et dans lequel les eaux souterraines peuvent facile-

ment circuler : le tout reposant sur une marne compacte absolument imperméable (*tuf*) et qui appartient au sol tertiaire. (voyez la coupe ci-jointe).

II. *Nappe d'eau souterraine, etc...* — Il résulte de cette manière d'être du sol qui supporte le quartier Lafayette, que des eaux qui parviendraient d'une manière quelconque dans le gravier caillouteux, y seraient retenues au dessus de la couche imperméable de marne tertiaire, de manière à former là une nappe permanente où les puits trouveraient à s'alimenter, et que les crues de ces eaux se manifesteraient par une ascension dans ces puits; c'est en effet ce que l'on remarque.

Les caves de ce quartier n'atteignent pas, il est vrai, la couche de gravier caillouteux et s'arrêtent dans le dépôt supérieur que nous avons dit être composé d'argile sableuse. Or, d'après un essai exécuté sur notre prière par M. Magnes-Lahens le père, un échantillon de cette argile prise au terrier de la tuilerie située entre le canal et la rue des Jardiniers, a donné, après dessiccation, plus de la moitié de son poids d'un sable presqu'entièrement quartzeux; il est donc évident que cette argile, ou plutôt que ce sable argileux est perméable jusqu'à un certain degré, et que lorsque le volume des eaux souterraines s'accroît beaucoup, ces eaux doivent pénétrer en partie dans cette couche supérieure, et s'introduire de proche en proche dans les caves où on les a vues, en effet, s'élever cette année jusqu'à une petite distance du sol extérieur. On conçoit d'ailleurs que cette pénétration doive être favorisée par la pression qu'exerce la colonne d'eau des puits. Au reste, l'identité d'origine des eaux des puits et des caves et leur correspondance sont rendues évidentes par l'égalité des niveaux et par la concordance de leurs variations.

III. *Origine des eaux de la nappe souterraine.* — Dès le début de nos recherches, nous avons reconnu que c'était dans les eaux pluviales qu'il fallait chercher l'origine des eaux qui alimentent la nappe souterraine dont nous venons de constater l'existence et les effets. La coïncidence des crues de cette nappe avec l'abondance des pluies, pouvait bien au reste conduire *à*

priori à ce résultat. Vous vous rappelez que, dans votre dernière séance, notre confrère, M. Petit, a signalé l'année 1843 comme étant beaucoup plus pluvieuse que toutes les années précédentes. Eh bien! c'est aussi cette année principalement que les eaux souterraines ont été assez volumineuses pour envahir les caves du quartier Lafayette, et les propriétaires ont remarqué, au reste, que la hauteur à laquelle parvient le liquide dans leurs caves en un moment donné, dépend d'une manière directe de l'abondance et de la fréquence des eaux pluviales. Ainsi, par exemple, la semaine dernière, les eaux des puits et des caves ont monté de cinquante centimètres par la seule influence des dernières pluies.

Quant à la théorie du phénomène, elle est très-simple. On conçoit très-bien, en effet, qu'à la suite d'une grande pluie, les filets d'eau qui descendent de la colline de Guilleméry puissent facilement pénétrer dans la couche de gravier caillouteux par les affleurements que cette couche doit présenter vers la base du coteau, et qu'en partant de là elles se répandent sans obstacle, en passant sous le canal, dans toute la partie de cette couche qui correspond à l'allée Lafayette.

Les eaux du canal lui-même ne paraissent pas participer au phénomène, car les eaux des puits des jardins environnants, et à plus forte raison celles des maisons de l'Allée, se trouvent constamment à un niveau bien inférieur, et ne varient en aucune manière lorsque l'on met le canal à sec à l'époque du curage.

D'un autre côté, la tranchée qui forme le lit de ce réservoir n'atteint pas la couche de gravier; elle reste tout entière dans l'argile sableuse supérieure dont les pores ont dû être bouchés par les menus sédiments que les eaux y déposent sans cesse: d'ailleurs, l'Administration si vigilante et si éclairée du canal ne signale aucune déperdition qui se serait opérée par cette voie (voyez la coupe).

IV. *Proposition d'un moyen pour faciliter le dégorgement de la nappe souterraine.* — Sous le sol de la place Lafayette, et à une profondeur plus grande que celle de la nappe d'eau

dont nous venons de parler, passe un grand aqueduc destiné à l'écoulement des eaux ordinaires de la ville (voyez la coupe). Il est assez remarquable que ce conduit forme à peu près la limite de la nappe souterraine et en même temps celle de la région des caves inondées. Passé cette ligne, en effet, les inondations n'ont plus lieu, et les puits paraissent se rattacher à un ordre de choses différent. Plusieurs faits que nous avons recueillis porteraient à penser que la couche de grève caillouteuse s'interrompt dans le voisinage de l'aqueduc. Il ne serait pas impossible non plus qu'en certains endroits les murs même de cet ouvrage n'arrêtassent la nappe aqueuse. Quelque opinion qu'on se forme à cet égard, on est toujours obligé de reconnaître que la nappe dont il s'agit ne trouve pas sous la place un moyen facile de se propager, et qu'elle est retenue presque stagnante du côté de l'allée Lafayette. Dans cet état de choses, il a paru à votre Commission qu'en ouvrant à cette nappe, avec l'aqueduc, une large communication, elle pourrait venir dégorger, par cette voie, le trop plein de ses eaux, et qu'on réussirait peut-être ainsi à mettre pour l'avenir les habitants de ce beau quartier à l'abri des dégâts et des pertes dont ils se plaignent.

L'un de nous a proposé d'établir cette communication par le moyen d'une tranchée qui régnerait dans toute la longueur et dans l'axe de l'allée, et que l'on comblerait ensuite avec des cailloux recouverts d'une couche imperméable. Cette artère communiquerait, par la couche de gravier caillouteux, avec toutes les caves qui viendraient y verser l'excès de leurs eaux, lesquelles iraient ensuite se dégorger dans l'aqueduc. Votre Commission a jugé cette idée heureuse et l'a approuvée; toutefois, elle a pensé qu'il serait prudent de ne l'appliquer d'abord qu'aux maisons inondées les plus voisines de l'aqueduc. En cas de succès, on poursuivrait les travaux en remontant l'allée aussi loin qu'il serait nécessaire.

NOTE SUR LES EFFETS DES INHALATIONS ÉTHÉRÉES.

Extrait d'une Lettre adressée par M. N. Jouy à M. Flourens, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris.

..... Deux fois, en huit jours, je me suis soumis aux inhalations éthérées ; ma première expérience a eu lieu le 19 février, en présence de M. Bonnes, secrétaire de l'Ecole royale Vétérinaire de Toulouse. L'appareil dont je me suis servi cette fois n'était rien autre chose qu'un verre à liqueur à demi rempli d'éther. J'aspirais les vapeurs en tenant le vase à moitié renfermé dans ma bouche, et je les faisais pénétrer dans mes poumons, non-seulement par les mouvements ordinaires de l'inspiration, mais encore par une espèce de déglutition semblable à celle qui a lieu quand on se borne à avaler de la salive. Au bout d'un quart d'heure à peu près, des effets singuliers commencèrent à se manifester. Gaieté bien prononcée; rire convulsif, saccadé, d'un caractère tout particulier (M. Bonnes a comparé ce rire *à l'aboiement d'un petit chien*) ; figure décomposée comme dans l'ivresse alcoolique ; yeux égarés et roulant dans leurs orbites ; faiblesse musculaire bien marquée ; du reste, intelligence à peu près entière ; sensibilité générale presque complète ; sens, surtout ceux de la vue et de l'ouïe, obscurcis pendant trois ou quatre secondes seulement, au point que je ne voyais et n'entendais plus que vaguement les personnes dont j'étais entouré. A la fin de l'expérience, mes extrémités s'étaient considérablement refroidies, mes dents s'entrechoquaient comme dans le frisson de la fièvre, mes lèvres frémissaient, et des tremblements convulsifs me faisaient sauter sur mon lit, comme si j'eusse été galvanisé. Au bout d'une heure, sauf un mal de tête assez violent et un peu de faiblesse dans les jambes, toutes mes fonctions étaient rentrées dans leur état normal.

Hier, 24 février, en présence d'une trentaine de personnes, au nombre desquelles se trouvaient MM. les professeurs Combes, Delaye, Lavocat, Lafosse, etc., je me suis soumis de nouveau à l'inhalation des vapeurs éthérées.....

Je me borne à transcrire ici les notes que M. le professeur Combes a eu l'obligeance de recueillir à mon chevet.

Expérience commencée à cinq heures de l'après-midi, avec l'appareil employé à l'Hôtel-Dieu par M. le docteur Estévenet.....

Quatre-vingts pulsations, vingt-neuf inspirations par minute. Température de la main = + 22° C.

Après une minute, sensation particulière au cerveau, battement des artères plus développé, plus fréquent. — Au bout de trois minutes, coloration de la face, et moiteur à la peau. — Jusqu'à la sixième minute, intelligence intacte. — A la huitième, refroidissement, abattement, détente générale, moins de force musculaire, fréquence égale du pouls, alourdissement de l'intelligence, sensibilité complète, parole libre. — De la seizième à la vingt-deuxième minute, rien de très-saillant, si ce n'est une disposition à la gaieté, puis rire convulsif, semblable à une espèce d'aboiement; respiration embarrassée; *démarche chancelante;* quatre-vingt-huit pulsations par minute à la fin de l'expérience. Nuit agitée, sommeil occupé par des rêves, les uns pénibles, les autres agréables.

Bien que dans les deux expériences auxquelles je viens de me soumettre, la sensibilité n'ait été chez moi nullement abolie, mon intelligence a éprouvé de singulières modifications à la suite des inhalations éthérées. Je suis donc convaincu, en ce qui concerne mon individualité, que l'éther en vapeur agit sur le système nerveux, et, par lui, sur le système respiratoire et sur l'appareil musculaire. J'ai senti mes forces défaillir au moins autant que j'ai senti mon cerveau s'affaisser; *mais la première de ces sensations a été consécutive à la seconde.* Chose bien bizarre ! malgré l'état d'*ivresse des mouvements* à laquelle m'avaient réduit les inhalations éthérées, j'ai conservé pendant presque toute la durée de l'expérimentation une délicatesse de sensation, et une dose d'intelligence qui paraissent peu en rapport avec les effets physiques produits sur l'encéphale. Du reste, au bout de vingt-quatre heures, tous les phénomènes déterminés par l'éther avaient entièrement disparu.

Coupe du Quartier Lafayette entre l'Ecole Vétérinaire et la Place Lafayette

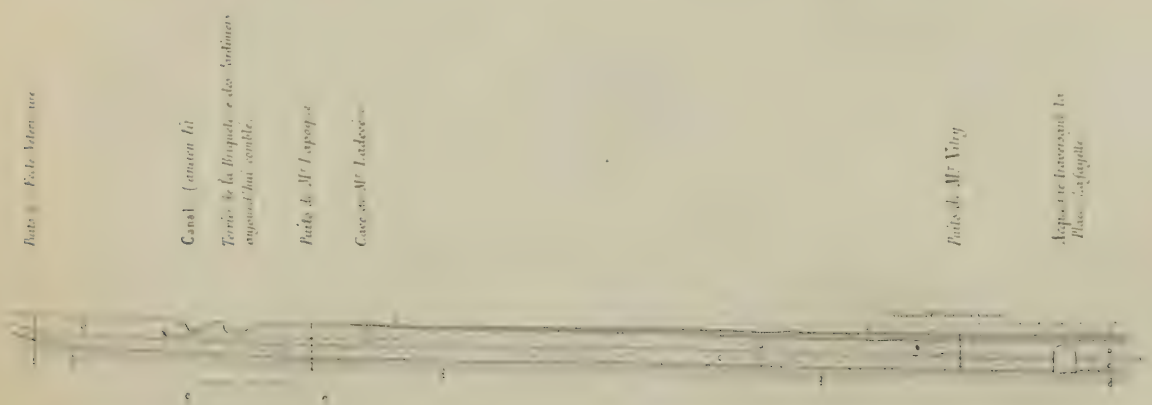

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE,

Depuis son origine jusqu'à ce jour;

Par M. LARREY (Aug.).

(Lue dans la séance du 24 juin 1846.)

Messieurs,

Le 24 juin 1746 (il y a aujourd'hui même un siècle révolu), le roi Louis XV rendit trois ordonnances qui furent, pour toute la province et pour la ville de Toulouse en particulier, un sujet de joie et de reconnaissance. La première était relative à l'établissement d'une Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres; la seconde contenait les Statuts et Règlements faits par S. M., qui furent lus dans la première assemblée de ladite Académie, et transcrits en tête des registres pour être exécutés suivant leur forme et teneur; la troisième ordonnance approuvait la liste des académiciens libres et ordinaires qui avaient été présentés à S. M. Enfin, plus tard, le Roi s'étant réservé, par la première de ses ordonnances (et pour cette fois seulement), la nomination des membres honoraires, une quatrième ordonnance du 28 novembre de la même année pourvut à ces places.

Mais il ne faut pas croire que de cette époque, déjà bien loin de nous, date l'existence réelle de notre Académie. Longtemps avant, et dans la première moitié du 17.me siècle,

des hommes dévoués aux sciences et aux lettres en jetèrent pour ainsi dire le germe, en établissant dans notre ville ce qu'on appelait alors les *conférences académiques*.

Ainsi donc, en rappelant très-sommairement les travaux qui, après une si longue période, ont assigné à cette Compagnie le rang quelle occupe aujourd'hui, nous croyons démontrer sans peine qu'elle n'a pas cessé de répondre aux vues de ses fondateurs, et de concourir de tous ses moyens aux développements et aux progrès des sciences et des lettres.

Ce coup d'œil rétrospectif ne sera peut-être pas sans intérêt, surtout pour nos honorables confrères, qui, jeunes encore dans cette Société, en soutiennent l'éclat avec tant de distinction, mais qui ignorent tout ce qu'il a fallu de persévérance, d'abnégation et d'amour pour le bien public, à ces hommes d'élite qui les premiers conçurent l'idée de la création de notre Académie.

Il serait convenable, sans doute, de diviser cette notice en plusieurs parties, et de suivre les différentes phases qu'a parcourues notre Académie depuis l'époque où elle commença à se former jusques au jour actuel où nous la voyons dans la pleine activité de ses travaux.

En adoptant cet ordre chronologique, il faudrait remonter à l'année 1640, qui formerait, jusqu'en 1729, la première époque; la seconde commencerait à cette dernière année pour finir en 1746; la troisième serait de 1746 jusqu'à la révolution de 93; et après une lacune de quinze années viendrait la quatrième époque, qui comprendrait le temps écoulé depuis le rétablissement de l'Académie en 1807, jusqu'à nos jours. Une telle division paraîtrait plus conforme au plan que nous nous sommes tracé, de rappeler les travaux qui ont précédé et suivi l'établissement de l'Académie dans cette ville; mais aussi elle aurait pour résultat de donner à ce travail un développement que nous devons éviter, pour ne pas abuser de votre attention.

Nous avons pensé qu'il suffirait de réunir dans une première partie tout ce qui est relatif à cette notice historique, depuis

1729, époque où notre Compagnie a commencé réellement d'exister, jusques à sa suppression en 1793, et de comprendre dans une seconde partie le resumé de ses travaux depuis son rétablissement en 1807 jusqu'à ce jour.

Quant à ce que nous appellerions volontiers la première époque, de 1640 à 1729, nous ne pourrions en dire grand'chose, car il ne nous reste malheureusement aucun titre, aucune trace des travaux auxquels se livrèrent les hommes qui établirent dans ce temps reculé, les *conférences* dites *académiques :* tout ce que nous savons, c'est qu'en 1640, Pélisson et Vaudages de Malpeyre fondèrent ces assemblées qui se tenaient la nuit, et que ceux qui y étaient admis s'y rendaient à pied, portant eux-mêmes une petite lanterne, ce qui leur fit donner le nom de *lanternistes* qu'ils adoptèrent.

Mais à partir de 1729, nous trouvons dans les dix registres *in-folio* qui sont dans nos archives, et dans les publications de l'ancienne Académie, assez de documents pour donner à cette notice quelque intérêt et pour vous faire apprécier combien il a fallu de persévérance et de labeur aux hommes de mérite qui résolurent de mener à bonne fin l'œuvre conçue par leurs devanciers Ici donc commence la première partie de ce travail.

Nous remontons à l'année 1729, longtemps avant que les lettres patentes fussent octroyées; car il ne faut pas croire que le Roi les ait accordées aussitôt qu'elles furent demandées; plus de seize années s'étaient écoulées, lorsque le dévouement et les sacrifices de tout genre que s'étaient imposés ces généreux philanthropes reçurent leur récompense. A leur tête nous devons placer MM. Gouazé, médecin; Sage, apothicaire, et Carrière, chirurgien, qui seront toujours considérés comme les véritables fondateurs de cette Académie. A peine eurent-ils communiqué leurs vues, qu'un grand nombre de citoyens distingués par leur naissance et par leurs talents s'empressèrent de concourir avec eux à la réalisation de leur projet. Mais, avant tout, il fallait, alors comme aujourd'hui, être autorisé à s'assembler même dans un but tout scientifique, et le Président de Resseguier se chargea d'en demander la permission au

cardinal de Fleury, premier ministre, dont il était l'ami. Celui-ci, né dans la province de Languedoc, écrivit aussitôt à M. de Resseguier la lettre suivante, aussi flatteuse qu'encourageante.

« Compiègne, le 20 juillet 1730.

» La ville de Toulouse, Monsieur, a toujours été la pépi-
» nière d'un grand nombre d'excellents sujets en tout genre de
» littérature, et je vois par la liste de tous ceux qui se présen-
» tent pour former une Académie des Sciences, qu'elle se
» conserve plus que jamais dans cette possession. Rien n'est
» plus louable que le dessein qu'ils se proposent, et je ne doute
» pas que l'assemblée que vous proposez ne serve à cultiver de
» plus en plus les sciences : mais, avant que le Roi vous donne
» des lettres patentes, il sera bon que vous commenciez vos
» assemblées, pour voir comment elles réussiront, et que vous
» leur donniez une forme. Sa Majesté donne son consentement
» avec plaisir, et verra dans les suites le parti qu'elle aura à
» prendre. Il me semble que l'Académie établie à Montpellier
» prétend que ses lettres patentes portent qu'il n'en sera p as
» établi d'autre dans la province; mais ce sera une question à
» examiner dans son temps. Je vous supplie d'être persuadé,
» Monsieur, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement
» que je fais. Signé le Cardinal DE FLEURY. »

Vous l'avez remarqué, Messieurs; c'était une sorte de noviciat que réclamait le Gouvernement; il voulait s'assurer si Toulouse renfermait assez d'hommes distingués pour y établir une Académie des Sciences et des Lettres; il demandait à connaître de quelle manière ses fondateurs espéraient réussir; il les engageait à se donner une forme, c'est-à-dire à désigner les différentes branches des sciences qu'ils se proposaient de cultiver et de perfectionner.

Aussitôt les membres de cette société naissante commencèrent par se donner des lois d'ordre et de discipline; puis ils se divisèrent en deux classes, en associés libres et en associés ordinaires; les premiers, au nombre de trente, n'étaient assu-

jettis à aucun travail, mais ils *fournissaient* à toutes les dépenses nécessaires; les associés ordinaires, au nombre de quinze, étaient chargés de remplir, chacun à son tour, les séances de la Compagnie par la lecture de quelque ouvrage. Ils étaient distingués en six classes : Géométrie, Astronomie, Physique, Anatomie, Chimie et Botanique.

Les membres de la première section, ceux qui fournissaient à toutes les dépenses, trouvèrent bientôt des auxiliaires. Les administrateurs de la ville s'empressèrent de les favoriser de tout leur pouvoir; ils firent élever un observatoire sur une des tours du rempart Saint-Etienne, et de plus ils donnèrent un terrain considérable pour l'établissement d'un jardin botanique. Néanmoins ces ressources seraient devenues insuffisantes pour assurer l'existence de cette jeune société, si parmi ses membres il ne se fût trouvé un homme passionné pour les sciences et qui croyait ne pouvoir employer sa fortune à un plus noble usage qu'à favoriser leurs progrès. Cet homme était le comte de Caraman, petit-fils de l'immortel Riquet. Reçu dans la société en 1731, il conçut pour elle l'affection la plus tendre, et ne cessa de lui prodiguer ses bienfaits; souvent elle se vit obligée de lui cacher ses besoins, pour se dérober à sa libéralité.

Une conduite si noble redoubla le zèle de ses confrères. Rassurés sur l'avenir de la Compagnie, ils se livrèrent avec plus d'ardeur à leurs occupations scientifiques. Pour la première fois, en 1733, cette société initia le public à ses travaux, dans une assemblée générale, où se rendirent les Capitouls, et tout ce que Toulouse avait de distingué. Depuis ce temps elle n'a jamais manqué à l'engagement qu'elle avait pris, de rendre compte, tous les ans, dans des séances publiques, du résultat de ses méditations.

Bientôt nous nous occuperons de ces travaux, que nous laissons un instant de côté, pour ne pas interrompre ce que nous avons à dire sur l'origine et le développement de cette institution.

Plusieurs années s'étaient écoulées, et l'on espérait voir

cette société érigée très-incessamment en académie. Déjà, dans une telle prévision, quelques membres avaient fait, indépendamment de leur cotisation annuelle, un fonds de six mille livres qui devait être placé en constitution de rente, pour servir à ses dépenses. La ville, de son côté, avait assuré une somme annuelle de mille livres, dont la moitié consacrée à l'entretien de l'observatoire et du jardin des plantes, et le reste à un prix pour la solution de quelque question importante de mathématique, de physique ou de littérature. On se croyait au moment d'atteindre le but, lorsqu'il se présenta une difficulté, prévue d'ailleurs dans la lettre du Cardinal de Fleury. Les lettres patentes de la société de Montpellier portaient effectivement qu'il n'en serait point établi d'autres dans la province; il fallut négocier, et hâtons-nous de le dire à la louange de la société de Montpellier, loin de revendiquer le privilége exclusif dont on craignait qu'elle ne voulût se prévaloir, elle ne vit qu'une sœur dans celle qui se formait à Toulouse, et l'assura de sa bienveillance et de son appui. Tous les obstacles n'étaient pas cependant encore aplanis, et comme il convenait que le titre d'Académie fût plutôt une récompense décernée au mérite, qu'une grâce accordée à la faveur, le Roi ne voulut écouter les vœux de la Compagnie, qu'après qu'on lui aurait rendu compte de quelques-unes de ses productions. L'Académie des Sciences de Paris fut chargée d'examiner ses ouvrages, et c'est au témoignage avantageux qu'elle en rendit, que l'Académie de Toulouse se glorifie de devoir principalement son existence.

Enfin, dans le mois de juin 1746, furent adressées au parlement les lettres patentes portant établissement, à Toulouse, d'une Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres, que Sa Majesté daignait mettre sous sa protection particulière. Cette ordonnance, datée du 24 juin, et les deux autres du même jour, dont nous avons parlé, furent enregistrées au parlement de Toulouse le 13 juillet suivant, conformément aux conclusions du Procureur général.

Voilà donc l'Académie définitivement constituée; ce fut le

21 juillet 1746 qu'elle tint sa première assemblée, mais elle n'avait aucun local fixe pour ses réunions hebdomadaires. Alors M. de Caraman, toujours généreux, prit des arrangements avec le propriétaire d'une maison sise rue des Pénitents-bleus, la meubla, la disposa convenablement pour les usages de l'Académie, et la lui offrit gratuitement. Quelques mois après, le 17 novembre, elle fut installée dans ce local.

L'extension que prit bientôt cette société naissante, les cours publics dont elle voulait, à son tour, doter la province, en reconnaissance des bienfaits qu'elle recevait de ses magistrats, lui imposa la nécessité de chercher un local plus vaste et conforme à ses projets. Ses membres ne reculèrent encore devant aucun sacrifice; ils résolurent d'acquérir un hôtel à leurs frais, et ils choisirent celui de la Sénéchaussée, dépendant autrefois des possessions des Comtes de Toulouse, et situé entre les Hauts-murats, et le Palais de justice. Mais cet hôtel était affecté par le Gouvernement au logement du Sénéchal; heureusement qu'à cette époque celui qui était revêtu de cette charge était M. le marquis de Chalvet, et l'un des membres ordinaires de l'Académie. Il consentit volontiers à céder cet hôtel, sauf l'approbation du Roi et moyennant le remboursement des frais de toutes les réparations et constructions que lui, son frère et son père y avaient faites, et qui s'élevaient à 24,000 livres.

En peu de jours, plusieurs académiciens eurent remis, en secret, au trésorier différentes sommes qui se portèrent à 12,000 livres, et la ville en accorda une pareille pour compléter le prix de l'acquisition. Elle eut lieu le 3 avril 1750. L'Académie y tint sa première assemblée le 29 avril 1751.

Cet hôtel renfermait de vastes locaux; on le pourvut d'un mobilier convenable, des jardins étendus en dépendaient; tout cela était bien la propriété de l'Académie, aussi ce fut à ce titre que, dans la tourmente révolutionnaire, la nation s'en empara pour le revendre peu de temps après à M. de Puymaurin, moyennant la valeur de quelques assignats. C'est dans cette habitation que notre ancien confrère a terminé ses jours, c'est elle qu'il a laissée en héritage à sa famille.

Il ne faut pas s'étonner si cet établissement fut créé dans de si grandes proportions. Les académiciens de ce temps-là faisaient plus que de se réunir une fois la semaine pour parler sciences ou littérature pendant une heure ou deux : la reconnaissance animait leur zèle, et tous s'efforçaient à l'envi de répondre aux vues de la patrie. Alors Toulouse ne possédait pas, comme de nos jours, le haut enseignement des facultés confié à des professeurs du plus rare mérite ; la physique, la chimie, l'astronomie, la botanique, la littérature n'avaient pas des interprètes chargés d'instruire le public, toujours avide d'acquérir des connaissances utiles : aussi quelques académiciens ouvrirent des cours gratuits où ces différentes branches étaient enseignées, tandis que d'autres donnaient des leçons de littérature, expliquaient les antiquités qu'ils avaient sous les yeux, ou professaient (toujours gratuitement) le grec et l'hébreu.

La numismatique ne fut pas même négligée ; M. de Saint-Amand, dont le portrait est dans cette enceinte, s'était occupé toute sa vie de cette science ; il avait amassé une riche collection de médailles dont il se proposait de faire présent à l'Académie qui l'avait choisi pour son trésorier perpétuel, lorsque, en 1763, la mort vint l'enlever tout à coup avant que ses intentions fussent réalisées. Cette Compagnie vit, avec douleur, un si précieux trésor qu'elle s'était accoutumée à regarder comme son bien propre, prêt à lui échapper pour jamais ; elle s'imposa de nouveaux sacrifices, et après une longue et pénible négociation dont tous les détails sont consignés dans le douzième volume in folio des délibérations, elle acheta, dans le mois d'août de cette même année, à M. Martin, frère du défunt, pour la somme de douze mille livres, le médailler dont vous êtes encore aujourd'hui les propriétaires.

Toutes ces dépenses épuisèrent les ressources de l'Académie, quoique les Etats de la Province eussent élevé la gratification annuelle de six cents livres à mille livres. Elle ne fut plus en état de suivre les projets utiles qu'elle avait conçus et qu'elle aurait réalisés. Entre autres desseins qu'elle fut forcée de sus-

pendre ou d'abandonner, on remarque la création d'une classe d'agriculture, une de minéralogie, l'établissement d'un cabinet de physique et d'un laboratoire de chimie. La modicité de ses revenus comparée aux dépenses nombreuses qu'exigeaient l'entretien du jardin botanique et de l'observatoire, l'achat des instruments de toute sorte, la formation d'une riche bibliothèque, l'avait privée de donner au public le fruit de ses veilles et de ses travaux. Heureusement, dans cette nouvelle circonstance, un de ses membres les plus érudits et jouissant d'une fortune considérable vint à son aide, et lui légua une rente annuelle, uniquement destinée à l'impression de ses Mémoires. Cet homme généreux est l'abbé d'Héliot, celui qui par le même testament, donna au clergé du diocèse sa bibliothèque, composée d'environ quinze mille volumes, à condition qu'elle serait publique.

Ce legs permit à la Compagnie de publier les mémoires les plus importants de ses membres, conservés dans les archives et mentionnés dans les quatorze registres in-folio de ses délibérations. Le choix qu'elle dut faire sur un si grand nombre d'ouvrages exigea beaucoup de temps. Un comité d'impression et de librairie fut institué, et d'après son avis, l'Académie arrêta le plan qu'elle donnerait à son recueil. Elle se fit une loi de ne rien insérer qui eût déjà été donné au public ; aussi se vit-elle privée de plusieurs mémoires importants, mais que leurs auteurs avaient préalablement fait imprimer, notamment des dissertations sur les mathématiques et l'astronomie par MM. de Beauteville et Darquier ; sur la mécanique par M. de Marcorelle ; sur la botanique par MM. de Lapeyrouse et Gardeil ; enfin des mémoires de littérature par MM. d'Orbessan et du Mas, productions qui toutes étaient entrées dans le domaine de la publicité. Elle fit encore le sacrifice de plusieurs autres mémoires sur la chimie et l'histoire naturelle, qui avaient leur mérite dans les temps reculés où ils avaient été lus, mais qui, grâce aux progrès rapides que ces sciences avaient faits, ne présentaient plus rien de nouveau ni d'intéressant.

Il fut arrêté, en outre, que le recueil serait divisé en deux

parties, la première consacrée aux extraits et la seconde à l'insertion entière des mémoires, sans tenir compte de l'ordre des dates, jusqu'à ce qu'on eût épuisé les anciens registres et que l'on fût au courant. Enfin, il fut décidé que tous les éloges des membres décédés seraient lus dans les assemblées publiques, mais qu'on n'accorderait les honneurs de l'impression qu'à ceux que la Compagnie jugerait convenable.

Avant de mentionner tous les titres sur lesquels repose la réputation de cette Académie, avant d'énumérer les travaux qui ont signalé cette longue période de 1729 à 1793, avant d'analyser très-succinctement les quatre volumes in-4.° qui forment la première série de nos publications, permettez-nous de revenir un instant en arrière, et de rappeler encore à votre reconnaissance les peines et les sacrifices sans nombre que se sont imposés vos devanciers. En effet, d'après l'historique, peut-être trop restreint, que nous venons de faire sur l'origine et le développement de notre Académie, quel ami de la science ne serait pénétré d'admiration et de gratitude pour ces hommes aussi généreux qu'éclairés, qui ne reculèrent devant aucun obstacle pour doter notre ville d'un établissement qui pouvait, par la suite, jeter sur elle le plus vif éclat? Quel est l'homme assez insensible pour n'être pas touché des sentiments qui animèrent ces amis de l'humanité, incessamment occupés de la gloire de leur pays, et qui, pour récompense de tant de dévouement et d'abnégation, n'aspiraient qu'à cette satisfaction intérieure, qu'à cette jouissance que l'on trouve de pouvoir dire à soi-même: *j'ai fait le bien!* Tous ces efforts dans des hommes si énergiquement animés du bien public, les résultats de leurs pénibles travaux, nous font souvenir d'un genre de dévouement à peu près semblable dont notre ville seule peut, à juste titre, s'enorgueillir.

Après que la faux révolutionnaire eut emporté tous les établissements d'instruction que possédait Toulouse, l'art de guérir, comme toutes les autres sciences, se vit aussitôt privé des leçons que des professeurs émérites faisaient dans la faculté de médecine et dans le Collége de chirurgie. Cette absence

d'enseignement pouvait avoir les plus tristes et les plus funestes conséquences pour l'humanité; et puisqu'il n'était plus permis aux maîtres de la science de délivrer des diplômes à tous ceux qui voulaient se vouer à la pratique médicale, dans un temps où la licence ne connaissait plus de bornes, du moins voulurent-ils éviter de plus grands malheurs en prodiguant les connaissances indispensables à ceux qui se faisaient les dispensateurs de la santé publique.

Plusieurs médecins de cette ville résolurent, en conséquence, d'ouvrir des cours publics et gratuits où toutes les branches de la science médicale seraient enseignées. L'anatomie et la physiologie, la pathologie interne et la pathologie externe, les opérations chirurgicales et les accouchements, l'hygiène et la matière médicale avaient des interprètes bien dignes de leur importance.

Ces cours se faisaient régulièrement tous les jours et pendant toute l'année; les frais qu'ils devaient nécessairement entraîner étaient à la charge de ces mêmes professeurs, qui portaient encore leur libéralité jusqu'à distribuer des prix aux auditeurs les plus assidus et qui montraient le plus de zèle à s'instruire. Ce fut après cinq ou six ans de peines et de sollicitudes de toute sorte que ces vertueux concitoyens reçurent une récompense bien flatteuse du chef de l'Etat. Le grand homme dont le vaste génie faisait alors pour la seconde fois la conquête de l'Allemagne, informé de leur noble conduite, établit à Toulouse, par décret daté de Schoenbrunn, le 1.er mai 1806, cette école impériale de médecine qui se continue de nos jours sous le titre d'école préparatoire. Mais tous ces professeurs ne furent pas également rémunérés; les uns, trop âgés pour continuer le professorat, rentrèrent modestement dans leur retraite, laissant jouir, sans jalousie, leurs confrères d'un titre qu'ils avaient si bien mérité; les autres, absorbés dans la pratique civile qui s'était considérablement agrandie, abandonnèrent également la carrière de l'enseignement, de telle sorte que le nombre des nouveaux professeurs fut réduit à six, dont un seul, l'honorable M. Viguerie, a survécu à tous ses collègues, qui la plupart étaient membres de cette Académie.

Pardon, Messieurs, de cette digression, dont le seul but était de vous faire apprécier l'esprit éminemment philanthropique qui caractérise, dans cette ville, les hommes éclairés : nous revenons à notre sujet.

Ce fut donc, avons-nous dit, grâces aux libéralités de l'abbé d'Héliot que l'Académie publia ses travaux. Ce généreux citoyen mourut en 1779 ; le premier volume parut en 1782, le second en 1784, le troisième en 1788, et le dernier en 1790. Chacun de ces volumes est divisé en deux parties : la première forme ce qu'on appelle l'histoire de l'Académie, et renferme le résumé, l'analyse des mémoires qui offrent moins d'intérêt que la seconde partie, exclusivement consacrée à l'insertion entière des mémoires bien plus importants.

Nous ne suivrons pas, dans l'exposé rapide que nous allons faire de ces quatre volumes, l'ordre ni la date que l'on y trouve : nous avons pensé qu'une division par section de matières, devait être préférable, et que sans fatiguer votre attention, vous pourriez embrasser, dans un ensemble précis et méthodique, tout ce qui se trouve confondu sans suite, sans liaison. Nous nous conformerons à la subdivision qui a été établie, plus tard, dans la classe des Sciences, et qui comprend, comme vous le savez, les mathématiques, la physique, l'astronomie, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, enfin la médecine et la chirurgie. Quant à la classe des Belles-lettres, nous comprendrons tous les mémoires qui se rapportent à cette classe, puis les éloges des académiciens, enfin les sujets de prix proposés durant cette période de quarante années.

MÉMOIRES INSÉRÉS EN ENTIER.

Section des Mathématiques. — Mémoire sur la manière de démontrer, par la méthode des anciens, les hypothèses de Leibnitz dans le calcul différentiel ; par l'abbé Martin, professeur au Collége royal (Tom. I, page 43).

Rapport d'une commission nommée par l'Académie, sur la demande du corps municipal de la ville de Toulouse, pour examiner le modèle d'une machine propre à élever les eaux

de la Garonne, présenté par le sieur Brossard ; les commissaires étaient, MM. Garipuy, Darquier, Fontenille, Marcorelle, d'Héliot et l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel (I. 149).

Mémoire sur la jauge des tonneaux de la ville de Toulouse, par MM. Garipuy, Puymaurin, Darquier, Fontenille et l'abbé de Sapte; ce travail fut également demandé à l'Académie par les Capitouls (II. 1.re).

Mémoire concernant les dépenses d'eau des grands réservoirs par des orifices considérables, accompagné de diverses expériences propres à indiquer la cause et la mesure du déchet que ces dépenses éprouvent, les réservoirs étant constamment entretenus pleins, par M. Lespinasse (II. 39).

Mémoire sur la jonction et la séparation des rivières, par le même (II. 115).

Mémoire contenant l'application des principes tirés de la méthode des limites aux diverses parties du calcul de l'infini, par M. l'abbé Martin (III. 29).

Mémoire sur les nombres premiers, par M. Genty, correspondant (III. 91).

Section de Physique. — Expériences sur la hauteur du mercure dans le thermomètre, faites sur le Pic de midi de Barèges, par M. de Lapeyrouse (II. 71).

Mémoire sur un coup de tonnerre arrivé près la ville de Castres, avec des réflexions sur les lois de l'électricité, et sur les conducteurs électriques ou paratonnerres, par M. Garipuy fils (II. 188).

Description d'une trombe de terre, par M. de Marcorelle (III. 114).

Mémoire sur l'électricité par bains, par soufflet et par aigrettes, par le docteur Mazars (III 365).

Exposition d'un nivellement fait dans les Pyrénées, par MM. Vidal et Reboul (IV. 1).

Mémoire sur un coup de tonnerre qui a éclaté dans l'église Saint-Nicolas, au faubourg Saint-Cyprien, à Toulouse, par l'abbé Martin (IV. 100).

Section d'Astronomie. — Mémoire sur la latitude actuelle d'Arcturus, par M. Darquier (I. 127).

Observation de l'éclipse du soleil du 24 juin 1778, par le même (I. 133).

Examen critique de l'observation faite par M. de Ulloa, sur l'éclipse totale du soleil du même jour, 24 juin 1778, par M. Garipuy (I. 224).

Parallaxes de la lune, de Mars et de Vénus, par M. de Garipuy (I. 289).

Mémoire sur les étoiles doubles et le mouvement des étoiles fixes, par M. Darquier (II. 79).

Réflexions sur les étoiles nouvelles et périodiques, par le même (II. 169).

Observation de l'éclipse totale de lune du 18 mars et du 10 septembre 1783, par M. l'abbé de Rey (III. 177).

Observation de l'occultation de Vénus par la lune, faite le 12 avril 1785, par M. le marquis de Chalvet (III. 181).

Observation du passage de Mercure sur le soleil, faite le 4 mai 1786, par MM. de Chalvet et Vidal (III. 371).

Description d'un météore singulier, par M. l'abbé Darbas (IV. 77).

Même phénomène observé par M. de Lapeyrouse (IV. 189).

Détermination de la différence en longitude de Grenwich, Paris, Montpellier et Toulouse, au moyen d'une montre marine, par M. Darquier (IV. 278).

Section de chimie. — Mémoire sur un méphitis, par M. Darquier, et expériences sur le sel de tartre dans les circonstances précédentes, par M. Mengaud (I. pag. 15 et 35).

Accident arrivé à deux maçons, dans une fosse d'aisances, par M. de Puymaurin (I. 157).

Observations sur la conservation des corps déposés aux caveaux des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse, par le même (III. 118).

Examen des phénomènes de l'acide nitreux, par M. Reboul (III. 232).

De l'action de l'acide fluorique sur la terre siliceuse, et de l'application de cette propriété à la gravure sur verre, par M. de Puymaurin (III. 428).

Description de quelques cristallisations, par M. de Lapeyrouse (I. 303).

De la cristallisation de l'acide muriatique oxygéné, par M. Reboul (IV. 57).

Fragments de la minéralogie des Pyrénées; excursion dans une partie du comté de Foix, par M. de Lapeyrouse (III. 384).

Histoire naturelle. — Histoire naturelle du lagopède, par M. de Lapeyrouse (I. 3).

Mémoire sur la mortalité des bœufs, qui a dévasté une partie du Languedoc en 1775, par M. Gardeil (I. 236).

Mémoire sur une mine de manganèse native, par M. de Lapeyrouse (I. 256).

Description de la barge aux pattes rouges, par le même (II. 36).

Mémoire sur la nature du volfram et celle d'un nouveau métal qui entre dans sa composition, par MM. d'Elhuyar frères, correspondants (II. 141).

Mémoire sur l'analyse d'une pierre calcaire, par M. de Puymaurin (III. 20).

Mémoire sur des portions de mâchoire trouvées dans le Comminge en 1783, par M. de Joubert, correspondant (III. 110).

Sur le tarissement subit de la source du Théron, commune d'Alet, par M. Darquier (III. 132).

Mémoire sur la culture et les usages de la patate, par M. Parmentier, correspondant (III. 183).

Observations sur l'influence de l'air et de la lumière sur la végétation des sels, par M. Chaptal, correspondant (III. 335).

Recherches sur les organes du chant dans les cygnes, par M. de Lapeyrouse (IV. 109).

Notice sur quelques cristaux de pierre, de corne et de pétrosilex, par le même (IV. 181).

Description et histoire du traquet montagnard, par le même (IV. 186).

Botanique. — Description de quelques plantes des Pyrénées, par M. de Lapeyrouse (I. 208).

Description de deux nouveaux genres de la famille des liliacées, par M. l'abbé Pourret, correspondant (III. 73).

Mémoire sur la mortalité des ormes dans les environs de Toulouse, par M. de Lapeyrouse (III. 197).

Recherches sur le ver blanc qui détruit l'écorce des arbres, par M. de Puymaurin (III. 342).

Médecine et chirurgie. — Mémoire sur la réductibilité du sac herniaire, par M. Viguerie père (II. 83).

Mémoire sur la nécrose, par le même (III. 219).

Plusieurs observations de médecine et de chirurgie, par M. Rigal le père, correspondant (III. 134. IV. 97).

Lactation survenue à une femme âgée de 75 ans, par le docteur Masars (IV. 94).

Signes de la fracture du col du fémur et sur l'action des muscles quadrijumeaux dans cette maladie, ainsi que de la luxation de cet os en arrière et en haut, par M. Mesplet, correspondant (IV. 146).

Observation d'une fille de six ans, pubère depuis l'âge de trois mois, par M. Masars (IV. 191).

Mémoire sur cette question : Est-il sage, est-il prudent d'inoculer la petite vérole dans la vue de guérir d'autres maladies, par le même (IV. 193).

Sur un enfant noyé et rappelé à la vie, par M. Baquié (IV. 210).

Indépendamment de tous ces Mémoires imprimés dans les quatre premiers volumes, on en trouve encore un grand nombre compris dans ce qu'on appelle l'*Histoire de l'Académie* Voici le titre de quelques-uns appartenant à la section d'Histoire naturelle et à la section de Médecine.

Histoire naturelle. — Notice sur des os fossiles d'éléphant trouvés près de Gaillac en Albigeois (I. 62).

Observations sur des stalactites, par M. Gardeil (I. 63).

Observations sur trois chiens nés avec la tête et le bec d'un perroquet, par M. Fronton (I. 64).

Mémoire sur les mœurs et l'histoire des habitants des Pyrénées, par M. de Puymaurin (III. iij).

Divers chapitres d'un traité des mines de fer et des forges du comté de Foix, par M. de Lapeyrouse (III. iij).

Plusieurs fragments de la Flore des Pyrénées, par le même (III. iv).

Médecine. — Privation absolue d'aliments supportée pendant dix-huit jours, par M. Sabatier, correspondant (I. 60).

Notice sur la prétendue régénération des os, par le docteur Brun (I. 65).

Observation sur une hydrocéphale, par M. Marcorelle (I. 75).

Observations sur une maladie qui régna à Toulouse, en 1752, par MM. Maynard et Pouderous (I. 83).

Observations sur une maladie épidémique des glandes du cou qui régna à Cazères, en 1741, par M. Benet, correspondant (I. 86).

Observation sur une attaque de catalepsie, par M. Sabatier, correspondant (I. 92).

Notice sur un enfant de quatre mois et demi, trouvé dans la trompe droite de la matrice, par M. Fronton (II. 27).

Sur l'opération de la boutonnière, par M. du Rosier, correspondant (II. 29).

Sur un anévrisme singulier, par M. Carrière (II. 31).

Epi de gramen introduit dans le corps humain, par le docteur Maynard (II. 33).

Observation sur une bouche bridée avec carie aux maxillaires, par M. Gardeil (II. 34).

Raccourcissement considérable du bras gauche à la suite d'un coup de feu, par le docteur Brun (II. 38).

Note sur une réunion apparente des deux sexes dans le même sujet, par M. Masars (II. 39).

Sur la petite vérole naturelle, par M. Pouderous (II. 43).

Sur un vomissement noir épidémique, par M. Périé, correspondant à Cadix (II. 47).

Sur un bubonocèle, d'où sont sortis des vers de plusieurs pouces, par M. Sabatier (II. 48).

Sur la rage, par le docteur Masars (II. 50).

Sur une maladie singulière occasionnée par un excès d'étude, par M. Pouderous (II. 52).

Chute subite des cheveux, par MM. Lavalette et Moreau, chirurgiens (II. 56).

Observation sur une paralysie occasionnée par une violente affection de l'âme, et trois Mémoires de M. Masars sur l'électricité médicale (II. 57 et 59).

Enfin, pour terminer tout ce qui a rapport à la classe des Sciences, nous devons mentionner les observations astronomiques faites à Toulouse, depuis 1734 jusqu'en 1747, par M. de Garipuy, celles faites dans la même ville, par M. Darquier, depuis l'année 1781 jusqu'en 1790, et les observations météorologiques, depuis 1784 jusqu'en 1790, par M. Gounon.

Passons maintenant à la classe des Inscriptions et Belles-Lettres. Ici nous avons encore à mentionner des Mémoires insérés en entier dans ces quatre volumes, et des extraits ou analyses. Dans la première catégorie se trouvent les suivants :

Réfutation du préjugé littéraire qui impute à l'Université de Toulouse d'avoir donné à Forcadel la préférence sur Cujas dans la nomination à une chaire du Droit civil, par l'abbé d'Héliot (I. 1).

Recherches sur les antiquités de Toulouse, par M. de Montégut (I. 65).

Mémoire critique sur quelques traits inconnus ou négligés de l'histoire de la déesse Vénus, par M. du Mas (I. 137).

Essai historique sur la famille de l'empereur Valérien, par le même (I. 161).

Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions romaines découverts à Toulouse en 1782, par M. de Montégut (II. 14).

Mémoire sur un tombeau qui était dans l'ancienne église de

la Daurade, et sur une épitaphe gravée sur un marbre attaché aux murs de cette église, par le même (I. 100).

Mémoire sur deux roues de char antique, par l'abbé Magi (II. 172).

Mémoire sur les cérémonies, les temples et les ascétiques indiens, appelé Pandarons, par M. de Cayrol (II. 197).

Observations sur des vases antiques d'argent, trouvés à Caubiac en 1783, par M. de Montégut (III. 1).

Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années 1783, 1784 et 1785, par le même (III. 265).

Mémoire sur une inscription de Tholus, par le P. Sermet (III. 332).

Mémoire historique sur l'Inquisition de Toulouse, au sujet de quelques registres originaux de ce tribunal du treizième siècle, au moyen desquels on établit des faits inconnus aux historiens, par M. l'abbé Magi (IV. 14).

Même sujet traité par le P. Sermet (IV. 44).

Observations sur une médaille grecque de Caïus Vibius Sabinianus Gallus, par M. de Montégut (IV. 61).

Dissertation sur cette question : Démosthènes a-t-il reçu en présent d'Harpalus vingt talents et une coupe d'or? par M. Gez (IV. 80).

Recherches historiques sur cette question : La noblesse, chez les Grecs, formait-elle dans l'Etat un corps de citoyens distinct et séparé? par M. Floret (IV. 125).

Recherches historiques et philosophiques sur les libelles, par le même (IV. 251).

Dissertation sur l'origine de la municipalité de Toulouse, et sur les effets qu'elle produisit jusqu'à la première race de nos rois, par M. de Labroquère (IV. 152).

Mémoire contenant des recherches sur l'époque de l'établissement, les fonctions et l'origine du Ministère public en France, par M. Gez (IV. 212).

Recherches historiques sur Goudouli, Pierre Hélі et madame la présidente de Mansencal, poëtes toulousains, par le P. Sermet (IV. 225).

Dans la seconde catégorie, formant l'*Histoire de l'Académie*, on remarque les extraits des mémoires suivants :

Explications d'un marbre antique envoyé de Constantinople à M. de Puymaurin, par M. du Mas (I. 96).

Réflexions sur l'âge précis qu'avait Epaminondas quand il mourut, par le même (I. 98).

Notice sur les terres consacrées aux dieux chez les Grecs, par le même (I. 106).

Explication d'un bas-relief antique, représentant Esculape et Hygie guérissant des malades, par M. Viguier d'Estagnol, correspondant (II. 63).

Inscriptions trouvées à Soleure, par M. Barthés, correspondant (II. 67).

Résumé de plusieurs mémoires sur les Indiens, et notamment sur les veuves Rajapoutes, par M. de Cayrol (II. 71).

Nous avons dit que l'Académie avait délibéré primitivement qu'elle ne ferait imprimer que les éloges de ses membres à qui elle aurait décerné cet honneur. Cependant elle crut devoir bientôt modifier cette décision pour ne pas se rendre ingrate envers ses fondateurs et injuste envers leurs successeurs. Elle chargea son secrétaire perpétuel et quelques-uns de ses confrères de rassembler tous les éloges qui avaient été lus depuis 1729 jusqu'en 1784, et de faire des précis historiques dans lesquels seraient rappelés les traits les plus intéressants. Ce sont ces analyses dont nous allons vous donner la nomenclature, à la suite de laquelle se trouveront les éloges imprimés en entier.

Notices nécrologiques. — Raymond de Caumels, avocat-général au parlement de Toulouse, par M. l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel.

Simon de Palmas, ingénieur en chef du canal du Languedoc, botaniste distingué, par le même.

Le comte de Fumel, littérateur profond, plusieurs fois président de l'Académie, par M. de Puymaurin.

Trois associés honoraires : le chancelier d'Aguesseau, par

M. Raynal; nosseigneurs de Crillon et Crussol d'Uzez, archevêques de Toulouse; le premier éloge par M. le président d'Orbessan, le second par M. Raynal.

Jean de Scopon, homme de lettres, par M. de Saint-Amand.

De Palarin, président du parlement de Toulouse, par M. d'Orbessan.

Pierre de Rabaudy, viguier de Toulouse, par M. Lefranc de Pompignan.

Jean-Baptiste d'Ouvrier, homme de lettres, par M. Raynal.

Le comte de Miran, homme de lettres, par M. le président d'Orbessan.

De Maniban, premier président du parlement de Toulouse, par M. l'abbé de Rey, devenu secrétaire perpétuel.

De Saint-Amand, trésorier perpétuel de l'Académie, par M. Lefranc de Pompignan.

Guillaume de Nupces, président du parlement de Toulouse, par M. l'abbé de Rey.

Jean Raynal, supérieur général de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, et professeur de philosophie, par le même.

Jean-Joseph Pont, auteur de plusieurs ouvrages de littérature, par le même.

De Paraza et de Bousquet, tous deux conseillers au parlement, par le même.

De Chalvet Rochemonteix, sénéchal de Toulouse, par M. de Puymaurin.

Sage, chimiste apothicaire, l'un des fondateurs de l'Académie, par M. l'abbé de Rey.

Raymond de Tolosani, chanoine de Saint-Sernin, par le même.

L'abbé de Catalan, érudit profond, par le même.

Le marquis d'Aussonne, littérateur et mathématicien; François Duclos, avocat au parlement; de Rességuier, président; Pouderous, docteur en médecine; l'abbé de Sapte, ancien secrétaire perpétuel; enfin, M. d'Aufrery, conseiller au parlement, par le même M. l'abbé de Rey, secrétaire.

Éloges imprimés en entier. — De MM. le président de Riquet, par M. de Puymaurin.

D'Héliot, par l'abbé de Rey.

Saint-Laurens, conseiller au parlement, par M. de Puymaurin.

Du Mas, professeur d'éloquence au collége royal de Toulouse, par le P. Sermet.

Garipuy père, par M. Darquier.

Le marquis Lefranc de Pompignan, par M. Castilhon, devenu secrétaire perpétuel.

Marcorelle, par le même.

Foulquier, par M. de Lapeyrouse.

Enfin, les éloges des maréchaux de France, duc de Richelieu et duc de Biron, tous deux associés honoraires, par le même secrétaire perpétuel.

Il nous reste encore, pour terminer ce que nous avons à dire sur les travaux consignés dans les quatre premiers volumes de l'Académie, à vous parler des sujets de prix proposés tous les ans, depuis son établissement, en juillet 1746, jusqu'en 1784.

Chaque prix valait 500 livres. Le sujet, annoncé trois ans à l'avance, était une question qui roulait successivement sur les sciences physico-mathématiques, sur les sciences médico-physiques et sur la littérature. Lorsque le concours ne produisait rien de satisfaisant, on réservait le prix pour un second, un troisième et même un quatrième concours, de manière que la valeur de la récompense devenait double, triple ou quadruple; mais si au quatrième concours la palme n'était pas adjugée, le sujet n'était plus présenté, comme il arriva pour les questions proposées en 1760 et 1770.

Tableau des sujets de prix.

1747. Déterminer la cause physique de l'aplatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opérations faites au cercle polaire en France et à l'équateur; ce prix devenu double fut adjugé, en 1750, à M. Clairaut.

1748. Assigner la nature et la cause de la rage, et quels en peuvent être les préservatifs et les remèdes ; M. Sauvage, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, fut couronné.

1749. Fixer le temps où les Sciences et les Arts ont commencé à être cultivés chez les Volces, et marquer les changements qu'ils occasionnèrent dans les mœurs, les coutumes et la religion de ces peuples ; M. l'abbé Guasco remporta le prix.

1751. La théorie de l'ouïe ; ce prix devint triple, et fut remporté, en 1757, par le Cat, chirurgien à Rouen.

1752. L'état des Sciences et des Arts, à Toulouse, sous les rois Visigoths, et quelles étaient les lois et les mœurs de cette ville sous le gouvernement de ces princes ; le prix devint quadruple et fut adjugé, en 1761, à M. Lagane, procureur du roi au Sénéchal de Toulouse.

1753. Déterminer la direction et la forme la plus avantageuse d'une digue, pour qu'elle résiste, avec tout l'avantage possible, à l'effet des eaux, en ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à la détruire ; ce prix devenu quadruple fut remporté, en 1762, par M. l'abbé Bossut, de l'Académie des Sciences de Paris, et par M. Viallet, de la Société littéraire de Châlons sur Marne.

1760. Les moyens de reconnaître les contre-coups dans le corps humain et d'en prévenir les suites ; ce sujet de prix fut retiré après quatre concours.

1764. Déterminer l'origine et le caractère des Tectosages, l'étendue et l'état de la partie de la Celtique qu'ils occupèrent jusqu'à l'entrée des Romains dans leur pays, et les excursions qu'ils firent avant cette époque ; le prix devenu double fut décerné à M. de Bériac, à Carcassonne.

1768. Déterminer les lois du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits de toute espèce ; le prix fut adjugé à M. l'abbé Bossut ; cependant on donna le même sujet pour l'année 1771, et, cette fois encore, M. l'abbé Bossut, auteur d'un traité d'hydrodynamique, fut couronné.

1770. Déterminer, 1.° les révolutions qu'éprouvèrent les Tectosages, la forme que prit leur gouvernement, et l'état de

leur pays sous la domination successive des Romains et des Visigoths; 2.° leurs lois et leur caractère sous la puissance des Romains; ce sujet n'ayant pas été traité dans le quatrième concours d'une manière satisfaisante, l'Académie y renonça, et proposa, en 1782, un prix de mille livres sur les avantages en général de l'établissement des Etats provinciaux, et en particulier ceux dont le Languedoc est redevable aux Etats de cette province.

1772. Sur les avantages de l'inoculation et la meilleure méthode de l'administrer; le prix fut adjugé à M. Camper, professeur d'anatomie, de chirurgie et de médecine dans l'université de Groningue.

1775. Déterminer les effets de l'air fixe du corps humain, des aliments et des médicaments relativement à l'économie animale; ce prix devenu double fut remporté par M. Thouvenel, de la Société royale de Médecine, Intendant des eaux minérales de Contrexeville.

1781. Assigner les effets de l'air et des fluides aériformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale; le prix fut réservé et doublé pour 1784.

Enfin, en 1783, deux sujets furent proposés; le premier sur l'influence de Fermat sur son siècle, relativement aux progrès de la haute géométrie et du calcul, et l'avantage que les mathématiciens ont retiré depuis et peuvent retirer encore de ses ouvrages; le second, déterminer les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit des sources éparses dans le territoire de cette ville, soit du fleuve qui baigne ses murs, pour fournir en tout temps, dans les différents quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies et à l'arrosement des rues, des places, des quais et des promenades.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des travaux composant les quatre volumes in-4.° de la première série des Mémoires de notre Académie. N'oublions pas de mentionner les quarante planches qui y sont annexées, gravées par les meilleurs artistes

de l'époque, représentant plus de deux cents figures, et qui sont relatives aux mathématiques, à l'histoire naturelle, à la botanique, à l'archéologie et à la numismatique.

Mais que sont tous ces Mémoires en les comparant à ceux qui auraient été publiés plus tard, si la révolution n'eût pas éclaté? Il restait encore dans les archives assez de matériaux pour l'impression de quatre autres volumes au moins, comme l'on peut s'en assurer en parcourant les procès-verbaux des séances, dont toutes sont remarquables par l'exactitude que mettaient les académiciens à payer leur tribut.

Vous savez ce qui advint dans ces terribles années d'anarchie, durant lesquelles les académies furent non-seulement détruites, mais encore plusieurs de leurs membres proscrits ou livrés à la hache révolutionnaire. Tout disparut dans ce bouleversement général; les riches propriétés immobilières qui appartenaient bien légitimement à notre Compagnie, ses rentes, son mobilier, ses instruments, ses registres, son médailler, sa bibliothèque, tout lui fut enlevé. Et lorsque après quinze années de séparation, les honorables académiciens, miraculeusement sauvés du naufrage politique, eurent obtenu de l'administrateur éclairé qui venait d'être mis à la tête du département, un arrêté, bientôt sanctionné par le gouvernement impérial, portant le rétablissement de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, il fallut tout réorganiser, comme nous allons l'exposer très-sommairement dans la seconde partie de cette notice.

Seconde Partie. — Ce fut le 30 octobre 1807 que M. Desmousseaux, Préfet de la Haute-Garonne, rendit l'arrêté en vertu duquel il rétablit à Toulouse l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres, et fixait provisoirement le nombre de ses membres à quarante-cinq. Cet arrêté et la liste des nouveaux académiciens ayant été approuvés, le 10 novembre suivant, par S. E. le Ministre de l'Intérieur, sur le rapport du Conseiller d'État chargé de l'instruction publique, la première assemblée se tint le 22 du même mois.

Ce jour-là, M. le Préfet, le Secrétaire général de la préfecture et les principales autorités de la ville se rendirent dans une des salles de la mairie, où, après le discours remarquable du premier magistrat du département et celui de M. Jamme, directeur de l'école de droit et doyen d'âge des académiciens, on procéda à l'installation de l'Académie et immédiatement après, en séance secrète, à la nomination de ses officiers. M. Desmousseaux, qui venait d'être nommé membre honoraire par acclamation, fut élu président; M. Jamme directeur; M. Roger-Martin secrétaire pour la classe des sciences, M. Hocquart pour la classe des lettres, et M. Laupies trésorier.

La liste des nouveaux académiciens, telle qu'elle fut présentée par le Préfet à la sanction du ministre, se composait, avons-nous dit, de quarante-cinq membres, ainsi répartis : cinq associés honoraires, six associés libres, vingt associés ordinaires pour les Sciences, dix associés ordinaires pour les Inscriptions et Belles-Lettres et quatre associés étrangers. Voici le nom et les titres des académiciens appelés à former les deux premières catégories :

Membres honoraires : MM. Demeunier, sénateur titulaire; Primat, sénateur, archevêque de Toulouse; Desazars, premier président de la cour d'appel; Bellegarde, maire de Toulouse. La cinquième place fut décernée, plus tard, à M. Desmousseaux préfet. Les associés libres furent choisis, tous, parmi les membres de l'ancienne Académie dont l'âge et les infirmités ne leur permettaient pas de fréquenter assidûment les séances; voici leur nom : Dubernard père, professeur à l'école de médecine; Brun, docteur en chirurgie; Gardeil, ancien professeur en médecine; Labroquère, professeur en droit; Gouazé, professeur en droit; Legris, ex-principal du collége royal.

Parmi les associés ordinaires, on remarquait encore, comme ayant appartenu à l'ancienne Académie, les noms de MM. Picot de Lapeyrouse père, Martin-Saint-Romain, Roger-Martin, de Puymaurin, de Marcorelle, et Jamme le père; en tout,

douze membres : de sorte que les vingt-quatre nouveaux associés reçus et installés dans la première séance, complétèrent la liste des quarante-cinq académiciens dressée par l'autorité.

En relisant aujourd'hui le nom de ces honorables membres, un sentiment de tristesse s'empare de nous, en pensant que quatre seulement survivent à leurs confrères, que parmi ces quatre deux sont passés associés libres et ne partagent plus nos travaux (MM. Dessolle et Viguerie), et que deux, pas davantage, forment les deux anneaux de la chaîne qui réunit encore l'ancienne avec la nouvelle académie ; ce sont M. de Saget pour les Sciences et de M. du Mège pour les Belles-lettres.

L'article 5 de l'arrêté préfectoral accordait une somme annuelle de douze cents francs, prise sur le budget de la ville et affecté aux dépenses de l'Académie ; et l'article 6 enjoignait au maire de faire disposer, dans la maison commune, un local pour la tenue des premières séances et d'en proposer un autre pour y être affecté définitivement. Le premier de ces articles ne reçut pas de sitôt son exécution ; en attendant que les formes administratives permissent de toucher ces fonds, les académiciens furent obligés de s'imposer une cotisation mensuelle pour faire face aux dépenses indispensables. Une commission, composée de MM. Dessolle, Jouvent, de Puymaurin et Dubernard, fut chargée de faire les démarches convenables auprès de l'autorité, et après sept mois de soins et de sollicitudes ils eurent la satisfaction de réussir. M. le Préfet, qui était venu présider la séance du 9 juin 1808, annonça qu'il allait pourvoir à ce qu'une avance de douze cents francs fût faite à l'Académie ; en effet, dix jours après, le Payeur général reçut l'ordre de compter cette somme.

Les commissaires, tout en témoignant au premier magistrat du département leur reconnaissance pour l'empressement qu'il avait mis à être utile à la Compagnie, profitèrent de cette occasion pour lui remettre un état des revenus dont jouissait l'ancienne Académie avant la révolution. Cet état fut extrait des

comptes que le trésorier rendait, tous les ans, devant le bureau économique; en voici la substance :

1.° Une somme annuelle payée par la ville.....	1,000 liv.
2.° Autre somme annuelle payée par les États de Languedoc.....	1,000
3.° En une rente fondée par l'abbé d'Héliot, payée par l'Hospice de la Grave.....	300
4.° En location de la maison de l'Observatoire payée par l'abbé de Rey.....	900
5.° En une rente sur jardin situé près la maison des Bernardins.....	50
6.° Pour argent placé sur le diocèse de Lavaur..	188
7.° Pour location de diverses maisons et bâtiments dépendants de l'hôtel de l'académie..	1,155
TOTAL.....	4,593 liv.

Reportez-vous, Messieurs, au temps dont il est question, et comparez la prospérité d'alors avec la détresse où se trouvait l'Académie en 1808.

Relativement au local qui lui manquait, ce furent encore bien d'autres peines pour les commissaires; non que les autorités locales, et notamment M. le Préfet, y missent un mauvais vouloir, mais la difficulté provenait du choix qu'il convenait de faire. Tantôt c'était dans l'hôtel de la préfecture, tantôt au couvent des Augustins (Musée), tantôt dans la maison de l'Observatoire que l'on proposait de tenir les assemblées; mais on s'apercevait aussitôt de l'impossibilité qu'il y avait de disposer convenablement ces lieux pour l'objet en question. Enfin, dans cette même séance du 9 juin, M. Desmousseaux annonça que, s'étant transporté avec M. le Maire et les membres de la commission dans plusieurs bâtiments appartenant à la ville, le seul qui leur avait paru convenable était l'ancien local de l'Académie des arts, rue Bonaparte (celui où nous sommes actuellement). M. le Préfet ajouta qu'il était vaste et commode, qu'avec quelques dépenses il serait facilement approprié à tous

les besoins de l'Académie; qu'en outre, il s'y trouvait un jardin d'une belle étendue qui ajoutait beaucoup aux agréments de cette maison. Sur quoi l'assemblée, consultée par M. le Préfet, délibéra qu'elle adoptait ce local, et pria ce magistrat d'ordonner que les réparations nécessaires y fussent faites dans le plus court délai possible. Eh bien, malgré tous les efforts des commissaires pour activer ces réparations, il s'écoula un an et demi avant que l'Académie prît possession de son local. Ce ne fut qu'à la première séance de rentrée, le 4 janvier 1810, qu'elle siégea, pour la première fois, dans l'enceinte où nous nous trouvons aujourd'hui.

L'Académie n'avait pas attendu jusque-là pour réclamer ses papiers, ses registres, ses livres et son médailler qui avaient été déposés dans la grande Bibliothèque et dans le Musée de la ville. Les procès-verbaux des séances rapportent tous les soins que se donnèrent les commissaires, et l'on peut dire tous les membres de la Compagnie, pour rentrer dans la jouissance de ces objets. Plusieurs années cependant s'écoulèrent avant d'avoir obtenu aucun résultat; le 18 mai 1813 seulement, le médailler fut rendu, mais beaucoup de livres, et surtout quelques registres bien précieux de l'ancienne Académie, n'ont pu jamais être retrouvés. Aujourd'hui nous ne possédons que dix de ces registres in-folio, commençant à l'année 1744; il manque donc les trois premiers, qui devaient comprendre les années écoulées de 1729 à 1744.

Dès les premiers temps du rétablissement de l'Académie, on comprit la nécessité de réorganiser la classe des correspondants dont l'arrêté du Préfet et la décision du Ministre n'avaient pas parlé, comme aussi d'augmenter le nombre des résidants. Ces deux mesures devenaient urgentes pour donner à la Compagnie cette activité dont elle avait besoin. Toujours empressé à favoriser l'institution qu'il avait pour ainsi dire recréée, M. le Préfet autorisa l'Académie à rétablir la classe des correspondants, ce qu'elle fit dans la séance du 14 juillet 1808. Quelques mois après, le 15 février 1809, ce magistrat rendit un autre arrêté en vertu duquel le nombre des associés ordinaires était

augmenté de dix. Il laissa à l'Académie le soin de nommer à ces nouvelles places et de les répartir dans les deux classes ainsi qu'elle le jugerait convenable. Le lendemain, 16 février, la Compagnie délibéra que cette répartition se ferait dans les deux classes en nombre égal pour chacune, cinq dans la classe des Sciences, et cinq dans la classe des Inscriptions : elle renvoya ces nominations aux séances suivantes.

Depuis cette époque les travaux de l'Académie prirent un développement tel qu'il fallut bientôt s'occuper des moyens à prendre pour la publication de ceux que le comité de librairie choisirait. Dans la séance du 28 mars 1811, il fut arrêté que l'impression se ferait sur caractère et format conformes à celui des quatre volumes qui existaient déjà ; l'ordre et la série des mémoires devaient être également les mêmes ; mais comme l'argent est indispensable à toutes choses, et que la Compagnie en manquait, elle délibéra, le même jour, de faire toutes les démarches possibles pour être réintégrée dans la jouissance du legs qu'elle avait reçu de M. l'abbé d Héliot ; mais il paraît que tous ces soins restèrent infructueux, puisque ce n'a été que très-longtemps après, en 1827, que l'Académie a pu reprendre ses publications, ainsi que nous allons le dire tout à l'heure.

Deux autres faits, survenus presque à la même époque, méritent d'être rapportés, le premier est la modification qui fut faite aux règlements. Depuis 1807, il y avait dans l'Académie deux Secrétaires perpétuels, un pour la classe des Sciences, et l'autre pour la classe des Lettres. M. Roger-Martin, professeur de physique (dont le souvenir m'est personnellement cher), fut nommé à la première, et M. Hocquart à la seconde. Ils continuaient l'un et l'autre à les remplir, lorsque le 27 juin 1811, l'Académie délibéra qu'elle devait se conformer aux statuts primitifs, et qu'à l'avenir il n'y aurait qu'un seul Secrétaire perpétuel. Dans la séance suivante, elle nomma à cette place M. le baron Picot de Lapeyrouse père.

L'autre fait se rapporte à la dotation que la ville accordait à l'Académie ; cette dotation fut augmentée et fixée, pour l'année 1813 et suivantes, à la somme de 2,500 fr. au lieu de 1,200 fr.

Ici, Messieurs, nous devrions peut-être terminer l'historique de la deuxième partie de ce travail, et passer aux sujets scientifiques et littéraires fournis par l'Académie depuis son rétablissement; mais notre devoir de narrateur impartial nous oblige à vous signaler encore un fait bien autrement remarquable, consigné dans nos registres, et qui, nous en sommes certain, attristera vos âmes comme il nous a affligé nous-même.

Nous avons esquissé à grands traits les circonstances les plus remarquables qui se sont succédé et qui toutes étaient en rapport avec le but que nous nous sommes proposé, celui de vous faire connaître par quelles suites d'obstacles, de peines, de vicissitudes, l'Académie est parvenue enfin au point où elle est aujourd'hui. Pourquoi notre tâche devient-elle maintenant plus pénible? C'est qu'au lieu de continuer à donner des louanges méritées à ceux qui ont tant fait pour notre Académie, nous devons, dans un esprit d'équité, nous armer d'une critique sévère et en rapport avec l'objet qui l'a provoquée.

Vous le savez, Messieurs, et vous l'avez manifesté souvent par de vives et énergiques démonstrations : dans cette enceinte consacrée exclusivement aux discussions scientifiques, on ne devrait entendre d'autre langage que celui qui leur appartient. La politique surtout ne saurait y avoir accès. Sous quelle forme qu'on la présente, quel que soit le style brillant dont on la décore, elle aura toujours un côté irritant qui blessera la susceptibilité de quelques hommes avec lesquels les nœuds de la confraternité ne sauraient être assez unis.

En compulsant dernièrement le premier registre de nos délibérations, quelle ne fut pas notre douleur en lisant les procès-verbaux des séances tenues le 21 et le 24 avril 1814? L'un mentionne la proposition qui fut faite alors par un membre, et accueillie par l'assemblée, de nommer une députation de douze académiciens pour accompagner le président chez le feld-maréchal duc de Wellington, et lui offrir le Recueil des mémoires publiés par l'Académie. L'autre procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril, contient le texte du discours prononcé par le président.

Cette démonstration, tout inconvenante qu'elle était et en dehors des devoirs de la Compagnie, serait restée dans l'oubli et nous ne l'aurions pas rappelée dans cette notice, si le président n'avait employé dans la harangue qu'il adressa à l'Anglais, au nom de l'Académie, des sentiments réprouvés par la vérité, et de nature à calomnier le caractère éminemment français de l'immense majorité des habitants de cette ville. Jugez-en par le texte même de ce discours, transcrit en entier sur la 398.e page de ce registre. Voici le paragraphe du procès-verbal qui précède ce discours (1).

« La députation nommée dans la séance du 21 de ce mois, » pour aller présenter les hommages de la Compagnie à S. S. » le feld-maréchal marquis de Wellington, s'étant réunie à » midi, heure indiquée, s'est transportée dans l'hôtel dudit » seigneur, et M. le Président a adressé la parole à S. S. en » ces termes :

» Monsieur le Maréchal, l'Académie royale des Sciences, » Inscriptions et Belles-Lettres, accoutumée à apprécier les hom- » mes, à confirmer ou à détruire les monuments élevés à leur » gloire, et à refuser toute sanction que l'austère raison » désavoue, s'empresse de venir mêler sa voix à celle de tous » les ordres de citoyens, dont vous avez vu les transports et » entendu les éclats d'allégresse.

» A votre aspect, les entraves de la contrainte se sont » brisées, l'homme d'Etat, le grand militaire, le héros bien- » faisant, le libérateur de cette terre désolée, l'ange de paix, » tout a été reconnu et célébré par le cri du sentiment, et votre » nom a été porté jusqu'aux cieux, dans le temple même de la » vérité éternelle. »

Suivent deux autres phrases aussi banales, et la réponse du

(1) Je tiens de la bouche d'un des plus anciens Membres de cette Compagnie, que trois Académiciens seulement accompagnèrent le Président chez le Maréchal, et que l'un d'eux lui récita même une pièce de vers. Je ne crois pas devoir citer le nom de ces trois Membres.

Marquis que vous nous dispenserez de transcrire et qui n'auraient pas dû souiller nos registres.....

Eh bien non, je le dis hautement, il n'est pas vrai que la voix de tous les ordres de citoyens ait fait entendre des éclats d'allégresse à l'entrée des Anglais dans Toulouse ; il y eut bien quelques curieux, quelques femmes assez imprudentes, et entraînées par la nouveauté des uniformes rouges, et la tenue des Écossais, qui coururent et crièrent dans les rues ; mais l'immense majorité des Toulousains resta calme et résignée ; toutes leurs sympathies se portaient bien plutôt sur les malheureux blessés qui ne manquèrent d'aucun secours, n'importe à quel rang, à quelle nation ils appartinssent.

Les fonctions de chirurgien, que j'exerçais alors au 3.e régiment d'artillerie à pied me rendirent le témoin actif de la lutte héroïque que notre armée venait de soutenir, et l'ordre que je reçus de ne pas suivre le mouvement de retraite, mais de rester dans la ville pour continuer à remplir mes devoirs, me mit à même d'apprécier combien est fausse et mensongère l'assertion avancée par le président de l'Académie.

Eh ! quel était alors ce président dont la parole compromettante devenait une injure pour la population Toulousaine ? Un homme de talent sans doute, mais qui devait beaucoup à la munificence du Gouvernement déchu, et à la faveur dont l'honora M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, qui lui avait confié le rectorat de cette académie. Si cette manifestation anti-française avait eu pour objet d'attirer sur la Compagnie quelque grâce, quelque bienfait, son président aurait bien mieux réussi, en la remettant en possession de la maison qui dépendait autrefois de l'hôtel dont on l'avait dépouillée et qu'il avait acquise de la nation pour une valeur insignifiante ; mais non, la passion politique étouffa tout autre sentiment.

Ces paroles sévères, Messieurs, c'est avec regret que nous les prononçons ; nous aurions été bien plus heureux, si la manière d'agir de M. Jamme, dans cette circonstance déplorable, eût ressemblé à celle que tint le président d'une autre société scientifique de cette ville. Notre confrère,

M. Duffourc, était alors à la tête de la Société de médecine ; il refusa de donner suite à une proposition pareille, et conserva ainsi l'honneur du corps dont il était le chef.

Après cette visite officielle, l'Académie en fit deux autres (je parle toujours d'après les procès-verbaux consignés dans nos registres), la première le 28 avril 1814, et la seconde, le 25 juillet 1815 ; mais alors du moins ce n'était pas à un étranger, à un homme venu en ennemi ; c'était à un Français, au descendant de celui qui avait créé notre Académie, à S. A. R. le duc d'Angoulême, et à ces deux titres les convenances n'étaient pas blessées.

Nous ne devons pas oublier, comme se rapportant à l'histoire de notre Société, la cérémonie à la fois pieuse et solennelle dans laquelle on inaugura, dans cette salle, le portrait en pied de son royal fondateur ; ce fut le 25 août 1814, à l'issue de la séance publique qui eut lieu au Capitole, dans la galerie des hommes illustres, que l'Académie en corps, musique en tête, vint procéder à cette inauguration, où des discours pleins d'intérêt furent prononcés.

De cette époque jusqu'en 1827, rien de remarquable ne se présente. Notre Société ayant toujours eu le dessein de continuer la collection qui avait valu l'estime des savants à l'ancienne Académie, en fut constamment empêchée par des obstacles de plus d'un genre. Elle se bornait à faire connaître annuellement ses travaux par des résumptions lues en séance publique.

Dans le cours de cette année 1827, elle put réaliser définitivement ses vœux les plus chers, et le premier volume de la seconde série fut publié. Les autres, jusqu'en 1843, se sont succédé à des intervalles plus ou moins rapprochés relativement à l'état de nos finances ; aujourd'hui ils sont au nombre de six.

Enfin, par une délibération spéciale du 29 février 1844, vous avez changé ce dernier mode de publication ; elle se fait depuis lors par livraisons mensuelles, formant à la fin de l'année un volume complet. Les deux premiers volumes de cette 3.e série sont entre vos mains ; vous connaissez également les six qui

composent la seconde série, nous nous croyons en conséquence dispensé de vous en parler, même d'une manière brève ; ils sont tous, les fruits de vos méditations et de vos études, qu'avons-nous besoin, dès lors, de vous les rappeler? nous ne pourrions qu'en affaiblir le mérite.

Le public auquel ils sont destinés a su y remarquer le même intérêt qu'aux précédents, parce qu'ils sont inspirés par le même désir qui animait vos devanciers. Mémoires originaux, discours, éloges, rapports imprimés en entier, analyse d'autres ouvrages, sujets de prix, dessins lithographiés, rien ne manque pour consolider de plus en plus la réputation justement méritée dont jouit notre Compagnie dans le monde savant, et dont la preuve se manifeste dans chaque séance par la nombreuse correspondance que vous recevez de toute part.

Ce public, juste appréciateur des efforts que vous êtes toujours disposés à faire pour son instruction, vous saura gré de la délibération que vous avez prise le 4 août 1842, et dont il va être appelé sans doute bientôt à recueillir les bienfaits. Ce jour-là, vous autorisâtes votre président (M. Moquin-Tandon) à entrer en négociation avec l'autorité municipale pour céder à la ville la jouissance de votre beau médailler, moyennant une augmentation annuelle de la dotation qu'elle vous accorde dans son budget. — A la reprise de vos séances, le 3 janvier 1843, M. le Président vous annonça la réussite de la mission dont vous l'aviez chargé, et vous fit part de la décision du conseil municipal, d'après laquelle il augmentait de 500 fr. la dotation de l'Académie, à titre d'indemnité annuelle, *pour le dépôt provisoire de votre médailler dans le local du Musée.*

Deux Commissions furent nommées, l'une par l'Académie, l'autre par le conseil municipal, pour procéder à la délivrance et à l'acceptation de ce médailler lorsque les réparations dans les salles du Musée et la confection des vitrines seraient terminées.

Espérons que cette translation s'effectuera bientôt dans l'intérêt de tous. Les amis de la science pourront consulter

avec fruit ces dépôts précieux, enfouis aujourd'hui dans des cases impénétrables ; la ville en retirera quelque illustration, et l'Académie, qui perçoit déjà depuis quatre ans une subvention de 500 fr. de plus, sans qu'elle ait été forcée d'aliéner sa propriété, ne pourra que se réjouir doublement d'être agréable et utile au public éclairé.

Nous terminons donc ici, Messieurs, cette notice, trop courte si l'on considère les faits nombreux que nous avons dû passer sous silence, trop longue par la manière bien défectueuse dont nous l'avons retracée. Le peu de temps que nous avons eu pour traiter un sujet aussi vaste, le désir de faire cette lecture le jour même de l'anniversaire séculaire de la fondation de notre Académie, sont les motifs qui nous font compter sur votre indulgence. Ne trompez pas notre attente, et nous vous promettons, pour le second anniversaire, un travail plus parfait dont vous serez contents, nous en prenons ici l'engagement ; mais ne manquez pas au rendez-vous.

NOTICE

SUR

LA CONSOMMATION DES *SANGSUES MÉDICINALES* EN FRANCE;

Par M. MOQUIN-TANDON.

Hippocrate, Galien et Celse n'ont point parlé de l'usage médical des sangsues.

Pline connaissait la faculté que possèdent ces annélides, de pomper le sang humain ; mais il n'a rien écrit de relatif à leur emploi thérapeutique.

Il paraît que la première mention des sangsues, comme remède, a été faite par Thémison de Laodicée, médecin célèbre, qui vivait au commencement de l'ère chrétienne.

L'usage des sangsues est clairement indiqué par Paul Eginète, par Oribase et par Actuarius.

Jérôme Nigrisoli a publié, en 1665, un mémoire sur l'application des sangsues à la partie interne de l'utérus. C'est depuis cette époque que date l'usage habituel de ces hirudinées.

La fréquence de leur emploi a varié suivant les doctrines médicales qui ont régné tour à tour. Telle école préconisait les émissions sanguines ; telle autre les condamnait sévèrement. Mais à aucune époque on n'a usé, ou pour mieux dire abusé, de la saignée locale, comme sous les inspirations de cette doctrine fameuse où la lancette et les sangsues étaient considérées comme les plus parfaits agents thérapeutiques.

On a vu à Paris, en 1824, des dames élégantes portant des robes *à la Broussais*, dont les garnitures simulaient des sangsues (Fée).

On assure, qu'en 1825 et en 1830, la ville de Paris a consommé près de 3,000,000 de sangsues. En prenant cette donnée pour base, Fée a calculé que la population de Paris étant à celle de la France comme un est à trente-trois, il en résultait, indépendamment des exportations, l'emploi de 100,000,000 de sangsues pour tout le royaume!!! Ce qui donne une moyenne de 3 sangsues par individu. Ce produit est évidemment exagéré. Il ne faut pas juger la consommation de toutes les villes, celle des villages, et surtout celle des campagnes, comme celle de Paris, ni celle des hôpitaux de Province, comme la consommation du Val-de-Grâce. D'un autre côté, l'influence de la doctrine antiphlogistique n'a pas été égale sur tous les points de la France. Beaucoup de médecins ont résisté à son action, et l'école de Montpellier s'est opposée à ses progrès.

D'autres calculs, qui paraissent plus rapprochés de la vérité, élèvent la consommation annuelle de la France de 20 à 30,000,000. Le docteur Sarlandière prétend, qu'en 1837, on a employé dans ce royaume, 33,000,000 de sangsues. L'auteur de la cinquième lettre Alsacienne porte le chiffre habituel à 12,000,000.

Je crois que le nombre réel des sangsues employées, se trouve entre ces deux limites. J'ai cherché à évaluer cette consommation de plusieurs manières différentes, et je suis toujours arrivé à près de 25,000,000 d'individus.

On assure que la consommation des sangsues, en Angleterre, est à peu près la même.

Le docteur Sarlandière évalue la dépense pour tous les hôpitaux de France, à 1,500,000 francs; ce qui donne, à 20^{c} la sangsue, la quantité de 7,500,000 individus.

A Toulon, pour le service des hôpitaux et pour celui de la marine, il faut de 160 à 170,000 sangsues par an (Chatelain); ce qui fait, au même prix, 32 ou 34,000 francs. Le docteur Rayer assure que les hôpitaux de Paris en ont employé 900,000 en 1825. D'après les tableaux statistiques du Comte de Chabrol, on en a consommé 300,000 en 1826. Dans l'hô-

pital civil et militaire de Saint-Eloi, à Montpellier, la moyenne des sangsues appliquées depuis 1834 jusqu'en 1844, a été de 52,045 ; l'année qui en a consommé le moins est 1834 (45,000) ; celle qui en a consommé le plus est 1844 (63,000).

En général la consommation a marché en décroissant dans les hôpitaux. Ainsi dans celui de Saint-Sauveur, à Lille, on a employé :

en 1841..... 7424 sangsues.
en 1842..... 5886 "
en 1843..... 5615 "
en 1844..... 5298 "

Dans l'hôpital militaire de la même ville, la diminution a été encore plus sensible ; on a compté :

en 1841..... 33,379 sangsues.
en 1842..... 23,481 "
en 1843..... 17,756 "
en 1844..... 7,119 "

Virey prétend que le seul hôpital du Val-de-Grâce a dépensé 100,000 sangsues en 1820. Voici le tableau fidèle des sangsues appliquées dans cet établissement depuis 1830 jusqu'en 1844. J'ai eu soin de mettre en regard de chaque année le nombre des journées de malades et le nom du médecin.

Années.	Journ. de malade.	Sangsues.	Médecins.
1830	174,062	177,700	Broussais.
1831	348,731	348,100	Broussais.
1832	415,342	417,700	Broussais.
1833	357,313	318,000	Broussais.
1834	288,431	486,700	Broussais.
1835	240,064	178,812	Broussais.
1836	188,032	159,220	Gasc.
1837	177,303	132,700	Gasc.
1838	204,463	135,100	Gasc.
1839	192,391	86,000?	Chambert.
1840	288,301	108,700	Chambert.
1841	283,244	106,000	Chambert.
1842	202,215	62,800	Chambert.
1843	183,504	62,600	Alquié.
1844	174,081	41,900	Alquié.

En prenant la moyenne des dix dernières années, on trouve pour chacune d'elles, 107,383 sangsues pour 213,359 journées de malades; ce qui donne une sangsue pour une journée de malade et 19/20.

Le même calcul, fait pour la consommation de l'hôpital militaire de Bordeaux, a produit 9,598 sangsues pour 36,419 journées de malades; ce qui donne une sangsue pour trois journées de malades et 16/20.

Le même calcul, fait pour la consommation de l'hôpital militaire de Bayonne, a offert 14,355 sangsues pour 59,079 journées de malades; ce qui donne une sangsue pour quatre journées de malades et 2/20.

Le même calcul, fait pour la consommation de l'hôpital militaire de Toulouse, a présenté 17,630 sangsues pour 86,186 journées de malades, ce qui donne une sangsue pour quatre journées de malades et 18/20.

La quantité de sangsues employées dépend surtout des théories médicales adoptées par les praticiens chargés du service. Dans une même ville qui possède plusieurs hôpitaux, la consommation varie bien souvent, quand on compare les chiffres fournis par ces derniers. Ainsi, dans l'hôpital Saint-Sauveur, de Lille, la moyenne des sangsues, pendant quatre ans (de 1841 à 1844), a été de 6,056 sangsues pour 85,253 journées de malades; ce qui fait à peu près une sangsue pour 14 journées de malades et 1/20. Dans l'hôpital militaire de la même ville, le même calcul a donné 20,434 sangsues pour 63,165 journées de malades; ce qui fait à peu près une sangsue pour trois journées de malades et 2/20.

Dans la cinquième lettre Alsacienne, on trouve le calcul suivant : une sangsue tire environ 15 grammes de sang; 8 sangsues en prennent par conséquent à peu près 125 grammes c'est-à-dire 4 onces ou une palette; mais on laisse ordinairement couler le sang encore une heure, ce qui en double la quantité. 32 sangsues causent donc une perte de sang d'un kilogramme. A ce compte, en supposant l'emploi annuel en France de 12,000,000 de sangsues, ces annélides nous font

perdre par an plus de 375,000 kilogrammes de sang, représentant à peu près 363,000 litres.

J'ai démontré ailleurs que la quantité de sang pompé par une sangsue, devait être déterminée en moyenne à 12 grammes et non à 15. Mais, d'un autre côté, j'ai évalué la consommation annuelle de ces annélides à 25,000,000 d'individus, ce qui fait, en définitive, que la quantité de sang répandue annuellement en France par leur application est de beaucoup supérieure à 363,000 litres.

RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE DE L'EMBAUMEMENT DES CORPS,

Suivi de quelques réflexions sur l'ordonnance royale du 29 octobre 1846, relative à la vente et à l'emploi des substances toxiques pour les embaumements;

Par M. COUSERAN.

Tous les peuples ont rendu un culte aux morts. Nous savons que, dans ce but, les peuples de l'ancien et du nouveau Monde ont, par des moyens empiriques et qui diffèrent peu, conservé les dépouilles mortelles de leurs ancêtres, et que de tous ces peuples les Egyptiens sont ceux chez lesquels cet usage a été le plus répandu.

Je n'entreprendrai pas de démontrer les causes qui ont, en quelque sorte, obligé les Egyptiens à avoir recours à ce moyen hygiénique, pour conserver des corps que leurs croyances religieuses les empêchaient de détruire.

Je me bornerai à observer que leur mode de procéder, qui s'est continué chez les peuples modernes, exigeait un temps très-long et une mutilation qui n'est plus dans nos mœurs.

De nos jours, l'embaumement, ou pour mieux dire la conservation des cadavres, grâce aux premiers expérimentateurs qui quittèrent la voie empirique, est devenu une opération très-simple, qui s'exécute en très-peu de temps et à peu de frais.

Depuis longtemps les hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la science médicale, réclamaient un moyen qui facilitât l'étude de l'anatomie et obviât à son insalubrité; dans le nombre de ceux qui, pour répondre à cet appel, se livrèrent à de sérieuses expériences, un chimiste de la capitale, qui, par sa position industrielle, devait diriger ses études et ses travaux vers les agents antiseptiques, parut avoir atteint, il y a quelques années, ce but si désiré; et l'Académie des Sciences de

Paris, à la suite de plusieurs rapports d'hommes spéciaux pris dans son sein, accorda une éclatante récompense à celui qui avait rendu un si grand service aux hommes chargés de diriger les études anatomiques dans nos grands amphithéâtres, et aux nombreux élèves qui étaient sans cesse exposés aux inconvénients inhérents à ce genre d'étude.

La récompense obtenue par M. Gannal, le retentissement que ses procédés causèrent parmi les hommes intéressés à les mettre en usage, enfin le privilége que ce chimiste crut devoir s'attribuer à l'aide d'un brevet d'invention pour l'embaumement par la méthode d'injection, n'arrêtèrent pas les expérimentateurs; ils semblèrent, au contraire, redoubler de zèle, soit pour démontrer que les procédés de M. Gannal étaient susceptibles d'améliorations, soit pour affranchir la science du monopole de l'embaumement, en prouvant que la méthode d'injection avait été pratiquée avant lui.

Je ne m'occuperai pas ici de la polémique à laquelle a donné lieu cette dernière assertion, et qui ne s'est point terminée à l'avantage de M. Gannal.

J'observerai seulement que cette méthode a présenté jusqu'ici le très-grave inconvénient de faire entrer des substances toxiques dans l'embaumement, substances qui, dans quelques cas, pourraient mettre à couvert le crime d'empoisonnement, et c'est ce que l'on a voulu prévenir par l'article 10 de l'ordonnance royale du mois d'octobre 1846, qui défend l'emploi de l'arsenic pour les embaumements.

La conservation ou la momification des corps trouvés dans certains caveaux de quelques localités, n'a certainement été due qu'à un air chaud et très-sec, qui desséchait les cadavres graduellement. Aussi tous les anciens procédés d'embaumement ont toujours eu pour but d'arriver à une dessiccation parfaite des corps, à l'aide de circonstances atmosphériques favorables, d'agents antiseptiques, absorbants, et pouvant les préserver de l'action de l'air humide; mais tous ces moyens n'ont généralement laissé que des ossements entourés de matière animale, qui se réduit en poudre dès qu'on l'expose au contact de l'air.

C'est probablement aux cadavres complétement desséchés, retrouvés dans les sables du désert, que les Egyptiens, qui embaumaient indistinctement tous leurs morts, durent la première idée de cette opération, qu'ils mirent en pratique avec tant de succès.

Il faut reconnaître aussi que les conditions indispensables à ce résultat se sont trouvées réunies dans les montagnes calcaires et siliceuses de l'Egypte, devenues des monuments souterrains plus ou moins ornés de sculptures et de peintures, où chaque famille faisait exécuter des travaux d'art suivant son goût, son dévouement au souvenir des personnes dont les corps avaient été déposés dans ce lieu, après avoir subi un embaumement toujours relatif à la fortune que l'on possédait; car les Egyptiens avaient plusieurs degrés d'embaumement, qui se distinguaient par la somme que l'on voulait y dépenser; ainsi que dans notre culte la pompe des divers ordres de sépulture est relative au prix que l'on veut y sacrifier.

D'après les historiens, il y avait en Egypte des personnes préposées par la loi, pour procéder aux embaumements et aux funérailles.

Ces cérémonies étaient de trois sortes, que l'on désignait sous le nom de pompeuses, de médiocres et de simples; je ne m'occuperai que des opérations concernant les embaumements; elles différaient entre elles par quelques légères modifications dans la manière de procéder, mais surtout dans l'emploi des substances résineuses, balsamiques et aromatiques, plus ou moins rares, et d'un prix plus ou moins élevé, dont on remplissait les cadavres après en avoir extrait le cerveau et les intestins.

Dans les embaumements du premier ordre, le cerveau était remplacé par des poudres aromatiques, et les intestins, après avoir été lavés et soumis à l'action du vin de palme et de diverses liqueurs aromatiques, étaient remis dans le corps qu'on remplissait d'aromates.

Ces corps, après avoir été imprégnés pendant plusieurs jours, à l'intérieur et à l'extérieur, de liqueurs résineuses balsamiques d'un très-haut prix, étaient revêtus de bandelettes de toile, enduites aussi de substances gommeuses et résineuses qui contribuaient probablement à leur conservation.

Ce sont là les corps que l'on désignait sous le nom de momies, qui à une époque ont été l'objet d'un commerce très-lucratif, et que les médecins européens n'avaient pas dédaigné d'admettre dans leur thérapeutique.

Dans les embaumements du second et du troisième ordre, ces diverses opérations étaient remplacées par des injections dans le rectum, à l'aide d'une forte seringue, d'une liqueur onctueuse qu'on laissait séjourner dans les corps, pour dissoudre les intestins et les viscères.

La nature de cette liqueur, sur laquelle les auteurs ne s'accordent pas, considérée par les uns comme résineuse, et par les autres comme caustique, était probablement, ainsi que l'a pensé M. Rouyer, une solution caustique de natrum.

Les corps ainsi injectés étaient recouverts de natrum, et après soixante-dix jours de cette salaison ou d'exposition à l'action de ce sel, on vidait les cadavres; les liqueurs injectées en s'écoulant entraînaient les viscères, et on injectait de nouveau ces mêmes corps avec une résine liquide extraite du cèdre pour les embaumements du second ordre, et avec le surmaïa ou cedria, espèce d'acide pyroligneux brut, provenant aussi du cèdre, pour les embaumements du troisième ordre.

Là se bornaient les opérations de ces deux ordres. Les corps, considérablement amaigris par l'action du natrum, finissaient par se dessécher avec les liqueurs résineuses, et ne présentaient plus que des ossements recouverts de la peau.

Outre les momies préparées par ces divers procédés, il s'en est trouvé d'autres dans les sables d'Égypte, imprégnées de pisasphalte ou recouvertes de charbon, ce qui ferait croire que les Égyptiens n'ignoraient pas la propriété antiseptique du charbon.

Chez les peuples modernes, l'embaumement n'étant point d'une absolue nécessité sous le rapport hygiénique, on ne voit aussi ces honneurs accordés qu'aux rois, aux princes et à quelques personnes de distinction, parce que l'embaumement, déjà très-onéreux, exigeant une garantie de l'action dévastatrice de l'humidité, comporte toujours une inhumation d'un prix trop élevé pour être à la portée de toutes les posi-

tions sociales ; et malgré toutes les précautions les plus convenables, prises dans les inhumations, l'on n'a pas trouvé d'exemple de conservation pareille à celle des momies d'Egypte.

Toutes les méthodes d'embaumement mises en pratique jusqu'à ces derniers temps, comportaient des macérations plus ou moins prolongées dans des liqueurs salines, ou bien des mutilations qui auraient dû faire préférer la destruction naturelle des corps, à un mode de conservation pour lequel on avait recours à l'emploi de substances aromatiques, et qui ressemblait plutôt à une préparation de viandes qu'à un embaumement.

Cette imitation des procédés égyptiens pendant tant de siècles, due à ce que l'on ne s'était pas douté que leur résultat devait être attribué plutôt à la nature qu'à l'art, est très-remarquable.

Aussi, quand les hommes d'expérience, aidés du secours de la chimie et de la physique, ont dirigé leurs recherches vers la conservation des pièces d'anatomie et d'histoire naturelle, des moyens simples et bien déterminés ont remplacé les procédés grossiers de l'empirisme.

Avant de décrire ces moyens, qui datent de l'époque où M. Gannal publia ses procédés, je crois devoir signaler rapidement à l'Académie les principaux procédés publiés depuis 1762, époque où M. Darçonville, à la suite d'un très-grand nombre d'expériences, fit connaître la propriété éminemment conservatrice du deutochlorure de mercure; car les procédés de Ruyschs, qui conservait les cadavres avec toute leur flexibilité, par une méthode d'injection, et qui remontent à un temps bien plus reculé, étant restés secrets, n'avaient fait faire aucun progrès à l'art de l'embaumement.

L'illustre Chaussier fut le premier à mettre en pratique l'emploi du deutochlorure de mercure pour la conservation des corps entiers, et l'on peut, à juste titre, le considérer comme le premier inventeur des propriétés antiseptiques de ce corps.

Ce serait peut-être ici le cas de parler des préparations anatomiques de l'anglais Swan, considérées par lui comme le résultat d'une nouvelle méthode, et qui n'est qu'une applica-

tion des découvertes de Chaussier ; mais les pièces artificielles de M. Auzous ont aujourd'hui un bien grand avantage sur les pièces anatomiques de Swan.

Le docteur Tronchina, pour atteindre le même but, employait un kilogramme d'acide arsénieux par cadavre ; mais ce toxique, qui conserve très-bien les corps, présente de trop graves inconvénients.

En 1837, M. Robin, fabricant de produits chimiques, présenta, à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, des morceaux de viande conservés et complétement desséchés par l'action d'un mélange de quatre parties de charbon et d'une d'alun.

Le docteur Bugliarelli conservait les cadavres en injectant, dans les diverses artères, plusieurs litres d'alcool contenant chacun 90 grammes d'acide arsénieux, et 90 grammes de deutochlorure de mercure. Cette méthode, qui exigeait de 15 à 16 litres d'alcool, et environ 1500 grammes d'acide arsénieux et autant de deutochlorure de mercure par corps, était d'un prix trop élevé, et présentait encore le dangereux emploi d'une très-grande quantité de substances toxiques des plus énergiques.

D'après ce que je viens de rapporter, les préparations arsenicales et le deutochlorure de mercure étaient les substances qui avaient donné les meilleurs résultats ; mais les dangers auxquels étaient exposés les opérateurs, leur faisaient désirer des moyens moins redoutables.

Dans ce but, M. Henri Braconnot proposa à l'Académie royale de Médecine une solution de persulfate de fer. Des muscles, du poumon, du foie, de la rate, après cinq mois de macération, étaient dans un état parfait de conservation, quoique la liqueur surnageante ne retint plus que quelques légères traces du sel ferrique. Il n'est donc pas douteux, dit l'auteur, que ce sel ne puisse servir avec un très-grand avantage pour les embaumements et pour la conservation des pièces anatomiques.

Un chimiste de Strasbourg, M. Taufflier, qui a fait aussi un grand nombre d'expériences sur les propriétés antiseptiques de

plusieurs substances, acides, alcalines et salines, considère le sel de cuisine, le sel de nitre, l'alun et le sulfate de zinc, comme s'opposant faiblement à la désorganisation des parties animales ; mais une solution de deutohydrochlorate d'étain réunit, dit l'auteur, les conditions les plus favorables pour la conservation de ces matières, en observant cependant que ce sel acide réagit sur les parties osseuses, ce qui la rend donc impropre aux embaumements.

Tel était l'état de la science sous le rapport des embaumements et la conservation des matières organiques animales, lorsqu'en 1831 M. Gannal fit connaître ses procédés de conservation pour les pièces d'anatomie et d'histoire naturelle; car il crut devoir se réserver, à l'aide d'un brevet d'invention, le privilége de l'embaumement par sa méthode, et il ne fit point connaître la véritable composition des liqueurs dont il faisait usage.

Sous ce dernier point de vue, le résultat obtenu sur les cadavres injectés avec les solutions des sels d'alumine envoyées par M. Gannal à ses concessionnaires est vraiment remarquable. Ces corps sont très-bien conservés dans l'état où ils étaient immédiatement après la mort.

Mais les liqueurs à injection de M. Gannal sont-elles exemptes de substances toxiques, et dans le cas où il fallût procéder à une expertise médico-légale pour rechercher un poison minéral dans un corps embaumé, l'état de ces liqueurs ne serait-il pas un obstacle pour arriver à la vérité?

MM. Girardin, professeur de chimie à l'école municipale de Rouen, et Morin, professeur à l'école de médecine de la même ville, ont démontré, il y a peu de temps, au docteur concessionnaire de M. Gannal pour le département de la Seine-Inférieure, qu'un cadavre, qu'il avait embaumé à l'hôpital général de Rouen, renfermait de l'arsenic en assez grande quantité.

Il est très-probable que le secret de M. Gannal, qui avait annoncé qu'il bannissait de son procédé les toxiques, consistait au contraire dans l'addition d'une certaine quantité d'acide arsenieux à ses solutions alumineuses, solutions qui n'ont, du reste, jamais réussi à ceux qui les ont employées seules.

Considéré sous le rapport de l'anatomie et l'assainissement des amphithéâtres, la méthode de M. Gannal n'a point réalisé les espérances qu'elle avait fait concevoir à l'Académie de médecine, dont les commissaires avaient reconnu aux sels solubles d'alumine, la propriété de conserver les cadavres destinés aux dissections au delà du terme que pourrait exiger le travail le plus minutieux, et qui devait être un objet d'une grande utilité pour la salubrité publique.

Malgré les assertions de l'Académie, la question d'assainissement des amphithéâtres est encore à résoudre aujourd'hui ; car les procédés Gannal ont été entièrement abandonnés, et les moyens conseillés depuis, reposant sur l'emploi de sels très-propres à la conservation, mais qui altèrent les instruments de dissection, ne peuvent point être mis en pratique.

Quelques expérimentateurs, sentant toute l'importance qu'il y aurait à bannir les sels métalliques pour l'embaumement, ont proposé plusieurs substances extraites des végétaux.

M. Berzélius a indiqué un procédé qu'il attribue à Monge, et qui consiste à employer en injection, macération et lavage, de l'acide acétique non purifié, provenant de la distillation du bois ; mais les pièces anatomiques soumises à l'action de cet acide, deviennent noires en séchant.

En 1843, M. Cornay a proposé, pour les embaumements, le sirop de dextrine.

En 1844, M. Dupré a conseillé les injections gazeuses avec un gaz provenant de la décomposition d'une matière végétale riche en carbone et en hydrogène, la tannée.

En 1845, M. Bobierre a proposé l'esprit de bois (bihydrate de mithylène) tenant en solution une certaine quantité de camphre, pour être employé en injection dans les embaumements. L'auteur conseille de pousser l'injection par la carotide ; de recouvrir toute la surface du corps d'un vernis fait avec l'esprit du bois, le mastic en larmes et le camphre ; à l'entourer ensuite de bandelettes de plomb et de bandelettes agglutinatives ; à vernir ces dernières, et à renfermer les corps ainsi préparés dans un cercueil de plomb.

Enfin, le 18 mars 1844, M. Sucquet a adressé à l'Académie de Paris un mémoire sur l'assainissement des amphithéâtres de dissection et des établissements analogues, sur la conservation des pièces d'anatomie et des objets d'histoire naturelle, et sur un nouveau procédé d'embaumement.

Le procédé de désinfection, de conservation et d'embaumement de cet auteur, basé sur la propriété anti-putride des sels de zinc, sans injection des vaisseaux ni ouvertures des cavités splanchniques, et au moyen d'une simple macération des corps dans la solution saline, avait été proposé par M. Guéranger, du Mans, lors de la onzième session du congrès scientifique de France réuni à Angers.

Ce procédé, malgré la faveur dont il jouit depuis qu'il a été publié, paraît cependant ne pas réunir tous les avantages que son auteur lui a attribués.

Pour les dissections, l'acidité du sel attaque rapidement les instruments, et les cadavres qui ont séjourné dans cette solution saline, exposés à l'air, ne tardent pas à noircir et à se recouvrir, par l'effet de la vaporisation, d'une croûte saline.

Et quant à l'embaumement, la macération conseillée par Sucquet n'est pas un progrès et ne doit pas être préférée à l'injection par la carotide.

Pour terminer ce rapide et incomplet examen de l'art de l'embaumement, je dois mentionner les travaux que notre jeune et savant collègue a entrepris pour l'assainissement de l'amphithéâtre de notre école de médecine.

Dans une de vos dernières séances, M. Filhol vous a fait connaître une partie des résultats qu'il a obtenus à l'aide des injections des sels de zinc dans les vaisseaux des cadavres. M. le Président, vu l'intérêt qu'avait pris l'Académie aux communications des travaux du zélé professeur de chimie et de pharmacie de l'Ecole de médecine, ayant nommé une commission pour suivre ses expériences, je me bornerai à affirmer à l'Académie que des cadavres injectés depuis près de trois mois par M. Filhol, placés dans les conditions les plus défavorables pour leur conservation, ne répandent aucune odeur, conservent leur

souplesse, et que les muscles de certains d'entre eux ont conservé leur couleur naturelle, résultat auquel on n'était pas encore parvenu.

Il résulte de tous ces travaux, que l'injection par l'artère carotide, dont on doit l'application à M. Gannal, employée pour l'embaumement, est l'opération la plus décente et la plus convenable sous le rapport de l'économie et des bons résultats.

Mais il serait à désirer que ces avantages pussent être réalisés par des substances organiques, afin de bannir entièrement de l'embaumement les toxiques qui peuvent servir à dissimuler le crime.

L'ordonnance royale du mois d'octobre dernier, sur les substances toxiques, se borne à proscrire l'emploi de l'acide arsenieux pour les embaumements.

La sollicitude du gouvernement n'aurait pas dû, ce me semble, s'arrêter en si bon chemin, et s'il a été reconnu que dans l'état actuel des choses cette proscription ne pouvait pas s'étendre à toutes les substances toxiques, on aurait pu exiger que cette opération ne fût jamais pratiquée qu'après en avoir fait la déclaration à l'autorité judiciaire, et que les médecins et les pharmaciens fussent seuls chargés de préparer les matériaux et d'exécuter l'embaumement. Enfin, qu'un échantillon des liqueurs employées à cette opération fût déposé entre les mains de l'autorité.

Cette mesure préventive me paraît d'autant plus nécessaire, que l'embaumement, par l'injection dans la carotide, devenu à la portée de tout le monde par la facilité avec laquelle il s'opère et le peu de frais qu'il occasionne, introduisant une substance toxique dans toutes les parties du corps soumises à cette opération, ne permettrait plus à l'expert légiste de distinguer le corps du délit, et que l'auteur de l'empoisonnement, de tous les crimes le plus redoutable, pourrait ainsi défier la justice humaine.

QUELQUES LETTRES

INÉDITES

DU CARDINAL DE RICHELIEU.

1633-1642.

Par M. BARRY.

Le marquis d'Ambres, auquel sont adressées les lettres que nous publions, ne possédait que par substitution les titres et les biens de l'ancienne maison d'Ambres, dont son père avait épousé l'héritière. Il s'appelait de son nom Hector de Gélas, et descendait d'une famille du Condomois, de fortune médiocre, et même de noblesse récente. Mais il avait chaudement embrassé les opinions religieuses et politiques de sa famille adoptive, et rendu des services réels à la cause monarchique dans les guerres civiles que l'on venait de traverser. Entré à dix-sept ans dans la compagnie d'ordonnance que commandait son père, il avait figuré dans la plupart des combats et des siéges obscurs qui se succédaient d'année en année, sans autre résultat que d'éterniser ces guerres déplorables. C'était sur les champs de bataille, contre l'usage du temps, et quelquefois au prix de son sang, qu'il avait gagné tous ses grades. Mestre de camp en 1628, il avait pris part, à la tête d'un régiment qui portait son nom, aux siéges de Réalmont, de Roquecéziere et de Lacaune, et concouru activement à la réduction des dernières villes rebelles de la province. Il faut ajouter à ces titres personnels, les titres anciens et la considération justement méritée de sa famille, une influence étendue dans le Lauraguais et l'Albigeois, où la maison d'Ambres comptait des vassaux et des clients nombreux, une assez haute position de naissance et de fortune, sans rien pourtant d'exagéré ni d'inquiétant. Aussi fut-il un

des premiers sur lesquels le Cardinal jeta les yeux, lorsqu'après l'exécution du duc de Montmorency (1632), il songea à réorganiser, en prenant des garanties pour le pouvoir, l'administration de la province. La lieutenance générale que le duc de Ventadour (1) venait de résigner à la demande du Cardinal (1633), fut divisée en trois emplois distincts, et l'un de ces emplois, la lieutenance du haut Languedoc, donné au Marquis d'Ambres, qui obtint quelque temps après le cordon de l'ordre. Il était alors âgé de 42 ans, et marié depuis quelques années seulement (8 septembre 1627) à Suzanne de Vignoles-Lahire, dont le père, chevalier des ordres et maréchal-de-camp, était lui-même lieutenant général dans le gouvernement de Champagne.

La plupart des lieutenants généraux joignaient alors au revenu de leur charge les émoluments d'un ou de plusieurs emplois subalternes, qu'ils exerçaient quelquefois dans l'étendue de leur juridiction. M. de Vignoles, par exemple, était gouverneur d'Épernay et de Sainte-Ménéhould en même temps que lieutenant général en Champagne, et le Marquis, à peine en possession de sa nouvelle dignité, songea à faire usage des droits qu'elle semblait lui donner. Il jeta les yeux sur le gouvernement de Carcassonne, un des plus honorables de la province et des mieux rétribués. La charge était occupée, il est vrai, par un monsieur de Carlat, à ce que nos lettres nous apprennent. Mais M. de Carlat était vieux, suivant toute apparence ; on pouvait d'ailleurs à cette époque, où les charges publiques étaient considérées à peu près comme des propriétés privées, s'assurer des droits à la survivance d'un emploi en traitant de gré à gré avec celui qui le possédait, en l'indemnisant par un échange, par une somme une fois payée, ou par une rente viagère. Il fallait seulement que l'administration sanctionnât ces transactions privées pour les rendre valides, et cette autorisation était facile à obtenir pour des hommes aussi haut placés que MM. d'Ambres et de Vignoles, que le Cardinal honorait l'un et l'autre d'une estime particulière.

(1) Anne de Levis, duc de Ventadour, neveu et gendre du duc de Montmorency.

Il écrit à ce sujet à M. de Vignoles qui venait de quitter la Cour où il s'était entremis pour l'affaire de son gendre.

De Ruel, 30 aoust 1636 (35).

« Monsieur,

» Pour satisfaire à la promesse que je vous fis à votre départ, » de m'employer envers le Roi pour l'affaire de Monsieur votre » gendre, je vous dirai que j'en ai parlé à Sa Majesté, en » sorte qu'elle a fort agréable qu'il traite du gouvernement » de Carcassonne avec celui qui le possède, sachant bien qu'il » ne peut tomber en meilleures mains. Je lui écrits aussi sur » ce sujet, étant très aise que cette occasion se soit rencontrée » de témoigner mon affection et à l'un et à l'autre, ainsi que » je ferai toujours en toute autre où j'aurai lieu de vous faire » voir que je suis, Monsieur, votre très affectionné à vous » rendre service.

» Le Cardinal de Richelieu. »

Une autre lettre, datée du même jour, donne avis au marquis d'Ambres de la nouvelle faveur qu'il vient d'obtenir.

« Monsieur,

» Je prends la plume pour vous donner advis qu'aïant » parlé au Roi du désir que vous avés de récompenser le » gouvernement de Carcassonne, Sa Majesté vous accorde trés » volontiers la permission, étant bien aise que vous aïés une » place dans l'estendue de la charge dont il lui a pleu vous » honorer. Je ne vous dis point le contentement que j'en ay en » mon particulier, desirant vous faire paroître en toute oc- » casion comme en celle-cy ou j'en aurai lieu, que je suis votre » très-affectionné à vous rendre service.

» Le Cardinal de Richelieu.

» De Ruel, le 30 aoust 1635. »

Trois ans plus tard, la mort de M. de Carlat laissait vacante la charge dont M. d'Ambres venait de traiter, et sans nouvelles démarches de sa part, à ce qu'il semble, sans même qu'il ait eu besoin de rappeler au ministre la promesse qu'il

lui avait donnée, le Marquis recevait de monsieur de la Vrillière les provisions de sa charge, avec un billet du Cardinal plus flatteur encore que ceux qui l'avaient précédé.

MONSIEUR,

» Le Roi n'a pas plutot seu la mort de monsieur de Carlat » qu'il ne se soit souvenu de la promesse qu'il vous avait faite » du gouvernement de Carcassonne, dont M. de la Vrilliére » vous envoye les provisions. Par là vous connaîtrés la mé- » moire que Sa Majesté a de ceux qui la servent, et l'avantage » qu'il y a d'exposer sa vie pour un prince si plein de bonté. Je » suis trés aise du contentement que vous recevés en cette occa- » sion et le serai toujours de vous témoigner que je suis, » Monsieur, votre trés affectionné à vous rendre service.

» LE CARDINAL DE RICHELIEU.

» De Chambord, 24 aoust 1638. »

L'événement auquel fait allusion cette dernière lettre est l'affaire célèbre alors de Leucate, dans laquelle le marquis d'Ambres avait en effet noblement payé de sa personne et acquis de nouveaux droits à la bienveillance du Cardinal.

Les Espagnols, récemment repoussés des côtes de Provence, où ils avaient tenté une première descente, venaient de pénétrer par le Roussillon dans le Languedoc et assiégeaient vivement la forteresse de Leucate, qui passait à cette époque pour la clef de la province. Leur armée d'invasion, sous les ordres du comte Serbelloni, comptait au moins 13,000 hommes d'infanterie, de troupes médiocres, il est vrai, 2,000 chevaux et une artillerie formidable pour l'époque. Le duc d'Hallwinn, gouverneur de la province, n'avait à opposer à toutes ces forces que le régiment du Languedoc et sa compagnie de gens d'armes. Mais, sur sa réquisition, les communes de la province avaient armé leurs milices; quelques-unes même, comme Toulouse et d'autres grandes villes, des corps de volontaires. La noblesse s'était levée en masse, et équipait de ses deniers des compagnies de cavalerie et d'infanterie. Les évêques du Bas-Languedoc arrivaient au rendez-vous à la tête de contingents levés et

équipés à leurs frais (1). Une sorte d'enthousiasme généreux qui suit souvent les révolutions politiques, semblait s'être emparé de cette génération rajeunie sur les champs de bataille, où protestants et catholiques, réunis pour la première fois depuis bien longtemps, ne rivalisaient plus que de zèle, de dévouement et de patriotisme (2). Trois semaines suffirent pour ces préparatifs qui eussent en d'autres temps demandé trois mois, et les attaques avaient à peine commencé contre le corps de la place, qu'une armée de 12,000 hommes, levée et équipée tout entière dans la province se déployait devant les lignes espagnoles. Ces retranchements, épais de 6 pieds et flanqués extérieurement d'un fossé, de redoutes et de demi-lunes, s'étendaient de l'étang de Leucate au Grau de la Franqui qui resserrent de deux côtés la presqu'île de Leucate, couvrant ainsi du côté du nord tout le front de la montagne que dominait la forteresse assiégée. Malgré le danger d'une attaque de vive force, sur des lignes hérissées d'artillerie, on se prépara pour une attaque de nuit que le conseil avait jugée moins périlleuse; et le soir du 28 septembre toute l'armée s'ébranla en cinq corps et aborda sur cinq points différents les retranchements ennemis. Sur quatre des points attaqués, cette témérité réussit. L'infanterie, portant elle-même les fascines et les échelles, comblait les fossés et escaladait les escarpes sous la mousquetade des Espagnols; puis, après un combat corps à corps, elle éboulait le talus des retranchements que franchissait à son tour la cavalerie, non sans une certaine confusion à cause de son ardeur même et des pentes à peu près à pic que les chevaux avaient à gravir. Le marquis d'Ambres, qui commandait l'attaque de gauche du côté du Grau, pénétra l'un des premiers dans l'intérieur des lignes, à la tête des 150 gentilshommes qu'il avait

(1) Dom Vaissette, *Hist. gén. du Lang.*, t. v, p. 612 et suiv.

(2) « Il est incroyable avec quelle joie la province offrit tous ses biens et » ses vies pour le service du Roi en cette occasion. Les catholiques et les » huguenots faisaient à qui mieux mieux, à l'envi les uns des autres. » (*Mémoires de Richelieu*, coll. de Michaud, 2.e série, t. IX, p. 213.)

amenés de l'Albigeois et du Lauraguais (1). Quoique blessé au bras de deux coups de pistolet, il chargea vigoureusement un gros de cavalerie espagnole qu'il parvint à refouler, avec l'aide de MM. de Spondeillan et de Las Tronques, et ne céda le commandement au baron de Bonrepaux, son beau-frère, que lorsque les forces lui manquèrent tout-à-fait. Menacés de se voir coupés par l'infanterie française déjà maîtresse des retranchements que la cavalerie commençait à franchir elle-même sur plusieurs points, les Espagnols reculaient en se reformant et en tenant ferme jusque sous les murs d'un petit fort muni d'artillerie, où le régiment du Comte duc, le corps d'élite de l'armée Espagnole, soutint plus de dix charges de cavalerie. La nuit, que la lune éclairait jusqu'alors, était devenue si épaisse qu'il était impossible de distinguer les écharpes blanches de la cavalerie française, et suspendit forcément ce combat meurtrier. Mais les Espagnols n'étaient plus en mesure de le reprendre au point du jour, et profitant de ce qui leur restait de nuit, ils s'échappèrent par les pentes abruptes du revers de la montagne, abandonnant leur canon, leur bagage, jusqu'à leurs blessés. Le Cardinal qui avait envoyé M. de Mayolas, lieutenant de ses gardes, pour surveiller et pour hâter le secours, apprit par ses rapports l'heureuse issue de la campagne et la part que chacun avait eue au succès.

Ce fut sous cette impression de satisfaction personnelle à laquelle se mêlait involontairement un sentiment particulier de reconnaissance, qu'il écrivit au marquis d'Ambres la lettre suivante, à laquelle la famille devait tenir autant qu'à ses titres de noblesse :

---

(1) « A la main gauche, près la mer, vers un fort nommé la Franquine, » le régiment de Languedoc donna, soutenu par le sieur de Jonquières, » Cauvisson et le baron de Mirepoix, avec chacun son corps d'infanterie » qu'ils avaient amené, qui était soutenu par M. le marquis d'Ambres, » lieutenant du Roi en Languedoc, avec une troupe de ses amis particuliers » au nombre de cent cinquante gentilshommes..... Sur ce temps-là, le » marquis d'Ambres, qui était entré par sa main gauche, trouva cette même » troupe à sa retraite, et la chargea si vertement, avec le sieur de Spon- » deillan, qu'ils la défirent entièrement. » (*Mém. de Rich.*, pag. 215, 216. Vaissette, *ib.*, *ib.*, p. 613.)

« Monsieur,

» J'ay seu si particuliérement par Mayolla ce que vous aviés » fait en la journée de Leucatte que je ne puis que je ne vous » témoigne par ces lignes la joye que j'ay de la gloire et de » l'honneur que vous y avés acquis. Il ne se peut rien ajouter » à votre conduite et ce n'est pas en cette seule occasion où » vous avés toujours témoigné votre fidélité et votre cœur. Le » Roi en est extrêmement satisfait. Pour moi il n'y aura point » d'occasion où je vous puisse faire paroître l'estime que je » fais de votre personne que vous ne connaissiés par effet que » je suis véritablement, Monsieur, votre très affectionné à vous » rendre service.

» Le Cardinal de Richelieu.

«De Charonne, 10 oct. 1637.»

Une circonstance insignifiante en apparence, la nomination de l'abbé de Raconis au siége épiscopal de Lavaur, vint refroidir brusquement ces dispositions, toutes bienveillantes jusqu'ici, du Cardinal. Il est nécessaire de savoir, pour comprendre l'origine de ce conflit qui tient une grande place dans notre correspondance, que le diocèse de Lavaur était situé dans l'ancienne province du Lauraguais, démembrement territorial du haut Languedoc, et que le Marquis joignait à ses emplois et à ses titres divers celui de Sénéchal du Lauraguais où sa famille tenait à peu près le premier rang. Le château des anciens barons d'Ambres, dont nous avons vu disparaître les restes au commencement de ce siècle, était situé à une demi-lieue à peine de la ville épiscopale de Lavaur, et il paraît qu'ils y exerçaient depuis longtemps une sorte de patronage, quelquefois utile, quelquefois gênant pour la bourgeoisie, dans laquelle ils avaient des relations et une clientèle nombreuse. Quoiqu'il eût été nommé en 1637, le nouveau titulaire, par des raisons qui nous sont restées inconnues, ne fut sacré que le 29 mai 1639. Il vint prendre, peu de temps après, possession de son siége, et peut-être remit-il lui même au Sénéchal, avec lequel il allait se trouver en relations officielles, le billet suivant, destiné à lui servir d'introduction :

« Monsieur,

» Bien que je ne doute point que la qualité et le mérite de » M. de Lavaur vous convie à l'estimer et aimer tout ensem- » ble, je m'assure que vous vous y porterés encore davantage » quand vous sçaurés qu'il est de mes amis particuliers et que » comme tel je vous conjure de le considérer pour l'amour » de moi, qui aurai à contentement de vous témoigner en » touttes occasions que je suis, Monsieur, votre très affectionné » à vous rendre service.

» Le Cardinal de Richelieu.

» De Ruel, ce 22 nov. 1639. »

Charles-François d'Abra de Raconis, le nouvel évêque de Lavaur, appartenait à une de ces familles de la petite noblesse qui avaient embrassé avec une sorte d'enthousiasme, de 1550 à 1562, les innovations libérales du protestantisme, et que des causes diverses ramenaient dès la fin du siècle dans le giron de l'église officielle; chez les unes la fatigue de luttes sans terme et sans résultat, chez les autres des mécomptes dans leur parti ou dans leurs espérances, chez le plus grand nombre des familles nombreuses, un état voisin de la gêne et ces calculs d'intérêt qui se mêlent souvent aux choses les plus désintéressées en apparence. La conversion de sa famille, dont vingt membres, dit-on, revinrent à la fois au catholicisme, avait été l'ouvrage du célèbre abbé de Bérulle et remontait à l'année 1593. Il avait alors treize ans à peine et, quelque part que l'on fasse à la maturité de son jugement, il est difficile de croire que cet acte solennel ait été chez lui autre chose que le résultat d'influences ou de séductions extérieures, de l'entraînement, de l'exemple. C'était de la même manière, il est vrai, que les familles abjuraient en masse quarante ans auparavant. Mais le zèle que déployaient les néophytes à la suite de ces retours précoces n'en était ni moins ardent ni moins sincère quelquefois. Un de ses frères, Ange de Raconis, embrassa les ordres quelques années plus tard et se signala par le nombre des conversions qu'il opéra. Une de ses sœurs entra l'une des premières

en France dans l'ordre des carmélites que le père de Bérulle venait d'y introduire, et le jeune de Raconis, voué d'avance à l'église, se préparait par de fortes études aux luttes théologiques qui avaient succédé aux luttes armées du protestantisme.

Sans fortune, quoiqu'il fût gentilhomme (1), il était entré au sortir de ses études dans une de ces congrégations savantes qui avaient à cette époque le monopole de l'enseignement, et professa, non sans éclat, la philosophie au Collége des Grassins, plus tard à celui du Plessis où ses cours comptaient plus de quatre cents auditeurs. Le bruit de ses premiers succès avaient retenti dans le monde lui-même et attira l'attention de la Société du Collége de Navarre qui l'admit au nombre de ses membres et lui confia, avant même qu'il n'eût pris le bonnet de docteur, la chaire de théologie qu'il occupa longtemps. Au milieu des fatigues d'un enseignement pénible, délicat même à cette époque, le père de Raconis trouvait du temps pour des occupations d'un autre genre, qui attiraient alors plus vivement l'attention. Il écrivait de longs traités sur les points de dogme ou d'histoire contestés par les théologiens de la religion prétendue réformée, soutenait de vives polémiques contre leurs ministres, ou réfutait leurs prédicants dans des sermons qui attiraient la foule, et lui valurent quelques années plus tard le titre de prédicateur et d'aumônier de la reine.

On n'était pas loin du temps où Pascal allait publier ces admirables pamphlets théologiques qui ont fixé notre langue. Les Arnauld et quelques autres avaient déjà fait descendre sur les matières de controverse des lueurs inconnues de clarté, de précision, de méthode, et les gens de goût que n'aveuglaient point l'orthodoxie ou la faveur du père de Raconis, se permettaient de trouver son érudition un peu lourde, son style trai-

(1) C'est par erreur ou par flatterie que Moreri et la plupart des autres biographes le font naître au château de Raconis. Nous savons par Tallemant des Réaux, que sa maison paternelle s'appelait du nom vulgaire de Perdreau, comme le hameau dans lequel elle était située à quelque distance de Montfort l'Amaury, dans le diocèse de Chartres. (Tallemant des Réaux, t. IV, p. 50.)

nant comme sa logique. Boileau s'est fait, à la fin du siècle, l'écho de ces appréciations malveillantes dans des vers où le nom du théologien se trouve mêlé à des noms peu brillants.

> ... Alain tousse et se lève, Alain ce savant homme,
> Qui de Bauny vingt fois a lu toute la somme,
> Qui possède Abély, qui sait tout Raconis.....
> (*Lutrin*, Chant IV.)

Mais, d'un autre côté, il était, comme son frère le capucin, plein de zèle pour la conversion des hérétiques, toujours prêt à parler comme à écrire, habituellement de l'avis du pouvoir dont il semblait pressentir ou deviner les préférences secrètes, comme dans l'affaire du jansénisme, où nous le retrouvons mêlé plus tard. Peut-être faudrait-il ajouter à ces titres divers qu'il ne négligeait aucune occasion de se rendre agréable au Cardinal lui-même, ou au père Joseph, dont l'influence sur l'esprit du Cardinal était déjà bien établie (1). Un contemporain dont la franchise n'est suspecte que d'exagération, nous le montre confondu dans le cortége, tous les jours plus nombreux, qui suivait aux Tuileries le ministre tout-puissant à l'heure de ses promenades, ou qui se disputait l'honneur de faire sa partie de ballon (2). Le Cardinal laissait rire autour de lui et riait parfois lui-même de ces assiduités qui attirèrent plus d'une fois au théologien des épigrammes et des plaisanteries (3). Peut-être,

---

(1) Ses ennemis prétendaient, nous apprend-il lui-même, dans sa réponse à la lettre de M. Auvray, prêtre, p. 40, « Que le sujet qui l'avait fait écrire, » avait été l'affection pour le frère Joseph, ennemi de M. de St.-Cyran. »

(2) « Une de ses plus belles qualités était de bien jouer au ballon. » (Tallem. des Réaux, tom. IV, p. 51.)

(3) On peut lire dans Tallemant des Réaux le récit du mauvais tour qu'on lui fit jouer par un ventriloque nommé Collet, dont le talent, vulgaire aujourd'hui, faisait à cette époque mourir des gens de peur, sans métaphore, et a fait dire bien des messes, ajoute le narrateur, pour tirer des âmes du purgatoire. Un jour, dans une de ces promenades sous la grande allée des Tuileries, une voix mystérieuse, celle du ventriloque, l'appela par son nom à plusieurs reprises : Abra de Raconis, Abra de Raconis, et lui jeta au milieu du silence universel ces mots foudroyants : « Je suis l'âme de ton père, qui souffre il y a longtemps en purgatoire, et qui ai eu permission de Dieu de te venir avertir de changer de vie. N'as-tu pas de honte de faire

tout en rendant justice à ce qu'il appelait lui-même le mérite de M. de Raconis, à ses longs travaux, à son orthodoxie irréprochable comme ses mœurs, trouvait-il ce mérite mieux placé dans un collége que dans une des hautes dignités de l'église? Peut-être avec ce tact supérieur que donne une longue pratique des hommes, avait-il entrevu dans son caractère quelques petitesses ou quelques travers? Des sollicitations nouvelles, et peut-être l'intervention efficace du père Joseph finirent cependant par faire céder ces scrupules, et l'abbé de Raconis obtint enfin l'évêché de Lavaur, vacant depuis plusieurs mois par la mort de M. Duvergier (1). Un contemporain ajoute que le Cardinal poussa l'attention jusqu'à lui faire expédier gratuitement ses bulles d'institution canonique (2).

Le bruit de ces relations familières avait certainement devancé le nouvel évêque dans son diocèse. La lettre fort explicite du Cardinal au Marquis d'Ambres ne laissait d'ailleurs aucun doute possible à cet égard. Quelques mois cependant s'étaient à peine écoulés, que M. de Lavaur était en lutte ouverte avec une partie de la bourgeoisie de sa ville épiscopale, et même avec le marquis d'Ambres qui affectait de ne point lui rendre la visite qu'il en avait reçue. Sous des formes respectueuses et voilées, la *Gallia christiana* laisse percer quelque chose de ces dissentiments, que l'on expliquait diversement de part et d'autre, que les ennemis de l'Evêque attribuaient à une aigreur naturelle de caractère, d'autres à un esprit de vanité que la prospérité et les honneurs avaient

---

la cour aux grands au lieu d'être dans les églises? » Le succès de la plaisanterie fut tel, qu'il fallut l'emmener et presque l'emporter à son logis, où il faillit mourir de frayeur, et on fut plus de quatre jours avant de le pouvoir désabuser. (Tallemant des Réaux, t. IV, p. 49, 50.)

(1) M. de Raconis avait alors 57 ans, et ce qui indique plus clairement encore les préventions auxquelles nous faisons allusion, c'est que l'évêché de Lavaur était vacant depuis près d'une année lorsqu'il l'obtint. Il est également certain que le père Joseph Leclerc ne mourut que l'année suivante, en 1638.

(2) Tallemant des Réaux, *ib.*, *ib.*, p. 30.

enivré (1). On entrevoit au moins dans la correspondance que nous publions, que l'Evêque se faisait une haute idée des prérogatives de sa charge et de la protection du Cardinal, à laquelle tout cédait alors. Il s'était par exemple fait octroyer l'usage exclusif d'une des portes de la ville voisine de son palais épiscopal, et pour arrêter les réclamations que cet acte arbitraire avait provoquées, il travaillait activement à pousser aux charges municipales des gens à sa discrétion, son médecin entre autres, pour lequel il sollicitait lui-même. Un contemporain ajoute qu'il avait pris un page et mis sa maison sur un fort grand pied (2). Peut-être à ces premières causes d'éloignement s'était-il mêlé quelques torts personnels et plus directs sans lesquels il est difficile d'expliquer une démarche aussi grave que ce refus de visite à un dignitaire éminent et protégé d'aussi haut. De la froideur qu'il lui avait d'abord témoignée, le Marquis, quoi qu'il en soit, en était venu à une opposition déclarée. Il combattait publiquement la candidature du médecin de l'évêché, revendiquait, au nom du Roi, l'usage de la porte que l'Evêque s'était appropriée, et avait fini par se trouver à peu près le chef du parti mécontent qui survivait, dans toutes les villes du Midi, aux agitations et aux révoltes du protestantisme.

Sans examiner de quel côté se trouvaient réellement les torts, réciproques souvent dans les affaires de ce genre, et sur les seules plaintes de l'Evêque, à ce qu'il paraît, le Cardinal prit chaudement fait et cause pour son protégé, et écrivit au Sénéchal cette lettre dont le ton contraste avec le ton des lettres précédentes.

« Monsieur,

» Je vous assure que je n'eusse jamais estimé que vous eussiés » fait si peu d'estat de mes recommandations que de vivre avec » monsieur l'évesque de Lavaur comme vous avés fait.

(1) « Brevioris commorationis insimulatur imo et importati sibi, quibus » nescitur factis, Vaurensium, dum ibi degeret, odii. » (Gall. Christ, t. XIV, ep. Vaurens.) Le père Liron dit aussi de lui, dans sa Bibliothèque Chartraine, qu'il était « fort vain et fort rempli de lui-même ».

(2) « Lorsqu'il fut évêque, il prit un page. » (Tallem. des Réaux, p. 50.)

» La ville de Lavaur n'étant point frontière, le service du Roi » n'est point intéressé à l'ouverture de la porte que la ville lui a » accordée, et c'est chose si raisonnable, que Sa Majesté désire » qu'il en jouisse paisiblement et n'y soit troublé par personne.

» Pour ce qui est des consuls, le Roi désire que la ville les » eslise librement comme elle a fait par le passé, et je vous » conseille, comme votre ami, de ne les y troubler point et » ne vous oposer pas à l'élection du médecin dont M. de Lavaur » se sert, si les voix de la ville le portent à cette dignité.

» Quant à la visite que vous n'avés pas rendue à monsieur de » Lavaur, vous trouverés bon que je vous die que les civilités » qu'on rend à ceux de sa condition, aïant Dieu pour dernier » object, elles sont toujours trés-honorables à ceux de votre » profession et à tous autres. Je vous prie de si bien vivre avec » monsieur de Lavaur que l'avenir répare le passé, et que tout » le monde recognoisse et votre piété et votre courtoisie et l'estat » que vous faites de la recommandation d'une personne qui vous » a toujours aimé et qui veut continuer à estre, Monsieur, votre » très-affectionné à vous rendre service,

» Le cardinal DE RICHELIEU.

» D'Amiens, 8 sept. 1640. »

L'animosité était devenue si vive entre les deux partis, que le ton péremptoire de cette lettre, et le nom de celui qui l'avait signée, ne mirent point complétement fin aux hostilités que nous racontons. Elles recommencèrent bientôt à l'occasion de deux emplois de syndic et de greffier de la ville, que l'évêque demandait pour deux de ses créatures.

« Monsieur, lui écrit de nouveau le Cardinal et en termes plus » vifs encore, je ne puis que je ne vous témoigne trouver un » peu étrange de ce que, bien que je vous aie prié, dans mes » lettres, de vivre en bonne intelligence avec monsieur l'évesque » de Lavaur, vous ne laissés pas en touttes occasions qui se ren- » contrent de lui donner de nouveaux sujeicts de se plaindre de » vous, et particulièrement touchant l'élection d'un syndic et » d'un greffier de Lavaur, en laquelle vous apportés toutes les

» traverses imaginables. C'est ce qui me fait prendre encore la » plume pour vous prier, autant que je puis, de laisser la » liberté entière à ceux qui doivent procéder à la nomination » des officiers, et agir en sorte à l'avenir avec led. sieur de » Lavaur, que vous lui donniés autant de lieu de se louer de » vos actions, comme il estime en avoir eu de faire le contraire. » Je me promets que vous aurés esgard à la prière que je vous » fais, tant en considération de celui dont elle vient, que » parce qu'il croit vous avoir obligé à en user de la sorte, qui » le conviera d'estre, Monsieur, votre très-affectionné à vous » rendre service,

» Le cardinal DE RICHELIEU.

» De Paris, ce 9 février 1641. »

Il nous semble difficile de n'être point frappé du ton et de l'accent de ces deux lettres. Sous quelques-unes de ces phrases surprises, blessées, poliment menaçantes, on entrevoit comme de sinistres lueurs, on pressent de loin encore quelqu'un de ces coups terribles qui atteignaient des têtes plus hautes que celle du marquis d'Ambres, et qui devaient s'annoncer ainsi. Peut-être en voyant les choses à ce point, le Sénéchal prit-il conseil de cet heureux instinct de soumission et de prudence, qui sait faire à propos abnégation des sentiments de l'orgueil personnel, de ceux même du bon droit. Les relations au moins étaient officiellement rétablies vers le milieu de l'année suivante, où le Cardinal, tout préoccupé de son expédition du Roussillon, qui a été le dernier acte politique de sa vie, se rappelait involontairement la brillante affaire de Leucate et les services que le marquis d'Ambres y avait rendus.

« MONSIEUR,

» La prise de Perpignan estant de l'importance qu'elle est, » je vous fais cette lettre pour vous conjurer de contribuer à ce » bon succès, tout ce qu'il vous sera possible. Pour cet effet, je » vous prie d'assembler le plus de vos amis et de noblesse de » votre département que vous pourrés, et de les mener vous-» même dans l'armée du Roy, estant nécessaire de la fortifier de

» toutes parts pour rendre la conqueste de cette place plus » assurée, et estre en estat d'empecher le dessein que les enne- » mis pourroient avoir de la secourir. Vous avés tant d'affection » au service de Sa Majesté, que je ne doute nullement que » vous n'en rendiés une preuve en cette occasion si importante. » Aussi ne vous y convierai-je pas davantage, me contentant de » vous assurer que je ferai valoir vos soins et votre zèle ainsi » que vous le pouvez désirer d'une personne qui vous aime et » qui est véritablement, Monsieur, votre très-affectionné à vous » rendre service,

» Le cardinal DE RICHELIEU.

» De Tarascon, ce 28 juillet 1642. »

Cette lettre est datée du 28 juillet 1642, et de la petite ville de Tarascon, sur le Rhône, à deux lieues du village de Montfrin, où le Roi, forcé de quitter le siége par l'affaiblissement rapide de sa santé, était venu prendre les eaux (1). Il semblait que le siége traînât en longueur depuis le départ du Roi, et le Cardinal inquiet de ces lenteurs que la cour d'Espagne pouvait mettre à profit pour secourir la place, pressait d'un côté, menaçait de l'autre, et envoyait renfort sur renfort au maréchal de Schomberg. Le marquis d'Ambres était resté chargé du gouvernement de la province pendant l'absence du Maréchal, et nous ne savons point s'il se rendit aux prières toujours impératives du Cardinal. Il n'eut pas au moins le temps de prendre au siége une part fort active, car la place capitula le 20 du mois d'août, et entraîna la soumission du Roussillon qui est resté depuis à la France.

Le Cardinal mourut à la fin de cette même année, quelques mois seulement après avoir écrit cette lettre (2) ; et c'est à cette

(1) Dom Vaissette, *Hist. du Lang.*, t. v, p. 612.

(2) *Les Mémoires du Cardinal*; car la critique les lui a rendus aujourd'hui, en faisant ses distinctions et ses réserves, les Mémoires du Cardinal s'arrêtent à la fin de l'année 1638, où meurt (7 décembre 1638) presque en même temps que les Mémoires finissent, le célèbre Père Joseph du Tremblay, auquel un ingénieux historien, M. Bazin (hist. de Louis XIII), en attribue la rédaction. La *succincte narration*, œuvre plus directe encore du Cardinal, qu'il a surchargée de ratures et de notes marginales de sa main,

circonstance que nous attribuons le brusque départ de l'évêque de Lavaur qui se sentait exposé, sans protecteur et sans appui, à des rancunes que le temps n'avait point complétement effacées. Retiré dans sa maison de Perdreau, à laquelle il avait donné son nom, et où il fit bien de la dépense inutile (1), dit un contemporain, il était revenu tout entier à ses études et à ses travaux théologiques, qui contribuèrent eux-mêmes à attrister ses derniers moments, car le temps des succès était passé pour lui, et le jansénisme, dans tout l'éclat alors de la jeunesse et du talent, lui rendait avec usure les coups qu'il en avait reçus. Il mourut, en 1646, de chagrin plutôt que de vieillesse, à l'âge de 66 ans. Le marquis d'Ambres, jeune encore, l'avait devancé d'un an dans la tombe, et quatre ans après l'époque où s'arrête notre correspondance, il ne restait plus un des personnages avec lesquels elle vient de nous faire vivre un instant.

Ce sont des événements bien secondaires, à coup sûr, dans la carrière si remplie du Cardinal, que cette querelle de l'évêque de Lavaur et du marquis d'Ambres. On peut même dire que les lettres que nous venons de lire n'ajouteront aucune lumière nouvelle à l'histoire de sa vie politique, si elles peuvent servir à éclaircir quelques détails obscurs de sa vie privée. Tel est, cependant, le prestige des esprits supérieurs, qu'une sorte d'intérêt s'attache à tout ce qui émane d'eux. On éprouve un plaisir involontaire à entendre leur voix sans intermédiaire, à suivre leur pensée dans ses allures originales, à en saisir les secrets et les faiblesses qui se trahissent plus naïvement peut-être dans des lettres sans prétention et sans importance, comme celles que nous publions.

Le marquis d'Aubaïs qui recueillait au milieu du siècle der-

---

ne va point au delà de 1640, même avec le supplément découvert par le Père Griffet. Le testament du Cardinal, rédigé en l'hôtel de la vicomté de Narbonne, par-devant le notaire Falconis, est lui-même du 23 mai 1642. De sorte que cette dernière lettre est, par une singularité assez remarquable, un des derniers, et peut-être le dernier monument de la pensée du Cardinal.

(1) « Là, il a bien fait de la dépense fort mal à propos, car sa maison ne » vaut pas l'entretien, et il l'a substituée à son neveu sans avoir payé ses » dettes. » (*Tall. ib., ib.*, p. 50).

nier avec un zèle si louable les documents historiques relatifs à l'histoire du Midi de la France, les avait trouvées, suivant toute apparence, dans les papiers de famille de la maison d'Ambres, et c'est dans un volume de sa riche collection, échappé par miracle aux réactions révolutionnaires, que nous les avons retrouvées nous-même (1). Il serait à désirer que l'on recueillît et que l'on publiât les correspondances du même genre qui doivent exister dans les archives de plusieurs familles anciennes, dans le Midi particulièrement. Nous savons, par les lettres récemment publiées de Henri IV, quelle place tenaient encore à cette époque, dans l'administration et même dans la politique, ces considérations personnelles dont il est impossible de faire abstraction aux époques aristocratiques. Comme Henri IV, pendant la première moitié de sa vie, Richelieu n'était encore qu'un chef de parti, au service d'un grand principe, et peut-être ne le connaîtrons-nous tout entier que lorsque nous pénétrerons dans le secret infini de ces rouages inférieurs, de ces mobiles obscurs et puissants qui s'effacent un peu trop dans les mémoires officiels du Cardinal, évidemment écrits pour la postérité (2).

---

(1) *Recherches généalogiques*, 1759. MS. 81. pag. 377-380, in-4.° — Ces débris précieux encore de la collection du marquis d'Aubaïs, sont conservés dans la bibliothèque de M. de Roussel-Correnson, à Nîmes, qui les a mis à notre disposition avec un empressement et une obligeance que nous sommes heureux de reconnaître ici.

(2) Par un scrupule d'exactitude que l'on porte peut-être un peu trop loin aujourd'hui, nous ajouterons ici, aux huit lettres que nous venons de publier, le billet suivant, que nous avons trouvé sans date dans la copie du marquis d'Aubaïs :

« Monsieur,

» Le Roi par la lettre qu'il vous a escrite vous aïant accordé la permission » que vous lui avés demandée de venir trouver Sa Majesté, je n'ai rien à » vous dire sinon à vous témoigner comme je fais le contentement que j'aurai » de vous voir, et vous asseurer de vive voix, ainsi que je fais par ces lignes, » que je suis véritablement, Monsieur, votre très-affectionné à vous rendre » service.

» Le Cardinal de Richelieu. »

MÉMOIRE

SUR

LES MONUMENTS ROMAINS ATTRIBUÉS, DANS TOULOUSE, A LA REINE AUX PIEDS D'OIE, OU *A REGINA PÈ D'AUCA;*

Par M. DU MÈGE.

Les mythes du Polythéisme furent souvent traduits en Légendes plus ou moins gracieuses, plus ou moins terribles. A d'antiques croyances, fortement altérées par le temps, on a mêlé des croyances modernes; aux anciennes dénominations, les idiomes du moyen âge ont substitué d'autres noms. On a d'abord oublié l'origine des monuments, et en voulant, plus tard, leur en assigner une, on a commis de graves erreurs. C'est surtout ce qui est arrivé à Toulouse, relativement aux ruines antiques placées sur la rive gauche du fleuve qui baigne les murs de cette ville. On les a attribuées à un être fabuleux, *à la Reine aux pieds d'oie*, que, dans le dialecte de la langue romane, encore en usage parmi nous, on a nommée *Regina pè d'Auca.*

En m'occupant de ces monuments, et de l'être mythique qui les aurait fait élever, je ne m'attacherai pas à ce qui a été dit ou imprimé, sur les statues, qui, hors de Toulouse, ont été considérées comme des images de *la Reine aux pieds d'oie.* Cependant je devrai citer, une fois, les conjectures de l'abbé Lebœuf sur cette princesse (1), qu'Eutrapel (2) et Rabelais (3) ont d'ailleurs mentionnée.

(1) *Conjectures sur la Reine Pedauque, où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, et à cette occasion ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes, prises jusqu'à présent pour des statues de Princes et de Princesses de France.*

(2) *Contes*, publiés par la Herissaye.

(3) Pentagruel.

J'ai cru devoir rassembler d'abord quelques notions préliminaires sur l'ancienne Toulouse, et sur les lieux où l'on a découvert les monuments objets de ce mémoire.

La Garonne séparait autrefois les Aquitains des Volkes Tectosages, ainsi que semblent l'indiquer Strabon (1) et Pomponius Mela (2). César dit aussi (3): *Gallos ab Aquitanis Garumna flumen dividit...* On lit dans Ammien Marcellin (4) la phrase suivante : *Et Gallos quidem qui Celtæ sunt, ab Aquitanis Garumna disterminat flumen.* Les *Tolosates* étaient compris parmi les *Volkæ Tectosages.* Ils en formaient la partie principale, mais non pas, suivant la judicieuse remarque de Danville (5), la nation tout entière, et c'est ainsi, ajoute-t-il, qu'il faut entendre Pline (6), qui, entre plusieurs peuples, nomme les *Tolosani Tectosagum, Aquitanis finitimi.* Ausone, qui fut élevé à Toulouse, dit dans l'éloge de cette ville (7) qu'elle était environnée de murs de briques, et que la Garonne baignait l'un des côtés de son enceinte :

Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens;
Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna...

Il n'annonce point, comme on le voit, que la ville eût alors l'un de ses quartiers sur la rive gauche du fleuve; mais, dans un autre passage, il nous apprend qu'elle avait établi au dehors quatre autres lieux d'habitations,

Quæ modo quadruplices ex se quàm effuderit urbes...

Mais comme on aurait pu penser qu'il indiquait dans ce vers quatre villes éloignées (8), il ajoute :

---

(1) Strab. lib. IV.

(2) Pomp. Mela, lib. III, c. II.

(3) *De Bello Gall.* lib. I.

(4) Lib. XV, c. II.

(5) *Notice de la Gaule*, 648.

(6) Lib. III, c. IV.

(7) *Clar. Urb.*

(8) Quelques écrivains, et Catel entre autres, ont cru voir là l'indication exacte de la fondation de quatre petites villes voisines qui ajoutaient à leur nom celui de Toulouse. Mais nous ne pouvons penser que *Cordes-Tolosane,*

Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis ;
Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.

Et dans une épître à Paulin, il donne à cette ville l'épithète de *Quintuple :*

..... *Et mox*
QUINTUPLICEM sovias tibi Martie Narbo TOLOSAM.

Ainsi il existait une ville principale de laquelle étaient émanées en quelque sorte quatre autres villes. Mais, malgré l'émigration *(effuderit)* des habitants de la première, elle n'était pas moins peuplée qu'elle l'avait été autrefois,

Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis,

et elle renfermait en quelque sorte tous ses enfants dans son sein :

Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.

L'un des quartiers de cette ville *Quintuple* avait été bâti sur la rive gauche du fleuve, c'est-à-dire dans l'Aquitaine : c'est là du moins qu'il existait, au moyen âge, de nombreuses ruines de monuments romains, et c'est là qu'on en retrouve encore des traces.

A l'O. S. O. de l'antique *Tolosa*, existe une plaine, bornée par un pli de terrain, ou une colline, qui s'étend, de l'embouchure du Touch dans la Garonne, jusqu'aux limites des villages de Tournefeuille et de Portel. Le Touch sert de limite à ce plateau, dans toute sa longueur. On lui donnait autrefois le nom d'*Arduenna Silva*. Il était en général recouvert d'une épaisse forêt, dont on ne trouvait guère de restes, il y a trois cents ans, que vers *Larramet*, domaine qui appartenait aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Là, cependant, avant et durant le moyen âge, des habitations décorées avec luxe avaient été élevées, et c'est là qu'avait été construite la *Villa* ou la maison de campagne des comtes de Toulouse. Ce fait, que nos pré-

---

Seysses-Tolosane, *Gaillac-Tolosane* et *Martres-Tolosane* représentent ces quatre villes. Leur surnom vient de ce qu'elles étaient situées anciennement dans le *Pagus* ou diocèse primitif de Toulouse.

tendus historiens (1) n'avaient pas consigné dans leurs écrits, est attesté par les anciens cadastres, que j'ai le premier fait connaître. Celui de l'année 1478 (2), parle du *Melo de las possessios que son de la* BORIA DEL COMTE, *et del cami, ho yies, traversier, que passa davant ladita borda, et va de las bordas de Lavelanet, ho del Cami dels Arx, et daqui a Sant-Simo, entre elz valatz et muralhas de Sant Subra, et entre los camis que venen, lahun de Larramet et se ret al cami de Tornafelha et va a la Porta de Sant Subra appelada de la Ilha en Jorda, et le Cami dels Arx, que ve de Cunhals, et va per lodit Cami dels Arx als valats et muralhas dessus ditas de Sant Subra devers ladita Boria del Comte, et devers lo Cami de Larramet.....* Le cadastre du même

(1) La chronique du P. Gano, qui est placée en tête du *Livre blanc*, ou de l'*Hdefonsus*, et qui était encore inédite lorsque je l'ai publiée, n'est guère autre chose qu'un ramas d'absurdités; Bertrand, auteur du livre *de Tolosanorum Gestis*, était, dit Catel, un auteur *diligent*, mais trop enclin à adopter des fables et de fausses origines. Noguier, écrivain dépourvu de toute critique, a adopté la série des Rois de Toulouse, publiée par Bertrand, et a ajouté à cette liste de nouveaux noms. Mais on peut cependant trouver dans son *Histoire Tolosaine* quelques passages utiles. L'article consacré, par Catel, à Toulouse, dans ses *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, est rempli de fautes et offre de nombreuses lacunes et des assertions qui feraient peu d'honneur à la mémoire de l'auteur, s'il avait fait imprimer lui-même son livre. Lafaille, écrivain agréable, homme d'esprit, a, dans ses *Annales de Toulouse*, montré quelquefois le talent de l'écrivain, mais jamais l'homme instruit, l'historien consciencieux. De Rosoi, rédacteur des nouvelles *Annales de Toulouse*, a gâté les recherches faites par d'autres pour cet ouvrage, et son mauvais style, et ses déclamations, prétendues philosophiques, rendent la lecture de ce détestable livre extrêmement pénible. Raynal, qui l'avait précédé, a écrit sèchement, et sans rien dire de nouveau, son *Histoire de Toulouse*. De nos jours, un homme de beaucoup d'esprit, mais ennemi déclaré des recherches savantes, a donné en quatre gros volumes une *Histoire de Toulouse*. Son scepticisme, ses opinions singulières, ses critiques acerbes, ont fait donner à son livre le titre de *Factum contre la ville de Toulouse*. On a imprimé aussi, sous le titre d'Histoire de cette ville, un recueil de quelques feuilletons assez médiocres. Ainsi, malgré tant d'écrivains, de compilateurs, et même de pamphlétaires, l'Histoire de Toulouse n'a pas encore été faite.

(2) Archives de l'hôtel de ville de Toulouse, registres du cadastre du capitoulat de la Daurade. Voyez mon livre intitulé : *Histoire des institutions de Toulouse*, IV, p. 93.

Capitoulat, commencé en 1370, et écrit en français (1), mentionne aussi la *Villa* du Comte de Toulouse ; il inscrit sous le n.° 14 : « Le moulon de la poincte de Madron, dans lequel est contenue la borde ancienne, nommée la *Borde del Comte Ramon*, qui à présent appartient à Hugues de la Cipierre. » Dans un autre feuillet du même cadastre on lit :... « Augier de la Cipierre tient illec *la Borio del Comte*, bois, terres, tout joignant, confrontant avec le chemin allant de Toulouse à Plaisance et avec autre *Chemin* nommé *des Arcs*, de Toulouse audit Plaisance, contenant en tout cinquante-huit arpents. » La propriété était passée, de Hugues, à Augier de la Cipierre (2). Ainsi ce vaste bâtiment, plusieurs fois reconstruit, où l'on remarque quelques traces de la splendeur d'un autre âge, et qui porte encore aujourd'hui le nom de *la Cipierre*, qui lui a été donné par l'un de ses derniers possesseurs, fut la *Villa* de nos Comtes souverains.

Cet édifice domine le plateau de l'Ardenne. De tous les flancs de la colline de ce nom on voit sourdre des eaux abondantes et pures, et c'est, à ce que l'on peut croire, pour en profiter, que de nombreuses habitations y furent construites à l'époque de la domination romaine. Les écrivains du moyen âge et de l'époque de la renaissance ont cherché à se rendre compte des motifs qui avaient fait élever ces édifices. Mais la chaîne des traditions était rompue ; quelques restes des superstitions antiques avaient seules survécu, comme nous le verrons bientôt, à la ruine de l'Empire, et ce fut en les altérant que l'on crut pouvoir expliquer le passé.

Plusieurs voies Romaines conduisaient de ce côté à Toulouse. L'une, partant de Bordeaux, atteignait la métropole des Tectosages, en passant à Vasatas, ou Basas, à Sos, à Elusa, à Auch (3), et dans quelques autres lieux moins connus. Une seconde route,

(1) Archives de l'hôtel de ville ; registre du capitoulat de la Daurade ; du Mège, *Institutions*, IV, p. 100.

(2) La famille de ce nom était ancienne dans le faubourg de Saint-Cyprien. On trouve dans le cadastre de 1478, *Bertrand et Guilhot Lacepiera, fraires.*

(3) *Itinerarium à Burdigalâ Hierusalem usque.*

qui commençait à *Aquæ Tarbellicæ*, Acqs ou Dax, se dirigeait vers Toulouse, et aussi sur la rive gauche du fleuve, en passant à *Bencharnum*, *Oppidum novum*, aux *Aquæ Convenarum*, à *Lugdunum*, à *Calagorgis* ou *Calagorris*, à *Vernosol* et à *Aquæ Siccæ* (1). J'ai d'ailleurs reconnu une autre voie qui, de *Lactora* ou Lectoure, se dirigeait vers la vallée de l'Ariége, se reliant aux deux premières voies que j'ai indiquées ; enfin une quatrième route antique, qui ne fut point mentionnée dans les Itinéraires, et que l'on retrouve aux portes mêmes de Toulouse, était tracée entre celles qui venaient de *Burdigala* et des *Aquæ Tarbellicæ* à Toulouse ; elle passait dans le village de *Cunhals* (Cugnaux) du cadastre. Jalonnée de distance en distance par des ruines, elle semble devoir aboutir aux eaux des Bigeronnes, au *Vicus Aquensis* des inscriptions, à moins que l'on ne veuille y retrouver, celle qui conduisait au point nommé AQVIS, suivant la Table Théodosienne.

C'est par ces voies, que l'Aquitaine de César, la Novempopulanie des temps plus bas, communiquait avec la Narbonnaise ; c'est par elles encore qu'il existait des rapports entre tout le nord de l'Espagne et le centre des Gaules. Ainsi le quartier bâti sur la rive gauche du fleuve devait être traversé par une foule de voyageurs, et avoir une grande importance. Celle-ci existe encore, et les anciens titres et nos cadastres prouvent qu'au moyen âge, et même durant la seconde moitié du seizième siècle, ce quartier recevait chaque jour un grand nombre d'étrangers.

Les eaux qui sourdent du coteau de l'Ardenne peuvent être évaluées à environ cent pouces de fontainier ; les Romains les avaient amenées, par des tuyaux en terre cuite, jusqu'à un Château-d'eau, construit en briques, orné de tout le luxe architectural de cette époque, et qui a conservé, jusqu'en 1834, deux de ses réservoirs. Là existaient des thermes artificiels, des bains que le cadastre de 1478 nomme *Bainhs de la Regina Pedauca*. De ce point, un aqueduc, soutenu par des arcs,

(1) Danville, *Notice de la Gaule.*

conduisait les eaux limpides de l'Ardenne jusqu'à un pont qui traversait la Garonne, en amont du pont actuel, et qui les répandait ensuite dans la ville. La ligne de l'aqueduc est encore tracée par les fondements de ses piles en maçonnerie de cailloux roulés, que l'on retrouve le long du chemin que le cadastre de 1470 nomme *lo Cami dels Arcs*. C'est celui que le cadastre de 1570 désigne sous celui de *Chemin des Arcs*. De là après avoir longé un mur romain qui subsiste encore, et qui est un reste du *Château de Peyralade*, il atteignait l'extrémité de la *Carriera de la Laqua*, point où il y avait un vaste réservoir, et la rue nommée du *Pont vieux*, qui se prolongeait jusqu'à la culée du pont aqueduc de *Regina Pedauca*, qui subsiste encore, à droite de l'entrée du canal du Chateau-d'eau actuel.

Au seizième siècle encore, presque tout l'espace qui se trouve renfermé entre les deux grandes barrières du faubourg Saint-Cyprien et la rive gauche du fleuve, était couvert de somptueux édifices bâtis durant la domination Romaine, réparés et peut-être agrandis sous les Wisigots qui avaient choisi Toulouse pour la capitale du royaume qu'ils avaient fondé, et qui, des bords de la Loire, s'étendait jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Espagne.

A la droite de la grande barrière actuelle était la *Porta de la Hdha en Jordan*, ou de la *Isla en Jordan*, couverte par un ravelin qui a laissé son nom à la place qui existe encore sur ce point. C'est à cette porte que venait aboutir le chemin d'Acqs ou de Dax (*Aquæ Tarbellicæ*). A la droite de cette voie militaire, un autre chemin se dessinait vers l'amphithéâtre et le château de St.-Michel, situé au confluent du Touch dans la Garonne. Ce chemin était bordé, il n'y a pas plus de trente ans, de restes de fondements de monuments antiques. Les champs, vers le château de Borrassol, étaient couverts de dés de mosaïques, de restes de marbres, de revêtements et de fragments de sculpture ; tout indiquait là l'empreinte des coutumes romaines. Une fontaine sacrée (celle de Sainte-Marie) était encore l'objet de nombreux hommages (1). Des inscriptions,

(1) Du Mège, *Monuments religieux*, etc., page 383.

des tombeaux en marbre blanc, indiquaient que même, durant les premiers siècles du christianisme, ce quartier détaché, cette cinquième partie de *Tolosa*, avait encore une grande importance. Le portail de la très-ancienne église de Saint-Michel était formé par trois tombeaux en marbre blanc qui représentaient les Apôtres vêtus à la romaine, et tenant chacun un *volumen*, ou le texte des livres saints. Sur les petits côtés étaient représentées des scènes de l'ancien Testament ; on y voyait entre autres, comme sur une foule de monuments de cette espèce, Abraham prêt à sacrifier Isaac, pour obéir aux ordres du Seigneur. Ces trois tombeaux sont les premiers monuments qui ont commencé les séries archéologiques de notre Musée (1). Raynal (2) a, le premier, signalé l'existence de ces marbres, l'abbé Audibert les a décrits (3) ; M. de Montégut y retrouvait les duumvirs et les décurions de la colonie de Toulouse (4). En consultant les ouvrages de Bosio (5) et d'Arrighi (6), etc., il aurait appris que ces monuments appartenaient au troisième ou au quatrième siècle de notre ère, et que les personnages qui en occupent les faces principales ne sont autre chose que J.-C. et ses Apôtres.

Mais les monuments attribués à *Regine Pedauque* n'existent point de ce côté ; je ne m'occuperai donc pas ici de ceux qui y subsistent, ou dont les ruines y paraissent encore.

Bertrand est le premier auteur (7) connu qui ait attribué la construction du château-d'eau, de l'aqueduc et du pont romain à cette reine prétendue. Je rapporterai ici ce qu'il dit à ce sujet, en me servant de la traduction naïve que Guillaume de la Perrière nous a donnée, en 1555, des *Gestes des Tolosains :*

---

(1) J'avais seulement neuf ans lorsque j'écrivis au rédacteur du *Journal de Toulouse*, pour demander la conservation de ces marbres.

(2) *Histoire de Toulouse*, p. 16.

(3) *Dissertation sur les origines de Toulouse*, p. 69.

(4) *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. 1, série in-4.°

(5) *Roma sotteranea.*

(6) *Roma subterranea.*

(7) *De Tolos. gest.*

« Marcellus, fils premier de Thabor, fust roy cinquième de Tolose, lequel eust une belle fille, aultant doulce et amiable que le père était austère et cruel, laquelle estoit appelée *Austris*, et pour ce qu'elle estoit unique, elle estoit merveilleusement aymée des Tolosains. Mais Dieu voyant qu'elle n'estoit pas chrestienne et que c'estoit domaige qu'une si bonne créature fut perdue par faute de foy, il lui envoya la lepre, de laquelle fust bientost atteinte et maculée ; mais avecques ses beaux paremens, tant de pourpre, drap d'or et autres tenoit la maladie secrette. Et cependant la dite vierge ouyt parler des vertus et miracles des saints Saturnin, Martial et Antonin de Pamiers, lesquels preschoient des vertus divines à Tolose. Et feit venir ladicte vierge sainct Martial avecques autres sainctz hommes, et demanda santé au nom de la passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ, et promit recevoir baptesme si elle peult recouvrer santé, laquelle après à peu de temps se feist baptiser, et recouvra santé ; pour laquelle chose prioit Dieu, mais secretement pour esviter la fureur de son pere Marcellus. Et la dicte vierge désirant estre en lieu solitaire, pour plus cordialement vacquer a oroison, disoit que c'estoit chose deshonneste que les femmes eussent conversation avec les hommes ; et pour ce feist tant par ses prieres qu'il lui feist faire à Saint-Subra, un beau logis, en la rue qu'on appelle *Peyralada*, et feist faire sur Garonne un pont et belles colonnes de pierre, et faisoit entrer l'eau par lieux subteranes dedans la maison d'*Austris* ; et si en avoit si grande affluence que là furent faicts des baings, lesquels on appeloit les *Baings de la Regine*. D'aucuns disent que c'estoit la *Regine Pedauque*. La dicte *Austris* fut longtemps en ce beau logis et jaçoit que Marcellus l'eust faict faire pour plaisir et volupté, ce nonobstant la dicte vierge y adoroit son créateur. Le dict lieu est maintenant appelé *la Maison de Saint Jehan*, autrement *la Cavalerie*. Et en cedit lieu trespassa la bonne vierge ; et quant son pere Marcellus en eut ouy la nouvelle, il alla au logis, et entr'autres choses trouva un ymaige du Crucifix, et quand il l'apperçeut il fut quasi demi enragé et forcené, et commença à crier et lamenter pour sa

fille qui avoit laissé la foy de ses dieux. Ce nonobstant la feist ensepulturer au temple de Jupiter, pour lors, lequel maintenant on appelle l'esglise de la Daurade. »

Noguier, dont le livre fut imprimé en 1545 (1), après avoir raconté la conversion *d'Austris*, ajoute que Marcellus, son père, « lui feist maçonner une maison de plaisance, comme elle souhaitoit par de là le fleuve de Garonne, aux faubourgs d'Ardenne, au lieu du nom appelé *la Cavalerie*, ou, autrement, le logis des Chevaliers de saint Jean, et des anciens *Peyrelade*, dont la rue a depuis retenu le nom.

» Ces faubourgs d'Ardene ont reçeu depuis le nom de Saint-Cyprian, du vulgaire appellé Saint-Subran.

» Par les lieux de cette maison couroit légèrement et à roide cours de flot un ruisselet, de plusieurs sources rallié, venant contremont d'Ardene où le Roi avoit ses bains, ses délicieuses aisances, et ce qu'il tenoit le plus cher.

» Ardene, continue Noguier, êt une plaine environnée de trois parties de la riviere de Garonne, c'êt à sçavoir du côté de Midi, de Septentrion et de l'Orient; et, vers l'Occident d'un petit fleuve nommé vulgairement le Touch, sur le détroit de la Gascogne. Cette plaine êt partie fertile, tant en blés, vins, bois, qu'en toute autre sorte de grains; toutefois elle êt en quelques endroits grasse, et en plusieurs lieux pierreuse; plusieurs sources sourdent de son ventre, et diverses fontaines en dégouttent en eau vive et argentine, pour se plonger dedans Garonne.

» Là encore se démontrent plusieurs reliques de l'antiquité, tant des baings, dongeons roials, théatres, qu'autres pourpris magnifiques, où Marcellus avec son train roial alloit parfois s'ébatant, et là plusieurs fois s'environnoit de passetemps, amoncelant toutes les joies pour l'embellir et s'atourner d'icelles : même au lieu appelé *Peyrioles*, qui êt joignant celle partie de Garonne, cotoyant le Badacle, et étant confronté du chasteau de Saint-Michel du Touch.

(1) *Histoire Tolosaine*, p. 62 et suivantes.

» Ce lieu autrefois (comme les anciens récitent) fut un baing ou un théatre, où les rois et comtes de Tolose repaissoient leurs esprits des entremets d'alégresses joyeuses. Maintenant on n'y voit qu'un rond contour, aveq la concavité de mêmes : les chenus laps du temps i ont fait croitre abondance de chênes, écrus parmi des cailloux, tellement que le haut et le bas ressemblent plutôt un bois, que la chose pour qui prindrent être. Bien êt vrai qu'au plus haut se présentent encore des pilliers, les uns debout, les autres trebuchés, aiant les descendues d'embas, les portes, et autres cas à telle magnificence destinés, tant qu'à vue d'œil l'on peut juger évidemment ce avoir été fait, ou pour théatre, ou pour baings, le tout de grand artifice, car le bastiment est assemblé de tuile cuite, et pierres cimentées ensemble à force de sable et vive chaux. L'on dit qu'en ce petit bosquet i a un trésor enchanté, mais je m'en remets à la vérité.

» Les autres magnificences de récréation dèquelles (de notre âge) se voient quelques apparences et émerveillables vestiges, sont aux lieux dèquels leurs maitres et possesseurs s'enorgueillissent, saisis de si précieuses antiquités, comme au lieu qu'on nomme présentement le chateau de Borrassol, à la métairie de Jean-Pierre, à celle de la Terraille, à celle de Reste, à celle de Saccalery, lieu appelé à La Champagne, qui sont desuite depuis l'une partie de Garonne jusques à l'autre.

» Plusieurs anciens personnages (bien qu'aux écritures publiques de la ville soit verifié) disent que depuis le logis roial d'*Austris* fut amené un pont tirant à la métairie qui fut de feu Pierre Madron, où étoit un dèdits bains, ou une des plaisances roiales de Marcellus, sur lequel on marchoit à pié sec lorsque l'allée ou le retour se causoit, depuis *la Cavalerie*, au lieu d'Ardene.

» Le pont fut industrieusement composé par les plus experts de ce temps en l'art d'architecture qu'il fut possible trouver sur le païs. Les piliers étoient faits de terre cuite, et la voûte de même; si bien conjoins, liés et amoncelés ensemble, que la morsure des ans caduques ne les peut du tout démolir.

» Les fragments des arcs voûtés, les cailloux s'entrejoignant et faits amoureux au moyen de puissants betuns ou mortiers embetunés, les tronçons à demi air élevés, les morceaux, partie élevés ou bien peu sur les champs, partie enterrés au chemin tirant à Champagne et Ardenne, nous peuvent assurer plus grand témoignage. Toutefois, le lecteur de si peu de chose curieux se contentera, pour le présent, de ceci. »

On me pardonnera, sans doute, cette longue citation, car elle fait connaître en partie les antiquités de cette ville à l'époque où Noguier composait son ouvrage. Ecrivain bizarre, poëte obtenant des prix aux Jeux Floraux, il aimait les recherches ; mais la critique historique, l'appréciation des faits, l'art de fixer, par la comparaison, l'âge des divers monuments, tout cela lui était inconnu. Il adoptait d'ailleurs les récits les plus invraisemblables, les légendes les plus étranges, et dans ce qu'il dit d'*Austris* ou de *la Reine aux pieds d'oie*, il n'a su ajouter, à ce qu'avait écrit Bertrand, qu'une meilleure description des ruines romaines du quartier de Saint-Cyprien et de l'Ardenne, avec l'indication de quelques autres monuments qu'il attribue à cette princesse imaginaire et particulièrement son tombeau. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Dans sa maison de *Peyrelade* (dont les fondements et partie des murailles, à gros cailloux tissues, sont apparents) véquit la vierge Roine *Austris*, chrétienne durant la vie de son père, accompagnant sa foi d'une grande sainteté, pour laquelle maintenir employa le surplus de ses jours sans être de nulle apperceue ; mais dès lors que son âme partit du corps (prison d'icelle, durant le cours de sa vie mortelle bataillant pour avoir le siége et repos immortel, face à face du Seigneur Dieu), sa sainteté fut partout cornée, et à tous manifestée. Son corps êt (ainsi qu'on dit) ensepulturé aú temple d'Apollon (bien qu'elle fût chrétienne) sur la porte par laquelle on va au cimetière des Comtes qui êt sur la Garonne. »

Nous nous occuperons bientôt du monument placé sur cette porte et que Noguier ne fait qu'indiquer vaguement. Plus tard, comme on le verra, un visionnaire retrouva sur ce marbre la

représentation du martyre d'*Austris*, supposant qu'elle avait été immolée pour la foi. Il y retrouva aussi les pattes d'oison, de *Regina Pè d'Auca*, adoptant l'avis de ceux dont Bertrand avait parlé en disant : *Quam aliqui fuisse la Regina Pedauca volunt*, et plaça au nombre des saintes, opérant même des miracles, cet être mythique dans lequel on pourrait reconnaître, en suivant les traditions locales, une déité antique dont le souvenir s'est peut-être mêlé à celui de l'une des Reines Wisigothes de Toulouse.

Au dessus des portes géminées de l'Eglise de Saint-Saturnin, du côté que l'on nomme Le Peyrou, on avait placé confusément quelques bas-reliefs en marbre blanc, qui provenaient, ainsi que les figures placées aujourd'hui au rond-point intérieur, d'un édifice consacré à l'Apôtre de Toulouse, antérieurement à la vaste basilique Romane qui existe aujourd'hui et qui ne date que de la fin du onzième siècle et des premières années du douzième. D'autres fragments de sculpture, placés en divers endroits de l'Eglise subsistant actuellement, ont aussi fait partie des ornements de celle qui l'a précédée. Là, parmi six autres bas-reliefs confusément rapprochés, on en remarquait un, que Noguier décrit ainsi : « Tout vis-à-vis de la statue de saint Martial, et celle de saint Sernin, faisant démonstration de baptiser la Vierge *Austris* (comme se fait aujourd'hui en l'Eglise), plongée jusques au nombril dans un vaisseau fait à la semblance des fons baptismaux dont nous usons. » Il rapporte les inscriptions gravées sur ce marbre, dont le dessin nous a été conservé par M. Magi, membre de cette Académie (1). Suivant ce dessin, la tête de l'Evêque était environnée d'une auréole sur laquelle on lisait S. SATVRNINVS. Au dessus de son épaule droite, dans le champ, on avait gravé en sept lignes, ce vers léonin :

IVRE NOVAE LEGIS SANATVR FILIA REGIS.

Saturnin étendait sa main droite pour bénir une femme, nue jusqu'au dessous du sein, et qui était plongée dans une cuve.

(1) La dotation de l'Académie n'étant pas en proportion avec les frais occasionnés par les publications de ses Mémoires, on n'a pu graver, ni cette figure, ni les autres monuments inédits indiqués dans cet opuscule.

Cet autre vers léonin était inscrit, partie au dessous des pieds du Saint, partie en s'élevant vers la cuve baptismale :

CVM BAPTISATVR MOX MORDAX LEPRA FVGATVR.

On pourrait, sinon fixer la date de ce monument par la forme des vers qui y étaient gravés, du moins déterminer l'époque au delà de laquelle on ne pourrait remonter. On trouve, il est vrai, dans Virgile, des vers offrant des exemples de la rime pleine, double et directe :

*Cornua velat*arum *obvertimus antenn*arum (1).
*Hic labor extremus, long*arum *hæc meta via*rum (2).
Trajicit. I, verbis *virtutem illude sup*erbis (3).

Ce grand poëte aimait extrêmement les consonnances; souvent, dans ses œuvres immortelles, des tirades fortes, majestueuses et sonores finissent, comme on l'a remarqué bien avant moi (4), par une rime pleine : témoin, l'admirable morceau où sont décrites toutes les beautés de l'Italie, et où l'on trouve ce vers :

*Totaque thurifer*is *Panchaïa pingu*is *ar*mis.

Lucain, Ovide, Horace et quelques autres offrent beaucoup d'exemples de vers rimés. Mais on peut dire cependant que si plusieurs d'entre eux ont recherché l'emploi des mêmes sons, il n'y avait pas, à ce sujet, de système arrêté, et que souvent le hasard a présidé à l'emploi de la consonnance des syllabes et de la rime, tandis qu'au moyen âge on avait, à ce sujet, des règles fixes, et qui furent malheureusement suivies par une foule de prétendus poëtes. Si, avec un grand nombre de critiques, on attribue l'invention, ou plutôt l'emploi constant des vers latins rimés, ou *Léonins*, au pape saint *Léon II*, qui occupa le siége de saint Pierre, depuis le 16 avril 682, jusqu'au 3 juillet 683 (5), cette pratique remonterait au VII.e siècle, et

(1) *Æneid.* lib. III.

(2) *Æneid.* lib. III.

(3) *Æneid.* lib. IX.

(4) Lefranc de Pompignan, *Mélanges de traductions* (traduction d'une *lettre anglaise* sur l'art des vers), 373.

(5) *Encyclopédie* de Diderot et Dalembert. Verb. Leonin. — Maslatrie, *Chronologie historique des Papes*, 94, 118.

les monuments placés sur la porte de l'église de Saint-Saturnin ne seraient pas plus anciens, ce que leur style semble d'ailleurs démontrer; s'il fallait en reconnaître pour auteur *Leonius* ou *Leoninus*, qui dédia plusieurs de ses ouvrages au pape Alexandre III, nos monuments ne seraient que du XII.e siècle (1), ce qui est démenti par leur style et par la forme des caractères qui y sont gravés. Nous croyons donc que l'on peut considérer le bas-relief où ces vers sont inscrits comme appartenant seulement à un temps postérieur d'environ six siècles à l'événement qui y est représenté. Ces monuments remonteraient ainsi à l'époque Carlovingienne.

Il ne faut point oublier que des actes, sans autorité, de fausses légendes, ont souvent, durant le moyen âge, altéré les récits les plus authentiques. Ainsi la tradition pouvait avoir conservé le souvenir de la conversion de la fille d'un magistrat romain au christianisme, par les soins de Saturnin. Mais, dans la basse latinité, on a pu donner le nom de *Rex* au gouverneur, au premier Magistrat d'une localité. Dans les plus beaux temps de Rome même, Pline nomme *Rex urbis*, le gouverneur d'une ville; Horace donne le titre de *Rex puerilis* au précepteur d'un enfant. Dans les meilleurs écrivains, *Rex*, selon la remarque de P. Danet, signifie un homme puissant, ce que, au siècle de Louis XIV, on appelait *un grand seigneur, un homme de qualité*. Ce mot était employé pour désigner celui qui était riche : *Sive Reges, sive inopes erimus coloni*, dit Horace. Il y avait un *Rex sacrorum* et même un Roi du festin, *Rex convivii*, ainsi que Plaute le nomme. Si saint Saturnin a baptisé, à Toulouse, la fille d'un Romain nommé Marcellus, comme l'annoncent Bertrand, Noguier et quelques autres, ce personnage n'aura été qu'un simple magistrat, chargé de l'administration. Suivant les meilleurs écrivains, surtout selon Grégoire de Tours, Saturnin vint à Toulouse vers l'an 245 de notre ère, Philippe (*Marcus Julius Philippus*) étant empereur. On a dit que ce prince était chrétien, mais on n'a aucune preuve de

(1) *Encyclopédie, ibid.*, etc.

ce fait. Seulement, il ne paraît pas que les fidèles aient été persécutés sous son règne qui, commencé en l'an 997 de Rome (244 de J.-C.), fut terminé en l'année 1002 de la ville, ou 249 de notre ère. En ce temps, où l'on inscrivait, sur les médailles, les plus fastueuses légendes, *Æternitas Augustorum*, *Æternitas imperii*, *Pax æterna*, et où, après dix siècles de durée, on célébrait un siècle nouveau, Saturnin aurait pu baptiser la fille du *Rex urbis*, du gouverneur de la ville, magistrat qui aurait porté le nom de *Marcellus*. ... Mais le marbre qui, quelques siècles plus tard, aurait conservé la mémoire de ce fait, ne nomme, comme on l'a vu, ni ce magistrat, ni sa fille; et dire que c'était cette prétendue *Austris*, c'est inventer, c'est créer un être imaginaire. Le vers :

Cùm baptisatur mox mordax lepra fugatur,

n'indique pas sans doute ici une maladie corporelle, la λέπρη des Grecs, l'*impetigo* des Latins, et dont Pline fait mention, ou la *lepra* du même auteur, mais les taches, les impuretés de l'idolâtrie.

Si, recherchant encore, mais avec méfiance, parmi des récits altérés et des monuments postérieurs aux faits, quelques rares données historiques, on pourrait conjecturer que, lorsque la persécution des chrétiens recommença et fut continuée durant peut-être toute la durée des règnes de Trajan Dece (*Caius Messius Quintus Trajanus Decius*), d'*Herennius Etruscus* (*Quintus*), ou de Trebonien Galle (*Caius Vibius Trebonianus Gallus*) et de Volusien (*Caius Vibius Asinius Trebonianus Gallus*, ou *Dumnianus Volusianus*), c'est-à-dire, de l'an 1002 de Rome (249 de J.-C.) à l'an 1007, ou 254 de notre ère, comme une tradition constante semble attester que Saturnin souffrit le martyre sous le consulat de Trajan Dèce et de Max.Gratus, l'an 1003, ou 250 de J.-C. On apprendrait que le *Rex urbis* de nos légendaires et des marbres conservés sur la façade de l'église de l'Apôtre de Toulouse se nommait *Antonius*. On voit, en effet, dans la galerie du Musée, les restes d'un bas-relief en marbre sur

lequel on a représenté un magistrat assis sur une chaise curule et tenant un sceptre dont la partie supérieure est brisée, mais qui paraît avoir été terminé en têtes de serpents ou d'aigles. Dans ce dernier cas ce serait le sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle qu'on voit quelquefois, sur les médailles, dans les mains des triomphateurs. Autour de la tête de ce personnage on lit ce vers, rimé comme les précédents :

IVDICAT ANTONIVS REX SERVVM REGIS ALIVS.

Un autre bas-relief représentait le premier évêque de Toulouse. Sur son auréole on lisait SATVRNINVS ; à la droite du saint on avait gravé cet autre vers en deux lignes perpendiculaires :

ECCE SATVRNINVS QVEM MISERAT ORDO LATINVS,

et à sa gauche celui-ci tracé aussi en lignes perpendiculaires :

CVM DOCET ANTONIVM NON TIMET EXITIVM.

Il paraîtrait ainsi qu'au temps des derniers Carlovingiens on croyait, à Toulouse, que Saturnin avait baptisé, à peu près entre l'an 245 et l'an 249 de notre ère, la fille d'un gouverneur de la cité, *Rex urbis* (celui que des légendes nomment *Marcellus*) ; et que, plus tard apparemment, en 250, époque reconnue de son martyre, il fut condamné par un autre magistrat romain, nommé *Antonius*. Mais l'on sent bien que nous n'attachons pas une grande importance à ces remarques qui, cependant, si elles avaient quelque certitude, répandraient des lumières inattendues sur une époque où presque tous les documents historiques manquent, ou sont cachés encore sous un ramas de fables et de légendes, qui n'ont pas même le charme que l'on aime à retrouver dans les mythes de la judicieuse antiquité.

On a vu que le nom d'*Austris* n'est point inscrit sur les marbres de Saint-Saturnin. Mais quelque peu plausible que pût paraître l'existence de cette *princesse* prétendue, elle trouva, vers le commencement du XVIII.e siècle, un défenseur enthousiaste, un adorateur empressé.

Il y avait alors, à Toulouse, un homme, honorable d'ailleurs,

mais dont l'esprit était un peu dérangé par de continuelles lectures ascétiques. C'était Nicolas de Boissonade. Le surnom de Cintegabelle, qu'on lui donnait, venait peut-être de la petite ville de ce nom, qui est peu éloignée de Toulouse. Il conçut une vive passion pour la *Reine Austris*, ou *Pédauque*, car, pour lui, ces deux êtres, qu'il faut peut-être séparer, n'étaient que la même *sainte*. Il fit imprimer beaucoup de vers en l'honneur de cette fille du *Roi Marcellus*, et surtout des *Chants Royaux*, sortes de poésies qui étaient alors passées de mode, mais qui plaisaient à l'auteur, parce qu'il y célébrait, sous le voile de l'allégorie, toutes les vertus d'*Austris*, que plus tard il crut devoir nommer *Astrix*. Ayant lu dans l'ouvrage de Chabanel (1), sur les antiquités de la Daurade, que le tombeau de cette *sainte* était dans cet édifice, où d'ailleurs Noguier avait dit qu'elle reposait, il examina ce monument. Au centre du bas-relief qui en forme l'ornement, il aperçut l'objet de sa pieuse tendresse, représenté *dans une baignoire*, et un bourreau lui portant le coup mortel. Des deux côtés de cette image il vit ce qu'il appelait *l'hiéroglyphe d'Austris*, c'est-à-dire, *deux pattes d'oie*. Aussitôt il présenta aux Capitouls une requête pour obtenir qu'un peintre et un sculpteur, *habiles antiquaires*, ce sont ses expressions, fussent chargés, en présence de ces magistrats, de la vérification de ce tombeau, et du soin d'en faire un dessin, qui, joint à une description et accompagné d'un procès-verbal, serait déposé dans les archives de la ville. Les magistrats municipaux consentirent à cette vérification, à condition, néanmoins, qu'elle aurait lieu aux dépens de Boissonade. Celui-ci, d'après l'examen de ce prétendu tombeau, ajoutait une page à l'histoire d'*Austris;* il affirmait en effet que celle-ci, victime d'une inébranlable foi, avait été immolée par ordre de son père, à l'instant où elle prenait un bain dans le palais de Peyralade, et il assurait que cette aventure tragique était

(1) *De l'antiquité de l'église Nostre-Dame dite de la Daurade de Tolose et autres antiquités de la ville...*, par Jean de Chabanel, Tolosain, docteur en saincte théologie et recteur de la mesme église, in-12, à Tolose par R. Colomiez, M.DC.XXV, p. 32 et suiv.

représentée sur le marbre qu'il voulait faire dessiner en présence des capitouls. Notre annaliste Lafaille, qui affectait un superbe dédain pour les monuments, n'avait vu, dans cet objet, « qu'une frise gothique qui régnait au-dessus d'une porte, et qui n'avait, ajoutait-il, aucune apparence de tombeau. » Mais Antoine Rivalz et Arcis, qui furent chargés de l'examen de ce marbre, en jugèrent autrement; ils reconnurent, d'abord, que le monument était antique; puis, se prêtant à l'illusion de celui qui les faisait agir, ils crurent voir dans le compartiment rectangulaire qui se trouve au milieu, une femme dans le sein de laquelle un sacrificateur plongeait une épée, et ils jurèrent que cela était vrai, « *Chacun la main levée à la passion figurée de Notre-Seigneur,* » dit le procès-verbal dressé par le capitoul Cormouls : ils assurèrent aussi que cette frise était le devant d'un tombeau. Le dessin, le procès-verbal, le mémoire des deux artistes, tout cela fut placé dans une boîte de fer-blanc qui existe encore dans les archives de la ville.

Certain d'avoir ajouté une nouvelle sainte à celles qu'invoque l'église, Nicolas de Boissonade composa un *Chant Royal*, devenu très-rare aujourd'hui, et dont le vers intercalaire, ou le refrain, est en l'honneur de

La Reine qui du bain a passé dans la gloire.

Il ne voulut pas d'ailleurs que sa découverte fût inutile et ses soins superflus. Il excita plusieurs malades, ou leurs parents, à invoquer l'intercession d'*Austris* ou *Astrix*, et des actes publics retenus, en 1717 par Fourcade, en 1720 par Brondes, en 1721 par Rigues, tous notaires royaux de la ville de Toulouse, attestent des guérisons miraculeuses en faveur de Philippe Fabré, Marie Castres et Pierre Fonade (1).

(1) « L'an mille sept cent dix-sept et le vingt-unième jour du mois de juillet, après midi, à Toulouse, par-devant moi, notaire, dans mon étude fut présente demoiselle Jeanne Olivier, épouse du sieur Jérome Salettes, marchand facturier en bas, dudit Toulouse, laquelle, de son bon gré, a déclaré devant moi notaire et témoins, qu'ayant voué et recommandé Philippe Fabré, sa mère, aux intercessions de la Bienheureuse Austris, vulgairement appelée *Regino Pè d'Auco*, dont elle avoit entendu dire que les ossements reposent

Nicolas de Boissonade faisait écrire tous ces actes afin de s'en servir un jour pour obtenir la canonisation de *Regina Pè*

---

dans le Cimetiere des Comtes, de l'Église de la Daurade, et fait dire une messe à cette intention, elle remarqua que, d'abord après, ladite Fabré, sa mère, qui étoit toute percluse de ses membres, à cause d'une paralysie, et qui avoit les yeux fermés depuis plus de quinze jours, se remua librement et ouvrit les yeux, et que la santé de ladite Fabré s'est de plus en plus rétablie depuis ledit vœu, qui fut fait par ladite Olivier environ l'octave de la Fête-Dieu de l'année courante. De laquelle déclaration ladite demoiselle d'Olivier, et le sieur Nicolas de Boissonade, de Ceinte-Gabelle, habitant dudit Toulouse, ici présent, ont requis acte, pour servir comme il appartiendra. Fait et passé en présence de M.e Bernard Lagarde, praticien au Palais, et de Jean Pierre Colomez... signés à l'original, avec le sieur de Boissonade, non ladite Olivier, pour ne savoir, de ce requise, et moi, notaire audit Toulouse, soussigné, ledit original contrôlé. Fourcade, ainsi signé. »

« L'an mille sept cent vingt, et le dix-neuvieme jour du mois de janvier, à Toulouse, avant midi, par-devant moi, notaire et témoins bas nommés, fut présente Marie Castres, native du lieu de Cazeres, diocèse de Rieux, de présent en cette ville, et au service du sieur Dominique Lassalle, maitre chirurgien juré, et de demoiselle Isabeau Bonnet, mariés, habitants de cette ville, laquelle a dit et déclaré, devant moi, notaire et témoins, et desdits sieur Dominique Lassalle, et Isabeau Bonnet, mariés, présens, que se trouvant tourmentée pendant quatre ou cinq jours de grandes douleurs, que lui causa une charrette qui lui tomba sur le corps (et peu s'en fallut qu'elle ne l'écrasât), elle se seroit vouée et recommandée aux intercessions de la Bienheureuse Austris, vulgairement appelée *Regino Pè d'Auco*, dont elle avoit entendu dire que les ossemens reposent dans le Cimetiere des Comtes, de l'église de la Daurade, et y fut faire sa dévotion, accompagnée de sa sœur qui l'avoit inspirée, et portée à cette recommandation, et y fit dire une messe basse, ses douleurs cesserent et se trouve entierement rétablie, et depuis se porte, Dieu grâces, bien, sans que les dites douleurs soient revenues depuis ledit vœu, qui fut fait par ladite Castres, environ l'octave de la Fête de tous les Saints dernier. De laquelle déclaration, tant ladite Castres, que le sieur Nicolas de Boissonade, de Ceinte-Gabelle, ont requis acte, pour servir comme il appartiendra. Concédé, fait et passé, présens les sieurs Jean Brondes, marchand, et M.e Michel Maurel, praticien, habitans dudit Toulouse, signés à la cede avec lesdits comparans, ladite comparante a dit ne sçavoir, de ce requise par nous notaire. Contrôlé à Toulouse, etc. Brondes, notaire royal, ainsi signé..... »

« L'an mille sept cent vingt et un et le dix-septieme jour du mois de juillet, régnant notre très-chrétien Prince Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, par-devant nous, notaire royal et apostolique dudit Toulouse, a été constituée en personne dans notre étude, Isabeau Faure, veuve de Jean Lartigue, M.e boulanger dudit Toulouse, lequel a dit et déclaré devant moi, notaire, et témoins, qu'ayant pris pour garçon bou-

d'Auca ; et, pour accroître encore les croyances populaires en faveur de cette fille du prétendu roi Marcellus, il livra à l'impression ces trois actes, et il ajouta, à la fin de la feuille qui les renferme, cette *Réflexion* :

« Qui nous a assurez que la Princesse, pour la gloire de laquelle je travaille depuis longtemps, n'est pas assez puissante auprès de Dieu pour apaiser son courroux à notre égard? Et si l'on m'estime heureux d'avoir trouvé son tombeau, combien plus heureuse n'est pas celle qui a donné sa vie pour Jésus-Christ? Si sainte Agathe a délivré autrefois sa patrie, conformément à l'épitaphe qu'un ange lui fit après sa mort : « *Une sainte involontaire fit honneur à Dieu, et délivra sa patrie*, » combien ne pourra pas *Austrix* qui a été sacrifiée à Dieu par son propre père, pour la querelle de Jésus-Christ! » Boissonade faisait ainsi une sainte de l'être mythique qui nous occupe, tandis que Chabanel, recteur de la Daurade, reconnaissait en elle la femme d'un roi Wisigot, fortement attaché à l'arianisme. « Ce qui est plus à considérer icy, dit ce recteur ou curé, est un sépulcre de pierre que nous voyons en l'église de la Daurade, sur la petite porte de fer par laquelle on passe au cimetiere des Comtes, qui est vers la Garonne; dans

---

langer, Pierre Fonade, natif de la ville de Martres, il y a environ quatre ans, il tomba malade d'une fievre maligne, et de deux pleurésies, l'une à la suite de l'autre, et d'une inflammation de poitrine avec crachement de sang; il étoit abandonné des médecins, mais comme ladite Faure avoit grande amitié pour ledit Fonade, comme l'ayant destiné pour gendre, ce qui a été executé, tant ladite Faure que ledit Fonade se seroient recommandés aux intercessions de la bienheureuse Austris, vulgairement appelée *Reyno Pé d'Auco*, dont elle avoit ouï dire que les ossemens reposoient dans le Cimetiere des Comtes de l'église de la Daurade, et y auroient fait vœu d'y faire dire une messe en action de grâces, ce qui fut d'abord exécuté; et sur ce, toutes les incommodités dudit Fonade prirent fin, ce qu'elle auroit attribué aux intercessions de ladite bienheureuse Austris, auprès de Dieu, de laquelle déclaration ladite Faure auroit requis acte pour servir au sieur de Nicolas Boissonade de Ceinte-Gabelle, suivant son intention. Concédé, fait et passé dans notre étude, en présence de M.e Sernin Rigues, étudiant en théologie, et de M.e Pierre Duber, praticien, habitant dudit Toulouse, signés au registre avec ledit Fonade et ledit sieur de Boissonade, ladite Faure a dit ne sçavoir, de ce requise par nous, Pierre Rigues, notaire royal audit Toulouse, soussigné..... »

lequel sépulcre on tient que le corps de la Royne *Pedauque* repose, qui estoit, sans doubte, la femme du jeune Théodoric, appelée de son droit nom Ragnachilde, dans Sidonius, et par un sobriquet du vulgaire, la Royne Pedauque, comme qui dirait la Royne au pied d'oye, parce qu'elle avoit ordinairement les pieds dans l'eau comme les oysons et prenoit plaisir à se baigner. Auxquelles fins elle avoit près de la rivière, hors la ville, une belle maison de plaisance dans laquelle ceste Royne faisoit venir l'eau claire et nette des vives fontaines qui sont en l'Ardenne, par des aquedues et canaux portés sur des arceaux et piliers de briques, qui restent encore debout en partie vers le chemin de Cugnaux jusques au plus haut de l'Ardenne, lesquels font foy de cecy. Et voit-on encore vers les Feuillantines une grande porte de brique (1) avec quelques pans de muraille des reliques de cette maison. »

Boissonade, dont le nom a été depuis si glorieusement inscrit dans les fastes de l'érudition et de la critique littéraire, mourut, dit-on, vers 1730, content d'avoir établi, en quelque sorte, le culte d'*Austris*.

L'église de la Daurade, la plus remarquable autrefois de toutes celles du Languedoc, et que nous avons pu comparer, par les dessins qui en restent encore, avec les plus beaux monuments de Ravenne, n'existe plus depuis près d'un siècle. Tous les écrivains qui en ont parlé ont cru y retrouver un temple antique; il ne fallait y reconnaître qu'une église où le style bizantin étalait toutes ses richesses, où, sur un fond d'or, se détachaient de nombreuses figures en mosaïque, et où l'architecture du sixième siècle ou du commencement du septième, avait rassemblé tout ce qui pouvait faire oublier l'ancienne architecture, aux lignes si harmonieuses, si simples et si pures. Mais les Bénédictins, auxquels elle appartenait, la firent démolir en 1759. On trouva dans les murs des restes de monuments antiques qui avaient servi à sa construction, et le prétendu tombeau de la *Reine Austris*

(1) Elle portait le nom de *Taillefer*.

fut donné à l'Académie des Sciences et déposé dans le jardin de cette Société.

En 1787, M. de Montégut s'occupa de ce monument : dans son mémoire, demeuré manuscrit, il se moqua beaucoup de Nicolas de Boissonade, dont le zèle méritait cependant quelques égards, quelque indulgence. Encore si M. de Montégut avait mieux expliqué le bas-relief qui décore ce monument! mais, suivant lui, « dans le compartiment carré, qui occupe le milieu du tombeau, et qui, comme les six autres, est entouré d'une bordure d'assez bon goût, on voit une figure nue, à demi couchée sur un tombeau ; devant elle est une autre figure debout, nue jusqu'à la ceinture, qui la touche avec un instrument qui paraît être une large épée, mais dont la fracture de la pierre ne permet pas de bien reconnaître la forme. *Ce tableau*, ajoute-t-il, indique le sujet de la cérémonie. La figure renversée ne serait-elle point un captif qu'un sacrificateur immole aux mânes de celui qui est renfermé dans le tombeau? Il paraît que cette figure a les mains liées derrière le dos, autre circonstance qui favorise mon opinion. Les deux éminences que l'on voit vers le haut, en forme d'éventail, et que les experts, guidés par Boissonade, avaient pris pour des pattes d'oie, ne sont autre chose que la cime des arbres dont le tombeau était ombragé. »

Ce marbre est actuellement conservé à l'extrémité de la *Galerie des Empereurs*, dans le Musée d'antiquités de Toulouse. Ce n'est point réellement un tombeau : c'est la partie supérieure, le couvercle de l'un de ces monuments. Il est entouré d'une sorte d'encadrement orné de feuilles de lierre, et cet ornement environne de même six compartiments, qui renferment, chacun, deux personnages vêtus de la toge. Quelques-uns d'entre eux portent le *volumen* ou rouleau. L'un d'eux touche des objets dont la forme est arrondie, un autre élève le doigt index de la main droite sur des poissons renfermés dans une ciste. Le marbre a été brisé en deux portions qui se rejoignent cependant assez bien. Dans le cadre du milieu, double en grandeur des autres compartiments, on voit un personnage serré par des bandelettes et couché dans un tombeau dont le couvercle est relevé ; un

autre personnage le touche avec une baguette.... Il n'est pas difficile de reconnaître ici les Apôtres, Jésus-Christ, multipliant les pains et les poissons, et ressuscitant Lazare. Ces scènes sont répétées avec profusion sur les tombeaux chrétiens sculptés pendant le quatrième et le cinquième siècle de notre ère, et dont les dessins ont été publiés par Bosio, Arrighi, et beaucoup d'autres antiquaires. Je n'ai point remarqué la *large épée* dont parle M. de Montégut, il n'y a là qu'une baguette telle qu'on en voit souvent dans la main du Sauveur. Les *pattes d'oie*, vues par Boissonade, Rivals, Arcis et Cormouls, capitoul, et que M. de Montégut a transformées en arbres, sont des draperies, des *courtines*, relevées et nouées avec art; on en voit de semblables sur beaucoup de monuments chrétiens des époques que j'ai assignées. Ce marbre n'a donc pas fait partie du tombeau d'*Austris* ou de la *Reine pè d'Auca;* et les descriptions qui en avaient été données ont eu le malheur d'être complétement inexactes.

Ces draperies, que l'on a figurées sur tant de monuments des premiers siècles de notre ère(1), se retrouvent, à Toulouse, sur un tombeau qui a reçu, plus tard, les ossements de Guillaume Taillefer, l'un des comtes de cette ville, et qui est conservé dans la chapelle sépulcrale de ces princes. Sur l'un des petits côtés de ce monument, on remarque un médaillon dans lequel est représenté, en profil, le buste d'un homme vêtu à la romaine et tenant un rouleau dans sa main droite. Le médaillon est soutenu par deux personnages, vêtus aussi à la romaine. Au-dessus de chacun d'eux sont des draperies nouées et relevées comme celles que l'on a sculptées sur le prétendu tombeau de la *Reine Austris*.

Ce monument est d'ailleurs de la même époque que ce couvercle de sépulcre. Fabriqué durant le 4.e ou le 5.e siècle, il a été employé, comme je l'ai dit, pour recevoir la dépouille mortelle de l'un de nos souverains.

Ainsi les *Pattes d'oie, cet hiéroglyphe de la fille de Marcellus*, comme le disait Boissonade de Cinte-Gabelle, ne sont

(1) *Roma sotteranea*, 87, etc.

autre chose que des draperies figurées de la même façon que sur les monuments chrétiens publiés par Bosio et par quelques autres.

La scène elle-même, telle qu'elle est représentée ici, se retrouve sur la face principale d'un tombeau découvert dans le département de l'Ariége, et encore inédit. On y voit, comme dans le bas-relief qui nous occupe, et dans la même attitude, Jésus-Christ étendant sa main sur une figure enveloppée à peu près comme les morts de l'Égypte, et placée dans un tombeau dont le couvercle est levé. Il y a tant de ressemblance entre ces deux monuments, que l'on pourrait croire que l'un n'est, à quelques légères différences près, que la répétition, la copie de l'autre. Là paraissent, comme sur le prétendu tombeau de *Regina Pè d'Auca*, les draperies relevées que l'on avait prises pour des *pattes d'oie*. La même scène est repétée sur un grand nombre d'autres monuments chrétiens qui datent aussi des derniers temps de la domination romaine (1).

L'abbé Lebœuf crut avoir trouvé, dans le nom *d'Austris*, ce qu'il appelle *la clef de tout le mystère de la Reine pè d'Auque*. Il imagina qu'elle n'était pas différente de la *Reine de Saba*, nommée dans l'évangile *Regina Austri*, et regardée, par quelques commentateurs de l'Ecriture sainte, comme une figure de l'Église dont J. C. est le Salomon. Il prétendit que c'était elle que l'on avait figurée sur la porte de plusieurs églises, avec Bethsabée, David, Salomon, Moïse, Aaron, Melchisedech, Samuel, auxquels les sculpteurs avaient associé saint Pierre et saint Paul, pour retrouver le rapport de la nouvelle loi avec l'ancienne. Ce système a pu paraître ingénieux autrefois, mais est-il possible de l'adopter ? L'auteur emploie le passage de l'Evangile, *Regina Austri sedet in judicio*, la Reine du Midi est assise en jugement, pour dire :... « Qu'attendu que les ecclésiastiques rendaient autrefois des jugements aux portiques des églises, il convenait d'y placer la Reine de Saba, qui avait assisté aux jugements de Salomon... » Mais tout ceci n'avait aucun rap-

(1) Voy. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 295, 383, 395, 423, 515, 565, 589.

port avec la *Reine pè d'Auque*, de Toulouse. N'oublions pas que le savant Abbé crut triompher en s'appuyant sur une autorité qui ne nous paraît pas admissible. Il avait trouvé en effet dans le second paraphraste Chaldéen, que la Reine de Saba ayant été introduite par Salomon dans un appartement tout formé de cristal, elle crut entrer dans l'eau, et que, levant sa robe, elle laissa voir des pieds hideux; que le Roi lui reprocha cette difformité en lui disant: *Votre visage a les traits des plus belles femmes, mais vos jambes et vos pieds n'y répondent guère.* Le même paraphraste, après avoir rapporté cette anecdote, qui en rappelle d'aussi singulières, insérées dans les deux Talmuds, ajoute que, suivant les Juifs, la Reine de Saba aimait tant les bains qu'elle se plongeait tous les jours dans la mer. D'après cette autorité, l'abbé Lebœuf croyait que la Reine de Saba avait des pieds en forme de pattes d'oie, et il y trouvait, trait pour trait, notre *Regina pé d'Auca.*

Ce serait peut-être le cas d'examiner ici quelle foi doit être ajoutée au paraphraste cité par l'abbé Lebœuf. On sait que la seconde paraphrase chaldéenne du Pentateuque, attribuée à Jonathan fils d'Uriel, est apocryphe. On ne peut donc faire aucun fonds sur les circonstances puériles qu'elle renferme. Il faut d'ailleurs remarquer que *Regina Austri* n'a jamais signifié la *Reine Austris.* Ce serait abuser étrangement d'une ressemblance dans les mots pour faire du nom de la patrie de la Reine de Saba, le nom même de cette princesse....

N'oublions pas que Bertrand et Noguier n'ont point voulu abuser leurs lecteurs en parlant des monuments nombreux qui existaient dans le quartier de la ville situé sur la rive gauche de la Garonne. L'on peut y voir encore ce *Rond,* couvert de chênes, dont parle l'auteur de *l'Histoire Tolosaine;* c'est le reste de l'amphithéâtre bâti presque à l'extrémité du territoire de l'Ardenne. Il n'y a qu'environ douze ans que les dernières traces de la maison bâtie près du *Château de la Régine,* ont disparu. Le plan et la coupe de ces débris furent dessinés, en 1755, par M. de Saget, ingénieur de la province et membre de l'Académie des Sciences de Toulouse.

Les bains de *Regina pè d'Auca* n'offraient plus, en 1755, que l'aspect de deux loges, ayant chacune 19 pieds 3 pouces de longueur sur 5 pieds 2 pouces de largeur (1). La hauteur était de 7 pieds 4 pouces.

---

(1) Un heureux hasard m'a fait retrouver, parmi des papiers destinés à être détruits, le travail que M. de Saget aîné communiqua, en 1768, à l'Académie de Toulouse, et qui contient une description exacte des *Bains de la Regine*. J'ai cru devoir rapporter ici cette description. L'Académie avait ordonné, en 1784, la publication de ce Mémoire; elle accomplit aujourd'hui cette décision.

MÉMOIRE AU SUJET DES BAINS DE LA RÉGINE PÉDAUQUE.

« Etant allé, le 17 décembre 1755, me promener près de la Cypierre, dans un lieu qui appartenait à M.me de Saint-Félix, j'entrai dans un pré qui n'est séparé de la terrasse qui borde la maison de cette dame que par un vivier. J'aperçus dans le pré une espèce de masure antique que les habitants de ce lieu me dirent être les *Bains de Regina Pedauque*. Tout ce qu'on se dit de merveilleux sur l'article de *Regina Pedauque* réveilla mon attention. J'examinai ce lieu plus scrupuleusement que je ne l'aurais peut-être fait, et j'en levai un plan que j'ai cru devoir vous communiquer.

» Suivant ce plan, E, F sont deux loges qui ont chacune 19 pieds 3 pouces de longueur, sur 5 pieds 2 pouces de largeur. Leur hauteur est de 7 pieds 4 pouces; sur quoi il y a 4 pieds 8 pouces de pied droit; la voûte étant à plein cintre.

» Les deux loges sont séparées l'une de l'autre par un mur de 26 pouces d'épaisseur, percé de quatre ouvertures de 2 pieds 9 pouces de largeur, terminées dans la partie supérieure par des arceaux à plein cintre portés par des pieds droits de 2 pieds 3 pouces de hauteur. La longueur de ces pieds droits entre les ouvertures est de 21 pouces.

» Le mur H, I, qui termine la loge F vers le levant est pareil à celui qui sépare les deux loges.

» Par delà la loge F on voit du côté du levant, sur la longueur de 7 toises 3 pieds 6 pouces, des vestiges qui indiquent une continuité de loges pareilles à celles qui existent.

» Suivant le calcul que j'ai fait, il devait y en avoir six.

» Les murs qui enceignent les loges ont 20 pouces d'épaisseur, à la réserve de celui qui en forme le fond, qui n'a que 12 pouces.

» Les voûtes ont 9 pouces d'épaisseur.

» Les ouvertures des loges sont tournées au midi; j'ai jugé qu'elles devaient avoir trois pieds de largeur. Elles sont maintenant si dégradées, qu'il est difficile de reconnaître la forme qu'elles avaient : tout ce que j'ai pu en augurer, c'est qu'elles n'avaient point d'évasure.

» Les murs, les voûtes et les arceaux sont construits en brique. Les reins des voûtes, de même qu'un pied de hauteur de maçonnerie qu'il y a au-dessus de leur extrados, dans toute la longueur et largeur de l'édifice, sont bâtis en cailloux.

Le sieur Esquerré, qui, pendant quelques mois, fut membre de la Société Archéologique, et qui possédait le *château de la Régine*, a fait arracher jusqu'aux derniers fondements de ce monument romain. Des fouilles faites, plus tard, à l'entour, ont procuré la découverte de quelques objets précieux que j'ai recueillis avec soin. Dans le nombre se trouve un petit buste de Japiter, en marbre grec, d'un excellent travail et d'une conservation remarquable. Découvert au milieu d'un monceau de débris, à 300 mètres de distance, il est maintenant dans mon cabinet, et ce morceau est digne d'entrer dans les Musées les plus célèbres. Je mentionnerai encore la partie antérieure d'un tombeau en marbre blanc, ayant 0,92 de long, sur 0,58 de haut. Ce n'est qu'un fragment. A l'un des angles est un pilastre orné d'un chapiteau ; cinq rosaces sculptées décorent cet objet, remarquable surtout par l'image de l'*Ascia*, que l'on ne retrouve pas d'ailleurs communément sur

---

» La brique a 1 pied de longueur, 9 pouces de largeur et 14 lignes d'épaisseur. J'en ai trouvé cependant une, mêlée dans le corps de la maçonnerie, dont je n'ai pu mesurer la largeur parce qu'elle était logée dans le mur : elle avait 18 pouces de longueur sur 24 lignes d'épaisseur. Elle m'a paru aussi bien cuite que les autres, et le rouge en était même un peu plus vif.

» Tous les parements intérieurs de la maçonnerie paraissent avoir été enduits d'un mortier ou ciment de couleur rouge, qui est très-dur. Le mortier qu'on a employé dans le corps des maçonneries est aussi très-dur : il m'a paru y avoir dedans de la brique pilée. Je n'oserais assurer qu'il n'y a pas de marbre. J'ai ai coupé quelques morceaux dont la tranche a été toujours si unie qu'on serait tenté de croire qu'il n'y a pas de sable.

» La base des loges est carrelée en pierre de montagne ; ces pierres sont creusées vers le milieu d'une manière peu sensible : elles paraissent avoir une pente vers le côté opposé à l'entrée. Les décombres dont ces loges sont pleines ont empêché de reconnaître s'il y avait de ce côté un perdant.

» Les deux loges sont presqu'entières ; il y a une brèche d'environ 2 pieds en carré au mur qui termine le fond de la loge E, et un autre d'environ 1 pied au mur latéral de cette loge du côté du couchant.

» Le mur du côté de l'entrée de la seconde loge F est presqu'entièrement détruit.

» Les fondements des autres loges paraissent en plusieurs endroits, et l'extrémité des vestiges de la totalité de ces bâtiments est bien tranchée.

» Cet édifice est maintenant enterré d'environ 2 pieds et demi. Il est vraisemblable qu'il dominait autrefois le sol du pré, mais que le terrain de la hauteur ayant coulé, en a rehaussé les entours. »

les monuments sépulcraux de nos contrées. Des tronçons de colonnes en marbre rouge, des fragments de chapiteaux et des pilastres cannelés, en marbre blanc, ont été retrouvés dans les fouilles exécutées sur ce point, et l'on y reconnaît le style romain dans toute sa pureté. Beaucoup de larges tuiles à rebord, ayant 0,44 de long sur 0,32 de large, et des *conduites* aussi en argile, dont la longueur est de 0,50 et la largeur de 0,30, ont été recueillies par moi au milieu des ruines mises à découvert.

Une inscription de la plus belle conservation est apparue aussi dans ces débris.

Sur une plaque en marbre blanc, ayant 0,66 de haut, sur une largeur de 0,60 ; sont deux pilastres sculptés avec soin, et un cadre environné de rinceaux de vignes, chargés de raisins, becquetés par deux colombes, et sortant d'un vase sculpté comme tous ceux que l'on retrouve sur les tombeaux des chrétiens des premiers siècles. Au milieu du cadre est, en caractères qui annoncent le troisième siècle (1), cette inscription :

SILVANVS
FECIT

On s'abuserait, sans aucun doute, si l'on croyait trouver là une inscription relative au magistrat qui présida à la construction du château d'eau, des thermes, et de l'aqueduc. Une inscription de ce genre offrirait et l'indication des monuments élevés, et le nom du magistrat qui aurait présidé à ce travail. On y verrait le *nomen*, le *prenomen*, le *cognomen*, et peut-être *l'agnomen*, ou le surnom de cet officier ; ici il n'y a que le seul nom d'un homme du peuple, d'un artiste, d'un esclave, peut-être. Il avait, ou construit l'édifice, ou sculpté les ornements architecturaux qui le décoraient. Cette plaque est semblable d'ailleurs à tous les monuments funéraires chrétiens que j'ai retrouvés, comme l'on sait, en grand nombre, dans la chaîne des Pyrénées.

Ainsi on pourrait croire que l'inscription ne nomme que l'ar-

(1) Ils ont 0,4ᵉ de haut.

chitecte ou l'ouvrier employé, soit à la construction, soit à la réparation d'un bâtiment, qui pourrait bien être le château d'eau, qui alimentait autrefois les thermes de Toulouse, ou ces mêmes thermes. Nous ne pouvons donc nous flatter d'avoir retrouvé le nom de celui auquel on les devait. La fable, naguère encore vivante, naguère encore accréditée, nous indique seulement *Austris,* ou la *Reine aux pieds d'oison.*

Mais cet être mythique ne peut avoir fait élever ces monuments. Recherchons, mais toujours avec peu de confiance en nos forces, pourquoi ce nom, ou l'épithète qui accompagnait celui-ci, se trouvent joints dans les vieux souvenirs de notre cité.

J'ai dit, en commençant, que le territoire de l'Ardenne, divisé en haute et basse région, était autrefois couvert d'une épaisse forêt. J'ai dit encore que des fontaines sourdent de toutes parts des flancs de ce plateau; ce que je n'ai pas encore annoncé, c'est que de vagues traditions, des superstitions qui ne sont pas entièrement effacées aujourd'hui, faisaient, non pas *d'Austris,* dont le nom est inconnu au peuple, mais *de Regina pè d'Auca*, une déité presque toujours douce et gracieuse, et aussi quelquefois redoutable. C'est en quelque sorte l'une de ces Déesses Mères ou *Mayres,* de ces fées que l'on retrouve partout dans nos campagnes, et qui sont redoutables aux méchants. Combien de fois les pâtres, en gardant leurs troupeaux, les laboureurs en traçant des sillons, n'ont répondu qu'avec une sorte de réserve, une crainte mêlée de respect, aux questions que je leur adressais sur cet être, qui apparaissait souvent à leurs pères, mais qu'ils ne voient plus que rarement, et durant les nuits de l'été, ou pendant les matinées du printemps? Une bandelette d'or ceint ses cheveux; sa robe, me disaient-ils, est longue et blanche; elle tient des flèches dans une main; souvent elle va s'asseoir au bord des fontaines; elle détache alors ses brodequins et elle trempe ses pieds dans les eaux pures et limpides qui arrosent cette *Arduenna silva* à laquelle se rattachent encore d'autres souvenirs. Lorsqu'elle est seule, et qu'elle croit qu'aucun indiscret ne peut s'approcher, elle se plonge en entier dans les mêmes eaux; elle

y resterait toujours, dit le mythe, si elle ne craignait point d'être surprise. Elle a des chiens qui la suivent dans ses longues courses sur les collines et dans les bois ; et, lorsque tout dort, on entend, vers Larramet, vers le Touch, leurs longs aboiements. *Elle est Reine des Bois et des Sources* et elle s'irrite contre ceux qui salissent le cours de celles-ci, contre ceux qui détruisent les bocages. Quelquefois elle prend dans les champs le lin qu'on y a semé ; mais, quelques jours après, on le retrouve transformé en fil soyeux. Sa quenouille est d'or, ses brodequins sont d'or aussi ; elle aime la chasse, et c'est elle qui préserve les blés du ravage des lièvres et des oiseaux. Si l'on coupe les bois, elle disparaîtra pour toujours ; si on laisse croupir l'eau dans les fossés qui divisent les héritages, elle disparaîtra aussi, car elle veut que le pays ait de grands et beaux arbres et des ruisseaux clairs et limpides.

Tels sont les traits relatifs à *la Regina pè d'Auca*, traits que j'ai recueillis, il y a plus de trente ans, de la bouche des vieillards, qui me parlaient d'elle avec une vénération qui indiquait le vague souvenir d'un culte antique. On pourrait croire que cette contrée, autrefois couverte d'une épaisse forêt, cette *Arduenna silva*, n'a pas été exempte du culte apporté dans les Gaules par les Romains qui en avaient fait la conquête. Les traits que j'ai recueillis sur cette *Reine des sources et des bois* semblent se rapporter tous à Diane ; c'est d'ailleurs la traduction de l'inscription antique qui donne à celle-ci le titre de

REGINA VNDARVM ET NEMORVM,

que l'on trouve dans le recueil de Gruter (1), confirmée par une autre où elle est surnommée *Nemorensis*. Son amour pour la chasse, les abois de ses chiens, qui rappellent le bruit de la meute qui accompagne la déesse, sa longue robe qui fait souvenir de l'épithète de Τανυσιπεπλη que le poëte, connu sous le nom d'Orphée, donne à Diane, toutes les indications enfin semblent se réunir pour faire conjecturer qu'on ne reconnaissait

(1) *Thesaur. inscript.*

dans l'être mythique sur lequel, suivant M. de Saget, on racontait encore, en 1755, des choses qui tenaient du merveilleux, que l'une de ces déités champêtres, nommées *Hados* dans l'Aquitaine. Celle-ci avait du moins de grands rapports avec Diane (1).

Si l'on en croyait Dom Martin (2), écrivain dont l'autorité est presque toujours suspecte, Diane fut adorée dans la vaste forêt des Ardennes, et de là, elle aurait pris le nom d'*Arduenna* qu'elle porte sur plusieurs monuments. En adoptant ce système, on pourrait conjecturer que cette déesse a été aussi révérée dans la petite forêt qui portait le même nom, et qui était située aux portes de Toulouse. On trouverait peut-être ainsi la cause du titre de Reine, de *Regina*, qui lui est donné par le peuple, et qui indiquait, dans le monde Romain, son pouvoir sur les bois et sur les eaux. *Regina undarum et nemorum*, ce qui rappelle d'ailleurs le vers d'Horace (3).

Montium custos nemorumque, virgo.....

Et l'épithète d'ὀρεσίφοιτος que Phurnutus lui donne, et celle de Νεμιδία, qu'on trouve dans Strabon (4). Quant à l'autre nom, qu'il faut peut-être prendre pour une épithète, que la langue vulgaire n'a pas su rendre avec élégance, on pourrait l'attribuer aux cygnes qui s'arrêtent sur les amas d'eaux formés au-dessous des pentes du plateau de l'Ardenne; oiseaux que leur ressemblance avec l'*anser* a pu d'ailleurs faire confondre avec cette espèce qui en est voisine. N'oublions pas que l'on trouvait, à Toulouse, durant le seizième siècle, une similitude parfaite entre la *Regina pè d'Auca* et Diane. Des ballades en vieux français attestent ce fait. L'une d'elles, lue, ou comme on le disait, *dictée* aux Jeux Floraux, le 3 mai 1569, par F. de Clary, depuis Maître ès Jeux, et premier Président du Parle-

(1) *Suprà*, pag. 191.
(2) *Religion des Gaulois.*
(3) Lib. III, od. XXIII.
(4) Geogr.

ment de Toulouse, atteste ce fait (1). Diane n'est pas, selon le poëte, différente de cet être mystérieux à qui l'on attribue nos vieux monuments et que respectent les populations voisines de *l'Arduenna silva;* mais il fait entendre que l'antiquité ne nous a offert, dans la *Reine Pedauque*, qu'une allégorie; c'est, pour lui, la *Confession* qui épure les âmes, et qui a pris cette forme fantastique qui nous instruit encore. Nous terminerons notre Mémoire en rapportant cette Ballade, précieux monument des idées et des croyances de nos pères, et nous ajouterons quelques considérations générales sur ce que nous avons indiqué dans le cours de cet écrit.

BALLADE.

Dessus le tertre verd que Touch (2) de ses flots presse,
L'arbre Dodonéen estend ses longs rameaux,
Et des flancs de ce mont avec royde vistesse
Vingt sources s'eschappant montrent leurs claires eaux.
Là, soubz l'ombrage abscons, otieux et tranquille,
Une vierge sacrée a prins son domicile.
C'est celle que, dévots, en pieuse oroison,
Les ethniques nommoient *la Royne aux pieds d'oison.*
C'est la Royne des monts, c'est la chaste Diane,
C'est celle qu'en mes vers je nomme avec raison,
Royne de pureté, deschassant tout prophane.

Sur son cœlique front où s'espand la jeunesse,
Un diadesme d'or soustient tous les anneaux
De ses cheveux liés en mainte et mainte tresse,
Et bruns comme les cils voilant ses yeux si beaux.
Elle porte en sa main, à le lancer habile,
Le dard qui ne va point s'esgarer inutile.
Heureux qui peut la voir à l'huis de sa maison,
Ou l'entend, quand la nuict a noircy l'horizon.
C'est la Royne des bois, c'est la chaste Diane;
C'est celle qu'en mes vers je nomme avec raison,
Royne de pureté, deschassant tout prophane.

---

(1) In-4.° de 4 pages, Tolose. Cette Ballade n'obtint point de prix.
(2) Petite rivière déjà mentionnée.

Venuste et verecunde à la fois, sa liesse
Est de chercher le baing dedans les fraisches eaux
Que ne pollua point l'envie larronesse,
Et qu'adombre le chesne, honneur de ces fusteaux.
Mais seroyt bien deçeu qui, de façon subtile
Félon, penetreroyt dans ce sylvestre asyle.
Victime de sa coulpe et chaulde derayson
Les maux les plus ardus fondroient sur sa maison.
C'est la Royne des eaux, c'est la chaste Diane
Qui se plaît en ces baings, nommée avec raison,
Royne de pureté, deschassant tout prophane.

Les Tolosains esmus par gentille prouesse,
De l'Ardenne autrefois aornant les costeaux,
Sur des arcs eslevés par une alaigre adresse,
Amenoyent en leurs murs ses abondantes eaux.
Là, d'ung temple qu'ores l'ignorance mutile,
Les Romains admiroyent l'esclatant peristyle.
C'est là que, prosternés en devoste oroison,
Nos pères vieulx prioyent *la Royne aux pieds d'oison*,
Doulce fille des cieulx, belle et chaste Diane;
C'est celle qu'en mes vers je nomme avec raison,
Royne de pureté, deschassant tout prophane.

ENVOY.

Le cœur du vray chrestien, qui pense avec simplesse,
Est le sol qui produyct les arbres les plus beaulx;
De ses haultes vertus la féconde richesse,
Se peinct dans le crystal des murmurantes eaux.
Le baing où disparoit toute tache servile
Est le sainct tribunal d'où la coulpe s'exile.
La chaste deïté, *la Royne aux pieds d'oison*,
A qui le populaire encor faict oroison,
C'est la Confession, qui le péché condamne,
Et que dedans mes vers je nomme avec raison,
Royne de pureté, deschassant tout prophane.

Cette explication de l'allégorie qu'offre ce *Chant Royal* peut sans doute paraître étrange. Mais que l'on relise les compositions du même genre, qui existent dans les œuvres de nos vieux poëtes, et l'on ne sera plus étonné des idées exprimées ici par François de Clary. Plus de deux cents *Chants royaux*,

dont les auteurs ont obtenu des prix à Toulouse, présentent des allégories encore plus singulières. Le *Livre Rouge*, précieux manuscrit, conservé dans les archives de l'Académie des Jeux Floraux, en contient un grand nombre. Cette sorte de poëme devait d'ailleurs être toujours allégorique, et pour ne recueillir qu'un très-petit nombre d'exemples des fictions dévotes de nos poëtes, nous ne citerons ici que les suivantes :

En 1642, Pierre Tilhac (1) retrouvait dans ce trait anecdotique que l'on nomme *la Charité romaine*, Dieu le fils, acquérant sur nous le droit de paternité, et dans la fille de l'infortuné prisonnier,

La vierge qui se fit nourrice de son père.

Esprit voyait dans la rose l'image d'une âme convertie (2); Jean Delpuech retrouvait (3)

Dans l'aspic qui blessa Cléopâtre,

le remords qui, souvent,

... Fait un saint d'un idolâtre.

Suivant Bauduer (4), Atalante était l'image d'Ève. Padern (5) reconnaissait dans la victoire remportée à Tolbiac par Clovis, le triomphe que le chrétien pénitent remporte sur la volupté. Péchantré, connu par quelques tragédies, voyait (6) dans Tancrède, donnant la mort et le baptême à Clorinde,

..... la rigueur
Qui fait mourir le crime et renaistre au bonheur.

Selon Dambez (7), l'Arche de Noé représentait Marie. Loume, en chantant *Hercule mourant* (8), ne voyait en celui-

(1) Chant Royal, couronné cette année.
(2) Autre, en 1645.
(3) Chant Royal, en 1652.
(4) Chant Royal, en 1658.
(5) En 1663.
(6) En 1664.
(7) Chant Royal, couronné en 1667.
(8) Autre, couronné en 1672.

ci que J. C. triomphant de l'impiété. D'Olive (1) reconnaissait en Scevola, se sacrifiant pour délivrer les Romains, le Christ devenu par sa mort le Sauveur des hommes. Jonquet célébrait l'Esprit Saint sous le nom de Borée (2). Dans les vers de Peitevin (3), Zéphire devint l'emblème du Tout-puissant, et l'Eglise fut chantée sous le nom de Flore. Guitard (4), qui cultivait avec succès la poésie romane, osa même comparer J. C. mourant sur la croix, à *Iphis*,

Que se penjec per mo de sa mestresso.

Il me serait facile de rapporter ici une foule d'exemples des compositions symboliques de nos poëtes durant le 16.e et le 17.e siècle ; mais ce que j'en ai fait connaître peut, sinon justifier, du moins montrer combien l'usage de ces sortes d'allégories était en honneur parmi nous, et que François de Clary n'a peut-être pas été aussi ridicule que quelques-uns des poëtes qui, dans cette carrière, l'ont précédé ou suivi.

On aura remarqué que Clary donne à l'être mythique auquel on attribua l'origine de presque tous les monuments romains bâtis sur la rive gauche du fleuve qui baigne nos murs, l'épithète de *Royne des Monts*, et que cette épithète prouve qu'il connaissait l'antiquité classique. En effet, Diane fut l'une des divinités des montagnes. Encore dans l'enfance, la déesse aurait, selon Callimaque (5), adressé à Jupiter une prière dans laquelle on remarque ces mots : « Cède-moi les montagnes..... Diane rarement descendra dans les villes ; j'habiterai les monts. » L'épithète de Ὀρεσιφοιτος, que lui donne Phurnutus, provient sans doute du choix qu'elle avait fait des montagnes pour sa demeure. Les *Oréades*, ou les Nymphes des Monts, accompagnaient ordinairement la déesse. Dans les Pyrénées son culte était uni au culte des dieux des montagnes. Ainsi sur un autel

(1) Chant Royal, couronné en 1672.
(2) En 1674.
(3) En 1685.
(4) En 1686.
(5) *Hymn.*

retrouvé par moi à *Touts-es-Flaüts*, sur l'Artigue de Salabre (1), le nom de Diane est uni aux noms de Silvain et des dieux des montagnes :

DIS . MONT
ET SILVANO
ET DIANAE
I.P.P.V.S.L.M

Clary donne aussi à Diane, ou à *la Royne aux pieds d'oison*, le titre de *Royne des bois*, et ce titre est emprunté non-seulement aux écrits des poëtes, mais aussi aux prosateurs et aux monuments. En lui donnant l'épithète de Νεμόρεια, Strabon (2) indique combien elle chérissait les forêts. Plusieurs inscriptions la désignent sous le nom de *Nemorensis* (3).

Enfin Clary appelle *Royne des eaux*, cet être que quelques-uns appellent la *Reine Austris*. Ce titre est d'ailleurs confirmé par une inscription rapportée par Gruter (4), et où Diane est nommée, *Reine des Ondes, Nymphe et gloire des forêts* :

... DIAN.....
REGINA VNDARVM NYMPHA DECVS NEM*orum*...

N'est-ce point là notre *Regine*, qui aurait encore donné cette épithète, changée en nom propre, au lieu où existaient naguère encore tant de débris de marbres sculptés, et les restes de ce château-d'eau, de ces thermes qu'un nouveau Vandale a fait disparaître ? Je n'oserais l'affirmer ; mais il résulte des recherches que renferme ce Mémoire :

1.° Que la *Reine Pedauque*, mentionnée par nos vieux historiens, et dans les Contes d'Eutrapel, et par Rabelais et une foule d'autres, est un être fantastique que l'on peut rattacher à la mythologie Gallo-romaine ;

2.° Que Bertrand, Noguier et quelques autres écrivains,

(1) Du Mège, *Monuments religieux des Volces Tectosages*, etc., 299.
(2) Geogr.
(3) *Gruter. thesaur.* XXXIX et seqq.
(4) *Ibid.*

se sont trompés en attribuant à cette *Régine Pedauque* les monuments élevés dans l'un des cinq quartiers de *Tolosa*, à l'époque de la domination romaine ;

3.° Que, peut-être, au château-d'eau, à l'aqueduc, aux Thermes, dont l'ancienne existence n'est pas douteuse, on pourrait ajouter un temple consacré à Diane, sur les hauteurs de l'*Ardenne*, et qui, de l'épithète de *Reine* (*Regina*), donnée à cette déesse par les inscriptions, aurait conservé celui de *Regine*, que portait un édifice, détruit depuis peu d'années par le sieur Esquerré, et auprès duquel existaient les bains, nommés, par nos anciens cadastres, *Banhs de la Regina ;*

4.° Que le nom d'*Austris*, dans lequel Capmartin de Chaupy croyait retrouver, peut-être assez mal, une altération de celui d'Ἄρτεμις, nom grec de Diane, n'a pu fournir à l'abbé Lebœuf l'étrange explication qu'il a donnée, *Regina Austri* n'ayant jamais signifié la *Reine Austris ;* et enfin que la légende de cette fille de Marcellus, prétendu Roi de Toulouse, ne pourrait acquérir quelque importance qu'en supposant qu'au temps de la domination romaine, une fille du premier magistrat, ou *Rex urbis* de *Tolosa*, aurait été baptisée par saint Saturnin ;

5.° Enfin, que l'examen du tombeau attribué à cette Reine, et celui des images qui auraient représenté son baptême et son martyre, démontrent que les auteurs qui s'étaient jusqu'à présent occupés de nos monuments, étaient dépourvus des connaissances nécessaires pour les décrire avec exactitude et pour leur assigner une époque déterminée (1).

---

(1) J'ai déjà mentionné les monuments, objets de ce Mémoire, dans différents écrits, conservés dans les cartons de l'Institut, et qui font partie de cette longue série de recherches archéologiques dont j'ai fait hommage à l'Académie des Belles-lettres. Ce sont ces recherches dont M. le Comte de Laborde demandait, en 1823, au nom de la Commission des Antiquités nationales, la publication aux frais de l'Etat. Ces monuments, indiqués dans mon livre intitulé *Institutions de la ville*

de Toulouse (*), qui a obtenu en 1846 une honorable mention de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, seront insérés dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, ouvrage dont plusieurs fragments ont été couronnés par l'Institut, et dont le texte est actuellement sous presse. On sait que cet ouvrage, fruit de trente années de travaux, renferme la description de tous les monuments antiques des départements de la Gironde, de Lot-et-Garonne, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et d'une portion de celui de l'Hérault.

(*) Quatre volumes in-8.° ornés de planches.

SUR LA THÉORIE

DES ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES.

Par M. E. BRASSINNE.

J'ai exposé, dans les Mémoires de notre Académie, les principes fondamentaux de la théorie des équations différentielles, et j'ai montré comment ces principes fournissent les procédés les plus simples, pour la composition ou la décomposition des équations différentielles linéaires ou non linéaires, pour la recherche de leurs solutions communes, et dans certains cas pour la discussion de leurs intégrales. Dans ce travail nous traiterons deux questions qui font suite à ces recherches.

1.° (Nouveau théorème.) Soit, suivant la notation de Lagrange $f(x,y,y',\ldots y^{(n)})=0$, une équation différentielle linéaire de l'ordre n ne contenant pas de terme indépendant de y. Changeons, dans cette équation, y en yu. D'après la théorie des équations différentielles, nous trouverons la transformée suivante :

$$f(x,yu,(yu)',\ldots)=f(x,y,y'\ldots y^{(n)}).u+$$
$$+'f(x,y,y'\ldots).\frac{du}{dx}+''f(x,y,y'\ldots)\frac{d^2u}{1.2.dx^2}+\ldots\ldots(1).$$

Le premier terme du second membre est l'équation proposée elle-même, multipliée par u; le second contient en facteur de $\frac{du}{dx}$, la fonction proposée, notée d'un accent

à gauche; cette fonction, que nous avons appelée *conjuguée* première, se forme en dérivant dans la proposée par rapport aux ordres, les coefficients différentiels, comme en algèbre on dérive par rapport aux exposants. (Voir le mémoire publié en 1842.)

Supposons que la fonction u puisse se mettre sous la forme: $u=a+be^{\alpha x}+ce^{2\alpha x}+\ldots=A+B\alpha x+C\alpha^2x^2+\ldots$. Supposons de plus $A=1$, B positif et α infiniment petit; la substitution de u dans l'équation (1) donnera le résultat suivant :

$$f(x,y,u,(y,u)'\ldots)=f(x,y,y'\ldots)(1+B\alpha x+\ldots)+$$
$$+f'(x,y\ldots)\alpha(B+2C\alpha x+\ldots)+$$
$$+f''(x,y\ldots)\alpha^2(2C+\ldots)+\text{etc. etc...}\quad(2)$$

Ce développement fait voir que le premier membre et le premier terme du second membre, resteront de même signe, quel que soit x, tant que α sera infiniment petit, et qu'on aura remplacé y par une fonction de x quelconque. Mais si cette fonction de x, que nous appellerons $\varphi(x)$, est une intégrale de la proposée (en supposant égale à l'unité la constante qui la multiplie), le premier terme du second membre sera identiquement nul, de sorte que le premier membre sera, quel que soit x, de même signe que la fonction conjuguée, $f(x,y\ldots)$ puisque α est infiniment petit et que les termes suivants sont du second, troisième, etc... ordres par rapport à cette lettre. Mais si on avait donné à u une valeur pareille à la précédente, en faisant seulement α négatif, l'égalité (2) aurait prouvé que le premier membre aurait été, quel que fût x, d'un signe contraire à la fonction conjuguée première. De ce qui précède résulte ce théorème :

Si $\varphi(x)$ est une intégrale d'une équation différentielle linéaire ne contenant pas de terme dépendant de la seule variable, et si on substitue, au lieu de y, dans cette équa-

tion différentielle, les deux expressions $\varphi(x)(1+B\alpha x+..)$, $\varphi(x)(1-B'\alpha x+\ldots)$ *et que* α *soit très-petit, les résultats des deux substitutions seront des fonctions de* x, *de signe contraire, quel que soit* x.

Réciproquement, si les deux substitutions précédentes donnent des résultats en x, qui aient des signes contraires, quel que soit x, $\varphi(x)$ sera une intégrale de la proposée, car s'il n'en était pas ainsi, le premier terme du second membre de l'équation (2) existerait; et comme ce terme est plus grand que la somme de tous les autres, pour α positif ou négatif, les substitutions auraient donné des résultats de même signe, ce qui est contre l'hypothèse.

Le théorème précédent suppose que $\varphi(x)$ n'est pas une intégrale de la première fonction conjuguée, et que la substitution au lieu de y ne l'annule pas, car dans ce cas le second membre ne changerait pas de signe avec α. Mais le théorème subsisterait si des fonctions conjuguées en nombre pair étaient anéanties par l'hypothèse $y=\varphi(x)$.

On verra aussi très-aisément que si on considère une suite des fonctions, $u', u'', \ldots$ de même forme que u, c'est-à-dire développées par rapport aux puissances entières de αx, et si les coefficients des deux premiers termes de ces diverses fonctions sont positifs, les substitutions dans l'équation différentielle de $yu, yuu', yuu'u'', \ldots$ au lieu de y donneront pour résultat des fonctions en x, constamment de même signe, entre elles, quel que soit x. Supposons que $y=\varphi(x)$ soit une intégrale de la proposée, et qu'une des fonctions, de la suite $yu, yuu', yuu'u'', \ldots$ coïncide avec une seconde intégrale de la proposée $\varphi(x)$ multipliée par un développement de la forme $(A-B\alpha x+..)$; comme alors la fonction proposée qui a, quel que soit x, le même signe que les précédentes, a pour cette dernière substitution un signe contraire à celui de la conjuguée première, il faudra admettre que dans la suite des subs-

titutions yu, yuu',... deux fonctions résultantes fournies par la conjuguée première, sont devenues de signe contraire, ce qui prouve qu'un des facteurs d'une de ces substitutions a été intégrale de cette conjuguée.

2.° Supposons une équation différentielle, linéaire ou non, de l'ordre n, que nous désignerons par $X_n=0$ et supposons que $X_{n-1}=0$ soit de l'équation de l'ordre $n-1$ qui satisfasse à $X_n=0$. Nous avons vu dans la théorie des équations différentielles qu'on peut toujours poser l'identité $X_n=M\frac{d}{dx}(X_{n-1})+N(X_{n-1}).=K\frac{d}{dx}.(zX_{n-1})$ (3), en supposant $Kz=M$, $K\frac{dz}{dx}=N$; d'où résulte : $\frac{dz}{z}=\frac{N}{M}dx$ et $z=e^{\int\frac{N}{M}dx}$ (4). D'après la forme de l'expression (3), il est évident que s'il existe une solution singulière de $X_n=0$, elle devra annuler K, comme le prouve très-bien Lagrange, Calcul des fonctions, pages 205, 206 (14.e leçon).

Si actuellement on a l'équation différentielle de l'ordre n, X_n et une de ses intégrales de l'ordre $n-1$ que nous supposerons de la forme $X_{n-1}-a$, a étant la constante arbitraire en posant l'identité : $X_n=M\frac{d}{dx}(X_{n-1}-a)+N(X_{n-1}-a)$, il est évident que puisque le second membre doit être indépendant de a, et que a est quelconque, le produit Na ne pourra être nul qu'à la condition d'avoir $N=0$, par suite $X_n=M\frac{d}{dx}(X_{n-1})$ (5). Si $X_n=y^{(n)}+f(x,y,y'\ldots y^{(n-1)})$; et si dans X_{n-1} nous appelons $F'(y^{(n-1)})$ le coefficient de $y^{(n-1)}$, on aura, en vertu de l'identité précédente, $M=\frac{1}{F'(y^{(n-1)})}$, et de plus $\frac{1}{M}$ est le facteur, qui rendra le premier membre de légalité (s) une différentielle exacte.

Supposons que X_{n-1} contienne la constante a d'une

manière quelconque, mais que cette fonction soit telle, qu'en éliminant entre elle et sa dérivée la constante a, on trouve pour résultat la fonction X_n ou cette fonction multipliée par un facteur. Posons comme précédemment $X_n = M\frac{d}{dx}X_{n-1} + N.X_{n-1}$ (6). Mais si on dérivait le premier terme du second membre, en regardant a, comme constante, et si ensuite on replaçait a par sa valeur tirée de $X_{n-1} = 0$, en multipliant par un certain facteur M que nous supposerons comme précédemment représenté par $\frac{1}{F(y^{n-1})}$, nous trouverions identiquement X_n; cela exige, pour que l'égalité (6) puisse exister, en regardant a comme une fonction variable de x et en représentant sous ce dernier point de vue X_{n-1} par $f(a)$. Que $M\frac{df.(a)}{f.(a)} \cdot \frac{da}{dx} + N.f(a) = 0$, ou que $\frac{f'(a)da}{f(a)} = -\frac{N}{M}dx$, ce qui d'après la relation (4) donnera $z = \frac{1}{f(a)}$, et par suite, le facteur $K = M \times f(a) = \frac{f(a)}{F(y^{n-1})}$, ainsi que l'a trouvé Lagrange dans le Calcul des fonctions, 13.e leçon.

SUR QUELQUES PROPRIÉTÉS DES POLYGONES ET DES POLYÈDRES INSCRIPTIBLES. — EXPRESSION DU RAYON DE LA SPHÈRE CIRCONSCRITE AU TÉTRAÈDRE. — RAYONS DE COURBURE DES COURBES A DOUBLE COURBURE.

Par M. E. BRASSINNE.

1.° Si a, b, c désignent les trois côtés d'un triangle, dont S est l'aire, et R le rayon du cercle circonscrit, on a la relation : $R=\frac{a.b.c}{4S}$ d'où $4S=\frac{a.b.c}{R}$. Cela posé, considérons un polygone inscriptible, que nous décomposerons en triangles, par des diagonales partant toutes d'un même sommet; la formule précédente appliquée à chacun des triangles prouve, que : quatre fois l'aire du polygone égale la somme des produits des trois côtés de chaque triangle, divisée par le rayon du cercle circonscrit. Et comme le sommet d'où partent les diagonales qui divisent le polygone est quelconque, il résulte ce théorème général : *Si on décompose un polygone inscriptible en triangles par des diagonales partant d'un même sommet, la somme des produits formés, en multipliant entre eux les trois côtés de chacun des triangles, sera la même, quel que soit le sommet d'où partent les diagonales qui opèrent la décomposition du polygone en triangles.*

Ce théorème comprend, comme cas particulier, la proposition qui donne le rapport des diagonales d'un quadrilatère inscriptible en fonction des côtés de ce quadrilatère.

2.° On arriverait à une proposition moins simple, pour le polyèdre inscriptible; mais son énoncé suppose l'expression du rayon de la sphère circonscrite à un tétraèdre en fonction des côtés de ce tétraèdre. Or, en employant les mêmes lettres avec ou sans accent, pour désigner les arêtes opposées du tétraèdre, nous représenterons dans notre formule les six arêtes par a, a', b, b', c, c'. Si V est le volume de ce solide et R le rayon de la sphère circonscrite, nous écrirons sans la démontrer la relation :

$$=\frac{1}{24.V}\sqrt{(aa'+bb'+cc')(aa'+bb'-cc')(aa'+cc'-bb')(cc'+bb'-aa}$$

Expression qui se mettra sous la forme suivante, si on désigne par $2p$ la somme $aa'+bb'+cc'$:

$$R=\frac{1}{6V}\sqrt{p(p-aa')(p-bb')(p-cc')}.$$

3.° Supposons que sur un plan trois points consécutifs d'une ligne courbe, m, m', m'', aient pour coordonnées, $x, y, x+dx, y+dy, x+2dx+d^2x, y+2dy+d^2y$. Si on prolonge mm' jusqu'à l'ordonnée du point m'', que nous supposerons coupée au point K, il est visible que le triangle $mm'm''=mm''K-m''m'K=\frac{1}{2}(dx\,d^2y-dy.d^2x)$. En appelant ds le premier élément de la courbe, on aura d'après la formule du 1.° $R=\frac{2.ds^3}{4.mm'm''}=\frac{ds^3}{(dx\,d^2y-dy.d^2x)}$.

Si M, M', M'', sont trois points consécutifs d'une courbe à double courbure, dont le premier élément sera ds, le rayon de courbure de cette courbe aura pour expression : $R=\frac{ds^3}{2A}$, A étant l'aire du triangle M M' M''; mais les points M, M', M'' se projettent en m, m', m'' sur le plan des xy, et en considérant successivement, M M' M'' ou $m\,m'\,m''$ comme les bases du tronc de prisme triangulaire formé par les six points M, M', M'', m, m', m'', on trouve que

l'aire $m\,m'\,m''$ que nous désignerons par $A' = A\cos\alpha$, α étant l'angle du plan osculateur $MM'M''$ avec celui des xy. En appelant de même A'', A''' les projections de A sur les plans des xz et des yz et remarquant que $A = \sqrt{A'^2 + A''^2 + A'''^2}$ on aura pour le rayon de courbure de la courbe à double courbure $R = \frac{ds^3}{2\sqrt{A'^2 + A''^2 + A'''^2}}$, et d'après ce qui précède, $A' = \frac{1}{2}(dx\,d^2y - dy\,d^2x)$ et A'', A''', se déduisent de A' en changeant les y ou les x en z.

On pourrait conserver l'expression de R sous la forme précédente ou l'exprimer au moyen des rayons de courbure R', R'', R''' des projections de la courbe à double courbure, en faisant usage des relations $R' = \frac{ds'^3}{2A'}$, $R'' = \frac{ds''^3}{2A''}$, $R''' = \frac{ds'''^3}{2A'''}$, ds', ds'', ds''' étant les trois projections de l'élément ds. Si de même on représente par E, e', e'', e''' les angles de contingence de la courbe à double courbure et de ses projections relatifs au point M, et aux projections de ce point; on aura évidemment la relation : $2R^2\sin^2 E = R'^2\sin^2 e' + R''^2\sin^2 e'' + R'''^2\sin^2 e'''$.

Les cosinus des angles que fait le plan osculateur au point M avec chacun des plans coordonnés étant $\frac{A'}{A}, \frac{A''}{A}, \frac{A'''}{A}$, l'équation de ce plan sera en désignant par x', y', z', les coordonnées d'un point quelconque : $A'''(x''-x) + A''(y'-y) + A'(z'-z) = 0$.

4.° Considérons trois éléments consécutifs $MM', M'M'', M''M'''$ de la courbe à double courbure dont nous supposerons l'équation connue. Dans le plan osculateur $MM'M''$ formé par les deux premiers éléments, et par les milieux éléments, je mène deux droites r, r', faisant avec ces éléments des angles égaux à φ. Ces droites se couperont en

un point I. Dans le plan osculateur suivant je mène des droites analogues à r, r' faisant avec le second et le troisième élément des angles φ. Leur intersection sera I', et ainsi de suite, je formerai une courbe II' I''... dont on pourra aisément trouver l'équation, en combinant l'équation du plan osculateur avec celle de deux cônes consécutifs dont les axes seraient MM', M' M'', et dont les génératrices feraient avec ces axes des angles égaux à φ. Si nous représentons par ω l'angle de torsion ou l'angle de deux plans osculateurs consécutifs, on trouvera par une construction géométrique assez simple, une relation qui exprimera la distance infiniment petite de deux points I, I' consécutifs de la courbe précédente; cette distance étant désignée par s, on aura : $ds^2 = dr'^2 + r'^2\omega^2\sin^2\varphi$.

On pourrait trouver aussi facilement l'équation de la surface gauche formée par la suite des perpendiculaires élevées aux points I, I', I''... sur les plans osculateurs.

Dans le cas où $\varphi = 90°$, la courbe II' I''... sera le lieu des centres de courbure sur les plans osculateurs, la surface gauche deviendra développable, et la relation précédente se confondra avec la relation $ds^2 = dr'^2 + \omega^2 . r'^2$, donnée par M. le professeur Molins dans le journal de M. Liouville, tome 8, page 382.

DE L'ÉTUDE DE LA NATURE PHYSIQUE,

ET SPÉCIALEMENT DES SCIENCES NATURELLES

DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA POÉSIE;

Discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique du 30 mai 1847;

Par M. N. JOLY, Président de l'Académie.

Messieurs,

Avant d'inaugurer cette fête à laquelle se mêle, cette année, le deuil de tous, j'éprouve le besoin d'adresser un dernier mot d'adieu au digne confrère qui vient d'emporter dans la tombe notre amitié et nos regrets. Qui donc aurait pu prévoir ce coup affreux, lorsque l'an dernier, à pareil jour, à la même heure, à la place où je suis, cet ami de mon adolescence vous disait, en mon nom (1), les services rendus à l'Industrie par ces Sciences physiques qu'il enseignait avec tant d'éclat, qu'il cultivait avec tant de bonheur? A cette époque, dont une année seulement nous sépare, Pinaud était encore plein de vie, de force et de santé. Et maintenant mes yeux le cherchent en vain parmi vous, et mon cœur se serre, à l'idée que sa voix chérie de tous ne se fera plus entendre ici. O vanité de nos espérances, répéterai-je, après un collègue qu'il aimait comme un frère (2), et dont la douleur si vraie, les adieux si touchants ont fait sur vos cœurs une impression qui dure encore! ô fragilité de l'exis-

(1) Chargé de prononcer, l'an dernier, le discours d'usage, j'en fus empêché, le jour de la séance publique, par une assez grave indisposition. L'on se rappelle que M. Pinaud eut l'obligeance de lire à ma place le manuscrit que j'avais envoyé à l'Académie.

(2) M. Barry.

tence humaine ! ô Nature impitoyable et sublime tout à la fois ! Pendant qu'une mère que tu condamnes à survivre, gémit sur le sort de son fils ; pendant qu'elle demande peut-être à cette mort, qui l'a si cruellement frappée, la faveur dernière de rejoindre bientôt ce digne objet de sa tendresse, toi, Nature, tu obéis sans t'émouvoir aux lois immuables que t'a prescrites une main toute-puissante ; tu te pares d'une jeunesse éternelle, tu ne jettes pas même un regard de pitié sur ceux qui pleurent ; tu crées à mesure que tu détruis.

Heureux, toutefois, celui qui sait te comprendre ! heureux celui qui s'enivre de cette poésie ravissante dont tu offres partout l'empreinte et le modèle !

C'est de cette Poésie de la Nature que j'ai résolu, Messieurs, de vous entretenir aujourd'hui, ou plutôt mon dessein est surtout de vous parler des ressources que les Sciences naturelles peuvent offrir à cet art divin, dont je ne connais que les effets enchanteurs ; car, vous ne l'ignorez pas, ma main profane, habituée seulement à manier le scalpel de l'anatomiste, n'a jamais fait vibrer la lyre du poëte.

Mais qui suis-je pour oser aborder un aussi vaste sujet ? En traitant une question presque entièrement littéraire, en cherchant à y répandre quelques fleurs, ne dois-je pas craindre d'encourir de votre part le reproche que Voltaire adressait au savant Fontenelle, à qui le spirituel et malin auteur de Micromégas reconnaissait le droit de l'instruire, mais non celui de plaire.

Il est vrai que, grâce aux immortels travaux des Cuvier, des Flourens, des Laplace, des Arago, des Leverrier, des Humboldt, et de tant d'autres noms illustres, la Science est maintenant accueillie partout avec faveur et même avec quelque distinction. Cependant, s'il faut en croire un des plus grands génies qui aient paru dans notre siècle, « on raisonne toujours comme si la science excluait la littérature, ou comme s'il était possible qu'un savant ne fût pas lettré : proposition absurde, continue Cuvier ; car, ce que l'on nomme aujourd'hui un savant, n'est qu'un homme de lettres, qui, outre les langues et

les lois générales du langage et du raisonnement, a encore étudié quelque chose de plus déterminé..... »

Persuadé que ces paroles de l'éloquent auteur du *Discours sur les révolutions du globe* trouvent ici de l'écho, j'espère, Messieurs, que vous ne m'imputerez pas à blâme d'oser en ce moment m'aventurer dans un domaine dont les riantes avenues me sont moins qu'à vous familières. Soutenu par votre bienveillance, encouragé par le but où j'aspire, peut-être me sera-t-il donné, sinon de l'atteindre, du moins d'en approcher. Que s'il m'arrivait, chemin faisant, de m'égarer quelquefois, vos lumières vous empêcheraient de me suivre dans ces chemins trompeurs ; que s'il sortait de ma bouche quelque hérésie littéraire qui blessât vos oreilles, votre goût plus sûr et plus exercé que le mien ne se laisserait point avec moi entraîner à l'erreur, ou déclinerait à bon droit l'autorité de ma parole.

J'entends retentir de tous côtés de lugubres clameurs. On se plaint que notre littérature est vieillie, usée, décrépite ; que la poésie languit privée d'aliments. Bien que nos luttes académiques aient donné, cette année même, un démenti formel à ces lamentations, sans doute exagérées, on s'en va répétant partout que :

L'art de Phœbus est mort, ou rampe sans vigueur.

Voilà ce que j'entends dire autour de moi, dans les salons, où l'on aime quelquefois à penser ; dans les écoles, où l'on ne pense pas toujours ; sur la place publique, où l'on discute de tout, même de ce qu'on ignore.

Mais s'il est vrai que la poésie soit « le cri de l'âme émue (1), » le ravissement de l'esprit et du cœur (2) ; si c'est « tout ce que ce grand et ravissant spectacle de la Nature,

(1) Henri Blaze.

(2) Vitet, *De l'Eloquence naturelle*. Bibl. univ. de Genève, 1846, tom. 2, p. 532.

» contemplé par l'homme, fait naître en lui de pensées, de » sentiments, d'aspirations inénarrables, d'admiration, d'a- » mour (1) », nul doute qu'il n'existe entre la Science et la Poésie des liens très-sympathiques; nul doute que l'une ne puisse s'unir à l'autre, et lui prêter des beautés nouvelles, une nouvelle fraîcheur, une nouvelle énergie.

Quelques mots suffiront, je pense, pour légitimer à vos yeux cette assertion, qui peut paraître hasardée.

Que la Poésie ait précédé la Science, ou du moins qu'elle l'ait absorbée en soi dans les premiers âges des nations, c'est ce que personne aujourd'hui ne conteste. Les chants sublimes des prophètes de la Judée, les poëmes gigantesques de l'Inde, et peut-être même cette grande épopée germanique des *Niebelungen*, existaient bien longtemps avant qu'Aristote et Théophraste eussent songé à écrire leurs immortels traités. La Science, proprement dite, la Science pure est le fruit d'une civilisation avancée : la Poésie, au contraire, se montre avec presque autant d'éclat chez les peuples au berceau que chez les nations policées. On la retrouve partout : dans les savanes de l'Amérique et dans les steppes de la Russie ; sur les monts Himalayas, comme sur les Alpes de la Suisse ; chez les Malais, armés de leurs poignards et de leurs flèches empoisonnées, comme chez les Battas de Sumatra, qui mangent la chair de leurs captifs ; dans la hutte enfumée des Lapons, des Tongouses et des Ostiaks, comme dans les somptueux palais des Goethe, des Lamartine et des Victor Hugo.

Mais, plus vague et plus indécise que la Science, on peut même dire, Protée insaisissable, la Poésie se plaît à varier ses formes suivant les temps, à façonner ses allures aux goûts, aux idées, aux habitudes, au tempérament, à l'accent même des peuples. Soumise à mille influences, elle obéit à toutes.

Parmi tant de causes qui tendent à modifier la Poésie, il en est une surtout dont la puissance est immense, irrésistible : je veux parler de l'influence de la Nature physique.

---

(1) Lamennais, *Esquisse d'une philosophie*, tom. III, p. 343.

En effet, Messieurs, l'homme naît essentiellement imitateur. Les objets qui l'entourent agissent sur lui, même à son insu. Aussi le voit-on teindre partout son langage des couleurs du climat qu'il habite, s'inspirer des fleurs qu'il cultive, s'enivrer des parfums qu'il respire, et moduler en quelque sorte sa voix sur les bruits qu'il entend.

Comparez sous ce point de vue les productions poétiques des pays les plus lointains, comme celles des contrées les plus voisines : opposez simplement Théocrite à Virgile, ainsi que l'a fait naguère devant vous un collègue dont vous savez tous apprécier le goût exquis, l'érudition profonde (1) ; et toujours et partout vous verrez l'art refléter ces mille nuances dont la Nature colore le moindre paysage, le site en apparence le plus insignifiant. Sans parler des scènes grandioses que l'univers entier étale aux yeux de l'homme et qui frappent si fortement son imagination, la fleur la plus humble, l'insecte le plus chétif, la goutte de pluie sur l'aile de l'oiseau, le grain de sable lui-même, ne possèdent-ils pas leur idéalité poétique, ne suffisent-ils pas pour remuer profondément notre âme, exalter la pensée, et lui fournir le sujet de comparaisons charmantes, de tableaux gracieux ? L'expression, à son tour, ne nous révèle-t-elle pas l'aspect général du pays, son ciel brumeux ou sans nuages, ses montagnes neigeuses ou ses collines couvertes de verdure, ses vallées profondes ou ses plaines étendues, ses fleuves majestueux ou ses ruisseaux limpides, son sol fertile ou ses grèves désolées ?

N'est-on pas accablé par les feux du tropique, lorsqu'on voit figurer dans les poésies des Arabes, et le dattier aux fruits savoureux, et le lourd éléphant, et l'informe rhinocéros ? Ne semble-t-il pas qu'on a devant les yeux l'aride Sahara et ses immenses solitudes, lorsque la lyre d'Hâfiz imite la voix effrayante du Simoun, ou le pas tout à la fois rapide et grave du chameau, ce navire du désert? Nous respirons avec le poëte l'odeur exotique des aromates de l'Yémen, et notre cœur pal-

(1) M. Hamel, dans ses savantes et judicieuses *Études* sur Théocrite.

pite d'une tendre émotion à la vue de la jeune Houri *aux yeux de gazelle, aux yeux perçants et noirs comme de petites flèches de musc, à la taille élancée comme la tige d'un palmier.*

La description qui suit nous transporte sur les rives du Gange ou de l'Indus (1). Nous la citons malgré les noms, pour nous un peu barbares, dont s'est servi le poëte (Jayadeva).

« Voici le temps des soupirs pour les jeunes filles séparées de ceux qu'elles aiment. Les abeilles viennent couvrir les fleurs du Bakoul. Les pétales noirs du Tamala empruntent l'odeur du musc ; les grappes rouges du Palaja s'empourprent de sang, comme les ongles de Kama, lorsqu'il déchire les cœurs de la jeunesse. Le Césara épanoui ressemble au sceptre éclatant de l'amour ; les épines du Cetasa sont les dards qui se baignent dans le sein des amants. Voyez les branches du Patali ; ses coupes sont remplies d'abeilles, comme un carquois, de flèches. Le parfum du Mallika enivre et séduit le cœur même de l'hermite ; et les tresses de l'Amra se baignent et se déroulent dans les flots bleus de l'Yamouna (1). »

Mais quittons ces heureuses contrées, dont l'un de nos plus gracieux poëtes a dit avec tant de raison :

> Tous les dons ont comblé la zone orientale :
> Dans tout autre climat, par une loi fatale,
> Près des fruits savoureux croissent les fruits amers ;
> Mais Dieu, qui pour l'Asie eut des yeux moins sévères,
> Y donne plus de fleurs aux terres,
> Plus d'étoiles aux cieux, plus de perles aux mers (2).

De l'Orient transportons-nous sur les montagnes et dans les îles habitées par la race guerrière et rêveuse des Gaëls. Nous y trouverons « une poésie monotone et mélancolique comme les ternes horizons de ces contrées où ne luit qu'un pâle soleil, comme les noirs rochers, comme les grèves nues où la houle

---

(1) *De la poésie Hindoustanique et Sanskrite*, Revue Britannique, t. IX, p. 225 (année 1831).

(2) Victor Hugo, *La Fée et la Péri.*

écume et se brise. Ce qu'elle aime à peindre, ce ne sont point de riants paysages et des scènes de joie, mais le daim qui fuit sur les collines brumeuses, l'oiseau fatidique immobile sur l'écueil, et son cri funèbre qui annonce les naufrages; les quatre pierres moussues qui marquent sur la bruyère le lieu où dort le pauvre voyageur arrivé au terme de sa course; les nuages flottants que la lune blanchit, et dans ces nuages, les ombres des ancêtres et les sons fugitifs de leur voix mêlée à celle des vents (1). »

Et maintenant, Messieurs, portez vos regards sur cette Poésie française qui a produit tant de chefs-d'œuvre. Par une exception assez commune chez les peuples européens, vous la voyez, sacrifiant parfois l'originalité au plaisir d'être cosmopolite, s'accommoder à tous les climats, emprunter ses images à toutes les zones de la terre, et, pour ainsi dire, mettre à contribution le globe tout entier (2). Bien plus, fille de Virgile et d'Homère, elle appelle la Fable à son aide, et celle-ci lui prête complaisamment ses charmes les plus doux. C'est ainsi que l'Aurore retrouve encore parmi nous ses antiques doigts de rose; que Zéphyr nous rafraîchit de temps en temps de son haleine embaumée; que Flore elle-même nous envoie ses parfums. Mais, il faut en convenir, ces images gracieuses ont beaucoup perdu de leur fraîcheur : c'est une monnaie dont l'empreinte s'est effacée par un fréquent usage, et qui maintenant n'a plus qu'une mince valeur.

---

(1) Lamennais, *Esquisse d'une philosophie*, tom. III, p. 384.

(2) Un de nos orientalistes les plus distingués, M. Abel de Rémusat, a raillé avec esprit cette tendance des poètes européens à parler d'objets qu'ils connaissent à peine, que souvent même ils n'ont jamais vus : « Rien ne les intéresse moins que ce qui frappe habituellement leurs yeux. Ils aiment bien » mieux parler de dattiers, de lataniers, de cocotiers, de casuarinas, de » stereulinas, de dracœnas, que des arbres de nos contrées. Ils dédaignent » nos loups, nos ours, et toutes leurs préférences sont pour les panthères, » les rhinocéros et les crocodiles. Les lions exilés de nos climats ont trouvé » un refuge assuré dans la poésie descriptive, et nos vers renferment heureusement mille fois plus d'animaux sauvages que nos forets. Voy. *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales*, p. 280. Paris, 1843.

Aussi a-t-on vu de nos jours une École célèbre faire des efforts désespérés pour entrer dans une voie nouvelle, et inscrire imprudemment sur sa bannière cette devise extravagante : « *le beau, c'est le laid.* » Cette École s'écartait de la nature et du bon sens : l'un et l'autre en ont fait bonne et prompte justice.

Cependant, tout en blâmant les tendances de l'École romantique, le siècle, il faut bien l'avouer, s'est fait l'écho de ses clameurs les moins déraisonnables. On veut aujourd'hui des images, des émotions, des sentiments nouveaux. A quelle source faudra-t-il donc désormais puiser pour satisfaire cette soif de nouveauté qui nous tourmente ? A la source éternelle du beau et du vrai : dans la contemplation de cette Nature si simple et si majestueuse. Interrogée avec amour, elle répondra avec amour au poëte ; elle lui permettra de soulever d'une main discrète et pudique le voile qui recouvre ses charmes ineffables ; elle allumera dans son cœur la flamme de l'inspiration. Qu'il parcoure donc les vallées ; qu'il franchisse les montagnes ; qu'il aille s'asseoir avec les de Humboldt sur la cime des Andes ; qu'avec les Martius et les Auguste Saint-Hilaire il pénètre dans les forêts vierges du Brésil ; qu'avec Cuvier, « ce grand évocateur du monde antédiluvien (1), » il exhume les débris des nombreuses générations qui nous ont précédés ici-bas ; qu'il recherche avec les deux Geoffroy, les lois si précises qui régissent l'organisation animale jusque dans ses écarts ; qu'il assiste aux premiers développements de la vie d'un nouvel être ; qu'il en suive toutes les transformations, et qu'il me dise ensuite, si en étudiant ainsi la Nature, il n'a pas étudié le plus beau de tous les poëmes.

Oui, Messieurs, la Nature est un magnifique poëme, et les Sciences qui s'y rattachent sont elles-mêmes pleines de poésie.

Que de pensées grandioses, que d'émotions profondes et graves la Géologie ne fait-elle pas naître en notre âme ! La for-

(1) Auguste Nicolas, *Etudes philosophiques sur le christianisme*, tom. I, p. 396. Bordeaux, 1843.

mation du globe ; les nombreuses catastrophes qu'il a subies ; les êtres divers qui l'ont peuplé depuis les premiers âges ; leurs dépouilles ensevelies depuis des millions d'années à d'immenses profondeurs au-dessous de la surface où, poussière vivante, nous nous agitons aujourd'hui ; le soulèvement des montagnes, les éruptions des volcans, et ces commotions effrayantes qui ébranlent la terre jusque dans ses abîmes : ne sont-ce pas là de grands et beaux sujets de poésie?

Franchir les limites du temps ; remonter les événements qui ont précédé la naissance du genre humain ; écrire l'histoire du globe à l'aide des débris que la mort a entassés dans ses entrailles ; raconter ses révolutions en présence des gigantesques monuments qui les attestent ; rappeler en quelque sorte à l'existence des générations étonnées de se trouver ensemble..... Quel rôle poétique! et c'est celui du géologue. Vous donc qui cherchez l'inspiration et qui vous plaignez qu'elle soit sourde à votre appel, suivez les Werner, les de Saussure, les de Buch, les Elie de Beaumont dans leurs courses aventureuses. Ils vous diront que cette poussière que vous foulez sous vos pas, que ce marbre qui sert à bâtir vos palais, que cette pierre dont vous faites jaillir un feu homicide, sont en grande partie formés d'organismes invisibles à l'œil nu (1).

---

(1) La plupart des roches calcaires, si répandues à la surface du globe ; une grande partie des sables du Sahara ; les dunes qui bordent l'Océan et la Méditerranée ; la craie blanche, les marnes crayeuses, le silex pyromaque ou *pierre à fusil*, le tripoli de Bilin (Bohême), celui d'Iastraba en Hongrie, l'opale, le fer limoneux, etc., sont presque entièrement formés d'infusoires à carapaces siliceuses, ou de petits animaux rayonnés à coquilles calcaires, polythalames, assez semblables à celles des mollusques céphalopodes, pour qu'on les ait attribuées pendant longtemps à ces derniers. Les murailles blanchies de nos appartements, nos papiers de tenture, nos cartes de visite elles-mêmes, offrent, dans l'enduit crayeux qui les revêt, une mosaïque d'animaux aux formes les plus variées et les plus élégantes.

Les détails qui suivent, tout incomplets qu'ils sont, pourront donner une idée de l'importance de ces organismes que nos yeux ne peuvent souvent apercevoir sans le secours du microscope.

Ehrenberg a évalué à 41.000 millions d'individus le nombre des infusoires qui ont concouru à la formation d'un pouce cube du tripoli qu'on trouve aux environs de Bilin. Il y en a, par conséquent, à peu près 70

Ces mêmes débris composent des plaines étendues, des montagnes tout entières, comme si la Nature eût voulu élever d'impérissables monuments à cette lutte entre la Vie et la Mort, pendant des cycles d'une effrayante durée.

Détournez les yeux de ces lugubres mais imposants tableaux, pour écouter le langage de cette Science aimable qui a parmi nous de si dignes représentants. Bien mieux que moi elle vous

---

billions dans un pied cube. Or, ce tripoli forme une couche de 14 pieds d'épaisseur à la partie supérieure du *Tripelberg*, c'est-à-dire, qu'il constitue le sommet d'une chaine de montagnes tout entière.

Et qu'on ne croie pas qu'il faille à ces petits organismes un temps très-long pour arriver à d'aussi prodigieux résultats.

On sait que les infusoires se reproduisent surtout par voie de division spontanée, c'est-à-dire, que leur corps se partage en deux moitiés, tantôt dans le sens transversal, tantôt dans le sens longitudinal. Le nouvel individu est donc la moitié de sa mère, le quart de son aïeule, le huitième de sa bisaïeule, etc.

Ehrenberg nous apprend encore que, grâce à ce singulier mode de propagation, un seul de ces animaux peut avoir donné naissance, au bout de quarante-huit heures, à un million, et après quatre jours, à cent quarante billions d'êtres semblables à lui. Ces cent quarante billions d'individus formeraient une masse de tripoli égale à deux pieds cubes (à peu près $0^{m},63$ cubes). Si leur activité organique continuait à être favorisée par les agents extérieurs, nous aurions, au bout de huit jours, un volume égal à un mille cube (le mille allemand vaut environ 7 kilomètres 1/2); enfin un nombre d'individus inférieur à celui que renferme un pouce cube du tripoli de Bilin donnerait, dans les mêmes circonstances et dans le même temps, une masse qui serait égale à celle du globe tout entier!!!

Ces calculs, ainsi que le fait très-bien observer l'habile micrographe de Berlin, ne sont pas de vaines spéculations, assimilables à celles qui ont pour but de fixer le nombre des pas qu'un homme pourrait faire en sa vie, ou celui des grains de sable qu'il faudrait rassembler pour composer une sphère dont le diamètre égalerait le diamètre de la terre.

Ce sont des faits que chacun de nous peut vérifier, puisqu'ils se passent encore journellement sous nos yeux, et ces faits nous révèlent des forces cachées, dont l'action calme, successive, continue, produit des œuvres beaucoup plus gigantesques que celles que l'homme pourrait avoir exécutées après bien des générations.

Voy. dans les Actes de l'Académie de Berlin le Mémoire d'Ehrenberg, intitulé : *Ueber die Bildung der Kreidefelsen und des Kreidemergels durch unsichtbare Organismen* (an. 1838, p. 59); et celui qui a pour titre : *Ueber noch jetzt lebende Thierarten der Kreidebildung und den Organismus der Polythalamien* (même recueil, an. 1839, p. 81).

dira tout ce qu'il y a de poésie, de sentiment dans une fleur. Je vous en atteste, modestes Pervenches, qui fites rêver Jean-Jacques; et toi, charmante *Picciola*, consolatrice du pauvre prisonnier; et toi Bluet, aux pétales d'azur, dont Geneviève (1) aimait à parer ses guirlandes.

Qui de vous, Messieurs, ne se rappelle avec délices l'humble fraisier croissant sur la fenêtre de Bernardin de Saint-Pierre? Qui ne sait par cœur ces vers inspirés à Castel par la *Vallisneria spiralis*, ce prodige du règne végétal que l'on a cru longtemps propre aux eaux du Rhône, et que vous pouvez tous admirer sur les bords du Canal des deux Mers?

Le Rhône impétueux, dans son onde écumante,
Pendant neuf mois entiers nous dérobe une plante
Dont la tige s'allonge en la saison d'amour,
Monte au-dessus des flots et brille aux yeux du jour.
Les mâles, jusqu'alors dans le fond immobiles,
De leurs liens trop courts brisent les nœuds débiles,
Voguent vers leur amante, et libres dans leurs feux,
Lui forment sur le fleuve un cortége amoureux.
On dirait d'une fête où le dieu d'hyménée
Promène sur les flots sa pompe fortunée;
Mais les temps de Vénus une fois accomplis,
La tige se retire en rapprochant ses plis,
Et va mûrir sous l'eau sa semence féconde (2).

Chez tous les peuples, vous voyez les fleurs fournir aux poëtes leurs comparaisons les plus gracieuses, leurs images les plus riantes. C'est que, pour me servir des expressions de Châteaubriand lui-même, « la fleur est fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poëtes : elle passe vite comme l'homme, mais elle rend doucement ses feuilles à la terre; on conserve l'essence de ses odeurs; ce sont ses pensées qui lui survivent. Chez les anciens, elle couronnait la coupe du banquet et les cheveux

(1) Voyez dans *André*, de M.me George Sand, le délicieux portrait de Geneviève la Fleuriste.

(2) Castel, *Poëme des plantes*.

blancs du sage ; dans le monde, nous attribuons nos affections à ses couleurs, l'espérance à sa verdure, l'innocence à sa blancheur, la pudeur à ses teintes de rose ; des nations entières l'ont choisie pour interprète des tendres sentiments : livre charmant qui ne cause ni troubles, ni guerres, et qui ne regarde que l'histoire fugitive des révolutions du cœur (1) ! »

Plus sévère et moins attrayante que la Botanique, la Zoologie peut cependant apporter aussi son tribut à la Poésie. Que de variété dans la forme des animaux, que de magnificence dans leur parure, que de détails pleins d'intérêt dans leurs instincts, que de merveilles dans leurs industries !

Parlerai-je du castor, dont l'adresse défie l'architecte le plus habile ; de l'abeille, dont la géométrie savante a exercé le génie des Bonnet et des Réaumur (2) ; du fourmi-lion (3), qui déploie, pour saisir sa victime, des ruses que n'eût point désavouées

---

(1) Châteaubriand, *Génie du christianisme*, tom. I, p. 218.

(2) Dans la construction de leurs gâteaux, les *abeilles* ont à résoudre ce difficile problème : *Faire tenir dans le plus petit espace possible, le plus grand nombre possible de cellules égales, semblables, d'une capacité déterminée, mais la plus grande possible, par rapport à la matière employée.*

Ces industrieux insectes satisfont à toutes les conditions du problème, en donnant à leurs alvéoles la forme d'un tube hexagone, posé sur une base pyramidale. Le fond de chaque cellule d'un côté est en rapport avec trois cellules du côté opposé ; il représente un angle solide formé par la réunion de trois rhombes, dont les deux grands angles ont, d'après Moraldi, 109° 28' chacun, et les deux petits, 70° 32'. Ces calculs, vérifiés depuis par Cramer, le Père Boscowisch, et bien plus récemment par M. Léon Lalanne, Ingénieur des ponts et chaussées, se sont trouvés d'une rigoureuse exactitude.

(3) Le *fourmi-lion* est un insecte Névroptère. Sa larve se nourrit principalement de fourmis. Trop peu agile pour saisir sa proie à la course, elle lui tend dans le sable un piége en forme d'entonnoir. Cachée au fond de cette retraite, elle attend patiemment qu'un insecte tombe dans le précipice qu'elle a creusé pour le surprendre. Si celui-ci cherche à s'échapper, elle l'étourdit, en lui lançant du sable avec sa tête et ses mandibules, le fait tomber au fond de son trou, suce avidement le sang de sa victime, et rejette ensuite le cadavre. La larve du fourmi-lion est encore remarquable, en ce que la nourriture qu'elle ingère dans son estomac ne laisse aucun résidu. Aussi son intestin est-il dépourvu d'orifice anal.

l'artificieux Ulysse ? Vous peindrai-je le nécrophore (1) ensevelissant le cadavre dont la chair doit nourrir sa famille ; le cercéris buprestícide, et l'odynère spinipède (2), dont les procédés d'embaumement laissent bien loin derrière eux la science des modernes Gannal ? Dirai-je les métamorphoses de cette foule d'insectes qui, sous leur triple forme, représentent une véritable Trinité, un *moi* en trois personnes ? Puis-je enfin passer sous silence le rotifère et sa résurrection miraculeuse (3) ;

---

(1) Les *Nécrophores*, vulgairement *enterreurs*, *croquemorts*, sont des insectes coléoptères qui vivent surtout dans les charognes. Ils recherchent avec une sorte d'avidité les cadavres des taupes, des souris, des mulots et des musaraignes, et, lorsqu'ils ont trouvé la proie qui leur convient, ils creusent au-dessous d'elle une fosse capable de la contenir tout entière, puis ils pondent dans l'intérieur même du cadavre, afin que leurs petits trouvent, au sortir de l'œuf, la nourriture appropriée à leurs besoins.

(2) Le *Cercéris buprestícide* et *l'Odynère spinipède* appartiennent tous les deux à l'ordre si intéressant des Hyménoptères, et ressemblent beaucoup aux guêpes. Leurs larves sont éminemment carnassières. Celles du *Cercéris buprestícide* se nourrissent de ces beaux insectes coléoptères (*Buprestis micans*, *B. chrisostigma*, *etc.....*) auxquels leurs brillantes couleurs ont fait donner le nom de Richards. Les larves de *l'Odynère spinipède* ou *Guêpe solitaire* de Réaumur, dévorent en naissant celles du *Phytonomus variabilis*, (Schœnh.) qui vivent sur la luzerne.

Le phénomène auquel nous faisons allusion en ce moment est, sans contredit, l'un des plus curieux du règne animal. En effet, non contentes d'approvisionner leurs larves, les femelles du *Cercéris* et de *l'Odynère* ont encore la précaution d'infiltrer dans le corps des victimes destinées à nourrir ces dernières, une liqueur qui a la singulière propriété de s'opposer à la putréfaction du cadavre, et de conserver une entière flexibilité à toutes ses articulations. Il paraît même que les Odynères ne font que plonger leur proie dans une espèce de léthargie qui dure près d'une année.

Pour de plus amples détails, consultez le remarquable Mémoire de mon illustre maître et ami, M. Léon Dufour, *Annal. des Scienc. naturel.* T. XV, p. 353, 2.e série, ainsi que celui de M. Audouin, inséré au même recueil, tom. XI, p. 104.

(3) Les *Rotifères* sont des animaux microscopiques qu'on trouve dans certaines infusions ou dans le sable des gouttières. Desséchés pendant plusieurs mois, et même pendant plusieurs années, ils peuvent revenir à la vie, ou du moins recouvrer la faculté de se mouvoir quelques heures après avoir été mouillés par une goutte d'eau. Les *Tardigrades*, les *Anguillules des tuiles*, et celles du blé niellé, jouissent aussi de cette étonnante prérogative. M. Doyère a pu *ressusciter* des *Tardigrades*, qu'il avait soumis à une dessiccation de 145° à 150° C.

Sur ces faits si importants pour l'histoire générale de la vie, consultez

l'argyronète aquatique (1), qui habite au sein de l'onde un palais aérien ; l'hydre d'eau douce (2), douée d'une force de reproduction bien plus étonnante que celle de l'hydre aux sept têtes, abattue par Hercule ; le protée (3), dont les transformations réalisent le mythe ingénieux des poëtes ; le lampyre (4), qui allume chaque soir le flambeau de l'amour ; le froid colimaçon (5), nouveau Tirésias, à qui le dieu Cupidon a cédé les traits de son carquois ; enfin, le gymnote (6) et la torpille électriques, qui semblent avoir dérobé sa foudre au maître de l'Olympe?

Spallanzani (*Opuscules de physique animale et végétale*, tom. II, p. 299 et suiv.), et surtout le beau travail de M. Doyère sur les *Tardigrades*, inséré dans les *Annal. des Scienc. Natur.*, tom. XIV, 269; XVII, 193, et XVIII, 5.

(1) L'*Argyronète aquatique* est une araignée, qui a l'instinct de se fabriquer, au sein même des eaux, un cocon de soie, une espèce de cloche à plongeur, qu'elle remplit d'air respirable, et où elle passe une partie de sa vie à épier sa proie.

(2) L'*Hydre d'eau douce*, que les expériences de Trembley ont rendue si célèbre, est un petit polype que l'on peut diviser presque à l'infini sans le faire mourir. Bien plus, chaque fragment devient, au bout d'un certain temps, un être en tout semblable à celui dont il provient.

(3) Le *Protée* dont il s'agit ici, est un animal infusoire dont la forme change à chaque instant sous les yeux de l'observateur. Sur le *Proteus tenax* et ses changements à vue, consultez le curieux travail de M. Dujardin. *Annal. Scienc. Nat.*, tom. IV, p. 352, 2.e série.

(4) Tout le monde connait le *Lampyre* de nos climats. La femelle est aptère et ressemble à une larve ; le mâle a des ailes, mais il est peu ou point phosphorescent. Chez certaines espèces des pays chauds, les deux sexes sont ailés, et lorsqu'ils voltigent dans les airs, pendant les nuits obscures, la clarté qu'ils répandent les fait ressembler à des étoiles filantes.

(5) Les Colimaçons (*Helix pomatia*) sont hermaphrodites, et dans l'acte de la reproduction, ils remplissent tout à la fois le rôle du mâle et celui de la femelle des animaux supérieurs. La nature les a munis d'une espèce de dard calcaire, à quatre arêtes, avec lequel ils s'excitent mutuellement lorsqu'ils préludent à leurs caresses amoureuses.

(6) Les *Gymnotes électriques* sont des espèces d'anguilles qui habitent les mares et même les grands fleuves de l'Amérique (*l'Apure*, *l'Orénoque*), et qui possèdent l'étonnante faculté de donner des commotions semblables à celles que produit l'électricité de nos machines. Ces commotions sont quelquefois si violentes, qu'au rapport du Baron de Humboldt, elles suffisent pour abattre l'homme, et même le cheval le plus vigoureux. (Voir le *Traité des phénomènes électro-physiologiques* des animaux, par C. Matteucci et Paul Savi.) Quant à la *Torpille*, dont les décharges sont moins dangereuses que celles du Gymnote, on sait que c'est un poisson cartilagineux de la famille des *Raies*.

Le temps me manque pour dérouler devant vous le magnifique tableau de la création animale, pour examiner ce *Monde des détails* dont le héros d'Arcole (il nous l'apprend lui-même), aurait été si fier de découvrir les lois (1) ; mais je ne crains pas de dire qu'une seule Classe, un seul Ordre, examiné avec soin, suffirait pour donner naissance à une foule d'idées ingénieuses, de comparaisons neuves, de rapprochements inattendus (2).

---

(1) Dans une petite brochure publiée, en 1836, par M. E. Geoffroy Saint-Hilaire, nous trouvons l'anecdote suivante, qui nous a offert un intérêt que partageront sans doute nos lecteurs.

« C'était la veille de son retour d'Egypte, que Napoléon adressa à ses confidents, pressés autour de lui, cette parole de regret : Le métier des armes est devenu ma profession ; ce ne fut pas mon choix, et je m'y trouvai engagé du fait même des circonstances..... Jeune, continua-t-il, je m'étais mis dans l'esprit de devenir un inventeur, un Newton.

» La scène, continue M. Geoffroy Saint-Hilaire, se passait dans les jardins du palais Esbekieh, sous les yeux d'hommes d'élite, les principaux officiers de l'armée. Monge, interlocuteur placé sur le premier plan, discutait le point en question : c'était peut-être pour la première fois de la campagne qu'il n'était pas de l'avis du Général. Monge fit valoir la portée de ce joli mot de Lagrange : *Nul n'atteindra la gloire de Newton ; il n'y avait qu'un Monde à découvrir.*

» Mais le Général en chef, avec quel accent vif et chaleureux il repartit! C'était visiblement sa pensée longtemps contenue qui lui échappait... Qu'ai-je là entendu ? Mais le *Monde des détails !* qui a jamais songé à cet autre, à celui-là? Moi, dès l'âge de quinze ans, j'y croyais..... Je m'en occupai alors, et ce souvenir vit en moi comme une idée fixe à ne m'abandonner jamais..... Newton se trouve avoir résolu le problème du mouvement en général par la découverte du système planétaire : c'est magnifique pour vous, gens d'esprit et de mathématiques. Mais que, moi, j'en fusse venu à apprendre aux hommes comment s'opère le mouvement qui se communique et se détermine par l'intervention des plus petits corps, j'aurais résolu le problème de la vie de l'univers ; et cela fait, ce que je tiens chose possible, j'eusse dépassé Newton de toute la distance qu'il y a entre la matière et l'intelligence..... » Voir la brochure intitulée : *Sur une vue scientifique de l'adolescence de* NAPOLLON BONAPARTE, *formulée dans son âge mûr sous le nom de* MONDE DES DÉTAILS.

(2) A l'appui de cette assertion, je voudrais pouvoir citer en entier une pièce, encore inédite, que je dois à l'obligeance de l'un de nos honorables collègues (M. Florentin Ducos), dont chacun de vous a pu apprécier le poétique talent. Borné par le temps et l'espace, je me restreindrai au fragment qui suit.

LE MICROSCOPE SOLAIRE.

Oh! que l'esprit de l'homme a sondé de prodiges!
Dans cette immensité, qu'il fouille incessamment,

Que serait-ce, Messieurs, si le scalpel à la main, les poëtes pouvaient consentir à étudier les merveilles que présente l'organisation animale; s'ils en comprenaient les ravissantes harmonies; s'ils connaissaient le jeu si délicat et si précis de tant d'organes divers; s'ils avaient la patience d'observer avec attention tant d'admirables machines, dont les ressorts agissent sans interruption, jusqu'à ce qu'enfin la vie les abandonne, et qu'il n'en reste plus que *ce je ne sais quoi* qui n'a plus de nom dans aucune langue humaine....

Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit par amour pour des études qui, je l'avoue, font mes délices, ou par une partialité qui serait au moins de mauvais goût dans cette enceinte; ne

---

J'aime d'interroger ses lumineux vestiges,
Soit qu'il tente l'abîme ou le haut firmament.
De la création il déchire les voiles;
Il trace au fond des cieux la marche des étoiles;
Il poursuit la comète aussitôt qu'elle a lui,
La saisit dans son vol, la ramène vers lui.
Dans un tube élastique, armé d'un triple verre,
L'astre étonné descend au niveau de la terre;
Et l'homme, d'un doigt sûr, marque l'heure et le jour
Où de ces feux errants s'accomplit le retour.

Tandis qu'au chiffre exact des pâles astronomes,
Ces globes dévoilés mesurent leurs rayons,
Le génie, éclairant d'immenses régions,
Révèle à nos regards le monde des atomes.
De cet infini de grandeur,
Détournant son vol qu'il abaisse,
L'esprit se plonge avec ardeur
Dans l'infini de petitesse,
Abîme dont la profondeur
Epouvante notre faiblesse.
Du sein des astres enflammés
Qu'interroge le télescope,
Un rayon du soleil dans l'ardent microscope
Jette des millions d'atomes animés.
O prodige!... Admirez!... La poussière est vivante!
La vie a fécondé la molécule errante,
A peuplé l'air et l'eau, tout pleins de son pouvoir,
Et l'insecte s'agite où l'œil ne sait rien voir.....

croyez pas que j'exagère en rien les avantages des Sciences naturelles, envisagées au point de vue poétique.

M.me de Staël n'a-t-elle pas dit que les poëtes trouvent dans ces Sciences les véritables beautés de l'univers (1)?

Une femme de génie, un poëte sublime, qui souvent déploie un magnifique talent, en défendant une mauvaise cause, George Sand écrivait, il y a quelques années, à l'auteur de la *Philosophie anatomique*, à propos du débat solennel qui venait de s'élever entre Cuvier et lui, au sein de l'Institut:

« Sur ce, pardonnez-moi, Monsieur, d'être un disciple si indigne; mais sachez bien que je me prosterne devant les savants, comme devant les pères spirituels du genre humain. Eux seuls entraînent les siècles et font avancer l'intelligence de notre race dans ses voies lentes et pénibles, etc..... Après vous, prêtres de la Nature, après les législateurs et les guerriers, prêtres de la Fortune, viennent les poëtes et les artistes, prêtres de la Beauté, dans le sens étendu du mot. Ils donnent plus souvent raison à ce qui leur plaît qu'à ce qui est; mais après tout, ils sont les vulgarisateurs des grandes idées; ils les ornent de formes abordables pour le peuple, et s'ils ne faisaient, pour la plupart du temps, des contre-sens épouvantables, comme il arrive à votre très-humble serviteur quinze fois sur seize, ils seraient des gens fort estimables et fort utiles... (2) »

Quoi qu'en dise le spirituel auteur de cette épître, je ne lui accorderai jamais qu'il fait des *contre-sens épouvantables*, quand il peint la Nature; et si vous avez lu *André* ou *Lélia*, vous serez probablement de mon avis.

Du reste, un de nos plus habiles critiques (Henri Blaze), en parlant de Goethe, cette gloire de l'Allemagne, n'a pas craint d'avancer que « sa poésie est la fleur magique cueillie sur l'arbre

(1) *De l'Allemagne*, p. 503, édit. Charpentier.

(2) MM. Grimaud de Caux et Martin Saint-Ange, dans leur ouvrage intitulé: *Physiologie de l'espèce* (Paris 1847, in-4.°), ont cité en entier cette lettre remarquable, restée inédite jusqu'à cette année même. Voy. la note D, p. 430.

de la Science. » En effet, Messieurs, physique, anatomie, médecine, minéralogie, géologie, botanique, zoologie, l'auteur de Faust a voulu tout voir, tout étudier, tout comprendre. Aussi, que de vérité dans ses tableaux, que de fraîcheur dans son coloris, quelle grâce, quelle majesté, quelle hardiesse dans ses conceptions! Si vous désirez connaître le secret de son génie, lui-même vous le révélera. C'est qu'avant tout il aime la Nature et ses œuvres « qui sont toujours comme une parole de Dieu fraîchement exprimée (1); » c'est qu'il l'interroge nuit et jour, c'est qu'il la contemple sans cesse avec les yeux du savant et qu'il la peint avec l'âme du poëte.

« Je laisse, disait-il un jour, je laisse les objets agir paisiblement sur moi, ensuite j'observe cette action et m'empresse de la rendre avec fidélité (2). »

Voilà tout son secret : c'était aussi celui de Virgile et d'Homère; c'était celui de Buffon, écrivant ses *Epoques de la Nature;* de Cuvier, composant son *Discours sur les révolutions du globe.* Croyons-en donc le dernier de ces naturalistes poëtes (et c'est par là, Messieurs, que je termine cette longue série de noms illustres, sous l'autorité desquels j'ai voulu abriter ma faiblesse); croyons-en Cuvier, lorsqu'il nous dit avec toute la magie de son talent :

« Si le poëte ne se livre tout entier à cette impression de la Nature extérieure, ses tableaux, semblables à des contre-épreuves affaiblies, n'offriront que des traits indécis et des nuances confuses; mais s'il lui emprunte immédiatement ses détails, s'il peint ce qu'il a vu, s'il le peint tel qu'il l'a vu, il le reproduit réellement pour nous. Enchanteur tout-puissant, il se joue de notre imagination, il nous transporte à son gré dans l'espace; il sort, s'il le veut, des bornes du monde. Le Dante, en accumulant ce que la Nature a de terrible, en entassant les volcans, les rochers et les glaces, nous plongera dans

(1) Paroles de Gœthe.

(2) *Revue des deux Mondes,* tom. xx, p. 236, 4.e série.

les Enfers (1) ; et Milton, en éclairant d'une lumière pure ce que cette même Nature a de brillant et de doux, créera un Paradis (2). »

Quant à moi, Messieurs, dans l'impossibilité où je suis de créer autre chose que des landes stériles, je m'arrête, afin de ne pas mettre plus longtemps à l'épreuve le courage avec lequel vous avez daigné m'y suivre. En ce moment, plus que jamais, j'ai besoin de m'appuyer sur toutes vos sympathies ; car je me sens comme accablé par l'immensité de la tâche que j'avais entreprise, et que je laisse inachevée. Je livre à votre indulgence les quelques idées que je viens d'avoir l'honneur d'exposer devant vous, et j'abandonne mon âme à la contemplation de cette Nature si poétique que je renonce à peindre, mais qui n'en est pas moins pour moi la source des jouissances les plus vives, des émotions les plus profondes.

---

(1) Sur la vie et la poésie de Dante Alighieri, consultez l'*Etude* consciencieuse et savante de mon ami le professeur Alaffre, couronnée cette année même par l'Académie des Jeux Floraux.

(2) G. Cuvier. *Discours de réception à l'Académie française*.

ÉLOGE DE M. DRALET,

Par M. du MÈGE.

Messieurs,

Parmi les savants que l'Académie a perdus depuis peu d'années, nous devons surtout regretter celui dont je vais esquisser la biographie. Il ne considéra point comme un vain titre l'honneur de vous être associé; il justifia votre choix par de nombreuses et importantes publications, toutes utiles, toutes dignes d'être remarquées. La jurisprudence forestière eut en lui l'un de ses créateurs; l'économie politique, l'un de ses plus savants disciples; l'agriculture, l'un des plus actifs propagateurs des saines méthodes; les lettres, un écrivain souvent inspiré par l'aspect des montagnes dont la chaîne immense borne notre horizon. La postérité le placera au nombre de ceux qui ont, en même temps, cultivé les sciences et servi l'Etat. Vous rappeler les principales circonstances d'une si noble vie, suffira sans doute à l'éloge de notre confrère. L'homme de bien, l'administrateur exercé, qui avait voué son existence tout entière à ses devoirs, à son pays, n'a pas besoin que l'on ait recours, pour honorer sa mémoire, aux mouvements de l'éloquence ou aux artifices du langage. La vérité seule a le droit de consacrer, dans les souvenirs de l'Académie, le nom de cet honorable écrivain.

Etienne-François DRALET, ancien Magistrat, Conservateur des forêts, Chevalier de la Légion d'honneur, l'un des Mainteneurs des Jeux Floraux, l'un des associés résidants de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse;

correspondant du Ministère pour l'Agriculture et les Arts ; membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, de la Société Linnéenne de Paris, de celle d'Agriculture de la Haute-Garonne, etc., naquit à Neufchâteau, en Lorraine, le 15 janvier 1760, de Laurent Dralet, Officier de la Maîtrise des Eaux et Forêts, et de Catherine Leclerc. Après avoir soutenu une thèse de philosophie, il sortit du collége, et étudia les mathématiques et la jurisprudence ; mais il reconnut bientôt que sa ville natale lui offrait peu de ressources pour le perfectionnement de son éducation, et il alla demander une plus solide instruction à l'Université de Paris. Il se serait peut-être même fixé pour toujours dans la Capitale, si le dérangement de sa santé ne l'avait forcé de chercher, dans le sud-ouest de la France, un ciel plus pur, un climat plus doux. Il fit son droit à Pau, et fut reçu avocat à Auch, le 10 février 1786.

Le titre d'avocat donnait, à celui qui en était revêtu, un rang distingué dans le monde. Les grandes familles choisissaient parmi les avocats leurs conseils et les gardiens de leurs intérêts. C'étaient des amis prudents qui veillaient sur la fortune, sur l'avenir de ceux qui leur avaient accordé leur confiance, et celle-ci n'était jamais trompée. La probité, les connaissances étendues et variées de M. Dralet lui méritèrent l'estime générale ; et il obtint, en particulier, celle de l'une des plus antiques races de notre vieille Aquitaine. Notre confrère fut souvent utile, en effet, aux Montesquiou, neveux des comtes d'Armagnac, et qui faisaient remonter leur origine jusqu'aux premiers siècles de la monarchie, jusqu'aux ducs des Vascons, que l'on croyait issus d'un rameau détaché de la dynastie Mérovingienne. M. l'abbé de Montesquiou, l'un des membres les plus distingués de la première Assemblée nationale, et qui, dans la suite, fut l'un des ministres de la Restauration, avait conçu pour M. Dralet un attachement qui ne s'est jamais démenti. Notre confrère se rappelait, avec une sorte d'orgueil, qu'il avait aussi été compté au nombre des amis d'un autre habitant d'Auch, devenu depuis l'un de nos plus habiles généraux, et qui, chef d'état-major des armées du Danube et du Rhin,

a inscrit le nom de Dessole près des noms de Lecourbe et de Marceau.

M. Dralet devait, dans une autre carrière, acquérir, lui aussi, des droits à la renommée ; lui aussi ne devait pas mourir tout entier.

On approchait de ces temps où une révolution générale allait détruire toutes les anciennes institutions de la France.

Les Parlements avaient demandé la réunion des États-généraux du royaume ;

Leurs vœux furent exaucés : le Roi appela près de lui les députés des trois ordres.

Suivant l'ancienne coutume, chaque sénéchaussée chargea une commission du soin de rédiger un écrit auquel on donna le nom de *Cahier de doléances*. M. Dralet fut l'auteur de celui de la généralité d'Auch.

En 1791, il était membre du directoire du district de cette ville.

Attaché, par ses convictions et ses serments, au système constitutionnel établi par l'Assemblée nationale, il ne partagea point les opinions de ceux qui, peu de temps après, renversèrent le trône. Placé ainsi dans la catégorie des citoyens auxquels on donnait l'épithète de *suspects*, il fut arrêté et jeté dans une maison de réclusion, à Lectoure ; il n'en sortit que le 12 septembre 1794.

Sous l'empire de la constitution de l'an III, M. Dralet fut nommé juge au tribunal d'Auch ; plus tard, il eut le même titre dans le tribunal criminel du département du Gers. Il exerçait cette dernière magistrature, lorsqu'il fut appelé par le Gouvernement à la conservation des forêts du treizième arrondissement. Mais n'anticipons pas sur cette honorable époque de sa vie.

L'étude de l'histoire naturelle occupait depuis longtemps tous les loisirs de notre confrère. Cette étude l'avait consolé durant les longs jours de sa captivité, et était devenue pour lui une de ces passions auxquelles on ne saurait résister, parce qu'elles s'emparent de toutes nos idées, de tout notre être.

Eh ! qui ne chercherait pas à étudier la nature, alors que l'on est en présence de cette haute chaîne de monts qui nous séparent de l'Espagne? On veut connaître et leur contexture, et les circonstances de leur formation, et les êtres qui les habitent, et les forêts qui les recouvrent, et les plantes qui y croissent, et les monuments qui racontent vingt siècles de leur histoire. M. Dralet qui, déjà, en 1784, avait voyagé dans le pays Basque, et trois ans après dans le Béarn et le comté de Bigorre, y fit, en 1797, la rencontre d'un homme célèbre, qui observait avec génie, et qui écrivait avec une éloquence entraînante. Il devint l'un des amis, l'un des admirateurs de Ramond, et il le suivit dans ses explorations les plus aventureuses, dans ses ascensions les plus hardies. L'élégant traducteur de Williams Coxe travaillait à la solution du problème de la formation de nos montagnes. Palassou, en en dessinant les couches, en en calculant la puissance et le redressement, avait peut-être, plus que tout autre, été sur le point de déterminer l'inconnue, jusque-là si vainement cherchée ; mais il n'avait pas lui-même profité de ses observations. On crut, au temps où M. Dralet accompagnait Ramond, avoir trouvé le moyen de résoudre cette question importante. Quelques débris fossiles avaient, disait-on, été recueillis dans la Houle du Marboré, et les géologues pensèrent qu'en s'élevant jusques aux cimes qui dominent le Marboré lui-même, on pourrait en reconnaître aisément la nature. Ramond et de Lapeyrouse l'entreprirent, et l'on a cru pendant longtemps, et pendant longtemps on a admis, comme une vérité démontrée, que les cimes du Mont-Perdu, regardées comme les plus hauts sommets de nos montagnes, comme la clef du système pyrénéen, avaient été formées sous l'Océan ; que les flots avaient accumulé des masses énormes dans la partie centrale de la chaîne, à une époque où diverses familles d'animaux vivaient dans son sein, à une époque encore où des continents étaient habités par de grands quadrupèdes ; et l'imagination étonnée peignit avec des traits effrayants cet âge géologique, où les débris des animaux terrestres se mêlant aux débris des espèces nombreuses qui

habitaient les profondes mers, auraient concouru à la formation de ces rochers, qui semblaient en conserver encore les empreintes (1)..... Sans doute et Ramond et Lapeyrouse se trompaient; le faîte du Mont-Perdu n'est point le plus haut de la chaîne pyrénaïque; c'est le Pic de Nethou, jadis adoré par les Aquitains. On ne trouva point d'ossements de grands animaux sur les bords du lac du Mont-Perdu. Les progrès des connaissances ont fait disparaître le système de nos deux grands naturalistes; mais ne doit-on pas, dans l'histoire des sciences progressives, apprécier, honorer ceux qui ont tenté les premiers efforts pour parvenir à la vérité, et qui ont uni, à une émulation digne d'éloges, la persévérance qui sait triompher des obstacles, et le courage qui fait braver les dangers?

Notre confrère accompagna Ramond dans son second voyage au Mont-Perdu, et l'illustre géologue a écrit qu'il lui devait la plus belle observation faite durant cette exploration périlleuse. Plus tard, Ramond, qui partageait toutes les idées de Lapeyrouse, et qui avait sur celui-ci l'avantage d'être parvenu avec Dralet, Frizac, Mirbel, l'un des fils de Picot et Ferrière sur la rive désolée du lac de cette montagne, a bien pu chercher à atténuer l'erreur dans laquelle cette découverte l'avait entraîné; mais alors il était fier de la publier, et les maîtres de la science l'adoptèrent. Ce fut pendant cette course aventureuse que fut conçu, par M. Dralet, le plan d'un excellent livre sur les Pyrénées, livre qu'il ne devait donner que plus tard, alors qu'il aurait examiné, dans toutes leurs parties, les divers appendices et les contreforts de cette immense chaîne de rochers.

Peu de temps après la troisième ascension de Ramond sur le Mont-Perdu, une nouvelle révolution vint changer la face de l'Etat; la France eut enfin un gouvernement fort et juste,

---

(1) Voir, dans la 2.e série des *Mémoires de l'Académie*, l'éloge de *Picot de Lapeyrouse*.

et l'esprit réparateur du premier Consul se communiqua bientôt à tous les hommes amis de leur patrie. On voulut, après tant de maux, savoir quelles étaient les ressources du pays. La science d'observation et de calcul que l'on nomma *Statistique* n'était pas nouvelle. L'*État général du royaume*, dressé d'après les Mémoires que, sous le règne de Louis XIV, les intendants des Provinces envoyèrent à la cour, avait fourni des renseignements utiles, et la France avait vu alors s'accroître ses richesses agricoles, ses relations commerciales et son industrie manufacturière. Après l'événement du 18 brumaire, il fallait, pour effacer jusqu'aux traces des souffrances du pays, connaître ses besoins et ses ressources. On essaya de le faire à l'aide des statistiques départementales demandées aux hommes d'élite envoyés dans les Préfectures. Mais pour que ce travail fût utile, pour qu'il offrît des tables toujours comparatives, il fallait le tracer d'après un plan uniforme. C'est ce que démontra M. Dralet dans l'ouvrage intitulé : *Plan détaillé de topographie*, et qui fut suivi de la *Topographie du département du Gers*. Cet ouvrage remporta le prix proposé par la Société d'Agriculture du département de la Seine, en 1801. Rien d'aussi parfait en ce genre n'avait encore paru, et le Gouvernement ordonna l'impression du livre de notre confrère. Ce fut désormais le cadre offert à tous les Préfets, et qu'ils durent remplir alors que le Gouvernement crut avoir besoin de la statistique des départements confiés à leurs soins.

Déjà M. Dralet avait publié plusieurs ouvrages utiles, dans lesquels son esprit méthodique paraît à chaque page. Le *Projet d'un code de police rurale* qu'il donna, en 1790, avait signalé de nombreux abus et offert une série de sages règlements adoptés depuis, et devenus en quelque sorte des lois de l'État. Son *Plan de topographie* fixa sur lui les regards du Gouvernement, qui le nomma conservateur du treizième arrondissement forestier.

Jadis, la Religion avait établi le culte des forêts; on leur adressait des vœux ; des bois sacrés environnaient les temples ;

des nymphes habitaient des arbres révérés, et leur sort était attaché à celui de ces grands végétaux ; des chênes rendaient des oracles ; c'était sur des chênes encore que croissait le Gui sacré des Gaulois..... Mais depuis longtemps les riantes fictions de la Mythologie avaient été bannies, et, pour préserver les bois d'une destruction complète, il fallut les faire garder par une sorte de milice particulière. Il y eut même des *Grands Maîtres des eaux et forêts*. Cependant, malgré le zèle de ces officiers, malgré les soins des commissaires réformateurs, les dévastations augmentèrent chaque année. L'un de ces commissaires, le célèbre Louis de Froidour, reconnut l'effrayante diminution du sol forestier. Il constata que la contenance des forêts domaniales dans les Pyrénées avait diminué de moitié dans l'espace d'un siècle ; elle n'était plus, en 1670, que de deux cent vingt mille arpents, c'est-à-dire, d'un peu plus de cent vingt-quatre mille hectares ; des confiscations en augmentèrent, il est vrai, l'étendue ; mais les défrichements, les incendies, rendirent presque vaine cette réunion de plus de cinquante mille hectares au sol forestier possédé par l'Etat. Sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV la marine militaire avait retiré de grands avantages des forêts Pyrénéennes. Mais les dévastations survenues plus tard détruisirent en quelque sorte ces ressources si précieuses. En 1801, le désordre était à son comble, et l'on ne pouvait y remédier que graduellement ; une partie des forêts domaniales avait été usurpée ; mais dix ans s'écoulèrent à peine, et, par les soins de notre confrère, l'Etat rentra dans la possession de cent sept forêts contenant ensemble près de cinquante et un mille hectares. Il ne s'arrêta point dans cette carrière si heureusement tracée, et, comme il le dit lui-même, une telle conquête parut d'autant plus précieuse, qu'en enrichissant le pays elle n'appauvrit personne ; les villes, les bourgades sur lesquelles elle eut lieu, ayant conservé dans ces forêts des droits d'usage qui fournirent à tous leurs besoins, et qui, d'ailleurs, n'auraient pas tardé à devenir illusoires ainsi que la propriété elle-même, si elles étaient restées au pouvoir des communautés. Sans doute, il fut difficile à l'administration d'introduire le régime forestier

dans les Pyrénées. Entreprendre d'y établir tout à coup l'ordre et l'économie, eût été une chose dangereuse. « Il fallut temporiser, aller pas à pas, raisonner avec les hommes de bon sens, tolérer un abus pour obtenir la suppression d'un autre, flatter les personnes influentes, intimider les mutins, recourir à l'appui du pouvoir suprême, exciter par degrés la sévérité des tribunaux, enfin, dans des circonstances, heureusement rares, finir par déployer la force des armes. »

Plusieurs années de patience et de courage amenèrent la cessation des désordres. Une immense surface fut rendue à l'Etat, sans grever les communes, sans ruiner les particuliers. Un excellent système d'aménagement fut adopté, suivi avec persévérance, et une propriété, naguère onéreuse, devint, par les soins de notre confrère, une nouvelle branche de revenus pour l'Etat et une ressource assurée pour notre marine.

N'oublions point de rappeler ici l'un des événements qui, dans sa carrière administrative, comblèrent de joie notre confrère.

L'un de nos grands hôpitaux allait perdre, faute de titres, le droit de prendre annuellement une quantité considérable de bois de chauffage dans une forêt voisine. L'effet de la donation, qui remontait à plusieurs siècles, allait s'éteindre. Tout à coup, en faisant des recherches dans les archives de la Grande Maîtrise, M. Dralet retrouve ces titres précieux. Aussitôt, il fait connaître à ses chefs les droits incontestables de l'hospice, droits devenus sacrés après tant de spoliations et de pertes récentes. Le pouvoir ne repoussa point, sous le trop facile prétexte d'une longue prescription, les demandes de notre confrère. Les pauvres furent remis en possession de ce que l'on croyait perdu à jamais, et l'administrateur vertueux, et fidèle à ses devoirs, fut loué pour n'avoir pas oublié ce que l'homme de bien doit toujours à l'infortune.

Le savant, qui avait introduit l'ordre et la régularité dans le système forestier, devait en être le législateur ; les nombreux ouvrages de M. Dralet lui méritèrent ce titre. Il publia successivement un *Traité des délits, des peines et des procédu-*

res en matière d'eaux et forêts, un *Traité du régime forestier*, et un autre sur *l'Aménagement des bois ;* ouvrages qui doivent se trouver dans les bibliothèques de tous les administrateurs des forêts, parce qu'à des vues saines l'auteur a su joindre l'érudition étendue que comportait la matière, et des réflexions, fruits d'une expérience consommée.

Ce n'était pas assez pour M. Dralet d'avoir considéré les forêts sous le rapport légal ; il voulut s'en occuper comme agriculteur, et telle fut la pensée qui donna naissance à son *Traité des forêts d'arbres résineux*. Des monographies, des dissertations, des recherches, précieuses pour la chimie et l'agriculture, occupèrent ses loisirs, et de nombreux volumes furent ainsi consacrés par lui à des travaux utiles, et qui ont avantageusement augmenté le domaine de nos connaissances. Dans le nombre on distingue particulièrement son *Traité de la pierre à plâtre*, si utile et si recherché aujourd'hui. Parvenu à un âge très-avancé, il charmait sa solitude par des travaux de ce genre ; et, en 1842, il publia encore un ouvrage sur les forêts de hêtres des Pyrénées françaises, sur leur importance dans l'économie politique et sur leur aménagement. Fidèle à son passé, il honorait ainsi ses dernières années, en se montrant encore avec distinction dans les rangs des agronomes les plus distingués de son époque.

On retrouve la première pensée d'une notable portion des ouvrages de M. Dralet dans sa *Description des Pyrénées*, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce. A l'époque où cet ouvrage parut (1813), rien d'aussi complet n'avait encore été publié sur nos montagnes ; et, aujourd'hui, malgré la marche ascendante de toutes les sciences d'observation, c'est encore l'un des meilleurs livres que l'on ait faits sur les Pyrénées. La portion relative aux forêts est remplie de détails intéressants, et l'on y reconnaît l'écrivain qui s'était placé parmi les législateurs de cette importante section de l'économie publique.

Ces graves travaux ne détournaient point notre confrère de

la culture des lettres, et, lorsqu'il le crut nécessaire, il sut assouplir son style, et lui donner, tantôt une précision chaleureuse, tantôt une douceur de formes, une harmonie qu'il semblait avoir empruntées à l'aspect pittoresque et mélancolique de quelques-unes de nos contrées pyrénéennes. Nul n'a décrit avec plus de bonheur les paysages de Campan, où l'Adour du Tourmalet et l'Adour d'Aure viennent unir leurs flots rapides. On y retrouve dans toute sa vérité la couleur locale; et les pages éloquentes de notre confrère, souvent citées, dureront sans doute autant que les fleuves qu'il a décrits, autant que le souvenir des délicieuses vallées qu'ils arrosent.

Le style élégant et coloré de la *Description des Pyrénées*, ouvrit à M. Dralet les portes de l'Académie des Jeux Floraux : ses connaissances profondes lui avaient déjà mérité le titre de membre de celle des Sciences. Dans l'une et l'autre de ces sociétés, il se distingua par ses travaux, par son exactitude à remplir les devoirs qui lui étaient imposés, par la clarté, par l'aménité, par le bon goût, par le charme particulier qu'il savait répandre dans les discussions scientifiques auxquelles il aimait à prendre part. Le temps ne put affaiblir ses facultés intellectuelles, et l'on sait que, peu de mois avant sa mort, il s'occupait encore du soin de perfectionner quelques chapitres de la Statistique du département de la Haute-Garonne.

L'un des meilleurs moyens de tracer avec exactitude la biographie des savants, des gens de lettres, des administrateurs, est, je le crois du moins, de rappeler le souvenir de leurs écrits, de raconter les travaux qu'ils ont accomplis dans l'intérêt général, et pour payer leur dette envers la patrie. C'est ce que j'ai essayé pour M. Dralet. Ce savant et modeste académicien n'écrivit jamais pour le vain plaisir d'écrire. Il ne fit des livres, il ne publia des dissertations que pour propager des idées utiles, que pour accomplir des obligations sacrées, que pour concourir à la prospérité de la France. Le gouvernement ne l'ignorait pas, et lorsque les conservations forestières furent supprimées, le Roi créa, en faveur de M. Dralet, la place d'ins-

pecteur principal des forêts du Midi (1), qu'il occupa jusqu'au 1.er janvier 1821, époque à laquelle les conservations forestières furent rétablies. Il reprit alors la possession de celle de Toulouse, accrue de trois départements et devenue la douzième du royaume.

Peu de mois après son arrivée dans la capitale du Languedoc, en 1801, M. Dralet avait épousé mademoiselle Mélanie Campmas ; il en eut une fille unique, mariée à l'un de nos savants et bien-aimés confrères, M. de Mortarieu, fils d'un ancien préfet, qui a laissé les plus honorables souvenirs dans le département confié à ses soins ; homme distingué et qui jouit de l'estime qu'il a su mériter, et qui depuis longtemps est le prix des vertus de sa famille.

Un ancien a dit qu'à l'heure de la mort, on trouve une consolation bien puissante dans les souvenirs d'une belle vie. Cet axiome, nul ne put mieux en sentir la vérité que M. Dralet, au moment fatal, où il quitta cette terre, sur laquelle il n'avait marqué son passage qu'en faisant de bonnes actions. Aucun regret de n'avoir pu prolonger encore son existence ne dut accompagner ses derniers adieux au monde, car, suivant le même écrivain, en quelque temps que meure un homme qui a toujours fait le bien qu'il a pu, il n'a point à se plaindre de n'avoir pas vécu davantage. Appartenant au système de l'administration impériale, dont les traditions de probité ne sont point perdues, notre confrère apporta dans tous ses actes publics, cette droiture de cœur et cet amour du bien qui furent les règles constantes de ses actions privées. Chrétien sincère, père et aïeul justement chéri, magistrat intègre et compatissant, écrivain consciencieux, il a pu, comme le Sage dont l'Orateur romain nous a tracé le portrait, étendre ses vues dans l'avenir, et le considérer en quelque sorte comme une conquête, en tant que le pays et les siens pourraient y être intéressés.

(1) Ordonnance du 6 juin 1817.

Il travaillait pour le temps présent et pour l'avenir; et ce qui l'animait n'était point le désir immodéré d'une vaine gloire, comme on la comprend en général, c'était uniquement la vertu; mais la gloire en est inséparable, et elle entoure d'une brillante auréole les noms de ceux qui, ainsi que M. Dralet, ont accompli leurs devoirs, envers Dieu, envers leur famille, envers le souverain et la patrie.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS POUR LE PRIX D'HISTOIRE;

Par M. BARRY.

Lorsqu'en 1844 l'Académie proposa pour sujet de prix, dans la classe des Inscriptions et Belles-lettres, l'étude de la constitution et du régime municipal dans le Midi de la France, elle crut faire une chose utile à l'histoire en général, à l'histoire du Midi de la France en particulier.

C'était la première fois, depuis longtemps, que l'on sortait des questions spéciales, des monographies historiques, tombées aujourd'hui dans un discrédit injuste. En appelant les concurrents sur un terrain plus élevé et plus large, en s'adressant tout à la fois aux sentiments de notre temps et à ceux du pays, l'Académie avait espéré ramener dans nos lices quelques esprits distingués qui les oublient, nous n'osions pas dire qui les dédaignent; provoquer sinon des travaux plus nombreux, au moins des travaux plus importants. Permettez-moi d'ajouter, Messieurs, que les résultats n'ont point tout-à-fait trompé nos espérances. Mais nous ne nous dissimulions pas en même temps les difficultés de la tâche que nous imposions. Si l'horizon est étroit dans l'histoire locale, si les faits manquent souvent, et avec les faits, la portée et l'intérêt; ils abondent, ils se pressent ici, jusqu'à étourdir par leur diversité comme par leur nombre. Il ne s'agissait de rien moins que de saisir dans ses causes, dans ses manifestations, dans ses résultats, une des révolutions les plus complexes de notre histoire, celle peut-être qui s'est produite sous les formes les plus variées et les plus insaisissables. Il faut ajouter que les documents en sont à peine connus, que les plus nombreux

et les plus précieux peut-être, dorment encore dans la poussière des archives municipales. Ce n'est que depuis vingt ou trente ans que l'attention historique, excitée par les révélations politiques dont nous avons été les témoins ou les acteurs, et par le rôle nouveau qu'avait pris la bourgeoisie dans la société, s'est reportée sur ces questions qui touchent de si près à son histoire, et il est arrivé, ce qui arrive souvent en pareil cas, que les généralisations ont précédé l'analyse, et que les travaux en petit nombre que ce sujet a produits, n'ont pas su se garder de l'esprit de système.

Deux mémoires, les seuls qui aient été terminés en temps utile, ont été envoyés au concours dont nous venons d'indiquer le but, et tout en rendant justice aux qualités réelles qui les distinguent, c'est avec regret que nous les avons vus empreints eux-mêmes, dans des sens différents, de cet esprit systématique. En recommandant incidemment, dans les développements du programme, de rechercher et d'apprécier ce qu'il y a de Romain, soit dans l'esprit, soit dans les formes de ces constitutions, l'Académie indiquait, il est vrai, qu'elle ne séparait point de l'histoire des municipalités méridionales la question d'origine qui s'y rattache. Elle appelait l'attention des concurrents sur cette théorie du régime municipal romain, que M. de Savigny et d'autres publicistes ont soutenue dans ces dernières années, d'arguments et de considérations puissantes. Qu'il nous soit permis seulement d'ajouter qu'elle n'avait point la prétention de trancher et de résoudre la question dans un sens donné, encore moins d'imposer une marche ni un système. Sur un terrain neuf comme celui sur lequel l'Académie plaçait les concurrents, toutes les voies sont permises si toutes ne sont point également sûres; toutes les solutions peuvent avoir leur intérêt et leur utilité, lors même qu'elles ne contiendraient pas la vérité tout entière. Ce que l'Académie demandait seulement, à quelque point de vue que l'on se plaçât d'ailleurs, ce qu'elle était en droit de demander, c'était une étude originale et personnelle, qui, oubliant les travaux faits et les solutions admises, s'entourât de toutes les lumières, de tous les docu-

ments accessibles, tant imprimés que manuscrits ; qui les interrogeât sincèrement et de bonne foi, et ne conclût jamais qu'autant que les faits l'autoriseraient à conclure. Réduite à ces termes modestes, l'analyse n'aurait point abouti sans doute à des solutions tranchées et affirmatives ; mais elle aurait mis en circulation quelques textes, quelques faits, peut-être quelques vues nouvelles ; elle aurait pu éclairer et accuser plus nettement quelque face obscure, quelque côté obscur de la question. Elle aurait ainsi, non point résolu, ce que nous n'avons jamais espéré, mais aidé, mais concouru à la solution de cette grave question historique, qui n'est, on peut le dire, que posée aujourd'hui, et l'objet que s'était proposé l'Académie aurait été atteint.

Le plus simple, le plus sage peut-être pour la marche et pour le fond des deux mémoires que votre commission avait à examiner, est celui qui porte pour épigraphe ces deux vers latins :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.

L'auteur accepte la question dans les termes où tout le monde la pose aujourd'hui, et se place, pour la résoudre, dans les voies de la science actuelle, c'est-à-dire qu'il a foi dans la perpétuité du régime municipal romain, dont les municipalités du XII.e siècle ne sont, suivant lui, qu'une renaissance inattendue. Mais il faut avouer en même temps qu'il n'ajoute que peu de faits et d'arguments nouveaux aux raisons sur lesquelles s'appuyait cette théorie ; que sous ce rapport même son travail est moins concluant que plusieurs de ceux qui l'avaient précédé. Le défaut que nous signalons est surtout frappant dans la première partie du mémoire, où il tâche de suivre et d'expliquer les transformations du régime municipal au travers des conquêtes et des révolutions mérovingienne et carlovingienne. Abordé de cette manière, le problème se complique, vous le voyez, d'un nouveau problème. Ce n'est plus assez d'arriver à une idée juste, exacte et complète de ce régime du douzième siècle, si variable et si mobile en lui-même. Puisqu'il est admis que ce n'est qu'une

renaissance, une résurrection véritable, il faut connaître d'une manière générale au moins, ne serait-ce que pour l'apprécier plus sainement, cette existence antérieure dont il n'a pas dû tout oublier ni tout perdre. L'histoire du régime municipal ancien devenait ainsi le préambule de l'histoire du régime nouveau. Et quel savoir ne fallait-il pas, Messieurs, pour réunir les matériaux de cette histoire dans laquelle on commence à peine à se frayer des routes! Quelle sagacité pour suivre et reconnaître ce régime antérieur sous les formes diverses, sous les noms nouveaux qu'il a successivement pris et perdus jusqu'au cœur de l'époque féodale où ses traces semblent se perdre tout-à-fait!

C'est du dehors, pour ainsi dire, et historiquement que l'auteur aborde ce nouveau problème. Il recherche successivement quelle a pu être l'action exercée sur le municipe romain, par les divers régimes qui se succèdent dans le midi de la France, dans le Languedoc particulièrement, depuis l'origine des conquêtes barbares jusqu'à la croisade des Albigeois; et ensuite quels ont été les résultats réels de ces révolutions dans le régime municipal lui-même. Si dans cette longue revue qui ne manque, du reste, ni de netteté, ni d'intérêt dans l'exposition des faits, l'auteur n'avait tenu compte que des circonstances et des événements qui ont pu modifier l'état du régime municipal; s'il en avait surtout apprécié sainement le caractère et la portée, il aurait pu éclairer expliquer d'avance quelques-unes des révolutions réelles, profondes quelquefois, qui se sont opérées dans ce régime, du v.e au x.e siècle. Mais ces événements qu'il énumère minutieusement, ces révolutions extérieures qu'il interroge d'un air attentif, semblent perdre, entre ses mains, leur sens et leur portée. Les résultats les plus marqués, les plus matériels, les mieux avérés lui échappent presque complétement.

Il s'arrête très-longuement, par exemple, sur l'histoire des Wisigoths dont il analyse tous les règnes; il insiste même sur cette compilation du Code théodosien que le roi Alaric avait fait rédiger pour ses sujets de race romaine, et il ne semble pas se douter que le régime municipal romain subit dans ce

document une transformation radicale, toute favorable à la liberté ; car c'est la première fois que la curie se dégage légalement de ce réseau d'entraves, de contraintes, d'obligations onéreuses et vexatoires qui la faisaient déserter par tout le monde; que ce nouveau code, qui s'applique précisément, remarquez-le bien, au pays qu'il étudie, ouvre pour ainsi dire une ère nouvelle, ce que l'on pourrait appeler l'ère barbare du régime municipal, et qu'il est resté le point de départ et le type de toutes les altérations postérieures. Il est frappé, dans un passage ingénieux du reste de son travail, du rôle nouveau que prend l'évêque dans les villes Gallo-romaines depuis qu'il a réuni à ses attributions religieuses tout électives et populaires alors, les attributions électives et populaires aussi du défenseur, et l'idée ne lui vient pas de rechercher dans les chartes et dans les biographies épiscopales, ces sources précieuses pour l'histoire des villes presque inexplorées encore, si l'évêque ne devient point alors légalement ou non le centre de la vie municipale qui se retire pour ainsi dire à l'abri de sa sainteté, de son crédit personnel, des immunités qu'il arrachait aux rois mérovingiens. Il indique ailleurs l'existence de ces *scabins* que l'on trouve à l'époque carlovingienne chargés des fonctions judiciaires dans les villes elles-mêmes, et il n'est point frappé de l'idée que sous ce nom nouveau se cachaient sans doute quelques débris de la curie que nous allons voir renaître, un siècle plus tard, dans les villes du Nord, sous le nom d'échevinage. L'épiscopat transformé, sous les derniers Carlovingiens, en pouvoir temporel, et transformant à son tour en fiefs et en arrière-fiefs, lorsqu'il ne les détruisait point tout à fait, les magistratures électives de l'ancienne curie, la disparition des noms, des formes, des institutions municipales qui semblent arrivées, au x.e siècle, à un état complet de dissolution, ne l'embarrassent pas davantage. C'est à peine s'il admet, comme il le dit lui-même, quelques modifications inévitables, quelques altérations du type primitif, c'est-à-dire de la municipalité romaine du v.e siècle qui domine tout son travail dans ce système de per-

pétuité quand même où il s'est placé, que nous allons voir renaître selon lui dans les municipalités du XII.e siècle, et que l'auteur, à ce titre seul, aurait dû étudier avec plus de soin qu'il ne le fait dans les quelques phrases incomplètes et inexactes qui ouvrent cette longue et inutile revue.

Une fois admise cette perpétuité du municipe romain qui aurait traversé le moyen âge tout entier, tel à peu près que l'avaient constitué les édits impériaux, sa renaissance au XII.e siècle devenait un fait tout simple qui s'explique de lui-même, qui avait à peine besoin d'impulsions et de causes extérieures. Aussi l'auteur n'accorde-t-il qu'une faible influence (quoiqu'il l'ait indiquée avec sagacité et avec réserve à la fin de son travail) à ce mouvement insurrectionnel des communes lombardes qui semble dominé et décidé lui-même par la lutte des Papes contre les Empereurs, cette première et puissante protestation contre le droit incontesté de la force et de la conquête. Fidèle, dans cette seconde partie, à la méthode historique et narrative qu'il s'est imposée, l'auteur se borne à recueillir les faits que lui fournissent ses études et parcourt toutes les grandes villes municipales du Midi, à partir de la Provence, en y constatant les progrès, l'origine et le déclin du régime municipal.

Dans cette suite de tableaux qui remplissent toute la seconde moitié de son travail, l'auteur a fait preuve plus d'une fois de talent dans l'art de grouper et de réunir les faits, de sagacité dans l'art plus difficile de les apprécier. Quelquefois même il y laisse incidemment tomber quelques rayons de lumière qui auraient pu guider et assurer sa marche. Il essaye par exemple d'établir un lien de filiation et de généalogie entre ces révolutions et ces constitutions municipales qui semblent souvent, comme en Provence, partir d'un point donné et se communiquer de proche en proche. Il distingue avec raison les villes d'origine romaine des villes modernes qui naissent au moyen âge, des *Castra* romains, des *Pagi* barbares, des abbayes. Dans l'état où en est aujourd'hui la question, la science ne fera, longtemps encore, que recueillir des faits, et ces analyses ont au moins le mérite de nous les faire connaître.

Mais il eût fallu, pour leur donner tout leur intérêt, dégager plus nettement que ne le fait l'auteur, l'histoire du régime municipal de celle des villes elles-mêmes dans laquelle elle se perd parfois, y suivre de plus près les origines du régime municipal, en étudier plus attentivement le mécanisme et les constitutions, que l'auteur écourte et fausse quelquefois à son insu; préoccupé qu'il est de ce type romain qu'il s'obstine à retrouver partout en dépit des différences les plus tranchées. Nous ajouterons, quelque partisan que nous soyons de l'analyse, que là ne se bornait point à notre sens tout le travail. Il restait à rechercher si, sous des formes très-diverses, toutes ces constitutions n'avaient point au fond quelque chose de commun. Il restait à se faire une idée générale, autant au moins que le permettaient les faits recueillis, des principes qui y dominent, du caractère, de l'étendue et des attributions du pouvoir municipal, de l'esprit politique qui y prévalait. Ce n'eût été qu'à la suite de ces conclusions que l'auteur eût pu comparer avec fruit les deux régimes, prononcer en connaissance de cause sur leur identité ou leur filiation. C'est à ces deux termes en effet que se réduit, Messieurs, la question de la persistance. D'une part une analyse complète, impartiale, du régime municipal du XII.e siècle; de l'autre une histoire du régime municipal romain qui n'omettrait aucun fait appréciable, qui tiendrait compte de tous les changements, qui en suivrait pied à pied les altérations et les affaiblissements. Des deux analyses incomplètes dont je viens de vous signaler les défauts, il ne pouvait sortir et il n'est sorti qu'une assertion vague, générale, éternellement affirmative qui n'est pour l'auteur qu'une hypothèse, car ce qu'il affirme est toujours en question, qui ne sera, scientifiquement parlant, d'aucune utilité pour la solution de ce grand problème historique.

C'est dans une thèse diamétralement opposée que se place dès l'abord l'auteur du premier mémoire envoyé au concours. Il est frappé de cette disparition à peu près complète du régime municipal romain depuis la fin du IX.e siècle jusqu'au milieu du XII.e siècle, plus frappé encore des différences d'esprit et

de forme qui séparent le consulat du XII.e siècle du régime antérieur dont on le regarde comme une renaissance, et il en conclut, sans hésitation aucune, qu'il y a solution de continuité de l'une à l'autre des deux époques, que c'est à tort que l'on s'obstine à chercher entre les deux régimes des liens de filiation et de généalogie. Pour lui, cette brusque et brillante apparition du régime municipal dans le Midi de la France, qu'il envahit en moins d'un siècle, n'est qu'une forme particulière de cette renaissance universelle qui se manifeste au XI.e et au XII.e siècle dans toutes les sphères de la civilisation et de la vie politique. Elle a pour cause générale l'essor tout nouveau que prennent, à l'époque des croisades, dans les grandes villes du Midi, la population, l'industrie, le commerce maritime : pour cause déterminante, la révolution municipale du Nord de l'Italie dont les communes du Midi n'ont fait que suivre l'impulsion, que reproduire le plus souvent les constitutions dans leur esprit, dans leurs formes, dans leurs nomenclatures elles-mêmes.

C'est la première fois peut-être que cette théorie, qui choque toutes les idées admises, toutes les tendances même de la science actuelle, se produit sous des formes aussi tranchantes, et il ne serait pas impossible que l'auteur à son insu eût été conduit à cette exagération par les exagérations des partisans quand même de la persistance du régime romain qui affirment à toute outrance, ne distinguent jamais, et doutent à peine lorsque le doute serait tout au plus permis. Ce qui nous confirme dans cette supposition c'est que c'est contre un livre qui a joui dans le temps d'une certaine célébrité, et où la thèse de la persistance a été outrée, on peut le dire, jusqu'à l'oubli de toute critique (1), que sont dirigées souvent les objections de son scepticisme. Quant aux preuves sur lesquelles il essaye d'étayer son système qui était à prouver tout entier, elles soutiennent à peine un examen sérieux et intelligent. L'auteur

(1) L'Histoire du droit municipal de M. Raynouard.

conclut, comme il le reproche à ses adversaires, de la vraisemblance à la certitude, de la disparition des noms et des formes municipales à la disparition du régime tout entier. Il ne s'aperçoit point qu'en réduisant ce grand mouvement de rénovation sociale à des imitations, à des emprunts étrangers, il soulève à son tour, en haine des problèmes, un problème à peu près insoluble, celui d'une révolution réelle, profonde, universelle en moins d'un siècle, éclatant un beau jour, sans préparation comme sans antécédent, du sein d'un ordre de choses où tout la repoussait, et se constituant au milieu des obstacles, aux dépens de la féodalité dont elle est restée le contre-poids victorieux. C'est peut-être par une conséquence de ce point de départ étroit et négatif, que l'auteur s'est trouvé bizarrement conduit à amoindrir en toute chose la révolution qu'il raconte, à en affaiblir la portée, à en atténuer les résultats.

Il y a, quel que soit du reste le parti que l'on adopte sur les questions d'origine, un point où toutes les opinions se rencontrent, où les divergences s'effacent en grande partie au moins, c'est l'étude du régime municipal lui-même, l'analyse de ses formes essentielles et de ses attributions. Le champ se resserrait ici en même temps que le sol se raffermissait. Il n'était plus besoin que de se placer en face des monuments contemporains, les seuls dignes de foi en pareille matière, d'en recueillir les indications, et les données souvent vagues et insuffisantes, de les compléter l'une par l'autre, de les éclairer par la critique. Aussi est-ce sans surprise que nous avons vu l'auteur reprendre sur ce terrain une partie de ses avantages. Par l'ampleur et les développements même que prend ici son travail, on sent un esprit habitué à l'analyse des institutions et des lois, quoiqu'il les aborde et les juge plus volontiers sous leur côté pratique et réel que sous leur côté historique. La plupart des questions que nous avons indiquées dans l'analyse du mémoire précédent ont été posées, résolues même par l'auteur, autant au moins que le lui permettaient les faits trop peu nombreux dont il disposait. Il nous suffira de signaler une étude remarquable sur le

mode et les formes de l'élection dont il a senti toute l'importance, des vues fines et justes sur le partage et les limites du pouvoir entre les magistratures urbaines et l'autorité féodale, qui était loin, comme il le prouve, d'avoir abdiqué entre leurs mains, une analyse large et ferme des attributions du consulat, où il ajoute quelquefois aux données de la science actuelle, où il en rectifie sur quelques points les exagérations, à propos du droit de guerre municipale, par exemple. Le caractère de son esprit est une disposition habituelle au scepticisme, à la contradiction même, qui peut avoir d'excellents effets en histoire, à la condition pourtant de ne point l'exagérer à son tour.

Si cette analyse du régime municipal du douzième siècle, à laquelle se réduit à peu près le travail de l'auteur, eût été préparée par de plus longues recherches historiques, pour lesquelles il ne paraît pas avoir toute l'estime qu'elles méritent, si elle eût reposé sur une base plus large et plus solide, si elle eût su se garder de quelques confusions et de quelques conclusions aventureuses, nous ne doutons point que l'auteur n'eût mieux saisi, et mieux accusé qu'on ne l'a fait avant lui, le mécanisme et le jeu de ces constitutions urbaines. Mais dans l'appréciation des faits qui se mêle involontairement à leur analyse, il est à tout moment conduit à des conclusions inattendues qui nous semblent sortir directement de son point de départ, et qui toutes aboutissent à restreindre l'importance de ce grand mouvement, à le replacer et à l'effacer dans les cadres de la féodalité. Quelque tort qu'aient pu faire aux évêques et aux comtes ces insurrections bourgeoises qui soustrayaient en partie les villes à leur autorité, qui reconstituaient, en face de leur pouvoir sans limites précises, des pouvoirs réguliers et indépendants, qui transformaient leurs anciens vassaux en magistrats municipaux disposant de l'impôt, de la force armée, de la population, de toute la puissance d'une grande ville, c'est de leur assentiment tacite, s'il faut l'en croire, que se reconstituent au onzième siècle ces municipalités qu'ils parvinrent de bonne heure à mettre en harmonie avec leur pouvoir. On serait même tenté de croire que plusieurs d'entre eux au-

raient vu ce mouvement avec plaisir, contents, comme il le dit lui-même, de se décharger sur les municipalités du poids de l'administration urbaine. Aussi dans son système la féodalité conserve-t-elle une action très-marquée sur la vie et le régime municipal dont elle paralyse les principes de liberté par le lien du serment, par l'intervention constante et souvent habile de ses viguiers, par l'obligation imposée aux consuls de recourir à l'agrément du seigneur pour toute mesure législative qu'ils veulent rendre exécutoire, par le mode des élections municipales qui était loin d'être populaire à l'époque où nous les atteignons au moins, qui soumettait souvent le choix des nouveaux consuls aux consuls en charge assistés de quelques électeurs, quelquefois aux viguiers des comtes. Extérieurement même il trouve plus d'apparence que de réalité dans la grande figure que font ces républiques du Midi, qui étaient en effet des républiques par les attributions de leurs magistrats, mais qui ne l'étaient plus, dit-il, par leur condition et leur mode d'existence, puisque au dessus du pouvoir municipal des consuls, se plaçait le pouvoir féodal des seigneurs, reconnu et accepté depuis des siècles. Tout en s'élevant contre l'esprit de système qui fausse et dénature les faits et sans jamais perdre complétement ce sens réel et judicieux qui donne de l'intérêt à ses témérités elles-mêmes, l'auteur finit par y retomber à son tour. S'il ne jugeait point, comme il le fait souvent, avec une légitime sévérité, les tendances désastreuses du régime féodal, on serait tenté de voir dans son travail un mémoire à consulter pour ce procès en réhabilitation ouvert au commencement de ce siècle, par un historien dont le nom est resté célèbre (1). Il n'est pas jusqu'à la marche de l'auteur, jusqu'à son plan lui-même qui ne se ressente des tendances que nous signalons. C'est à elles que nous sommes tentés d'attribuer cette méthode bizarre et contestable, qui détachant le consulat du commun conseil, le commun conseil de la masse de la population, restreint systé-

(1) M. de Montlosier.

matiquement l'histoire de la révolution municipale à l'histoire des magistratures qu'elle a créées, et a réagi en les faussant sur le jugement et les appréciations de l'auteur.

Entre deux solutions comme celles que je viens de vous faire connaître, incomplètes et systématiques tout à la fois, l'Académie s'est vue dans l'obligation pénible de réserver ses récompenses et ses couronnes. Si la thèse de l'un est plus en faveur aujourd'hui, plus vraisemblable même en soi, il faut avouer aussi qu'il l'a laissée à peu près au point où il l'avait trouvée, qu'il la compromet même par des conclusions exagérées jusqu'à l'oubli de toute vraisemblance. L'autre, vous l'avez vu, n'arrive à l'originalité dont il abuse en sens inverse que par un parti également extrême, qu'en effaçant d'un trait de plume toute une théorie historique, fruit de longues et savantes recherches étayées des noms les plus éminents de la science et qui eût, peut-être à ce titre, mérité les honneurs d'une réfutation. Le mérite de son travail, que nous sommes heureux de reconnaître, se réduit à une analyse plus large, plus franche et plus originale du système du XII.e siècle, œuvre d'un esprit qui ne manque ni de jugement ni de portée, quoique ses conclusions pèchent souvent par l'insuffisance des faits, quoique lui-même les fausse et les dénature quelquefois en les exagérant; mais il eût été injuste de faire abstraction complète de l'étendue du sujet, des difficultés de tout genre dont il est hérissé, de la nouveauté du terrain sur lequel l'Académie plaçait des concurrents, et où les pas seront mal assurés pendant longtemps encore. En signalant les imperfections des deux mémoires avec une franchise que la gravité du sujet excuse, et dont les concurrents eux-mêmes nous sauront bon gré, votre Commission d'ailleurs a tenu compte des efforts et du travail réel dont dépose chacun des deux mémoires, des qualités d'esprit très-diverses qu'ils y ont déployées, des détails heureux que nous y avons plusieurs fois signalés. J'ajouterai qu'on leur a su bon gré de s'être garantis dans le fond de cet esprit prétendu politique qui pénètre partout aujourd'hui pour tout fausser, de s'être toujours gardés dans la forme de ces prétendus ornements d'imagination et de style qui sont

tout simplement du mauvais goût. C'est à ces titres divers que nous vous avons proposé de décerner à l'auteur de chacun des deux mémoires, une médaille d'argent à titre d'encouragement, tout en remettant au concours la question proposée. Je m'estimerais heureux, pour ma part, si le long examen auquel je viens de me livrer, au risque de fatiguer votre attention, en indiquant les difficultés sérieuses et réelles du sujet, pouvait en faire ressortir aussi l'intérêt et la portée, et rappeler l'attention du public et celle des concurrents sur cette question que je regarde comme la plus belle et la première des questions historiques proposées à l'étude de la génération actuelle.

L'Académie ayant adopté, dans sa séance générale et motivée du 27 mai, le rapport ci-dessus, et statuant sur les conclusions qu'il renferme, a décidé qu'elle accorderait une Médaille, à titre d'encouragement, à chacun des auteurs.

M. Louis-Henri Fonds-Lamothe, avocat à Limoux (Aude), est l'auteur du Mémoire n.° 1 ;

M. Léon Clos, propriétaire à Villespy (Aude), est l'auteur du Mémoire n.° 2.

DÉTERMINATION

DE LA LATITUDE DU NOUVEL OBSERVATOIRE DE TOULOUSE ET DE L'INFLUENCE QUE LA CHAÎNE DES PYRÉNÉES EXERCE SUR CET ÉLÉMENT;

Par M. PETIT.

J'ai déjà donné, dans les Mémoires de l'Académie, la position astronomique du nouvel Observatoire de Toulouse, déduite géodésiquement de celle fixée par M. d'Aubuisson pour l'ancien Observatoire. Mais nos archives ne renfermant aucune trace du travail qui m'avait servi de point de départ, il m'a paru convenable de déterminer directement cette position par des observations astronomiques. J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie un premier résultat obtenu pour la latitude. Plus tard je lui soumettrai également un travail sur la longitude et sur la longueur du pendule simple qui battrait la seconde dans les cabinets d'observation. Ces trois éléments fondamentaux ne sauraient être déterminés avec trop de soin, car ils serviront de base à toutes les recherches de précision qui pourront être entreprises à l'Observatoire. Aussi n'ai-je point hésité à leur consacrer un temps considérable, malgré l'attrait plus grand que m'auraient présenté d'autres travaux commencés déjà depuis longtemps et momentanément suspendus à cause de ces derniers.

La latitude du nouvel Observatoire a été obtenue à l'aide de 1608 observations, soit des étoiles circompolaires, soit des étoiles du midi. J'ai dû multiplier considérablement le nombre de ces observations afin de remédier, autant que possible, à quelques défauts qui sont plus particulièrement inhérents au

cercle répétiteur dont je disposais. Cet instrument, d'une construction déjà ancienne et fort médiocre, quoiqu'acheté, je crois, depuis assez peu de temps, avait bien été réparé, sur ma demande, avec tout le soin possible; mais malgré les améliorations considérables qu'il a éprouvées, il conserve néanmoins encore, à un assez haut degré, ceux des défauts qui tiennent essentiellement à sa construction primitive : je veux parler du frottement des verniers et de la flexion ou du déplacement déjà signalés d'ailleurs par d'autres astronomes, dans les lunettes qui ne sont pas fixées par plusieurs points. Je n'entrerai pas ici dans des détails circonstanciés à cet égard; je me contenterai de dire que le diamètre du cercle vertical est de $0^{m},28$; que la lunette, de 27 millimètres d'ouverture et d'un grossissement de 18 fois, est soutenue *seulement* par son centre; qu'elle ne porte avec elle que deux verniers qui glissent sur le limbe même, comme dans les premiers cercles répétiteurs qui furent construits; que ces verniers donnant les cinq secondes sexagésimales ne sont pas toujours parfaitement d'accord et peuvent marquer des discordances de 15 à 20 secondes; enfin, que chaque partie du niveau équivaut en moyenne à $18'',534$.

L'instrument était placé entre les deux piliers de la lunette méridienne, sur le massif de maçonnerie qui supporte ses piliers. M. Melliez, jeune Professeur de Mathématiques, fort instruit et très-porté vers les études astronomiques, avait la bonté de lire le niveau; j'ai quelquefois cependant observé seul. Les réfractions et les réductions au méridien ont été calculées par les tables de Delambre ou par celles du système métrique.

Les défauts que j'ai signalés dans l'instrument, et, sans doute aussi, les variations que doit éprouver le niveau, depuis l'instant de l'observation jusqu'à celui de la lecture, quand on détermine seul des distances zénithales au cercle répétiteur, ont donné quelquefois des différences s'élevant à plusieurs secondes entre les résultats des diverses séries faites du même côté de l'horizon, c'est-à-dire au Nord et au Midi. Mais les moyennes de chaque jour, entre les deux latitudes conclues

des étoiles circompolaires et des étoiles méridionales, s'écartent beaucoup moins, en général, de la moyenne définitive; ce qui indique qu'en effet les différences paraissent devoir être attribuées aux états successifs de l'instrument dans lequel les frottements des vernicrs m'obligeaient chaque jour, pour ainsi dire, à modifier la pression des divers ressorts. Malheureusement l'état de l'atmosphère ou d'autres circonstances n'ont pas toujours permis de prendre, dans la même soirée, des observations au Nord et au Sud; mais néanmoins on peut admettre, ce me semble, avec confiance le résultat définitif que je présente aujourd'hui à l'Académie, et qui, par suite des diverses discussions auxquelles je me suis livré avant de l'adopter, ne me paraît pas comporter une erreur de plus d'un quart ou même d'un cinquième de seconde sexagésimale. J'ai cru devoir le déduire de la moyenne entre les latitudes données séparément par les observations du Nord et par les observations du Sud groupées de diverses manières. Cette moyenne ne diffère que d'une quantité tout à fait négligeable, de la moyenne qui serait obtenue par les séries seulement des jours où il a été possible d'observer des deux cotés Nord et Sud de l'horizon.

Je dois ajouter ici que l'emplacement adopté pour le cercle répétiteur présentait de nombreux avantages, mais qu'il avait l'inconvénient de ne permettre, par l'ouverture des trappes méridiennes, qu'un nombre assez restreint d'observations pour les étoiles du Midi : ce qui m'a obligé à multiplier le nombre des étoiles; et ce qui a dû produire aussi des différences quelquefois assez grandes, mais compensées néanmoins par la moyenne, entre les divers résultats des séries du Sud dans une même soirée, à cause des erreurs de lecture qui se transportaient d'une étoile à l'autre. J'ajouterai encore que l'étoile β de la petite Ourse était tellement faible dans ma lunette qu'on avait beaucoup de peine à la distinguer sur l'étendue du champ éclairé. Aussi, tandis qu'avec les belles étoiles, chaque double observation ne demandait guère plus de 70 à 80 secondes, plusieurs minutes étaient-elles nécessaires au contraire pour placer l'étoile β de la petite Ourse sous le fil, et même encore restait-il

toujours une certaine incertitude sur la position de l'astre. C'est ce qui m'a décidé, après quelques essais peu satisfaisants, à ne plus l'observer. Cependant j'ai conservé, dans le tableau général qui accompagnera cette note, les résultats fournis par l'étoile δ; ces résultats n'altèrent pas sensiblement la moyenne qu'on obtiendrait en les négligeant.

M. Blondat, Capitaine d'état-major, chargé dans notre département des opérations de la carte de France, ayant bien voulu mettre à ma disposition, pendant quelques jours, son théodolite de Gambey, j'en ai profité pour vérifier mes premiers résultats, et j'ai obtenu par 318 observations, à un dixième de seconde près, le nombre déjà trouvé à l'aide du cercle de l'Observatoire. Le cercle de M Blondat, parfaitement entendu quant à la disposition de ses diverses parties, ayant éprouvé cependant lui-même, depuis l'époque de sa construction, quelques avaries qui ont pu produire cette très-faible discordance, j'ai adopté pour la valeur définitive de la latitude du point qui correspond à l'axe horizontal de la lunette méridienne une moyenne 43° 36′.45,237 entre les résultats obtenus avec chacun des deux cercles que j'ai employés. Cette moyenne est presque identique à celle (43° 36′. 45,63) que j'avais déduite des résultats obtenus vers 1820 par M. d'Aubuisson, à l'ancien Observatoire, avec un bon cercle de Reichembach.

La détermination précédente est considérablement modifiée par le voisinage des Pyrénées qui augmentent d'environ *sept* secondes notre latitude réelle. M. le général Pelet m'ayant exprimé l'intention de comparer la position de l'Observatoire de Toulouse, obtenue astronomiquement, avec celle qui se déduira géodésiquement des observations de la Carte de France, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de consigner ici quelques détails sur l'action de la grande chaîne qui nous avoisine et qui doit produire sur la latitude géodésique une erreur d'environ 200 mètres. Cette action combinée avec celle des divers contreforts qui se relient à la chaîne principale, peut être considérée comme s'exerçant à très-peu près dans le méridien, c'est-à-dire, seulement sur la latitude; et pour la calcu-

ler, de la manière qui m'a paru en même temps une des plus rigoureuses et des plus simples, j'ai étendu mes intégrales à 60 degrés de chaque coté du méridien, dans une surface de révolution produite sur le globe terrestre par la section transversale des Pyrénées. Les intégrales triples de chacune des composantes de la force se réduisent par là à des intégrales doubles qui peuvent s'obtenir sous forme finie, mais dont le calcul numérique, pour la composante horizontale, serait néanmoins extrêmement compliqué. Aussi, afin de simplifier cette dernière, me suis-je borné à une nouvelle approximation, mais à une approximation qui m'a fourni une valeur très-voisine de la valeur véritable, et qui consistait à regarder, dans toute l'étendue de l'intégrale, les distances de l'Observatoire aux divers points attractifs de la chaîne, comme sensiblement égales à leurs projections sur l'horizon de Toulouse. Les formules obtenues avec cette restriction fournissent des intégrales très-simples, que je consignerai ci-après avec le tableau général des latitudes, résultant de chacune de mes séries d'observations.

Le regret que j'ai plusieurs fois éprouvé de ne pas avoir à ma disposition le mémoire de M. d'Aubuisson, sur la position astronomique de l'ancien Observatoire, me ferait regarder comme une chose très-utile que les divers détails de mes observations fussent consignés ici, afin de permettre plus tard, s'il était nécessaire, une discussion approfondie à cet égard. Mais je craindrais d'abuser de la bienveillance de l'Académie en réclamant une trop grande place dans les publications fort restreintes qu'il lui est possible de faire. Aussi me bornerai-je, en terminant ce court préambule, à donner le tableau des résultats fournis par chaque série d'observations et les seuls détails relatifs à l'attraction des Pyrénées qui seraient nécessaires pour permettre de contrôler mes données, mes formules ou mes calculs numériques.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FOURNIS PAR LES DIVERSES SÉRIES D'OBSERVATIONS.

ÉTOILES DU NORD.

DATES.	NOMS DES ASTRES.	LATITUDE CONCLUE.	NOMBRE D'OBSERVATIONS.	
20 décembre 1846.	Polaire supérieure.....	43° 36′ 50″198	14	
29 décembre.....	Polaire inférieure.....	54,217	54	
1er janvier 1847..	β petite Ourse (infér.)..	51,775	16	
3 janvier.....	Polaire (supérieure)...	50,003	14	
id.....	β petite Ourse (infér.)..	52,187	22	
4 janvier.....	*id*.....	49,680	26	
15 janvier.....	*id*.....	51,923	20	
22 janvier.....	*id*.....	48,690	20	
2 février.....	*id*.....	50,275	40	
3 février.....	*id*.....	49,245	22	552
10 février.....	*id*.....	49,805	12	
20 février.....	δ petite Ourse (infér.).	47,066	20	
22 février.....	*id*.....	47,738	28	
3 mars.....	*id*.....	49,460	16	
12 mars.....	Polaire (infér.).....	49,854	48	
13 mars.....	*id*.....	49,022	60	
14 mars.....	*id*.....	50,622	60	
8 mai.....	*id*.....	49.182	30	
9 mai.....	*id*.....	47,557	30	

Observations faites avec le cercle du dépôt de la guerre.

17 mai 1847.....	Polaire (infér.).....	43° 36′45″078	30	
18 mai.....	*id*.....	44,619	60	
21 mai.....	*id*.....	44,460	60	204
22 mai.....	*id*.....	45,094	30	
24 mai.....	*id*.....	45,981	24	

Observations faites de nouveau avec le cercle de l'Observatoire.

31 mai 1847.....	Polaire (infér.).....	43° 36′48″260	50	100
1.er juin.....	*id*.....	49,187	50	

Latitude conclue de l'ensemble des observations faites sur les étoiles du Nord avec le cercle de l'Observatoire..... 43° 36′49″807

Latitude conclue de l'ensemble des observations faites sur les étoiles du Nord avec le cercle de Gambey..... 43° 36′45″046

ÉTOILES DU SUD.

DATES.	NOMS DES ASTRES.	LATITUDE CONCLUE.	NOMBRE D'OBSERVATIONS	
3 janvier 1847..	Rigel.....	43° 36′39″094	14	
id.....	ζ Orion.....	36,999	12	
id.....	Sirius.....	40,580	14	
4 janvier.....	Rigel.....	44,755	12	
id.....	ζ Orion.....	43,309	12	
id.....	Sirius.....	36,753	20	
22 janvier.....	Rigel.....	43,150	14	
23 janvier.....	Sirius (nuages).....	37,469	8	
28 janvier.....	Sirius.....	38,892	22	
31 janvier.....	Sirius.....	38,442	18	
1.er février.....	Rigel.....	41,134	20	
id.....	Sirius (nuages).....	37,268	18	
2 février.....	Soleil.....	39,956	18	
id.....	Rigel.....	39,994	26	
id.....	ζ Orion (peu visible)...	44,435	14	
id.....	Sirius.....	40,351	22	
3 février.....	Sirius.....	39,116	24	
18 février.....	α Hydre.....	43,269	16	568
20 février.....	Rigel.....	40,909	20	
id.....	ζ Orion.....	41,490	20	
id.....	α Hydre.....	42,655	12	
21 février.....	α Hydre.....	42,369	22	
22 février.....	Rigel.....	40,442	10	
24 février.....	Rigel.....	44,671	18	
id.....	ζ Orion.....	42,313	16	
1.er mars.....	Rigel.....	39,013	14	
id.....	ζ Orion.....	41,163	18	
3 mars.....	Rigel.....	40,022	20	
id.....	ζ Orion.....	39,687	10	
id.....	Sirius.....	38,729	14	
5 mars.....	Rigel.....	37,548	12	
id.....	ζ Orion.....	40,168	12	
12 mars.....	α Hydre.....	39,305	16	
13 mars.....	β Vierge.....	42,691	10	
14 mars.....	α Hydre.....	41,513	20	

DATES.	NOMS DES ASTRES.	LATITUDE CONCLUE.	NOMBRE D'OBSERVATIONS.	
Observations faites avec le cercle du dépôt de la guerre.				
17 mai 1847.....	2α Balance.....	43° 36'44,470	10	
Id.....	α Serpent.....	45,435	10	
18 mai.....	2α Balance.....	44,373	8	
21 mai.....	*id*.....	46,661	16	
Id.....	α Serpent.....	46,556	12	114
22 mai.....	2α Balance.....	44,877	18	
Id.....	α Serpent.....	44,820	10	
23 mai.....	2α Balance.....	45,320	14	
24 mai.....	*id*.....	46,565	16	
Observations faites de nouveau avec le Cercle de l'Observatoire.				
31 mai.....	2α Balance.....	43° 36'42,932	18	
Id.....	α Serpent.....	41,186	12	70
1er juin 1847.....	2α Balance.....	44,024	20	
Id.....	α Serpent.....	41,604	20	

Latitude conclue de l'ensemble des observations faites sur les étoiles du Sud, avec le cercle de l'Observatoire..... 43° 36'40,754

Latitude conclue de l'ensemble des observations faites au Sud avec le cercle de Gambey. 43° 36'45,314

RÉSULTATS GROUPÉS PAR JOURS.

Avec le Cercle de l'Observatoire.

	LATITUDE donnée par les étoiles du Nord.	LATITUDE donnée par les Etoiles du Sud.	LATITUDE moyenne conclue.
3 janvier.....	43° 36'51,095	43° 36'38,891	43° 36'44,993
4 janvier.....	49,680	41,606	45,643
22 janvier.....	48,690	43,150	45,920
2 février.....	50,275	41,189	45,732
3 février.....	49,245	39,116	44,180
20 février.....	47,066?	41,685	44,376
22 février.....	47,738?	40,442	44,090
3 mars.....	49,460?	39,479	44,469
12 mars.....	49,854	39,305	44,578
13 mars.....	49,022	42,691	45,857
14 mars.....	50,622	41,513	46,068
31 mai.....	48,260	42,059	45,159
1 juin.....	49,187	42,814	46,000
Moyennes....	43° 36'49,246	43° 36'41,072	43° 36'45,159

Avec le Cercle de Gambey.

	LATITUDE donnée par les étoiles du Nord.	LATITUDE donnée par les Etoiles du Nord.	LATITUDE moyenne conclue.
17 mai.....	43° 36'45,078	43° 36'44,952	43° 36'45,015
18 mai.....	44,619	44,373	44,496
21 mai.....	44,460	46,608	45,534
22 mai.....	45,094	44,849	44,971
24 mai.....	45,981	46,565	46,273
Moyennes.....	43° 36'45,046	43° 36'45,469	43° 36'45,258
Latitude conclue de l'ensemble des observations faites avec le Cercle de l'Observatoire.....	43° 36'49,807	43° 36'40,754	43° 36'45,280
Latitude conclue de l'ensemble des observations faites avec le Cercle de Gambey.....	43° 36'45,046	43° 36'45,314	43° 36'45,180
Moyenne générale conclue de toutes les observations....			43° 36'45,230
Moyenne conclue des résultats groupés par jours.....			43° 36'45,209
Moyenne conclue en supprimant les observations de δ petite Ourse.....			43° 36'45,272
Résultat définitif déduit des trois précédents...			43° 36'45,237

RÉSUMÉ DES CALCULS RELATIFS A L'ATTRACTION DES PYRÉNÉES.

Si l'on mène par le centre de l'Observatoire deux axes de coordonnées, l'un celui des z, suivant la verticale, l'autre celui des r dans le méridien et suivant une horizontale, on peut, en admettant une compensation entre les Cevennes et la partie des Pyrénées qui va d'Oloron vers Bilbao, regarder l'action comme à peu près parallèle au méridien, ce qui rendrait nulle la composante de la longitude; et en supposant que la section transversale de la chaîne fait une révolution autour de l'axe des z, dans un arc des 2ω d'environ 120 degrés, c'est-à-dire de 60 degrés de chaque côté du méridien, on aura, par les

intégrations relatives à ω et à r, les deux expressions suivantes pour les composantes horizontale et verticale de l'attraction des Pyrénées :

Composante horizontale,

$$=2\rho f\sin\omega\int dz\int\frac{r^2\,dr}{(r^2+z^2)^{\frac{3}{2}}}=-2\rho f\sin\omega\int dz\left\{\frac{r}{\sqrt{r^2+z^2}}+\frac{1}{2m}\log\left[\frac{\sqrt{r^2+z^2}+r}{\sqrt{r^2+z^2}-r}\right.\right.$$

Composante verticale,

$$B=2\rho f\omega\int z\,dz\int\frac{r\,dr}{(r^2+z^2)^{\frac{3}{2}}}=-2\rho f.\omega\int\frac{z\,dz}{\sqrt{r^2+z^2}}$$

intégrales qui devront être prises pour r et pour ω entre les limites convenables et dans lesquelles $\frac{1}{m}$, f, ρ représentent le module qui sert à transformer les logarithmes ordinaires placés sous le signe d'intégration en logarithmes népériens, la force attractive de la matière, enfin la densité moyenne de la chaîne. Mais la première de ces deux intégrales exigeant, pour être obtenue définitivement, comme je l'ai dit plus haut, des transformations analytiques et des calculs numériques extrêmement longs, je l'ai remplacée par la suivante, beaucoup plus simple quoique sensiblement aussi exacte :

$$A=2\rho f\sin\omega\int dz\,\frac{\log r}{m}.$$

Les intégrales précédentes se décomposent chacune en deux parties; l'une de ces parties correspondant à l'attraction exercée par les points matériels qui sont situés entre les deux versants (français et espagnol) des Pyrénées et l'horizon de Toulouse; l'autre à l'attraction des points compris entre ce même horizon, le prolongement du versant espagnol et la surface sphérique de rayon 6366400 mètres. Cette dernière surface est celle de la sphère qui passerait non au niveau de la mer, mais à 200

mètres environ au-dessus et par l'Observatoire même placé à cette hauteur : elle a été choisie ainsi, parce que les formules deviennent plus simples, et parce que d'ailleurs la couche de 200 mètres se prolongeant sensiblement de tous les côtés autour de l'Observatoire, n'exerce qu'une attraction verticale qu'il serait facile de déterminer séparément, mais dont le calcul n'est pas ici nécessaire.

Les limites des intégrales ont été obtenues à l'aide des données suivantes que j'ai adoptées dans mes calculs :

Origine de la chaîne du côté de la France, à..... 0.° 37′
Centre de la chaîne, à..... 0.° 58′
Origine de la chaîne du côté de l'Espagne, à..... 1. 15′
} Au sud de l'Observatoire de Toulouse.

Hauteur moyenne des sommets de la chaîne au-dessus de la sphère de 6366400 mèt. de rayon..... 3000 mètres.

Soient

$$r-az-\alpha=0, \qquad r-a'z-\alpha'=0, \qquad z^2+r^2+2Rz=0,$$

les trois équations du versant français, du versant espagnol et du cercle générateur de la surface sphérique définie plus haut : on trouve à l'aide des données précédentes,

$$a=15{,}808744 \qquad a'=-8{,}705256$$

$$\alpha=74368{,}61 \text{ mèt.} \qquad \alpha'=125676{,}42 \text{ mèt.}$$

limites de z { pour la première partie de chacune des intégrales..... $(+2093$ mètres. $(-370$
pour la seconde partie de chacune des mêmes intégrales..... $(-370$ $(-1517$

et les composantes de l'attraction prennent dès lors les formes suivantes :

$$A=\begin{cases}\dfrac{2\rho f\sin\omega}{m}\displaystyle\int_{-370}^{+2093} dz\{\log(a'z+\alpha')-\log(az+\alpha)\}\ldots\ 1^{re}\text{ partie.}\\[2ex] \dfrac{+2\rho f\sin\omega}{m}\displaystyle\int_{-1517}^{-370} dz\{\log(a'z+\alpha')-\log\sqrt{-z^2-2Rz}\}\ldots\ 2^{e}\text{ p.}\end{cases}$$

$$B=\begin{cases}-2\omega\rho f\displaystyle\int_{-370}^{+2093} zdz\left\{\frac{1}{\sqrt{z^2+(a'z+\alpha')^2}}-\frac{1}{\sqrt{z^2+(az+\alpha)^2}}\right\}\ldots 1^{re}\text{ p.}\\[2ex] -2\omega\rho f\displaystyle\int_{-1517}^{-370} zdz\left\{\frac{1}{\sqrt{z^2+(a'z+\alpha')^2}}-\frac{1}{\sqrt{-2Rz}}\right\}\ldots\ 2^{e}\text{ partie.}\end{cases}$$

Ces composantes s'intègrent et se calculent chacune avec une très-grande facilité. En supprimant tous les détails intermédiaires, voici les résultats définitifs :

1.re partie de A...

$$\int dz\{\log(a'z+\alpha')-\log(az+\alpha)\}=\frac{a'z+\alpha'}{a'}\log(a'z+\alpha')-\ldots$$

$$\ldots-\frac{az+\alpha}{a}\log(az+\alpha).$$

1.re limite... $z=+2093$ mètres... valeur de l'intégrale : $M=-96303{,}37$ mètres.
2.e limite... $z=-370$ mètres... valeur de l'intégrale : $N=-96626{,}26$

Intégrale définie..... $M-N=+322{,}89$

2.e partie de A...

$$\int dz\{\log(a'z+\alpha')-\log\sqrt{-z^2-2Rz}\}=\frac{a'z+\alpha'}{a'}\log(a'z+\alpha')-\ldots$$

$$\ldots-z\log\sqrt{-z^2-2Rz}-R\log(z+2R).$$

1.re limite... $z=-370$ mètres...valeur de l'intégrale : $M'=-453066587{,}02$ mètres.
2.e limite... $z=-1517$...valeur de l'intégrale : $N'=-453066716{,}14$

Intégrale définie..... $M'-N'=+129{,}12$
$M-N=+322{,}89$

Somme totale..... $=+452{,}01$

Produit de cette somme par $\frac{1}{m}=+1040{,}791$

quantité qu'il faudra multiplier encore par $2\rho f \sin\omega$ pour avoir la composante totale de l'action horizontale, ce qui donne

$$A = +\rho f(1802{,}703)^{\text{mèt.}}.$$

On trouverait de même pour B, dont le calcul dans le cas actuel n'est qu'un simple résultat de curiosité, et dont, à cause de cela, je me contenterai, sans aucun détail, de consigner ici la valeur qui me sera peut-être utile dans une autre occasion :

$$B = +\rho f(2{,}878746)^{\text{mèt.}}.$$

Ces deux valeurs de A et de B donnent une résultante inclinée de 0°.5′.29″,4 sur l'horizon de Toulouse, et dont l'effet est équivalent à l'action qui serait exercée par la masse entière des Pyrénées, agissant toujours suivant la loi inverse du carré des distances, mais concentrée dans notre méridien à une distance de 112810, et à une hauteur de 180 mètres au-dessus de notre horizon. Le point ainsi déterminé, qu'on pourrait appeler, relativement à nous, le centre d'attraction de la chaîne, est situé à 1°.0′.54″ au sud de l'Observatoire de Toulouse.

Quant à la déviation occasionnée sur le fil à plomb, l'action totale de la terre étant représentée sensiblement à Toulouse par $\rho' f(2666580^{\text{mèt.}}) = F$, si l'on admettait que la densité moyenne ρ de la chaîne est égale à celle ρ' de la terre, le rapport de A à F qui donnerait la tangente de la déviation occasionnée par les montagnes, fournirait pour cette déviation le nombre énorme de 14″; et par conséquent en adoptant $\rho = \frac{1}{2}\rho'$, ce qui est probablement un peu au-dessous de la vérité à cause de $\rho' = 5{,}5$ et de la densité des principales roches de l'écorce du globe $= 2{,}7$ ou $2{,}8$, il resterait toujours le

nombre déjà très-considérable de 7 secondes sexagésimales pour la déviation occasionnée par le voisinage des Pyrénées sur le fil à plomb à l'Observatoire de Toulouse. Cette déviation correspond à une différence d'environ 210 mètres entre la latitude déterminée astronomiquement et celle qui se déduirait d'opérations géodésiques ayant pour objet de rattacher l'Observatoire à un autre point dont la latitude n'aurait pas été modifiée comme la nôtre par des influences locales. Le grand travail de la carte de France nous apprendra sans doute avant peu ce qu'il peut en être réellement à cet égard, et fournira même peut-être le moyen d'évaluer, avec une certaine exactitude, la densité moyenne ainsi que la masse de la chaîne des Pyrénées.

Je bornerai là ces détails que j'ai tâché d'abréger le plus possible, mais qui, ayant pour objet des particularités tout-à-fait locales et assez importantes, m'ont paru dignes par cela même de figurer avec quelque intérêt dans les Mémoires de notre Académie.

IDYLLES BUCOLIQUES DE THÉOCRITE.

(*SUITE.*)

Par M. HAMEL.

L'amour et le chant, tel est, on le sait, le fonds ordinaire de la poésie bucolique. Le berger chante ses amours, comme Polyphème et le chevrier de la troisième Idylle, ou bien, comme Thyrsis, quelque amour célèbre dans les traditions de la vie pastorale. Il chante aussi pour chanter, pour satisfaire ce besoin de mélodie et ces instincts délicats, que font naître en lui le spectacle d'une belle nature, et qui se développent au milieu des loisirs de ses paisibles occupations. Le plus souvent, chez Théocrite, de tels chants se présentent sous la forme de luttes poétiques, dans lesquelles deux bergers se disputent le prix. Cette forme, dont on peut faire remonter l'origine mythologique jusqu'au combat d'Apollon et de Marsyas, en a une autre plus populaire dans un usage qui existait parmi les bergers de Sicile, et dont une Scholie ancienne nous a conservé le souvenir. « Ces bergers, y est-il dit, chantent, portant suspendus un pain où sont représentées des figures d'animaux, une besace remplie de différentes graines, et dans une peau de bouc du vin, dont ils font des libations en l'honneur de ceux qu'ils rencontrent. Ils ont une couronne sur la tête, avec des cornes de cerf, et tiennent à la main une houlette. Le vainqueur prend le pain du vaincu, et tandis qu'il reste dans la ville de Syracuse, l'autre s'en va chercher sa vie dans les campagnes voisines. Ils chantent entre autres choses certaines chansons gaies et plaisantes, qu'ils terminent par ce souhait bienveillant :

Recevez la bonne fortune, recevez la santé,
Que nous vous apportons de la part de la déesse, dont elle a reçu le nom.

Nous sommes ici loin de l'Idylle même la plus simple ; pourtant on y voit le germe de ces combats poétiques représentés par la pastorale. Il est permis de croire aussi que Théocrite a rencontré parmi les bergers de son temps d'autres modèles que ceux dont parle le Scholiaste. Dans la première Idylle, il rappelle la lutte de Thyrsis, berger de l'Etna, contre le Libyen Chromis, et nous fait pressentir ainsi certaines rivalités de nation qui agrandissent à la fois la scène, les acteurs, et les objets de leurs chants. Quoi qu'il en soit du reste de la réalité sur laquelle il a élevé ses gracieuses fictions, on ne saurait trop admirer l'art avec lequel il en a varié la forme, de sa nature fort monotone. Déjà nous avons vu un exemple de ces luttes dans l'Idylle où deux jeunes bergers figurent les amours de Polyphème, et terminent leur joute dramatique par un baiser qu'accompagnent de mutuels présents. L'art du poëte a trouvé là son expression la plus ingénieuse. Il semble s'essayer au contraire dans la neuvième, où, comme nous l'avons déjà remarqué, Théocrite se met lui-même en scène, et après avoir invité à chanter les deux bergers Daphnis et Ménalque, donne à l'un une houlette, à l'autre une conque marine. Deux couplets forment tout le chant, et, vers la fin, aux images pastorales se mêlent d'autres images plus familières à la comédie. « Ici, dit » Daphnis, je ne m'inquiète pas plus des ardeurs de l'été qu'un » amant n'écoute les avis de son père et de sa mère. » — « Dans » mon foyer, répond Ménalque, brûle un hêtre bien sec, et je » ne me soucie pas plus de l'hiver, qu'un vieillard édenté de » coquilles de noix, à la vue d'une bonne bouillie. » En finissant, le poëte, comme dans la pièce à Hiéron, chante les louanges des Muses, ces déesses chéries qui charment sa vie. C'est là l'ébauche de l'Idylle, ce n'est pas encore l'Idylle elle-même.

L'Idylle, avec toute sa fraîcheur, sa grâce et son plein développement, nous la trouvons dans la huitième, intitulée les *Bucoliastes*. Là nous voyons reparaître Daphnis et Ménalque, « tous deux à leur blond duvet, tous deux à la fleur de l'âge, » habiles tous deux à jouer de la flûte, tous deux (habiles) à

» chanter. » Ils se sont rencontrés sur les hautes montagnes, conduisant, Daphnis ses génisses, et Ménalque ses brebis. Aussitôt le défi s'engage en vers dont le tour musical, les répétitions et les sons en écho, préludent au chant amœbéen qui doit suivre, et que l'imitation a consacré comme la forme naturelle et pour ainsi dire nécessaire des luttes pastorales. Le prix du combat est fixé ; c'est de part et d'autre une syrinx à neuf tons, enduite de cire blanche, et que chacun des deux rivaux a faite lui-même. Mais qui les jugera? Un chevrier dont on voit au loin le chien blanc qui aboie après de jeunes chevreaux. « Les jeu» nes bergers appelèrent, le chevrier accourut à leur voix ; les » jeunes bergers chantèrent, le chevrier voulut bien les juger. » C'est toujours la même harmonie cadencée qui nous a frappés dès le début. Ménalque, qui le premier a porté le défi, désigné par le sort, chante aussi le premier, et Daphnis reprend à son tour. Ce sont d'abord plusieurs strophes de quatre vers dans le mètre élégiaque, qui convient assez à la grâce un peu molle de cette Idylle. A la fin, les quatrains sont remplacés par deux couplets de huit vers hexamètres, que les idées divisent d'abord par quatre, puis par deux, comme dans la troisième Idylle. Le début du chant est plein d'une douceur qui en marque le ton général. Ménalque, qui commence, rachète ici la jactance un peu provoquante de son défi, par la bienveillance aimable avec laquelle il associe Daphnis aux vœux qu'il forme pour lui-même :

« Vallons, et vous fleuves, race divine, si jamais Ménalque » le joueur de flûte vous fit entendre de doux accents, nourris» sez dans l'abondance ses brebis ; et si Daphnis vient en ces » lieux avec ses génisses, qu'il n'obtienne pas moins de vous. »

Daphnis ne demeure pas en reste avec son jeune rival, et lui renvoie chant pour chant, souhait pour souhait. Ainsi toujours une strophe en appelle une autre qui en reproduit le tour et la pensée ; c'est la loi du chant amœbéen, qui se poursuit ainsi passant d'une idée, d'une image à une autre, sans transition marquée comme sans conclusion nécessaire. Les amours des bergers, leur talent à chanter, leurs troupeaux, les bois, les fontaines, les prairies, tel est, on le conçoit, le cercle obligé

des sujets dans lequel tourne chaque poëte depuis Théocrite. Souvent même la forme qu'il a créée est restée pour ses successeurs comme un modèle, dont les plus inventifs se sont bornés à orner la simplicité. Un seul exemple suffira pour apprécier ce genre de changements. Je prends dans Théocrite la seconde strophe chantée par Ménalque et la reprise de Daphnis.

Ménalque : « Partout le printemps, partout des pâturages ; » partout les mamelles se gonflent de lait, là où vient la belle » enfant ; si elle s'éloigne, et le berger se sèche et les herbes » aussi. »

Daphnis : « Là les brebis et les chèvres portent deux jumeaux, » là les abeilles remplissent leurs rayons, et les chênes s'élèvent » plus haut, là où le beau Milon porte ses pas ; s'il s'éloigne, » le pâtre des génisses et les génisses elles-mêmes se consument. »

Voici d'abord comment Virgile a varié ce thème, où s'exprime avec un naïf abandon le charme particulier que la présence de l'objet aimé répand autour de lui.

Corydon : « Et les genévriers, et les châtaigniers dressent » leur tige hérissée ; épars sous les arbres partout les fruits » jonchent la terre ; tout rit à présent ; mais si le bel Alexis » s'éloignait de ces montagnes, on verrait les fleuves eux-mê- » mes tarir. »

Thyrsis : « Nos champs sont arides ; sous l'air embrasé meu- » rent les herbes altérées ; Bacchus envie à nos coteaux les om- » brages des pampres ; que ma Phylis revienne, et tous les bois » reverdiront, et Jupiter descendra en pluie féconde dans les » campagnes. »

A deux tableaux semblables le poëte latin a substitué deux tableaux opposés. Un poëte moderne, Pope, a voulu enchérir sur l'idée de Virgile.

Strephen : « Toute la nature est triste ; les cieux se fondent » en eau ; les oiseaux sont muets ; les fleurs languissent et se » ferment ; si Délie sourit, les fleurs commencent à pousser, » les cieux à briller, les oiseaux à chanter. »

Daphnis : « Toute la nature est riante ; les bosquets sont frais » et beaux ; le doux éclat du soleil réchauffe les airs ; que Syl-

» vie vienne à sourire, de nouveaux rayons dorent ces rivages, » et la nature vaincue semble n'avoir plus de charmes. »

A travers ces imitations successives, la pensée et le sentiment ont plus changé que le cadre lui-même. Théocrite nous offre l'expression la plus simple de la pure pastorale; dans Virgile déjà elle se modifie; les troupeaux ont disparu; le berger a fait place à l'homme des champs; les richesses de la nature se parent de toutes celles du style. Enfin chez le poëte anglais, le paysage n'est plus qu'un brillant entourage à des idées d'amour, et le sentiment des beautés naturelles s'efface, comme dans le dernier trait, sous le faux clinquant d'une image recherchée.

Ce qui distingue encore Théocrite, c'est la vérité frappante et l'éternelle fraîcheur de ses peintures. Elles restent gravées dans l'esprit comme un paysage naturel. Qui, longtemps même après avoir lu cette Idylle, assis par un beau jour de printemps sur le penchant d'une colline, d'où la vue s'étendait au loin sur la mer, ne s'est pas souvenu à l'instant de ces vers du poëte, et n'a pas été tenté de s'écrier avec Daphnis : Μή μοι γᾶν Πέλοπος... « Non, je ne veux point la terre de Pélops, ni de riches trésors; » je ne veux point devancer la course rapide des vents; mais, » à l'ombre de cette roche, je chanterai te pressant dans mes » bras, et regardant nos troupeaux réunis descendre en paissant vers la mer de Sicile. » Dans ce dernier vers, d'une précision intraduisible, on suit les regards du berger qui descendent avec ses troupeaux vers la mer, où se termine le paysage et s'arrête la pensée.

Le délicieux tableau que présente cette strophe fait regretter davantage, dans le chant des deux bergers, une lacune qui, je le crois du moins avec Eichstadt, devait offrir le tableau correspondant. Un autre interprète de Théocrite, Wernsdorf, acceptant le texte tel qu'il nous est parvenu, s'est efforcé de montrer que la suppression d'une strophe était du fait même du poëte, et il a expliqué cette violation des règles auxquelles est soumis le chant amœbéen, par un sentiment délicat de pudeur, que Théocrite aurait prêté au jeune Daphnis, embarrassé pour répondre aux idées d'amour qu'exprime son rival.

Ce qui reste de cette explication, plus ingénieuse que vraie, c'est une appréciation assez exacte du caractère des deux bergers. Tout semblables qu'ils nous apparaissent au commencement de l'Idylle, chacun d'eux a sa physionomie propre, qui se dessine par les traits divers épars dans le dialogue. Ménalque a plus de jactance, de hardiesse et de passion ; Daphnis plus de timidité, de douceur et de modestie. Enfin, le dernier chant de Ménalque est plus vif et plus pastoral, celui de Daphnis plus gracieux et plus délicat.

Ménalque : « Epargne mes chevreaux, loup cruel, épargne » leurs mères ; ne me fais pas de mal, parce que petit berger, » je garde un nombreux troupeau.

» Lampure, mon chien, quel profond sommeil ! Il ne faut » pas dormir ainsi avec un jeune gardien.

» Et vous, mes brebis, rassasiez-vous sans crainte de cette » herbe tendre ; vous ne pâtirez point, bientôt elle va reverdir.

» Allons, paissez, paissez toutes, remplissez de lait vos » mamelles ; qu'il engraisse vos agneaux et charge mes » clayons. »

Daphnis à son tour commence à chanter d'une voix harmonieuse :

Daphnis : « Hier du fond de la grotte une jeune fille aux » *sourcils joints* m'aperçut comme je passais avec mes génisses, » et dit que moi aussi j'étais beau, bien beau.

» Moi, je ne lui répondis pas même un mot piquant, mais, » baissant les yeux, je continuai ma route. »

Avec quel naturel s'exprime la sauvagerie du jeune garçon, que la louange, tout en le chatouillant déjà, blesse encore comme une raillerie. Dans ce qui suit, le berger semble opposer à l'amour qui l'appelle les simples joies de sa vie si paisible.

« Douce est la voix de la génisse, douce est son haleine. Il » est doux l'été de s'étendre au frais, le long d'un ruisseau.

» Les glands sont l'ornement du chêne, et les pommes celui » du pommier, la génisse est la gloire de sa mère, et le trou- » peau celle du berger. »

Charmé des chants de Daphnis, le chevrier, juge du com-

bat, lui décerne le prix qu'il accompagne des plus douces louanges, et il lui offre encore par dessus, s'il veut lui donner des leçons, une chèvre de son troupeau. Suivent de gracieuses comparaisons, qui peignent la joie naïve du vainqueur, la douleur du vaincu, et l'Idylle finit en annonçant la gloire de Daphnis et son heureux hymen avec une jeune nymphe.

Le sujet de la cinquième Idylle est encore un défi suivi du chant pastoral. Mais la condition des bergers, leurs sentiments, leur langage, la forme de l'Idylle, tout a changé. Les bergers de Théocrite ne semblent pas tous jetés dans le même moule, comme ceux de la pastorale moderne. Les pasteurs de bœufs se distinguent des pasteurs de brebis; les uns et les autres surtout se distinguent des chevriers. Une différence encore plus grande sépare ceux qui conduisent eux-mêmes leurs troupeaux, et ceux qui ne sont qu'esclaves ou serviteurs à gages. Les bergers de la cinquième Idylle sont des esclaves, et ils ont les mœurs de leur condition. Ils sont grossiers, voleurs, souillés de vices infâmes, qu'ils rappellent dans un langage plus infâme encore. Comment la peinture de telles mœurs peut-elle intéresser? Par la vivacité du coloris, par le naturel et la vérité de l'expression. Elle se relève aussi par un certain sentiment poétique, qui, en dépit de l'avilissement des personnages, perce dans la description embellie du paysage qui les entoure.

L'action se passe (on le sait, comme à l'ordinaire, par le dialogue) dans le voisinage de Sybaris, sur les bords de Crathis. Non loin de là s'élèvent les statues de Pan et des Nymphes, divinités pastorales dont la présence anime la scène. Chacun des bergers en occupe un des côtés avec son troupeau : ici sont des oliviers, là des chênes et des pins, partout un frais gazon qu'arrosent des sources vives. Dans le fond du tableau, mais plus près de l'un des bergers, un bûcheron fend des tamarises; bientôt il doit s'approcher pour prendre part à l'action, comme juge du combat.

Ce n'est pas sans dessein que Théocrite a transporté dans la grande Grèce la scène de ce petit drame. Il n'a pas voulu

que les rivages de sa patrie fussent en quelque sorte déshonorés par la représentation de pareilles mœurs. Avec une délicatesse exquise où l'on reconnaît le poëte de la *Quenouille*, il a réservé pour la Sicile ses plus gracieux tableaux, il y a placé l'idéal de la vie pastorale, et a rejeté sur des rives étrangères, peut-être ennemies, ses personnages les plus rudes et les plus simples, ceux dont son talent dramatique pouvait seul parer la grossière réalité.

De mœurs également basses, les deux bergers de cette Idylle ont cependant, comme ceux de la précédente, quelques traits distinctifs. L'un, Comatas, est plus cynique, l'autre, Lacon, plus vain; cela peut tenir à la différence de leur âge; Lacon est plus jeune que Comatas. Lorsque celui-ci dit à Morson, leur juge, que les deux troupeaux qu'ils font paître appartiennent, l'un, à Sybartas de Thurium, l'autre, à Eumaras de Sybaris, Lacon s'irrite. Son dépit et la simplicité maligne de Comatas s'expriment d'une manière plaisante.

Lacon : « Par Jupiter, qui te demande, misérable, si ce » troupeau est celui de Sybartas ou le mien? que tu es babil- » lard! » Comatas : « Moi, mon cher, je ne sais dire que la » vérité et je suis sans orgueil; toi, tu ne cesses d'injurier les » gens. » Lacon : « Allons, parle, si tu as quelque chose à dire, » et tâche de renvoyer vivant à la ville celui qui t'écoute. En » vérité, tu es un grand bavard, Comatas. »

Déjà auparavant la vanité de Lacon s'était révélée par un trait d'une intention bouffonne; il s'était appelé le fils de Calœthis, ajoutant à son nom celui de sa mère, comme les héros d'Homère ajoutent au leur celui de leur père; l'esclave Lacon fait ce qu'il peut.

Les acteurs nous sont connus; voyons-les agir. Ici le poëte ne les annonce plus; ils s'annoncent eux-mêmes; l'Idylle est tout entière dramatique, et l'entrée en scène est des plus vives.

Comatas : « Mes chèvres, voici le berger de Sybartas, voici » Lacon; fuyez-le, hier il m'a volé ma toison.

Lacon : « Sitta, arrière de la source, brebis, ne voyez-

» vous pas celui qui naguère a pris ma syrinx, ce voleur de » Comatas ? »

Tous deux protestent contre cette mutuelle accusation, Comatas d'ailleurs a-t-il jamais possédé une toison, Lacon une syrinx ? Celui-ci piqué au vif, défie Comatas. Des gages sont proposés. Là-dessus la dispute recommence ; Lacon ne veut pas accepter le chevreau de Comatas contre son agneau. « Qui voudrait, dit-il, tondre du crin pour de la laine ? » — « Qui ? répond son rival, celui qui comme toi se flatte d'une » facile victoire, insecte bourdonnant qui défie la cigale. » Il propose alors un bouc et presse Lacon de commencer. A son tour celui-ci, tout à l'heure si ardent, l'engage à se modérer ; il l'invite à venir chanter près de lui. C'est ici que se place la description du paysage, brusquement interrompue par les injures de Comatas. Il reproche à Lacon les leçons qu'enfant il a reçues de lui, et en rappelle l'indigne prix ; puis il oppose au tableau présenté par son rival un tableau plus brillant encore, et tous deux à l'envi vantent les beautés des lieux où ils se trouvent. Chacun reste à sa place. Mais il leur faut un juge. Lacon voudrait voir venir Lycopas, son ami sans doute, car Comatas le repousse. Ils aperçoivent alors dans la campagne le bûcheron Morson, et ils conviennent de l'appeler. Celui-ci vient, et sur quelques paroles de Comatas, nous l'avons déjà vu, la vanité blessée de Lacon engage une nouvelle querelle.

C'est ainsi que se soutient et se prolonge, pendant quatre-vingts vers, la première partie de ce petit drame, qui contient le défi ; sur ce fond banal se dessinent, à l'aide des incidents de la dispute sans cesse renouvelée avec un art infini, et les mœurs et le caractère des personnages, et la scène pittoresque où ils se meuvent.

La seconde partie, celle du chant, n'a pas dans son genre moins de variété et de mouvement. Elle commence par une sorte d'invocation, que font les deux bergers aux Dieux dont ils sont aimés, et auxquels ils promettent leurs offrandes. Puis chacun d'eux vante l'objet de ses amours, les faveurs

qu'il en a reçues, les présents qu'il lui destine. Ils s'interrompent pour rappeler, mais toujours sous la forme du chant, leurs troupeaux qui se rapprochent trop, ceux de Comatas, de l'olivier de Lacon, ceux de Lacon, des chênes de Comatas. C'est là de leur part une espèce de provocation. Déjà ils s'étaient attaqués au sujet de leurs amours. Bientôt après l'attaque recommence, d'abord très-détournée, puis plus directe, et mêlée d'allusions grossières, auxquelles succèdent enfin les plus cyniques injures. Après s'être applaudis des traits piquants qu'ils se sont lancés, ils reprennent leur lutte, et passant rapidement d'un sujet à un autre, redoublent d'efforts pour se surpasser, jusqu'au moment où Morson, arrêtant la réponse de Lacon, met fin au combat et adjuge le prix à Comatas. Du reste il ne s'oublie pas lui-même, et recommande au vainqueur de ne pas manquer à lui envoyer de la chair de l'agneau, lorsqu'il le sacrifiera aux Muses. La délicatesse du juge répond à celle des deux rivaux. Comatas, après sa victoire, se livre à la joie la plus insultante.

« Bondissez, mes boucs, voyez éclater mes rires contre le » berger Lacon; enfin j'ai gagné l'agneau. De joie j'en sauterai » jusqu'au ciel. Réjouissez-vous, mes chèvres cornues, demain » je vous lave toutes dans la source du Sybaris. Holà, toi, le » blanc qui frappes de la corne, je te corrigerai, si tu appro- » ches mes chèvres, avant que j'aie sacrifié aux Nymphes cet » agneau. Quoi! encore; si je ne t'assomme, je veux m'appeler » Mélanthius au lieu de Comatas. »

Ce dernier trait est une allusion, tout-à-fait dans les mœurs du personnage, au cruel et honteux supplice que subit dans l'Odyssée le chevrier Mélanthius.

Toute souillée qu'elle est des grossièretés les plus révoltantes, cette Idylle, par son tour vif et original, a frappé l'imagination des poëtes bucoliques, et il en est bien peu parmi eux qui n'aient pas cherché à la reproduire. En tête de toutes ces imitations, il faut placer la troisième Eglogue de Virgile, et la neuvième de l'Arcadie de Sannazar, les seules aussi dont nous nous occuperons. Commençons par dire que le goût de

chaque poëte en a banni les images devant lesquelles n'avait pas reculé Théocrite. Elles sont seulement rappelées chez Virgile par une réticence, et par ce trait rapide, *transversa tuentibus hircis*, qui laisse deviner ce qui ne peut être dit. Toute trace, même fugitive, de ces mœurs antiques, a disparu chez le poëte moderne. A part ce mérite négatif, Virgile et Sannazar sont restés en général au dessous de leur modèle. Ce qui manque surtout à l'un et à l'autre, et ce que Théocrite possède au contraire au plus haut degré, c'est le talent dramatique, cet art d'exprimer par le dialogue les passions, le caractère, et jusqu'à la physionomie des personnages. D'un côté Menalque et Damœtas, de l'autre Elenco et Ofélia, n'ont aucun trait qui puisse les faire reconnaître et distinguer l'un de l'autre. Ils sont aussi bien savants et s'expriment d'une manière bien élégante pour des bergers (1). Sont-ce même des bergers ?

Pollio amat nostram, quamvis est rustica, Musam,

dit Damœtas, qui a bien l'air d'être Virgile lui-même. Ici encore l'allégorie nuit à la vérité dramatique. Ménalque, dans un vers qui ferait honneur au plus mordant satirique, frappe d'un seul trait deux poëtes de son temps :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.

Nous ne sommes plus aux champs, mais à la ville, malgré le vers qui suit :

Atque idem jungat vulpes et mulgeat hircos.

Elenco et Ofélia ne sortent pas moins de l'Eglogue, lorsqu'ils promettent à leurs bergères qu'elles vivront à jamais dans leurs écrits.

Le défi dans Virgile est amené avec plus d'art et se lie mieux

(1) Avant moi, M. Patin, dans son travail sur l'églogue latine, avait fait la même remarque (Revue des deux Mondes, 4.e série, 15.e vol., p. 242). Je dois beaucoup à ce travail, le premier peut-être chez nous où Théocrite ait été apprécié avec un goût sûr et délicat.

à la dispute que dans Théocrite, mais l'Eglogue entière n'a plus cette variété, cette vivacité et ce mouvement qui frappent chez le poëte grec. Le chant amœbéen surtout pèche par le défaut d'intérêt ; rien ne le distingue d'aucun autre que les vers fort peu bucoliques cités tout à l'heure. Le ton de la fin ne rappelle plus celui du commencement, lorsque Palémon, le juge du combat, félicite les deux bergers, et les proclame également dignes du prix. Enfin ce qui fait encore l'infériorité de Virgile, c'est le côté pittoresque. La scène est chez lui mal dessinée, comme chez Sannazar; elle ne représente rien aux yeux que des feuillages et des gazons, l'accompagnement nécessaire de tout paysage. Mais ce qui supplée à la précision du dessin, à la fraîcheur du coloris, c'est le sentiment qui anime ces vers pleins des beautés de la campagne, dans lesquels Polémon invite les deux bergers à commencer leur chant.

Dicite : quandoquidem in molli consedimus herba,
Et nunc omnis ager, nunc omnis parturit arbos,
Nunc frondent silvæ, nunc formosissimus annus.

On reconnaît là le poëte, qui s'écrie dans les Géorgiques :

... O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra.

Et un peu plus haut :

Sin has ne possim naturæ accedere partes
Frigidus obstiterit circum præcordia sanguis,
Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes,
Flumina amem silvasque inglorius. O ubi campi...

Encore plus que Théocrite peut-être, Virgile, on le sent, aimait les champs et leurs loisirs, et les beaux ombrages et les fraîches vallées. Son imagination est moins vive et moins brillante, mais son émotion est plus profonde.

Quoi de plus gracieux, d'un autre côté, et de mieux placé que cette métaphore toute champêtre qui clot à la fois l'églogue et le chant pastoral :

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

C'est encore par cette émotion et cette grâce qu'est racheté

dans le reste de l'Eglogue ce que laisse à désirer l'intérêt dramatique. Ainsi on y rencontre ces vers tout de passion :

> O quoties et quæ nobis Galatea locuta est !
> Partem aliquam, venti, Divum referatis ad aures.

Et ces autres si connus où se joue l'engageante coquetterie de Galatée. La Galatée de Virgile vient en droite ligne de la Cléariste de Théocrite. Mais qu'elle a changé ! « Cléariste jette des » pommes à son chevrier, lorsqu'il passe auprès d'elle avec » ses chèvres, et elle l'appelle par un doux murmure des lè- » vres. » Ce n'est pas du nom de coquette qu'il faudrait appeler Cléariste.

Quant à Sannazar, qui a imité Virgile, il a peut-être trop voilé sous la coquetterie de son style celle de sa bergère. « Philis » sans cesse m'appelle, puis elle se cache ; elle me jette une » pomme, et sourit, et veut que je la voie fuir toute blanche à » travers le vert feuillage. »

Ce qui fait le principal mérite de Sannazar dans son Eglogue, c'est l'artifice de la composition. Sous ce rapport, il l'emporte même sur les deux autres poëtes, en réunissant les qualités diverses qui les distinguent. Il a la suite et la régularité de Virgile ; et en même temps il est presque aussi varié, aussi animé que Théocrite. Comme ce dernier, il ramène la dispute au milieu du chant amœbéen, et avec des formes qui lui appartiennent en propre. Pour les détails, ou bien il imite les deux poëtes anciens en les modifiant légèrement, et alors, comme Virgile lui en avait donné l'exemple, il choisit çà et là chez eux ce qui peut convenir au sujet, ou bien il invente des images et des idées nouvelles, quelquefois dans le goût de son siècle, mais le plus souvent avec un sentiment vrai de la pastorale antique. C'est ce qu'on peut dire par exemple des invocations qu'il a mises dans la bouche de ses bergers au début de leur lutte poétique. Elles sont plus pastorales, et plus antiques, pour ainsi dire, que celles de Théocrite et de Virgile. A Jupiter, aux Muses, à Apollon, Sannazar a substitué Pan et Palès, divinités poétiques et populaires. Quand Elenco souhaite de voir des

flots de lait courir entre les rives du fleuve, Ofélia que les cornes de son taureau soient d'or, et chacun de ses poils d'une soie riche et molle, c'est là un idéal que peut rêver leur imagination, et où le poëte se montre original sans cesser d'être vrai. Il est original aussi, tout en imitant Théocrite, ou pour mieux dire en s'inspirant de lui, lorsque Montano, le juge du combat, met fin aux chants des deux rivaux et ajoute : « Mais je crains » que Pan ne vous entende ; au mouvement de ces feuillages, je » le reconnais qui vient chercher l'ombre, plein d'orgueil et » de colère, soufflant de son nez recourbé un amer poison. » C'est bien là le Dieu, à la narine toujours enflammée, que le poëte grec nous avait appris à connaître. Sans doute le goût de Sannazar, même dans cette églogue, n'est pas toujours aussi antique, et son style, en quelques endroits, rappelle encore plus qu'il ne le faudrait l'ordinaire afféterie des sonnets ; mais, à tout prendre, parmi les diverses productions du même poëte, aucune autre n'a cet air de naturel et de franchise ; tant cette fois la vérité et jusqu'à la rudesse du modèle excluaient la recherche des sentiments et du langage.

De mœurs moins cyniques que les bergers de la cinquième Idylle, ceux de la quatrième n'ont du reste guère moins de grossièreté. Ce ne sont plus des esclaves, mais leur condition les en rapproche. L'un, Corydon, est un bouvier à gages, et l'autre, Battus, un simple chevrier, c'est-à-dire un berger de la dernière classe. Comme dans l'Idylle précédente et sans doute pour la même raison, la scène se passe dans l'Italie méridionale, cette fois non loin de Crotone, assez indiquée par les noms des fleuves et des montagnes qui l'avoisinent. Le sujet est des plus simples : il n'y a plus ici ni chant d'amour, ni lutte poétique, mais seulement une conversation entre deux bergers ; et si l'on s'en tenait à l'analyse de Fontenelle, quelque habitude que l'on ait des anciens, on pourrait bien s'étonner d'un tel excès de simplicité. Mais, ce que n'a pas dit Fontenelle, c'est que, dans cette conversation d'environ soixante vers, se peignent avec précision et vérité deux caractères opposés qui se font mutuellement ressortir, c'est que chacun de ces caractères

offre encore en lui-même un contraste piquant, et que, sous leur rude enveloppe, Battus et Corydon cachent une sensibilité, dont les vifs éclairs illuminent tout à coup d'un reflet poétique ces physionomies grossières. Voilà ce qui fait le charme de cette Idylle si nue, si maigre en apparence, et il faut bien le dire, en général trop peu appréciée.

Entrons dans quelques détails. Battus, d'un caractère gai, vif et moqueur, harcèle Corydon de ses plaisanteries. Il lui demande d'abord s'il ne trait pas en cachette les vaches de son maître; à quoi Corydon répond simplement, sans se croire insulté, qu'il est pour cela trop bien observé. Mais le maître de Corydon, Egon, est allé comme athlète aux jeux olympiques; Battus raille ses prétentions, puis il plaint ses troupeaux d'être tombés à un si mauvais berger. « Cette génisse, dit-il, qui n'a » que les os et la peau, vit-elle de rosée comme la cigale ?.... » Et ce taureau si maigre, c'est ainsi qu'il en faudrait aux Lam» priades pour leurs sacrifices, pauvres gens qu'ils sont. » Le bon Corydon, toujours sans s'émouvoir, vante la force de son maître, déplore lui-même son absence pour ses génisses, qui, dit-il, le rappellent par leurs longs mugissements. Pourtant les soins ne leur manquent pas; il choisit pour elles les meilleurs pâturages; ne les mène-t-il pas tour à tour sur les rives de l'Æsaros ou du Néæthe, près du Mont Physcos ou sous les ombrages épais du Latymne? il leur donne même de sa main de bonnes poignées d'herbe fraîche. Battus ne l'écoute guère. « Pau» vre Egon, poursuit-il, pendant que tu cours après une stérile » victoire, la moisissure couvre cette syrinx dont tu assemblas » naguère les roseaux. — Cette syrinx? Non, par les Nymphes, » s'écrie Corydon; en partant pour Pise il me l'a donnée, et » certes je suis un bon chanteur! » Battus a touché enfin la corde sensible. Corydon, on a pu le voir, est un peu poëte; tout simple et bon qu'il est, il n'entend pas raillerie sur son talent, et il rappelle avec un orgueil naïf les beaux airs qu'il chante sur sa syrinx. Mais le nom d'Amaryllis, qu'il mêle à ses souvenirs, a tout à coup réveillé dans le cœur de Battus un cuisant chagrin; Battus aimait Amaryllis, et elle n'est plus; nous l'ap-

prenons par la touchante plainte du pauvre amant, qui maintenant ne pense plus à railler. Corydon cherche alors à le consoler, comme il peut, c'est-à-dire d'une manière banale, par des proverbes, la ressource des gens qui n'ont pas d'idées à eux. En général il faut remarquer que Théocrite multiplie surtout les proverbes, cette sagesse à la fois et cette poésie du peuple, dans les Idylles où il met en scène ses personnages les plus vulgaires.

La douleur de Battus est vite passée, et une autre idée vient bientôt l'en distraire. Il avertit amicalement Corydon d'éloigner son troupeau des oliviers; lui-même l'aide dans ce travail, et en courant avec lui sur la colline hérissée de ronces, il s'enfonce une épine dans le pied. Cette nouvelle douleur l'occupe alors tout entier, et il l'exprime vivement; puis, quand Corydon, tout fier de son adresse, lui a montré l'épine entre ses ongles, « Quelle piqûre légère, dit-il, et de quel homme elle vient » à bout! » L'Idylle finit par des plaisanteries toutes rustiques sur un vieillard amoureux, le père d'Egon sans doute; les deux bergers s'égaient à ses dépens, et ce rire est comme l'unisson où s'accordent les deux notes qui tour à tour ont résonné jusque-là dans des tons différents.

Voilà comment Théocrite, par l'expression variée des caractères et de la passion, intéresse à la peinture des mœurs les plus agrestes, dans ces petites compositions dont l'art le plus exquis et le plus sobre choisit et dispose tous les traits. Il ne faut pas s'y tromper, et ne voir là que la représentation exacte de la nature. C'est l'erreur de John Gay qui, en haine des pastorales langoureuses, composa sa *Semaine du berger*, où il prétendait retrouver les traces perdues du poëte de Sicile, en peignant fidèlement comme lui les mœurs et la nature de son propre pays. Il n'a pas du reste tenu parole; au lieu de renouveler la pastorale antique, il n'en a fait que la parodie. Aussi ses prétentions à la vérité et à la simplicité n'aboutissent qu'au grotesque et au ridicule. Quel paysan s'avisera jamais de dire, comme un des bergers de Gay, que « tant que sa maîtresse » aimera les navets, il n'aura que du mépris pour les porreaux

» et les pommes de terre ? » Mais voici quelque chose de plus joli : c'est l'imitation de ce passage de Virgile, *nunc scio quid sit amor*...., ainsi accommodé par le poëte à l'usage d'une de ses bergères. « Je sais maintenant où l'amour a pris naissance. » Sans doute c'est le fils de quelque sanglant boucher. Nourri » dans les boucheries où l'on tue nos jeunes agneaux, c'est là » qu'il a d'abord appris à faire le mal et à se jouer de nos pei- » nes. Le père donne la mort à nos troupeaux innocents, le » fils fait périr la bergère plus innocente encore. Qui du fils ou » du père a le cœur le plus dur ? Le père est cruel, mais le fils » l'est aussi. » Quel mélange d'affectation et de trivialité ! Est-il rien de moins vrai et de moins naturel même dans les pastorales élégantes et raffinées de Fontenelle ? Du reste Gay et Fontenelle, par ces deux routes opposées qui les écartaient également de la vérité, sont arrivés au même point, à la satire du genre dont il s'étaient proposé de tracer le modèle. Ces vers d'un des bergers de Fontenelle, par exemple, ne sont-ils pas la meilleure critique de toutes les arcadies modernes :

Par nos Iris et nos Sylvies
Tous nos destins sont décidés.
Les troupeaux, il est vrai, sont assez mal gardés;
Mais les belles sont bien servies.

Et lorsque chez Gay, Cloddipole, après avoir écouté les chants des deux bergers Cuddy et Lobin Clout, leur dit en finissant : « Vos troupeaux manquent d'eau et souffrent de la soif, » ils sont las de vous entendre et moi aussi, » n'est-ce pas la même pensée sous une autre forme, une boutade du bon sens contre d'inutiles tentatives de rénovation poétique ?

Théocrite est le seul des poëtes bucoliques qui ait su, à la fois idéal et vrai, éviter le double écueil de la trivialité et de l'afféterie. Il a su aussi, mieux que tout autre, échapper à la monotonie du genre ; et c'est la vérité même de ses peintures qui en fait la variété. La nature est plus variée que l'art : les bergers que rêve l'imagination des poëtes se ressemblent tous ; Théocrite en prenant ses modèles dans la nature, a trouvé même parmi les bergers des différences de condition et de mœurs,

auxquelles il a joint celles des caractères. Mais cette vérité, et la variété qui en est la suite, éclatent surtout dans les deux Idylles que nous allons examiner, les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs*.

Les acteurs que jusqu'ici nous a offerts le poëte, si divers qu'ils soient, ont tous un trait commun de ressemblance dans ces instincts poétiques, qui semblent le produit naturel de la vie pastorale. Tous en effet sont exclusivement bergers, comme si la poésie s'accordait mal avec les autres occupations des champs. Celui qui se nourrit des fruits de la terre est condamné à de pénibles labeurs; du matin au soir courbé sur le sillon, il n'a pas, dans sa rude vie, de loisir pour le chant et l'amour; ces délicatesses d'esprit et de sentiment ne sont pas faites pour lui. Telle est l'idée qui domine dans l'Idylle des *Moissonneurs*, et qui l'a marquée d'un caractère tout à fait neuf et original.

Battus, l'un des Moissonneurs, plus sensible que les gens de son état, un peu μουσικός, comme le lui dit son compagnon, s'est épris d'une joueuse de flûte. Elle est sans grâce et sans beauté, mais l'amour la lui fait trouver belle. Depuis plusieurs jours il n'a plus de cœur au travail.

L'autre au contraire, l'infatigable Milon, dur de cœur et de corps, vrai quartier de rocher, n'a de pensées qu'à l'ouvrage, et, tandis qu'il entame vaillamment le sillon, il gourmande Battus qui, au matin de la journée, déjà reste en arrière comme une brebis qu'une épine a blessée. Celui-ci lui fait confidence de ses chagrins, et lui demande si l'amour jamais n'a troublé son sommeil. A Dieu ne plaise, répond le rude moissonneur, et sous la forme d'un proverbe populaire, il ajoute que c'est là pour lui un trop friand morceau. Il raille sans pitié son langoureux compagnon sur l'objet de sa tendresse; pourtant il l'invite, tout en couchant force javelles, à commencer quelque chanson à la louange de sa maîtresse. Aussi bien, ajoute-t-il un peu ironiquement, tu étais jadis un chanteur. Alors Battus laisse échapper ainsi de son cœur sa poésie et son amour.

« Muses de Piérie, chantez avec moi la svelte jeune fille; » quand vous les touchez, ô déesses, vous embellissez toutes » choses.

» Charmante Bombyca, ils t'appellent tous la maigre » Syrienne, brûlée du soleil ; moi seul je dis que tu as la cou- » leur du miel.

» Et la violette est noire, et l'hyacinthe l'est aussi ; et pour- » tant, si l'on fait des couronnes, on les cueille les premières.

» La chèvre cherche le cytise, le loup la chèvre ; la grue suit » la charrue, et moi je suis fou d'amour pour toi.

» Que n'ai-je tous les trésors qu'autrefois, dit-on, posséda » Crésus : nos deux statues en or s'élèveraient consacrées à » Vénus.

» Toi, tu tiendrais une flûte à la main, et une rose ou une » pomme ; moi j'aurais un manteau et aux deux pieds des bro- » dequins neufs.

» Charmante Bombyca, tes pieds sont d'ivoire, et ta voix est » (douce) comme la morelle ; mais ta grâce, je ne saurais la » dire. »

Cette simple chanson est pleine de tendresse, et les images sortent tout naturellement des mœurs et de la vie du chanteur. Fontenelle veut bien y trouver quelques beautés ; mais il n'est pas si content de la fin et des idées basses qu'exprime l'autre moissonneur. Milon en effet se moque de ce ton doucereux et de cette molle harmonie ; que sert-il donc à Battus d'avoir cette barbe au menton ? Ecoute, lui dit-il, la chanson du divin Lytierse. Puis il commence un vrai chant de moissonneur, empreint d'une rudesse antique et toute populaire. On dirait des vers d'Hésiode transportés dans la poésie bucolique. C'est dans l'original qu'il faudrait lire ce rustique formulaire, dont la précision même fait la poésie. On n'invoque plus ici les Muses, mais Cérès, déesse des blés ; puis viennent, par sentences détachées, des préceptes à tous ceux qui se partagent le travail de la moisson, aux lieurs de gerbes comme aux batteurs de blé. « Com- » mencez, dit la chanson, commencez de travailler au réveil » de l'alouette, et cessez quand elle dort ; reposez-vous pendant » la chaleur du jour. » On y voit encore de quel côté il faut tourner la javelle pour que l'épi grossisse, comment à l'heure de midi le grain quitte plus facilement le chaume. Tout se trouve

là ; il n'y manque pas même les plaintes du moissonneur altéré, qui envie le sort de la grenouille, non plus que les plaisanteries par lesquelles il se console de l'avarice du métayer.

« Voilà, dit Milon en finissant, ce que doivent chanter des » hommes travaillant à l'ardeur du soleil. Pour ton famélique » amour, vas-en faire des contes à ta mère, le matin, près de » son lit. »

Comme tout ici, idées et langage, diffère de la pastorale ordinaire, et avec quel vif sentiment de la réalité Théocrite a saisi et jeté sur la scène ces nouveaux acteurs ! Virgile, dans ses églogues, n'a pas cette vérité. Outre qu'il est difficile de reconnaître chez lui différentes classes de bergers, plusieurs d'entre eux sont en même temps laboureurs, vignerons, sans changer pour cela ni de mœurs, ni de ton. C'est que ses bergers chanteurs, il les a reçus de Sicile, puis il s'est glissé lui-même au milieu d'eux sous le costume des paysans de Mantoue. Pour ceux-ci, pour les laboureurs de l'Italie, c'est dans les Géorgiques qu'il faut les aller chercher; c'est là qu'on les retrouve avec leurs rudes travaux, leurs fêtes rustiques et ces jeux où s'endurcissent encore leurs membres robustes. L'Idylle même s'y présente sous un aspect nouveau ; elle est auprès du foyer où s'assied le laboureur, dans les soirées d'hiver, aiguisant les torches qui doivent éclairer la veillée, tandis que l'épouse abrége les longues heures du travail par des chansons, qu'accompagne le bruit de la navette courant sur la toile. On regrette que le goût de l'antiquité, et la forme déjà convenue de l'Églogue, n'aient pas permis à Virgile de développer à part, en quelques petits tableaux d'intérieur, ces traits jetés en passant avec tant de charme à travers les descriptions et les préceptes des Géorgiques.

Si la vie du laboureur diffère de la vie purement pastorale, celle du pêcheur en diffère encore davantage. Le lait de ses troupeaux fournit au berger une nourriture abondante et facile, tandis que la terre n'accorde ses fruits qu'à ceux dont les sueurs l'ont arrosée; mais la mer est plus avare encore; c'est souvent au prix des plus grands dangers et de la vie même que le pê-

cheur parvient à en tirer sa subsistance de chaque jour. Le grand spectacle qu'il a sans cesse devant les yeux donne à son esprit une tournure méditative et mélancolique, favorable peut-être à la poésie, si les préoccupations de la pauvreté n'en étouffaient en lui le développement, mais qui se change en une tristesse morne et stérile, sous l'action prolongée de cette influence. La misérable condition du pêcheur, les hasards auxquels il est exposé, voilà ce qui frappe dans les rares peintures que nous en offre l'antiquité. C'est là surtout ce que montrent les lettres d'Alciphron. Dans la troisième, par exemple, un pêcheur propose à sa femme de former leurs enfants au travail de la terre, qui leur assurera une vie moins précaire et moins périlleuse. Un autre, dans la treizième, raconte qu'il s'est laissé prendre par l'amour : « qu'a donc à faire avec l'amour, s'écrie-t-il, un malheureux pêcheur qui à peine a de quoi vivre ? » Presque toutes expriment des sentiments semblables. Plusieurs épigrammes de l'Anthologie sont des épitaphes pour quelques-uns de ces infortunés, qui ont trouvé la mort dans les flots. Enfin, en nous rapprochant davantage de Théocrite, nous trouvons, dans une petite Idylle de Moschus, cette opposition qui résume complétement l'idée que j'ai voulu faire ressortir : « Triste est la » vie du pêcheur : il a sa barque pour maison ; la mer est son » métier, et sa proie le poisson trompeur. Mais moi, je goûte un » doux sommeil sous le platane au feuillage touffu, écoutant » avec délices le murmure voisin de la source, qui charme par » son bruit l'homme des champs, sans jamais le troubler. »

Ce long préambule à l'examen de l'Idylle de Théocrite n'est pas sans utilité. Il servira à nous en faire comprendre le caractère inaccoutumé. Le poëte ancien s'est bien gardé, comme Sannazar et ses imitateurs, de transporter dans l'Eglogue maritime les idées bucoliques, et d'offrir dans ses pêcheurs une contrefaçon de ses bergers. Ici plus de chants et d'amour, plus d'images douces et riantes. Cette mer, si brillante et si belle à voir du penchant de la colline, s'est assombrie à ses yeux dès qu'il en a touché les bords habités par la misère. Ce n'est pas sans doute qu'il n'eût pu y trouver encore de gracieux tableaux,

et que tous ceux des modernes en ce genre manquent complétement de vérité. Mais ce que nous savons de la vie du pêcheur, l'aspect surtout sous lequel elle nous apparaît chez les anciens, prouve que Théocrite l'a saisie par son côté le plus général et le plus vrai. Il est possible que cette fois, comme dans les Idylles mimiques, les *Syracusaines* et la *Pharmakeutria*, il ait suivi les traces de Sophron; du moins celui-ci avait composé deux mimes intitulés, l'un Αλιεύς, et l'autre Θυννοθήρας (le pêcheur de thons), qui ne nous sont point parvenus. Mais le spectacle de la réalité, la vue de quelques-unes de ces cabanes éparses sur les plages de Syracuse ou d'Alexandrie, quelque conversation de leurs misérables habitants surprise par le poëte, voilà quelles ont dû être pour lui les vraies sources d'inspiration.

Ainsi s'explique la teinte de tristesse empreinte sur l'Idylle des Pêcheurs, son ton un peu languissant, ces expressions en général moins vives et moins colorées que dans les autres Idylles. Il faut aussi, pour quelques passages plus faibles, faire la part des nombreuses altérations d'un texte que les plus ingénieuses conjectures n'ont pu complétement restituer.

L'Idylle commence par quelques vers que Théocrite adresse, sous forme d'envoi, à un certain Diophante, un de ses amis sans doute, mais dont on ne connaît que le nom. C'est une sorte de préparation au récit qui va suivre : des réflexions sur la pauvreté mère de l'industrie, et sur les soucis qui l'assiégent jusqu'au sein du sommeil Dans une cabane isolée, formée de branches entrelacées, et que baignent les flots de la mer, deux vieux pêcheurs, accablés des fatigues de la journée, reposent sur un lit d'algue sèche. Autour d'eux sont épars les vils instruments de leur travail, dont la froide énumération, à dessein prolongée, est comme l'inventaire de leur indigence. C'est là en effet tout ce qu'ils possèdent ; ils n'ont pas le moindre vase, pas même un pot de terre. « Cela, dit le poëte, leur eût semblé du superflu. » La lune éclaire cette scène de ses pâles rayons. A peine a-t-elle fourni la moitié de sa course, que déjà la pensée du travail a chassé le sommeil de la paupière des pêcheurs L'un d'eux, Aspha-

lion, le seul qui soit nommé dans l'Idylle, s'étonne de la longueur des nuits ; déjà il a eu mille songes, et l'aurore ne paraît pas encore. L'autre pêcheur lui répond que ce sont les soucis qui troublent son sommeil et lui rendent la nuit longue. Asphalion reprend alors, en priant son compagnon, dont il vante le bon sens, de lui expliquer ses songes. Il en a fait d'excellents et il veut que celui-ci en ait sa part. « Que faire d'ail-» leurs, couché sur des feuilles, au bord de la mer, quand on ne » dort pas? » Il assaisonne cette réflexion de quelques proverbes que lui inspire la situation, et que l'autre interrompt en le ramenant à son sujet. Alors, après une nouvelle allusion, moitié plaisante, moitié triste, qu'il fait à leur misère, en rappelant ce maigre souper de la veille qui ne leur a pas trop chargé l'estomac, Asphalion commence son récit.

« Il me semblait, dit-il, que j'étais assis sur un rocher ; » attentif, j'épiais les poissons, et j'agitais l'appât qui flottait » au bout de ma ligne. Un des plus gros vint à y mordre. » Tout chien dans ses songes rêve de pain ; moi je rêvais » poissons. Celui-ci s'était pris à l'hameçon, et son sang coulait. » En se débattant, il faisait plier mon roseau. Les deux bras » tendus, je luttais contre le monstre, ne sachant comment » avec un fer si mince je pourrais prendre cet énorme poisson. » Alors, lui faisant sentir l'hameçon, est-ce toi qui me piqueras » (lui dis-je)? puis, après l'avoir piqué, je lui rendis la » ligne ; comme il ne fuyait pas, je la ramenai vers moi. Je » vis ainsi se terminer le combat. Je tirai un poisson d'or, » tout entier d'or massif! La peur me prit alors que ce ne fût » le poisson chéri de Neptune, ou peut-être quelque précieux » joyau de la *verte* Amphitrite. Je le détachai doucement de » l'hameçon, dans la crainte que la pointe ne gardât un peu » de l'or de sa bouche, puis, à l'aide d'une corde, je le » trainai sur le rivage, en jurant de ne plus désormais mettre » le pied sur la mer, mais de rester à terre, et d'y régner sur » mon or. Là dessus, je me suis éveillé ; mais toi, ami, rassure » mon esprit ; le serment que j'ai fait m'effraie. »

On retrouve dans ce récit les qualités ordinaires de Théo-

crite, la vérité, le naturel, la vivacité même du tour et de l'expression. Quoi de plus vrai à la fois et de mieux trouvé que ce songe, où l'imagination du pauvre pêcheur mêle au souvenir de ses travaux journaliers l'idée de ces biens dont le sépare à jamais la réalité. C'est dans les illusions du sommeil que s'est réfugiée pour lui la poésie; et elle s'envole brusquement à l'instant du réveil. Son compagnon, tout en le rassurant au sujet de son serment, traite ses visions de mensonges, et l'avertit qu'il ait à chercher bien éveillé quelque poisson réel au long du rivage, s'il ne veut mourir de faim avec ses songes d'or.

En face de cette vie pauvre et triste, et du simple récit qui la laisse voir dans sa nudité, pour faire mieux ressortir la variété de Théocrite, plaçons par contraste la plus riche et la plus brillante de ses Idylles, celle où s'épanouissent au souffle de la poésie toutes les joies réunies des sens, de l'esprit et du cœur. Je veux parler des *Thalysies*, le chef-d'œuvre du poëte, la fleur de son talent et de sa verdoyante jeunesse. Déjà nous avons vu ailleurs quelle place cette Idylle tenait dans sa vie; c'est un souvenir du séjour qu'il fit à l'île de Cos; il s'y représente à l'un de ces fortunés moments qui restent dans la mémoire pour s'y parer encore des prestiges de l'imagination. Un jour, par une belle matinée d'été, Théocrite a quitté la ville en compagnie de deux amis pour aller célébrer les fêtes de Cérès, où l'avaient invité ses hôtes Phrasidame et Antigène, d'une des anciennes familles de l'île; après avoir vaillamment supporté l'ardeur du soleil à son midi, arrivé au lieu de la fête, il a goûté avec délices le bonheur du repos, près d'une fraîche fontaine, à l'ombre de beaux arbres, entouré de la simple et splendide opulence des champs. Tel est le riant épisode de sa vie qu'il a choisi pour en faire un tableau, où la réalité et la fiction sont fondues avec tant d'art, qu'il est difficile quelquefois de les distinguer l'une de l'autre (1).

(1) J'en étais à peu près là de cette étude, lorsqu'ont paru dans le Journal des Débats les charmants articles de M. Sainte-Beuve, sur Théocrite. J'en

Dès le commencement, le poëte, en annonçant le but de sa course, encadre dans le récit quelques traits, par lesquels sa reconnaissance le dédie à ses illustres hôtes. Il rappelle l'auteur de leur race, ce Chalcon, qui, de son pied appuyé contre le rocher fit jaillir une fontaine. La fraîche description des ormes et des peupliers, qui entourent cette fontaine de leur vert feuillage, est un heureux accident qu'il n'a garde de négliger, le trouvant sur sa route. Mais il le touche légèrement et en passant, à la façon d'Homère, puis il poursuit :

« Nous n'avions pas fait la moitié du chemin, et le tombeau » de Brasilas n'apparaissait pas encore à nos regards, quand » nous rencontrâmes un voyageur chéri des Muses, un homme » de Cydon, nommé Lycidas. C'était un chevrier; on ne pou- » vait s'y méprendre rien qu'à le voir, car il en avait tout » l'air. Il portait sur ses épaules une blonde peau de bouc, » aux poils longs et épais, qui sentait encore la présure nou- » velle; autour de sa poitrine, une large ceinture serrait son » manteau déjà vieux, et de la main droite, il tenait un bâton » recourbé d'olivier sauvage. L'œil souriant, et d'une bouche » gaiement fendue ou siége le rire, il me dit doucement : » Simichidas, où portes-tu donc tes pas à cette heure de midi, » quand le lézard dort dans les buissons, et que l'alouette » huppée elle-même ne voltige plus? Vas-tu donc, convive » pressé, à quelque festin? ou cours-tu au pressoir de quelque » habitant de la ville? Dans ta marche rapide, chaque pierre » du chemin crie sous les clous de ta chaussure. »

A la rencontre de ce voyageur si vivement peint, au langage si poétique, la fiction a commencé. C'est la fable qui rattache cette Idylle aux autres pièces bucoliques de Théocrite. Je ne crois pas pour moi, dans le silence absolu des scholiastes à ce sujet, que le nom de Lycidas cache, comme on l'a pensé, celui de quelque poëte du temps. C'est un personnage tout d'inven-

---

ai profité pour ce qui me restait à faire, mais avec un tel sentiment de mon infériorité, que j'aurais renoncé à ce travail, s'il n'eût pas été si avancé, et si je ne l'eusse considéré comme une dette contractée par moi envers l'Académie.

tion, peut-être aussi une autre personnification de Théocrite lui-même, qui se serait en quelque sorte dédoublé, pour se montrer sous ce costume comme poëte pastoral, tandis que sous le nom de Simichidas il aurait surtout fait ressortir le côté élégiaque de son talent. A nul autre en effet mieux qu'à lui n'appartient cette allure dégagée, ce ton vif et léger qu'il prête à Lycidas. Quoi qu'il en soit de cette supposition, qu'il ne faudrait pas d'ailleurs trop presser, revenons au drame pour laisser le poëte parler lui-même dans le rôle qu'il s'est donné.

« Je lui répondis : Cher Lycidas, on dit partout que pour » jouer de la flûte tu es le premier parmi nos bergers et nos » moissonneurs ; pourtant j'espère bien, je pense, marcher ton » égal. » Puis, après avoir répondu qu'il se rend aux Thalysies, il continue : « Mais allons, car nous avons même route comme » même soleil ; commençons un chant bucolique ; peut-être » l'un et l'autre y gagnerons-nous quelque chose. Moi aussi, » j'ai reçu des Muses une bouche harmonieuse ; moi aussi, tous » disent que je suis un bon chanteur, mais je ne suis pas si » crédule, non vraiment, par la terre. Je n'ai point encore, » je pense, surpassé Sicélidas, le chantre de Samos, ni Phi- » létas ; je ne suis près d'eux qu'une grenouille qui le dispute » à des cigales. »

Bien que j'eusse déjà cité ces derniers vers dans la vie de Théocrite, je n'ai pas voulu les supprimer ici, tant ils répandent de charme sur la physionomie du jeune poëte, dont l'ardeur contenue éclate malgré lui, et qui, tout rayonnant du plaisir de la louange, incline modestement son front devant la gloire de ses maîtres.

« Je parlais ainsi, dit-il, non sans dessein, et le chevrier » reprit avec un doux sourire : Tu vois cette houlette, je veux » te la donner ; car tu es la vérité même, un franc rejeton de » Jupiter. Je ne puis souffrir l'architecte qui prétendrait bâtir » un édifice aussi haut que la cime du mont Oromédon, ni tous » ces oisillons des Muses, qui s'efforcent à couvrir de leurs » vains cris la voix du chantre de Chio. » Ainsi Théocrite complète sa pensée première, en rattachant la gloire de ses

maîtres à celle du vieil Homère, leur maître à tous, qu'il venge en même temps contre les ridicules prétentions de certains poëtes contemporains.

Après cette sorte de profession de foi littéraire, Lycidas accepte gaiement le défi, et ouvre la lutte bucolique par une petite chanson que naguère il composa, dit-il, sur la montagne. Ce chant exprime avec abandon, sous des couleurs toutes pastorales, l'idéal de cette vie des sens que nulle pensée triste, nul sentiment profond ne viennent troubler. Les peines mêmes de l'amour n'y trouvent point de place. Le chevrier, malgré les feux qui le consument, semble supporter légèrement les tourments de l'absence. L'objet qu'il aime est loin de lui, et fait voile vers Mitylène ; il lui promet une heureuse navigation, et, même au cœur de l'hiver, la paix des vents et des flots endormis sous l'aile des alcyons. Puisse-t-il bientôt arriver au port ! « Et moi ce jour-là, dit-il, portant sur la tête une cou-» ronne d'aneth, ou de roses, ou de lis blancs, je puiserai au » cratère le vin de Ptélée, couché le long de mon foyer. Là » pour moi grilleront des fèves, et j'aurai un lit de verdure » épais d'une coudée, un lit de conyse, d'asphodèle et de » selinum touffu, et je boirai avec délices au souvenir d'Agéa-» nax, pressant ma coupe de mes lèvres et l'épuisant jusqu'à » la lie. » L'imagination du chevrier ne s'est pas arrêtée à ces jouissances toutes sensuelles. Auprès de lui deux bergers joueront de la flûte, tandis que Tityre lui chantera les amours de Daphnis et l'aventure merveilleuse de Comatas.

Dans les annales mythologiques de la pastorale, Comatas est le héros des chevriers, comme Daphnis celui des pasteurs de bœufs. Ce Comatas faisait souvent aux Muses des sacrifices avec les chèvres de son maître. Celui-ci irrité l'enferma dans un coffre de cèdre, pour essayer, dit le Scholiaste, si les Muses le sauveraient de là. Deux mois après, ayant ouvert le coffre, il le trouva rempli de rayons de miel et le chevrier vivant. « O bienheureux Comatas, s'écrie Lycidas, en rappe-» lant ce bienfait des Déesses, c'est toi qui as joui de cette » douce faveur, toi qui as été renfermé dans le coffre, toi

» qui, durant toute une saison d'été, as vécu nourri du miel » des abeilles. Que n'es-tu encore au nombre des vivants! » J'irais sur la montagne faire paître tes belles chèvres, pour » entendre ta voix; et toi, couché à l'ombre des chênes ou des » pins, tu chanterais tes doux airs, ô divin Comatas. »

N'est ce pas là une vive et touchante expression de l'enivrement d'un cœur où règnent toutes souveraines la musique et la poésie?

Lycidas a fini sa chanson, Théocrite reprend à son tour. Pour mieux entrer dans l'esprit de son rôle, il oublie, comme excité par ce qu'il vient d'entendre, le ton modeste qu'il avait pris d'abord. Il vante les chants délicieux que les Muses lui ont appris sur les montagnes, et que la renommée sans doute a portés jusqu'au trône de Jupiter. Mais de tous le plus beau est celui qu'il va chanter.

Deux vers sur le succès de ses amours auprès d'une certaine Myrto lui servent alors de transition, pour célébrer la funeste passion à laquelle est en proie Aratus, le plus cher de ses amis. Ce chant est donc une élégie, mais une élégie dont les images bucoliques rappellent à chaque instant qu'elle a été composée sur la montagne. Simichidas implore pour son ami le secours de Pan, en berger qui sait comment il faut agir avec ce dieu capricieux. « Si tu exauces mes vœux, ô Pan bien- » aimé, que jamais les enfants d'Arcadie ne fouettent avec des » tiges de scilles tes flancs et tes épaules, lorsque les viandes » du sacrifice auront manqué; mais, si tu me refuses, puisse » ton corps tout entier, déchiré par leurs ongles aigus, reposer » sur des orties! » Et il continue en souhaitant au Dieu de conduire ses troupeaux, l'hiver dans les montagnes de la Thrace, l'été aux confins de l'Éthiopie. Il invoque aussi le gracieux amour, dont les joues ressemblent à des pommes vermeilles. Mais bientôt, s'indignant des poursuites et des tourments inutiles d'Aratus, il l'engage à oublier un indigne objet, dont il compare la beauté flétrie à un fruit déjà trop mûr. Qu'un autre attende à sa porte le chant du coq, et s'engourdisse au froid piquant du matin. « Pour nous, dit-il en

» finissant, jaloux de notre repos, cherchons une vieille magi-
» cienne dont la bouche éloigne de nous tout ce qui n'est
» pas beau. »

Cependant ainsi, tout en chantant, la route s'est faite. Alors Lycidas, avec ce doux sourire, dont il a dès l'abord salué Théocrite, lui donne sa houlette comme un gage d'amitié et un présent des Muses. Puis tournant à gauche, il suit un autre chemin, tandis que notre poëte et ses deux amis se dirigent vers la demeure de Phrasidame. C'est ici, à son arrivée, que se place cette magnifique description qui couronne l'Idylle. Toutes les richesses des champs y sont étalées avec une profusion bien rare chez Théocrite, mais qui s'explique en cet endroit, moins encore par la jeunesse du poëte, que par le vif sentiment qu'excite en lui le contraste de cette nature fraîche et luxuriante avec la poussière et le soleil de la route. S'il prend tant de plaisir à s'étendre sur des lits épais de lentisque odorant et de feuilles de vigne fraîchement cueillies, à voir s'agiter sur sa tête le feuillage des peupliers et des ormes, tandis qu'une onde pure s'échappe en murmurant d'une grotte voisine, c'est qu'il a supporté toute la chaleur du jour, à l'heure *où le lézard lui-même dort dans les broussailles*. Maintenant tout s'anime autour de lui : près de là, dans les rameaux, babillent à l'envi les noires cigales : au loin l'*ololugón* gémit dans les buissons épineux ; les chants de l'alouette et du chardonneret se mêlent aux plaintes de la tourterelle, tandis que les abeilles volent en bourdonnant autour des sources. Et partout, quelle abondance !

« Là, dit-il, tout sentait le plus riche été, tout sentait
» l'automne. Les poires à nos pieds, autour de nous les pom-
» mes roulaient de tous côtés. Les pruniers courbaient jusqu'à
» terre leurs rameaux chargés de fruits. Enfin on enlève la
» poix des tonneaux scellés depuis quatre ans. O Nymphes de
» Castalie, vous qui habitez les sommets du Parnasse, dites,
» est-ce d'un pareil vin que jadis, dans la grotte de pierre de
» Pholus, le vieux Chiron offrit à Hercule ! Et le berger des
» rives de l'Anapus, le puissant Polyphème, dites, ce nectar

» qui le fit ainsi danser à travers son antre, valait-il celui que » vous nous versâtes, ô Nymphes, près de l'autel de Cérès, » déesse des blés? Puissé-je, une autre année, enfoncer dans le » tas de grains le large van, et que la déesse nous sourie, » tenant dans ses deux mains des poignées d'épis et des pavots! »

Dans ce tableau quelle largeur de touche, et en même temps quel art caché sous l'abandon apparent du pinceau! Comme on y passe tour à tour de l'homme à la nature, des magnificences de la description aux élans de l'enthousiasme! Avec quelle ivresse le poëte célèbre la liqueur généreuse qui réjouit le cœur des immortels eux-mêmes! Enfin, par un dernier trait qui couronne cette admirable scène, avec quelle heureuse précision il nous montre, présidant à la fête, l'image souriante de la déesse des moissons!

Terminons ici cette longue analyse, où le génie de Théocrite nous apparaît avec les traits les plus variés, mais nulle part sous un plus beau jour que dans les *Thalysies*. Là se concentrent tous les sentiments qui alors échauffaient son cœur; vives amitiés de jeune homme, pensées d'amour, désir de la gloire, confiance généreuse tempérée par un respect sincère pour ses maîtres dans l'art de la poésie, douces et nobles émotions, qui animent les diverses parties de l'Idylle, et vont à la fin se confondre dans la plénitude des jouissances de la vie et dans l'adoration d'une nature bienfaisante.

OBSERVATION DE GANGRÈNE SÈCHE,

SUIVIE DE CANCER;

Par M. DUCASSE.

Vous me pardonnerez, Messieurs, si en payant mon tribut académique, je viens rappeler à vos cœurs de pénibles souvenirs. Mais vous avez trop connu cet homme regrettable, cet académicien dont les travaux ne furent pas sans éclat, et sous ce rapport je me présente devant vous avec confiance pour vous raconter les derniers moments d'une vie qui dans les phases nombreuses où elle s'est écoulée, fut toujours laborieuse et utile. Administrateur éclairé, avocat intègre et consciencieux, publiciste habile, écrivain pur et parfois éloquent, car sa parole partait du cœur, M. Tajan ne pouvait pas mourir tout entier parmi nous. Chargé de diriger les dernières années de son existence, admis à tous les épanchements de son amitié, j'ai cru devoir retracer les diverses périodes de la maladie qui l'a conduit au tombeau, et rendre ainsi un hommage mérité à sa mémoire, en attendant que dans sa séance solennelle, l'Académie s'acquitte envers lui du tribut d'estime et de regrets qu'elle doit à chacun de ses membres.

Puissiez-vous, Messieurs, en écoutant ce récit, partager les vives émotions que j'ai plusieurs fois ressenties en l'écrivant. J'assistais encore, par mes souvenirs, à ces scènes de désolation qui troublèrent si souvent le repos d'une famille au désespoir; je me rappelais les ravages incessants d'une maladie cruelle, et je voyais se reproduire dans toute leur nudité, ces signes funestes d'une décomposition profonde dont il n'était au pouvoir ni de la science ni de l'amitié de conjurer les ravages.

Sans cause connue, sans motif appréciable, M. Tajan, âgé

de 68 ans, s'aperçut par hasard d'un point noir qui occupait le côté externe du petit orteil droit. Il rapporta cette altération de couleur au contact des bas noirs dont il faisait habituellement usage, et n'éprouvant d'ailleurs aucune douleur, il n'y porta qu'une attention passagère. Cependant cette tache grandit, elle occupa bientôt tout le côté externe et supérieur de l'orteil; quelques souffrances s'y déclarèrent, et c'est alors qu'il réclama mes conseils.

Il me fut facile de reconnaître tous les caractères de la gangrène sèche, vulgairement appelée sénile, dont les progrès lents jusqu'alors menaçaient cependant de s'étendre sur les parties voisines et attaquaient déjà la face plantaire du doigt. Cette altération était néanmoins locale. Les organes voisins n'offraient aucune trace d'engorgement ni d'inflammation. Les fonctions générales étaient bonnes, et au milieu de cet état apparent de santé, il était impossible de découvrir l'origine de cette lésion organique.

La médication était évidente. Il fallait lutter contre l'élément, quel qu'il fût, de destruction qui menaçait de se répandre, et prévenir ou du moins arrêter les progrès d'une mortification dont les dangers étaient trop frappants à cet âge. Le digestif animé avec le kinkina, les lotions répétées d'eau fortement chlorurée, quelques amers à l'intérieur et le repos absolu du membre, furent employés avec avantage, et bientôt le mal, borné à la partie qu'il avait d'abord envahie, ne donna plus de sérieuses inquiétudes.

Quoique l'orteil fût presque réduit à l'état de momie, il s'en échappait cependant par intervalles, au-dessous d'un petit lambeau d'escarre soulevé, quelques gouttes de matière séro-purulente; ce qui pourtant n'empêchait pas M. Tajan de vaquer à ses occupations habituelles, et de reprendre le cours de sa vie normale.

Un temps assez considérable s'écoula ainsi : des soins de propreté, un linge imbibé de cérat simple, suffisaient parfaitement aux exigences de la situation; et à voir la nature première de la maladie, son peu de développement consécutif, sa

marche insensible, et surtout l'absence complète de la douleur, il eût été bien difficile de prévoir alors (car deux années s'étaient déjà écoulées) les caractères fâcheux qui devaient plus tard appeler sur elle notre attention.

A cette époque, en effet, l'embarras de la chaussure devint plus grand et plus douloureux, l'écoulement sanieux plus abondant : une grande portion du tissu sphacelé s'était déjà détachée et avait fait place à une plaie dont les bourgeons, peu développés encore, étaient rouges et d'une remarquable dureté. Consulté de nouveau, je vis avec peine cette seconde phase de la maladie ; je recommandai des précautions nouvelles. Je témoignai le désir d'observer d'une manière plus suivie, les effets qu'elles devaient produire ; mais nous approchions du temps des vacances, que M. Tajan voyait toujours arriver avec un plaisir si vif ; et quelle que fût l'autorité, l'importance de mes conseils, le soin de leur entière exécution fut renvoyé à la rentrée des études.

Si dans l'origine de cette altération les progrès de son développement avaient été presqu'insensibles ; si même l'esprit ne pouvait pas soupçonner qu'un jour elle se porterait plus loin, il n'en fut pas de même alors, soit que la fatigue des courses prolongées lui donnât un nouvel aliment, soit, comme on le voit souvent dans les lésions de mauvais caractère, que l'époque de son accroissement fût enfin arrivée.

Dès que le malade revint à Toulouse, je fus effectivement frappé des changements fâcheux qui s'étaient opérés. On ne pouvait plus douter de la nature du mal. L'ulcère avait tous les caractères des affections cancéreuses ; l'odeur particulière qui s'en exhalait et qu'il est si facile de reconnaître quand l'odorat en a été une fois frappé ; le sang qui s'échappait vif et rutilant, des bourgeons qui en couvraient la surface, et qui avaient le volume d'un œuf de poule, l'engorgement des tissus voisins, qui s'étendait jusqu'au dessus des malléoles, l'altération des traits de la face, et la couleur si significative du tissu cutané, tout se réunissait pour assurer, pour déterminer notre conviction, et nous effrayer sur les suites d'une maladie qui, produite sans cause

connue, devait nécessairement appartenir à la classe de celles qu'on a appelées constitutionnelles.

L'idée nous vint d'abord de pratiquer l'amputation du petit orteil, à son articulation avec le métatarse correspondant. Mais la crainte d'une opération sanglante retenait le malade, qui, du reste, vivait dans une quiétude parfaite, et ne voyait qu'un point à cicatriser dans cette dégénérescence des tissus. J'eus alors recours à quelques applications de sulfate d'alumine. Mais leur insuccès me força d'en discontinuer l'application et m'engagea à enlever avec le bistouri une grande partie de la tumeur sarcomateuse, sauf ensuite à faire usage d'un caustique plus violent, pour en détruire le reste. En effet, deux jours après cette ablation qui ne fut pas très-pénible, j'appliquai la pâte de *Canquoin* (chlorure de zinc, n.° 2), à trois reprises différentes. Cette application, la dernière surtout, s'accompagna de si fortes douleurs, qu'il m'aurait été, je crois, impossible d'y recourir encore, si cela eût été nécessaire, le malade aimant mieux, disait-il, conserver son mal, que de guérir à ce prix. Heureusement ce moyen héroïque put être abandonné. L'escarre produite en dernier lieu, avait été assez profonde, pour arriver jusqu'au tissu sain. Une suppuration de bonne nature, presqu'inodore, succéda bientôt à son détachement, et la cicatrice ferme et enfoncée qui s'établit, annonça hautement la guérison de tous les accidents locaux.

A cette époque, cependant, plusieurs malades présentèrent à Toulouse (janvier, février, 1843) des exemples d'érysipèles assez intenses. M Tajan, affaibli par un traitement de cinq mois, ne put se soustraire à cette influence climatérique. La cuisse, la jambe, le pied, correspondant à l'orteil primitivement affecté, furent successivement le théâtre de cette phlogose érythémateuse, qui s'accompagna d'une fièvre intense et fut suivie de la desquammation générale du membre. Je redoutais vivement sa présence sur le pied, dans la crainte que l'inflammation en s'établissant sur la cicatrice si difficilement obtenue, n'en brisât le tissu. Heureusement le doigt seul en fut préservé, et la guérison si miraculeusement produite, n'éprouva aucun dérangement.

Mais tandis que le malade et ses nombreux amis se félicitaient de cette guérison inespérée, l'élément morbide portait ailleurs son influence et semblait étendre ses irradiations. La progression devenait de jour en jour plus difficile; une douleur sourde se faisait ressentir dans la région inguinale. Je voulus l'examiner, et mes doigts reconnurent bientôt une tumeur inégale, raboteuse, formée par la réunion de plusieurs ganglions engorgés, du volume d'un œuf de poule, tels qu'on les distingue dans la région axillaire, accompagnant le cancer du sein. Dès lors toute espérance de sauver le malade s'évanouit : il n'était plus possible d'empêcher une suite fâcheuse de ces nouveaux accidents, car l'idée d'une seconde opération était désormais inadmissible. Ce groupe de tumeurs agglomérées, en effet, alla toujours en augmentant, occupa bientôt toute la région des aines, en produisant une gêne progressivement plus grande dans les mouvements du membre et un engorgement œdémateux dans les parties sous-jacentes. A un découragement profond, à un abattement extrême que tous nos conseils ne pouvaient pas relever, se joignit bientôt un amaigrissement sensible, la fonte des tissus, un défaut presque complet d'assimilation. Les digestions troublées ne s'opéraient qu'avec peine : une sécheresse presque continuelle de la bouche, une soif inextinguible, tourmentaient encore le malade qui pouvait à peine articuler une parole distincte. La diarrhée survint. Le membre pelvien opposé s'engorgea à son tour, se couvrit de phlyctènes; le sommeil s'éloigna, le pouls s'affaiblit de plus en plus, et M. Tajan, tombé dans le marasme le plus profond, miné sourdement par cette espèce d'intoxication cancéreuse et par d'incessantes douleurs, s'éteignit le 28 octobre 1843, dans sa maison de campagne.

Dans le récit que je viens de vous faire, il est impossible de n'être pas frappé de la coïncidence, ou du moins du développement successif sur la même partie, de deux maladies entièrement opposées dans leur nature et dans l'ensemble des phénomènes qu'elles produisent. L'une supposant toujours la cessation des mouvements vitaux, la destruction des tissus, l'oblitération des vaisseaux qui naguères y apportaient la nutrition

et la vie : l'autre au contraire signalant sa présence par une exubérance des fonctions naturelles ; vivant d'une vie plus active, douée de propriétés exaltées, et surtout attachant à son existence un accroissement dans le nombre et dans le volume des conduits nourriciers : la première tendant toujours à réduire l'étendue, la forme des organes qu'elle affecte, à les faire passer, pour ainsi dire, à l'état de momification ; la seconde douée d'une force de développement qu'on a de la peine à réprimer et acquérant quelquefois même, sous l'emploi des moyens les plus énergiques, un volume disproportionné : et cependant, comme vous l'avez vu, cette double série de phénomènes s'est tour à tour manifestée chez notre infortuné collègue, sans qu'il nous ait été donné d'en connaître la cause probable, d'en désigner la première origine.

Quel que soit, en effet, le principe auquel on a cru devoir rapporter la production de la gangrène sèche; que les écrivains l'aient placé tantôt dans l'usage du seigle ergoté, tantôt dans l'ossification des artères, tantôt dans des obstacles physiques au cours du sang dans le centre circulatoire ou dans l'inflammation de la tunique interne des vaisseaux qui en partent, inflammation déterminée par des excès de régime et par l'abus des boissons alcooliques, la vie sobre et frugale de M. Tajan, l'absence, en apparence du moins, de toute lésion organique vasculaire, ne permettaient pas de faire raisonnablement une semblable supposition. Il fallait même tenir en grand compte l'absence de ces douleurs vives, signalées par les grands praticiens dans les phénomènes précurseurs de la gangrène sénile, et qui forcèrent *Pouteau* à recourir exclusivement aux opiacés, que plus tard il considéra comme le meilleur remède contre cette maladie ; oubliant ainsi que l'action de ce médicament n'était que palliative, comme dans les souffrances de tous nos organes, dans toutes les lésions de la sensibilité, et que les ravages de la gangrène n'en continuaient pas moins leur cours.

Mais s'il fut impossible d'établir ainsi sur des bases certaines l'étiologie de cette altération, dont le malade n'eut pas d'abord la conscience, je ne fus pas plus heureux pour expliquer les

conséquences qui se manifestèrent, après le détachement si long, si indolent de la partie mortifiée et le développement rapide d'une plaie qui, dès les premiers jours de son apparition, revêtit un dangereux caractère. Si, par des applications intempestives, on avait incessamment irrité son tissu; si des cautérisations multipliées et incomplètes avaient été mises en usage, ici comme ailleurs, on pourrait se rendre raison de cette transformation organique, de cette dégénérescence cancéreuse dont nous sommes si fréquemment les témoins dans la classe du peuple, et expliquer jusqu'à un certain point ce changement inattendu. Mais rien de tout cela n'a existé. Les pansements ont été aussi simples que le mal l'était en apparence. Un linge de toile imbibé de cérat de Galien, formait tout l'appareil. Seul, peut-être, le repos, si utile dans les plaies des membres inférieurs, n'a pas été scrupuleusement observé. Mais ce motif ne suffirait pas pour donner raison des altérations profondes qui se manifestèrent plus tard, et qui détruisirent une organisation jusqu'alors forte et vigoureuse.

Faut-il s'arrêter à ces prédispositions naturelles qui, sans manifester leur présence, attendent en silence une occasion favorable pour se développer et révéler ainsi leur fatale existence? Y avait-il chez M. Tajan ce principe caché, ce vice cancéreux interne ou occulte dont parle déjà *Hippocrate*, et qu'il recommande avec tant d'autorité de n'opérer jamais? J'avoue qu'il me serait difficile de résoudre de semblables questions. Ici, d'ailleurs, tout aurait marché d'une manière inverse à l'ordre habituel des événements. La mort d'une partie aurait précédé le développement d'accidents qui annoncent au contraire une vie plus active; tandis que l'observation démontre tous les jours, que dans la succession de ces phénomènes, c'est constamment l'inflammation cancéreuse qui s'annonce la première et dont la gangrène n'est que la terminaison, ainsi qu'on le voit dans la curieuse et belle observation rapportée par *Richerand*. Un point important restait à éclairer. Mais l'autopsie cadavérique n'ayant pas été faite, on ne peut, sous ce rapport, hasarder que des conjectures, plus ou moins probables. Les organes prin-

cipaux de la circulation ; le cœur, ses valvules et les gros vaisseaux qui en partent, étaient peut-être le siége de ces ossifications qu'on a souvent invoquées, pour expliquer la gangrène sénile. Sans admettre positivement cette cause et ne la considérant que comme une circonstance concomitante, il ne saurait au moins y avoir de concours à son égard, par la production de la tumeur cancéreuse, car les mêmes motifs ne peuvent déterminer sur nos tissus des effets aussi opposés, leur mort ou l'excès de leur vitalité. Ainsi plus on approfondit ce sujet, moins on peut réellement en comprendre l'essence et se rendre un compte satisfaisant de la coïncidence de deux éléments contraires qui ont eu pour théâtre de leur manifestation, les mêmes organes et le même individu.

Quant à la mort de M. *Tajan,* précédée d'une si profonde altération organique, d'un marasme si complet, d'une si entière décomposition des tissus, il ne faut pas oublier que, outre l'intoxication cancéreuse qui viciait le principe de la vie et en détruisait les ressorts, l'engorgement des ganglions inguinaux n'était qu'un symptôme de l'état des ganglions mésentériques engorgés comme eux, et qu'ainsi les sources de la nutrition et de la réparation des forces étaient totalement fermées.

HÉMIPLÉGIE ET CÉCITÉ HYSTÉRIQUES

GUÉRIES SPONTANÉMENT ET SANS MÉDICATION;

OBSERVATION

SUIVIE DE RECHERCHES SUR LES ACCIDENTS PARALYTIQUES QUI PEUVENT SE MONTRER COMME CONSÉQUENCES DE L'HYSTÉRIE;

Par M. le Docteur GAUSSAIL.

C'est aux affections nerveuses que s'applique, sinon exclusivement, au moins d'une manière toute spéciale, cette proposition énoncée par M. le professeur Cruveilher : « Tous les désordres fonctionnels que présentent les lésions organiques les plus graves, soit aiguës, soit chroniques, peuvent également se rencontrer sans ces lésions. » Nous voyons en effet une infinité de névropathies viscérales se produire avec l'ensemble des caractères symptomatologiques que l'on croirait ne devoir appartenir qu'aux phlegmasies ou aux altérations de texture plus profondes : je renonce à les signaler ici, pour me borner aux développements qui ont une connexion plus directe avec le sujet de cette communication.

L'existence de l'apoplexie nerveuse, niée par quelques auteurs, est cependant mise hors de doute par des faits qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de leur exactitude pas plus que sous celui de la compétence des praticiens qui les ont publiés. Cette apoplexie se montre foudroyante comme celles qui dépendent d'un épanchement sanguin ou séreux; peut-être même est-il vrai de dire qu'elle tue plus instantanément, et cela cependant sans laisser la moindre lésion appréciable pour expliquer ce résultat; comme si la cause de la mort s'était échappée avec le principe de la vie, ainsi que le disait Baillou : *ac si cum animâ mortis occasio evolasset.*

On observe assez fréquemment dans la pratique des paralysies partielles à la production desquelles les centres nerveux sont complétement étrangers. La plupart de ces paralysies locales, idiopathiques, sont, il est vrai, occasionnées par des tumeurs ou des altérations organiques qui compriment ou intéressent les cordons nerveux eux-mêmes; mais souvent aussi elles existent sans causes de cette nature. Telles sont entr'autres, la paralysie de la paupière supérieure, l'aphonie, l'hémiplégie de la face qui, dans un bon nombre de cas, sont liées à des lésions de texture de la substance encéphalique, mais qui aussi souvent peut-être, sont les résultats d'une affection tantôt névralgique ou rhumatismale, tantôt complétement ignorée dans son essence, mais se fixant isolément sur les filets nerveux de la troisième paire, sur les nerfs laryngés ou sur les rameaux de la portion dure de la septième paire. On observe aussi des paralysies qui par leur étendue et par d'autres caractères ont une plus grande analogie avec celles qu'entraînent inévitablement certaines altérations matérielles de l'axe cérébro-spinal; et qui cependant sont produites par une modification purement dynamique ayant pour effet de détourner, de diminuer ou de suspendre pour un temps plus ou moins long l'influx nerveux nécessaire à la perception sensoriale et à l'accomplissement des mouvements volontaires. Comme exemples principaux, on peut citer l'hémiplégie nerveuse décrite par M. Martinet, la paralysie qui résulte de l'intoxication saturnine, enfin les troubles sensitifs et moteurs qui se montrent comme conséquences de l'affection hystérique. C'est un cas de cette dernière espèce que j'ai eu récemment l'occasion d'observer et que je viens soumettre à l'appréciation de l'Académie.

Vers la fin du mois d'octobre dernier, une femme jeune encore se présente à la consultation gratuite de la Société de Médecine. Guidée et soutenue par son mari, elle arrive lentement et avec peine jusqu'à nous, et nous raconte que depuis environ quatre mois, et à la suite d'une violente attaque de nerfs, elle est restée privée de la vue et paralysée du côté gauche. Entr'autres dé-

tails peu précisés, cette femme ajoute qu'elle a éprouvé de très-fréquentes crises nerveuses ; et en effet, un des médecins présents à la consultation, se rappelle l'avoir vue, il y a plusieurs années, à l'Hôtel-Dieu, en proie à une affection hystérique des plus intenses ; qu'elle souffre presqu'habituellement des reins, du bas-ventre ou de la tête ; qu'elle est sujette à des pertes utérines et que sa menstruation est très-irrégulière.

Les yeux de la malade présentent cette immobilité particulière que l'on remarque assez ordinairement chez les aveugles nés : toutefois, en examinant de près ces organes, nous constatons qu'ils ne sont le siége d'aucune altération appréciable, et que leurs pupilles se contractent régulièrement sous l'influence de la lumière. Le bras et la jambe gauches sont privés du mouvement et de la sensibilité ; mais la face, la langue et le cou ne participent point à cette paralysie. Les facultés intellectuelles nous paraissent dans un état parfait d'intégrité.

Ces renseignements étaient suffisants sans doute pour nous faire pressentir la nature de l'affection, et par suite, la possibilité de sa guérison. Mais pour arriver à un diagnostic nettement formulé et qui pût conduire à une thérapeutique rationnelle, il était nécessaire d'acquérir d'autres éléments et de les soumettre, avec ceux que nous possédions déjà, à une appréciation réfléchie. Evidemment ce n'était pas là l'affaire du moment ; aussi fut-il convenu que la malade, qui habitait le quartier Saint-Sernin, serait adressée à M. D. Bernard, chargé du service médical de ce dispensaire ; et je me promis de la visiter avec lui.

La coordination régulière des nombreux détails qui se rattachent à cette intéressante observation, exige que l'ordre dans lequel ils ont été recueillis ou complétés se trouve ici interverti. J'exposerai donc, en premier lieu, ceux qui sont relatifs aux antécédents, tels que j'ai pu me les procurer, après la guérison, par des informations réitérées auprès des parents de la malade, de la malade elle-même et de plusieurs médecins qui lui ont donné des soins dans maintes occasions.

Jeanne D***, c'est le nom de cette femme, est arrivée à l'âge de 32 ans à travers une série de péripéties morbides, se ratta-

étant, pour la plupart, à un élément unique, à la surexcitabilité de l'appareil nerveux. Jusqu'à l'âge de quinze mois, elle fut sujette à de fréquents accès d'éclampsie qui paraissaient sympathiquement liés à la présence d'ascarides lombricoïdes dans le tube digestif, puisqu'il en a été rendu en plus ou moins grande quantité et à plusieurs reprises. Les progrès de l'âge n'ont pas au reste complétement débarrassé la malade de l'existence de ces parasites; car dans sa jeunesse ainsi que plus tard il lui est souvent arrivé d'en rendre avec les selles ; tout récemment encore, elle en a rejetté un par les efforts du vomissement. Ses quatre frères ont éprouvé dans leur bas âge des accidents convulsifs tenant à la même cause. Rien de semblable n'a été remarqué chez le père ni chez la mère de ces sujets : ils n'ont jamais éprouvé d'affection nerveuse ; mais l'un et l'autre, et le premier surtout, présentent dans le caractère une vivacité et une irascibilité des plus prononcées.

Vers la fin de sa neuvième année, Jeanne D*** présentait dans sa constitution un développement prématuré et en même temps une mobilité et une impressionnabilité nerveuse des plus évidentes, en raison sans doute des influences combinées de l'hérédité, de l'exemple et des mauvais traitements qu'elle subissait de la part de ses parents. La menstruation s'établit à cette époque par des pertes abondantes qui se reproduisaient irrégulièrement et qui duraient le plus souvent bien au delà des limites assignées à cette évacuation fonctionnelle. Quelques jours avant leur apparition, cette jeune fille était exempte de souffrances, mais sa surexcitabilité habituelle était portée à l'excès ; aussi, la plus légère cause lui suscitait des attaques nerveuses que l'écoulement sanguin ne suspendait pas toujours.

Jusqu'à l'âge de vingt-un ans, cet état maladif a persisté sans interruption bien notable que celle qui se montra pendant la durée d'un rhumatisme dont la malade fut atteinte à douze ans, et pour lequel elle fit un séjour de cinq mois à l'Hôtel-Dieu. Plus tard, et notamment à seize et à dix-huit ans, elle fut traitée pendant près d'un an chaque fois dans le même établissement, soit pour son affection habituelle qui s'était compliquée

d'hémoptysies, soit pour des accidents qui lui étaient étrangers mais qui ne la suspendaient pas. Pendant tout ce temps les attaques convulsives furent plus ou moins rapprochées, plus ou moins violentes et prolongées. La malade perdait tantôt complétement connaissance, tantôt elle ne conservait qu'un souvenir confus de ce qu'elle éprouvait pendant leur durée; mais la face n'a jamais présenté la coloration violacée, jamais il n'y a eu d'écume à la bouche. Une circonstance à noter, c'est qu'après la cessation de ces paroxysmes hystériques, il se manifestait parfois une surexcitation cérébrale voisine de la folie.

Mariée à vingt ans, Jeanne D*** ne tarda pas à devenir enceinte, mais elle ne fut pas exempte de ses accès pendant la grossesse; et quand vint l'époque de sa délivrance, après un travail douloureux et qui se prolongea pendant huit jours, sans se compliquer pourtant d'accidents convulsifs, elle mit au monde un enfant qui ne vécut pas.

Après cet accouchement, à la suite duquel il ne se fit pas de sécrétion laiteuse, la santé se rétablit graduellement, la menstruation devint plus régulière, l'affection hystérique ne se montra plus, ou du moins elle ne se traduisit de loin en loin que par des spasmes fugaces et de peu d'importance.

En 1839, Jeanne D*** apprit de la rumeur publique, que son mari, servant alors dans les sapeurs pompiers, venait de perdre la vie dans un incendie. L'émotion causée par cette nouvelle, qui n'était pas exacte, ramena les accidents convulsifs qui ne s'étaient pas montrés depuis près de quatre ans. Ils redoublèrent d'intensité quand cette femme vit son mari qu'on lui ramenait vivant, mais couvert de blessures et de contusions. Les convulsions, après s'être reproduites plusieurs fois, furent remplacées par un profond anéantissement, et quand le calme commença à se rétablir, la malade avait perdu l'usage de la parole qu'elle ne recouvra qu'au bout de trois mois.

A peu de temps de là se manifestèrent, dans le bas-ventre, des douleurs sourdes accompagnées de fréquentes envies d'uriner et de pertes abondantes, tantôt blanches, tantôt rougeâtres. Les accès hystériques se montrèrent de nouveau avec cette mé-

trite qui passa bientôt à l'état chronique. Il survint aussi, sur le col de l'utérus, des ulcérations qui furent traitées par des cautérisations avec le nitrate acide de mercure. Au bout de deux ans cette maladie était, sinon guérie, du moins sensiblement améliorée. Jeanne D*** , devenue alors enceinte pour la seconde fois, jouit d'une bonne santé pendant sa grossesse, mais elle accoucha avant terme d'un enfant qui ne vécut que quatre jours.

L'amélioration éprouvée ne fut pas de longue durée; les accidents morbides, plusieurs fois mentionnés, se reproduisirent encore avec des alternatives de calme et d'exacerbation. Dans les premiers mois de 1846, la maladie de la matrice acquit un haut degré d'intensité; et, parmi les phénomènes nerveux dont elle était accompagnée, M. le docteur Castaing eut occasion de constater à Auch, que la malade habitait alors, des pertes complètes et prolongées de connaissance, du délire, la paralysie momentanée de l'ouïe et de quelque membre.

Le 21 juillet suivant, à la suite d'un violent accès hystérique, la malade tomba dans un tel état de faiblesse, que, pendant près de deux heures, on la crut au moment d'expirer. Quand elle revint à elle, ses yeux avaient perdu la faculté de voir; son bras et sa jambe gauche ne pouvaient exécuter aucun mouvement.

Au mois d'octobre, la malade revint à Toulouse; et c'est dans cet état, contre lequel il n'avait été dirigé aucun traitement, que nous l'avons examinée à plusieurs reprises, M. Bernard et moi.

Elle accuse une céphalalgie presque habituelle ainsi que des douleurs obtuses dans les reins et le bas-ventre; son sommeil est agité. La pression exercée le long du rachis détermine de la souffrance. La matrice examinée au toucher est le siége d'un engorgement qui occupe surtout la partie postérieure du corps et la totalité du col de cet organe; cette dernière portion présente quelques inégalités et se montre très-sensible à la pression. Dans la progression, la jambe gauche, fortement portée en dedans, est traînée sur le sol qu'elle n'abandonne jamais. Le

bras est habituellement pendant le long du tronc, à moins que la malade ne le fasse changer de position en le transportant à l'aide de sa main droite. Un effort quelconque de la volonté est impuissant pour faire exécuter à ces membres le plus léger mouvement. Dans la station ou dans la position assise, si la rectitude n'est pas exactement conservée, le corps est entraîné du côté paralysé au point que quelquefois une chute n'a pu être évitée. Les membres paralysés ont une température moins élevée que celle des autres parties du corps ; la sensibilité y est complétement abolie ; elle n'est qu'émoussée au tronc ; elle est normale au cou et à la face. Les yeux restent invariablement fixes et immobiles à l'approche brusque de la main ; comme je l'ai dit, au reste, la transparence de ces organes n'est nullement troublée, et leurs ouvertures pupillaires se contractent normalement. Comme je l'ai dit aussi, les facultés intellectuelles sont dans un état parfait d'intégrité ; j'ajoute, enfin, que les fonctions circulatoires, respiratoires, digestives et sécrétoires ne présentent aucune particularité notable.

La nature nerveuse des accidents que nous avions à combattre ressortait évidemment de l'appréciation des antécédents et de l'état présent. D'accord sur ce point principal, nous établissons les bases d'un traitement convenable ; nous pensons cependant qu'en raison des douleurs dont la région du rachis est le siége, de puissants dérivatifs doivent être, en premier lieu, mis en usage, et nous optons pour les ventouses scarifiées. Mais la malade pleure et s'exaspère à notre proposition ; elle aime mieux conserver sa maladie et même mourir que de se soumettre à ce moyen douloureux qui a été employé chez elle dans d'autres circonstances. Nous la calmons de notre mieux, nous lui faisons surtout entrevoir des résultats favorables et à peu près certains ; elle consent enfin ; mais ce ne sera qu'après une neuvaine qu'elle a commencée au couvent de la Visitation.

Cette neuvaine terminée sans résultats, Jeanne D***, dont l'espoir est soutenu et ranimé par les conseils de son directeur et aussi par ceux d'une femme qui, dit-elle, a été guérie d'une cataracte, en commence une seconde. Le dernier jour de celle-ci,

pendant son action de grâces après la communion, elle aperçoit quelques objets, et peut soulever légèrement son bras gauche, et, en même temps, il se déclare une sueur générale. La malade doute d'abord de ses sensations, mais bientôt le doute n'est plus possible, et elle annonce, par une vive exclamation le changement qui vient de s'opérer en elle. Les mouvements du bras et de la jambe sont encore un peu bornés ; mais, deux jours après, cette femme se présente à nous ne conservant aucune trace de sa paralysie.

Depuis cette guérison, qui date de huit mois, les pertes utérines qui étaient presque constantes ont cessé pour faire place à une menstruation régulière. Jeanne D*** est toujours très-impressionnable; à la plus légère contrariété, au moindre bruit inattendu, elle se livre à de vives impatiences ou est saisie de tressaillements involontaires Une lumière vive fatigue ses yeux qui conservent, quoiqu'à un bien moindre degré, la fixité qu'ils avaient avant le rétablissement de la vision. Elle a eu quelques hémoptysies, quoiqu'il n'y ait chez elle aucune indice de tuberculisation pulmonaire ; ce phénomène morbide peut encore être rattaché à l'affection hystérique, mais les accidents convulsifs ou paralytiques ne se sont pas renouvelés.

Je passe maintenant à l'exposition de quelques recherches qui me permettront, quoique incomplètes, de faire connaître l'état de la science sur l'accident pathologique qui a fait le sujet de mon observation.

Lorry mentionne, avec quelques détails, une paralysie nerveuse qui succède aux affections convulsives, et qui conserve une notable analogie avec elles, puisque les mouvements volontaires peuvent être exécutés, mais seulement d'une manière irrégulière et désordonnée : *Sed convulsivè et quasi per saltum.* (*De Melancholiâ*, pag. 188.)

Morgagni fait aussi mention de cette paralysie, dont il attribue la cause, avec Boërrhaave, à un véritable état convulsif de la membrane fibreuse qui enveloppe les nerfs. (*De sed. et causis morb.* epist. XI, n.° 18-20.)

Thomas Willis cite une observation d'affection convulsive qui

se compliqua d'une fausse paralysie occupant tous les membres de manière à empêcher le plus léger mouvement, mais qui se dissipait tout à coup sous l'influence d'une joie soudaine. La malade se levait alors et pouvait marcher à grands pas sans aucun secours étranger. Le même auteur rapporte un autre fait dans lequel les spasmes et les contractions involontaires qui se manifestaient dans la journée étaient remplacés, vers le soir, par une résolution complète des membres dont les mouvements redevenaient libres et réguliers après le sommeil. (*De morb. convuls.* cap. 9, pag. 83 et 88.)

Pomme, dont la théorie sur le raccornissement des nerfs et la thérapeutique humectante firent grand bruit vers le milieu du siècle dernier, cite plusieurs observations dans lesquelles il est question de *paralysies spasmodiques*. De ces observations, la plus remarquable et la plus précise en même temps, a pour sujet une jeune personne atteinte d'une affection hystérique accompagnée de symptômes extraordinaires, parmi lesquels il faut noter une hémiplégie du côté droit. « On fit une saignée du » pied, dit l'auteur, et celle-ci amena sur-le-champ le délire et » une hémiplégie d'un genre si extraordinaire, qu'on n'en avait » jamais vu d'exemple. Elle occupait tout le côté droit en partageant le corps par moitié : le bras était plié sur la poitrine sans » qu'il fût possible de l'étendre d'une ligne ; le ventre était » tendu et relevé en dos d'âne tout le long de la ligne blanche ; » la cuisse et la jambe faisaient, par leur raideur, une pièce » continue : elle resta (la malade) onze jours dans cet état sans » prendre d'aliments, la mâchoire et la langue ayant part à » cette hémiplégie. » (Traité des affect. vaporeuses des deux sexes, tom. 1, pag. 49.) Cet état persista pendant neuf années avec des alternatives de chutes et de rechutes. La malade, qui était à peu près considérée comme incurable, fut confiée par Pomme le père à son fils qui était alors au début de sa pratique. Celui-ci obtint la guérison au bout de dix mois, à l'aide de la diète blanche, des glaçons qu'on laissait fondre dans la bouche, des humectants sous toutes les formes, surtout des bains prolongés pendant dix à douze heures ; et, en dernier lieu, par la

puissante harmonie du violon et les rudes secousses d'une voiture choisie : ce sont les propres expressions de Pomme.

A part cette indication, on chercherait vainement, dans les auteurs éloignés de nous, des données relatives à la paralysie hystérique : disons-le même, on ne serait guère mieux satisfait en consultant les ouvrages modernes, qui gardent un silence absolu sur cette espèce de paralysie, ou bien ne la mentionnent qu'en passant et d'une manière plus ou moins incomplète.

C'est ainsi que Georget, qui plaçait le siége de l'hystérie dans le cerveau et qui, par suite de cette opinion mal fondée il est vrai, aurait dû, ce semble, être moins laconique sur le sujet qui nous occupe, se contente de dire : « Dans certains » cas il reste des paralysies d'un sens, de la voix, de quelques » parties musculaires, de la vessie ; un jour ce sera l'une, le » jour suivant ce sera une autre de ces parties qui présentera » ce phénomène. » Il dit aussi, en parlant des terminaisons de l'hystérie : « Des malades deviennent paralytiques des sens ou » des parties musculaires plus ou moins étendues ; d'autres ont » des tics convulsifs, des rétractions spasmodiques des mem» bres. » (Phys. du syst. nerv., Malad. nerveuses, tome 2, page 272-285.)

M. Dubois (d'Amiens) n'est guère plus explicite que Georget. Il commente seulement et amplifie le passage que je viens de citer ; et s'appuyant sur l'opinion de Cullen, il attribue les paralysies hystériques à l'interruption de la puissance nerveuse, interruption qui peut être la conséquence immédiate « d'une perturbation plus ou moins considérable dans la distri» bution de l'influx nerveux, ou de son abolition sans lésion » des solides. » (Histoire philos. de l'hipocb. et de l'hystérie, page 317.)

Les publications périodiques, auxquelles revient assez souvent l'avantage de combler des lacunes que présentent les ouvrages, m'ont fourni, indépendamment de quelques faits peu circonstanciés, une description à peu près complète de la paralysie hystérique. Elle se trouve dans un travail publié en janvier 1844, par M. le docteur Macario, dans les *Annales*

médico-psychologiques, et dont je crois devoir présenter ici un résumé succinct.

Ce mémoire contient neuf observations détaillées, recueillies à l'hopital de la Pitié, dans le service de M. Piorry. L'auteur qui reproduit, sans les partager entièrement, les opinions émises par ce professeur, divise la paralysie hystérique en trois espèces principales. Dans la première, la sensibilité est seule diminuée ou abolie (anesthésie). Dans la seconde, la faculté contractile d'un ou de plusieurs muscles soumis à la volonté est notablement diminuée ou entièrement perdue, tandis que la sensibilité reste intacte ou à peine émoussée (amyosthénie de M. Piorry). Dans la troisième, le sentiment et le mouvement sont simultanément paralysés (anervie de M. Piorry).

L'anesthésie hystérique affecte la peau seule ou bien la peau et les muscles en même temps; de là sa subdivision en superficielle et en profonde. Elle affecte aussi les organes des sensations spéciales; ainsi, il n'est pas rare d'observer la perte de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût. D'après M. Macario, l'anesthésie des nerfs optiques est celle qui se montre le plus fréquemment, celle des nerfs auditifs vient ensuite. Il n'a vu qu'une fois la perte du goût et de l'odorat, bornée au côté gauche; c'était dans un cas d'hémiplégie du même côté et dont il rapporte l'observation. L'anesthésie est complète ou incomplète; elle débute assez ordinairement d'une manière brusque après une attaque, quelquefois cependant elle est précédée d'engourdissement dans la partie du corps qui va en être affectée, de diminution ou de trouble dans la faculté percevante de l'organe qu'elle doit frapper.

L'amyosthénie hystérique se montre plus particulièrement chez les malades qui en ont déjà été affectées. Son invasion est soudaine à la suite d'une attaque légère ou violente; on la voit dans quelques cas, précédée de lassitudes ou de légers tremblottements dans les membres qui bientôt doivent perdre la faculté de se mouvoir. Elle coïncide quelquefois avec une hyperesthésie des muscles, et alors les membres paralysés sont douloureux.

L'anervie est la forme de paralysie qui se produit le plus fréquemment chez les hystériques. Elle est très-bizarre dans sa marche. Ainsi, la perte du mouvement affecte les membres inférieurs, l'œsophage, la vessie, le rectum, tandis que celle du sentiment se montre sur les membres supérieurs ou sur toute autre partie du corps. Elle s'accompagne souvent d'aphonie ou de bégaiement. La même malade à la suite d'accès différents, peut alternativement être atteinte d'hémiplégie, de paraplégie, d'amaurose, d'aphonie, de surdité, etc. La paralysie du rectum, de la vessie, de l'œsophage existe tantôt isolément, tantôt concurremment avec celle des membres. Il arrive enfin assez souvent que la faculté contractile est complétement abolie, tandis que la sensibilité n'est qu'émoussée, et *vice versâ*.

La paralysie hystérique tantôt ne fait que paraître et disparaître, tantôt elle dure plusieurs jours, plusieurs mois, et même plusieurs années. Dans un des cas rapportés par M. Macario, l'anesthésie générale et complète de la peau durait depuis trois ans; dans un autre, une hémiplégie gauche avec aphonie persista pendant trois mois; dans un autre, la paralysie était générale, le côté droit ne recouvra le mouvement et la sensibilité qu'au bout de trois mois, et le côté gauche au bout de neuf mois, et ce ne fut même que d'une manière incomplète.

Le pronostic de cette paralysie ne présente aucune gravité; on la voit se dissiper, soit graduellement, soit spontanément, mais elle est très-sujette à récidiver. Dans l'immense majorité des cas, c'est la nature qui fait à elle seule tous les frais de la guérison, c'est même à cette particularité que l'auteur attribue le silence que presque tous les auteurs gardent sur cette affection.

D'après ce qui précède, on prévoit que M. Macario n'entre pas dans de longs développements thérapeutiques. Cependant, parmi les moyens qui peuvent seconder la puissance médicatrice de la nature et hâter le retour à la santé, il mentionne le sulfate de quinine qui a souvent réussi à M. Piorry au début de l'affection. Il fait connaître aussi les circonstances dans

lesquelles les saignées modérées peuvent être avantageuses. Dans le cas d'anervie ancienne, il signale comme très-utiles les vésicatoires, les frictions excitantes, les douches de vapeur, la strychnine et surtout l'électricité. Il recommande aussi d'engager les malades à employer toute leur volonté pour exécuter quelques mouvements : et c'est là la seule mention que contienne son mémoire relativement à la thérapeutique morale. « Enfin, dit-il, dans les cas où ces moyens auraient échoué, » on pourrait peut-être avoir recours d'une manière avantageuse » au magnétisme animal. C'est dans les névroses surtout que » ce moyen, qui est aujourd'hui malheureusement tombé entre » les mains des charlatans, me paraît devoir être utile. » C'est avec une certaine satisfaction, je l'avoue, que j'ai vu un homme sérieux, collaborateur d'une publication spéciale justement estimée, formuler une semblable opinion, car nous aussi, nous avions arrêté d'employer le magnétisme animal chez notre malade (1).

---

(1) J'ai lu récemment dans une Revue clinique du service de M. Piorry, le fait suivant, qui me paraît bien digne de fixer l'attention.

Une jeune fille, d'un tempérament lymphatique, était traitée depuis plusieurs jours dans les salles de la Pitié pour des accidents nerveux variés, et notamment pour une gastralgie liée à un état chlorotique. A la suite d'une vive contrariété, une première attaque d'hystérie se manifeste, précédée et accompagnée d'atroces douleurs abdominales ; le lendemain et les deux jours suivants, nouvelle attaque à la même heure, et dès la troisième, il y eut paralysie du rectum, de la vessie et des membres inférieurs. Le ventre se développa considérablement, et la peau de cette région acquit une sensibilité tellement exagérée que la malade ne pouvait supporter le poids de sa chemise.

Pendant plus de quatre mois on eut recours, sans le moindre succès, aux moyens les plus variés ; l'éthérisation fut même employée, mais elle détermina des convulsions violentes, et ne suspendit que momentanément l'hyperesthésie abdominale sans modifier en rien la tympanite.

« Cependant, est-il dit, la paralysie persistait, lorsqu'un jeune élève du » service proposa à M. Piorry d'essayer le magnétisme animal sur cette » malade. A peine avait-il fait quelques passes, qu'elle tomba dans un som- » meil profond, dans un état d'insensibilité complète et dans une espèce de » catalepsie. Après la première séance, la malade dit se trouver un peu » mieux, et commença à faire un petit mouvement du gros orteil. Après dix » autres séances, toutes suivies de catalepsie comme la première, elle cessa » d'être paralysée d'une jambe ; à la treizième, la paralysie avait complete-

M. Piorry considère la paralysie hystérique comme le résultat d'une altération matérielle inappréciable à nos moyens d'investigation, mais qu'il admet toujours en se fondant sur l'analogie. M. Macario, au contraire, ne voit en elle que la conséquence d'une inertie dont le système nerveux se trouve frappé par suite du profond ébranlement que lui suscitent les convulsions hystériques. Cette dernière interprétation, qui n'est du reste que la reproduction sous une autre forme de celle que j'ai déjà eu occasion d'énoncer, a pour elle le témoignage déduit de l'observation, et c'est la seule que l'on puisse adopter. En effet, toute altération matérielle a pour caractère principal la persistance; et comment concevoir avec elle ces alternatives si fréquentes de disparition et de retour de l'accident pathologique qui nous occupe; comment surtout se rendre compte de sa guérison si souvent spontanée?

Cette dernière circonstance relative à l'histoire de la paralysie hystérique doit me fournir maintenant quelques courtes réflexions sans lesquelles l'observation que j'ai rapportée serait nécessairement incomplète.

» ment disparu. Dès le même jour, elle commença à uriner sans cathété-
» risme. Depuis cette époque, elle a eu des espèces de raideurs dans les
» membres, qui simulaient, jusqu'à un certain point, la paralysie, et qui
» disparaissaient chaque fois après le sommeil magnétique. Toutefois, la
» tympanite et l'hyperesthésie de la peau de l'abdomen persistèrent (à peu
» de chose près) telles qu'elles étaient au moment de l'invasion. »

Nous empruntons ce fait remarquable à l'*Union médicale*, journal qui ne peut certes pas être suspecté à l'endroit du magnétisme. Aussi le rédacteur de cette observation annonce que ce n'est qu'après des renseignements puisés auprès de l'interne du service et de M. Piorry lui-même, *qu'il a dû admettre la réalité des effets surprenants* qui ont été mentionnés. Il se demande ensuite s'il n'y avait là qu'une coïncidence; et il *inclinerait* à le croire, en songeant à la variabilité et à la fugacité des phénomènes paralytiques de l'hystérie. Pour moi, je me demande si la disparition graduelle des phénomènes ne serait pas de nature à faire *incliner* vers une croyance opposée? En terminant ses réflexions, notre confrère mentionne l'état cataleptique qu'il admet sans restriction et sans coïncidence. Or, n'est-ce pas le cas de dire ici, que rien ne vient de rien? Ne faut-il pas forcément reconnaître qu'un agent qui, tout insaisissable qu'il est, tout problématique qu'on le suppose, est pourtant capable de produire un état semblable, peut aussi rétablir l'innervation dans son intégrité fonctionnelle?

On a dû le pressentir déjà, les particularités qui ont précédé la guérison de Jeanne D''' ne pouvaient manquer de faire naître la pensée d'un miracle, pensée qui toutefois n'acquit aucune consistance, puisqu'elle n'était pas conforme aux opinions en vigueur à la cour de Rome; et d'après lesquelles un miracle n'est et ne peut être qu'une dérogation aux lois de la nature. Aussi, la congrégation des Rites qui d'ailleurs n'admet jamais comme miraculeuses les guérisons précédées ou accompagnées d'une crise quelconque, rejette-t-elle sans exception tous les faits qui concernent les affections nerveuses.

En présentant cette guérison comme spontanée, je l'ai considérée comme telle en ce sens seulement qu'elle ne s'était pas opérée par l'action des agens médicamenteux proprement dits. Je reconnais très-bien que tous les accidents nerveux sont susceptibles de disparaître d'une manière subite, instantanée; c'est-à-dire en dehors de toute influence et au moment où l'on ne s'y attend nullement; mais les choses se sont-elles passées de la sorte pour notre malade? Je ne le pense pas. Evidemment il y a eu chez elle intervention d'un sentiment affectif bien efficace, de l'espérance qui dans bien des maladies est peut-être plus qu'un premier pas fait vers la guérison. Né dans des circonstances opportunes, entretenu par les pratiques de la foi chrétienne, ce sentiment a pris un développement progressif, et par les douces émotions de l'âme qu'il a suscitées, par l'activité modérée qu'il a imprimée aux forces innervatrices et circulatoires, il a rétabli l'équilibre fonctionnel qui n'était que suspendu. Aussi, dans ma conviction, la guérison de Jeanne D''' doit être envisagée comme un exemple bien propre à démontrer l'importance et l'efficacité de la thérapeutique morale qui trouve de si fréquentes applications dans toutes les maladies, mais qui, dans les affections nerveuses en particulier, nous offre des ressources puissantes et variées que nous n'appelons peut-être pas à notre aide aussi souvent que nous le devrions.

CINQ CHRONOGRAMMES INÉDITS

EN LANGUE ROMANE;

Par M. le Docteur J.-B. NOULET, Membre résidant.

Parmi les compositions littéraires tombées, de nos jours, dans un complet discrédit et dans un juste oubli, il faut placer le *Chronogramme* ou *Chronographe*, sorte de sentence, presque toujours rimée, désignant, à l'aide de certaines lettres numérales, l'époque de quelque événement. On les appela, pendant longtemps, *vers numéraux* ou *numéraires;* mais au XVI.e siècle, disent les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, le mot *Chronogramme* prévalut.

La plus ancienne composition de ce genre qui nous ait été conservée est celle qui, écrite en latin, marque l'année 1062, et qu'on lisait sur un des vitraux de l'église Saint-Pierre d'Aire en Picardie. D'abord peu répandus, ces jeux d'esprit devinrent fort à la mode du XIV.e au XVI.e siècle. On trouve dans plusieurs recueils un assez grand nombre de ces curiosités littéraires, que les loisirs du cloître multiplièrent sans doute, véritables logogriphes, dont l'utilité serait même contestable, si leurs auteurs les avaient toujours employées à rappeler les grands faits de l'histoire, et qui ne sont que des puérilités sans but, lorsqu'on les voit consacrées au souvenir des plus insignifiants événements. On peut adresser ce reproche aux chronogrammes que nous allons rapporter; mais les faits qu'ils signalent appartiennent tous à l'histoire locale, et comme tels ils peuvent nous inspirer quelque intérêt, malgré leur peu d'importance.

Nous connaissions déjà le chronogramme roman fixant à

l'an 1356 la date de la publication de la poétique de W. Molinier, promulguée par le Consistoire de poésie (*de la Gaie Science*) de Toulouse (1); ainsi, à une époque éloignée, ce genre avait été cultivé parmi nous.

Des cinq chronogrammes que nous nous proposons de faire connaître, quatre ont été sûrement composés par Martin de Mons, couronné par les Mainteneurs de la Gaie Science, en 1439, puisqu'on les trouve accompagnés du nom de ce poëte, qui fut marchand à Toulouse, tenant boutique à la rue de Malcousinat, actuellement rue de la Bourse. Le chronogramme qui rappelle la date de 1350 n'est pas suivi, comme les autres, du nom de son auteur; mais une ressemblance frappante dans la manière témoigne d'une étroite parenté avec ceux de DE Mons, et très-vraisemblablement il peut lui être attribué. Ainsi, nos chronogrammes ont été composés vers le milieu du XV.^e^ siècle, c'est-à-dire à l'époque où ce genre de compositions fut le plus estimé en France.

Ces *couplets* nous ont été transmis par Guilhaume de Galhac, qui les a transcrits de sa main, sur le registre qu'il fit ouvrir, en 1458, pour recevoir les pièces de vers couronnées par le Gai Consistoire; on dirait que les chronogrammes arrivent au bout de sa plume comme un ressouvenir qu'il craint de perdre, ce qui le porte à les écrire à mesure que sa mémoire les lui fournit, sans trop leur accorder d'importance : celui-ci sur l'une des gardes, en tête du manuscrit, celui-là à la fin d'une page, comme pour remplir un blanc sur le vélin.

Moi-même, je n'ai interrogé ces couplets que comme pour délasser mon esprit d'un travail long et pénible : ils étaient passés si souvent sous mes yeux, pendant que je m'occupais de colla-

---

(1) Cette date est exprimée dans les deux vers suivants :

Claramen podets haver l'an
Per Crots MarC LVC e per Ioan

Les lettres numérales donnent le millésime de M. CCC. LVI.

Ce passage est tiré de *Las leys d'amors*, manuscrit encore inédit, il a été cité par tous les historiens de l'Académie des Jeux Floraux.

tionner et de traduire les compositions couronnées que le manuscrit de Galhac renferme, que je voulus, à la fin, connaître le sens exact de ces vers, que j'avais d'abord considérés comme des problèmes à peu près insolubles. Je m'appliquai donc à les interpréter de mon mieux, non pas toutefois sans me dire que j'encourais moi aussi le reproche que j'avais adressé à l'auteur, c'est-à-dire d'avoir sacrifié plus de temps qu'il n'en fallait, lui à composer, et moi à deviner ces futiles rimes ; c'est ainsi que je fus amené à rédiger ces courtes recherches où la patience tient plus de place que l'érudition.

En rapportant les cinq chronogrammes de Martin de Mons, je les disposerai d'après l'ordre des dates qu'ils expriment, en indiquant par des majuscules les lettres numérales, qui étant groupées donnent le résultat cherché, ou bien le chiffre chronologique. C'est au reste ainsi que l'on procède généralement, ce qui en rend l'interprétation sûre et facile. Malheureusement pour moi, et comme pour rendre ma tâche plus pénible, de Galhac n'a pas adopté la méthode consacrée, et il m'a fallu arriver au sens vrai de chacun de ces problèmes, comme on arrive à trouver le sens soigneusement caché d'une énigme.

J'ai cru devoir accompagner chacune de ces cinq compositions de leur traduction exactement littérale, la seule qui conserve la rigoureuse physionomie du texte.

I.

Le premier chronogramme est écrit sur le deuxième feuillet de garde du manuscrit cité; il rappelle le souvenir de l'un des fléaux pestilentiels qui ravagèrent fréquemment la ville de Toulouse, à la fin du moyen âge. D'après ce couplet, une grande mortalité aurait régné en 1350 ; nos annalistes n'en ont pas fait mention.

Si voles esser enformat
De l'an de la gran mortandat
Tu prendras lo cap d'un **M**oto
D'un **C**a d'un **C**onilh d'un **C**apo
Tol doas cambas al **L**eo
Per coneysser le cumte bo

He trobaras ne la vertat
Dedins aquest petit dictat

TRADUCTION.

Si tu veux être informé
De l'an de la grande mortalité,
Tu prendras la tête d'un mouton,
D'un chien, d'un lapin, d'un chapon;
Enlève deux jambes au lion
Pour connaître le compte bon,
Et tu trouveras la vérité
Dans cette petite composition.

En groupant les lettres numérales on obtient M.CCC.L. (1350).

II.

Le deuxième chronogramme est destiné à rappeler que le Saint-Suaire fut apporté à Toulouse en 1392; ce fut, disent les historiens, le jour et fête de Saint-Jude, que Bertrand de Molins, abbé de Cadouin en Périgord, fuyant la conquête des Anglais, vint se réfugier à Toulouse emportant avec lui la précieuse relique. Elle fut accueillie avec transport par les Toulousains, et déposée, selon Lafaille, dans une petite armoire entaillée dans le mur derrière le maître-autel de l'Église du Taur. Les huit Capitouls, en exercice cette année, furent représentés des deux côtés peints à genoux. L'abbé de Cadouin et des religieux occupèrent une maison communiquant avec l'église, et ne se séparèrent pas, de cette manière, du Saint-Suaire dont la garde leur était ainsi en apparence confiée. Mais les capitouls voulurent obtenir pour Toulouse ce précieux dépôt; en 1394 ils s'adressèrent avec un plein succès au Pape à Avignon et à l'abbé de Cîteaux; les réclamations des moines de Cadouin, quoique fondées, furent inutiles, la possession du Saint-Suaire fut octroyée à perpétuité à la ville de Toulouse. On sait que deux moines trompant, en 1443, la vigilance des Toulousains, enlevèrent de nuit ce précieux joyau qui faisait l'honneur et la fortune de leur abbaye (1).

(1) Les dons que le Saint-Suaire attira à Cadouin furent si considérables, que cette abbaye put fonder, en peu d'années, sept autres abbayes de l'ordre de Cîteaux.

L'esprit religieux de la population de Toulouse éleva les diverses péripéties, touchant la possession du Saint-Suaire, au niveau des premiers événements de son histoire.

Si voles trobar l'an tot dreyt
Que l Sant Suzari benaseyt
Hon Jhesus mort foc estropat
A Tholosa foc apportat
Miserere tu legiras
Credo Confiteor diras
Concede nos per oracio
Letatus sum per dilecio
Xriste cum lux per quatre vets
DOAS faratz si be te letz
E si as bon entendement
L'an trobaras leugierament

Marti de Mons (1).

On obtient le millésime M.CCC.LXXXXII.

TRADUCTION.

Si tu veux trouver l'an tout droit
Que le Saint-Suaire béni,
Où Jésus mort fut caché (enveloppé),
A Toulouse fut apporté,
Miserere tu liras,
Credo, Confiteor diras,
Concede nos pour oraison,
Lætatus sum par contentement,
Xriste cum lux par quatre fois,
Deux tu feras, si bien il t'est loisible,
Et, si tu as bon entendement,
L'an tu trouveras légèrement (facilement).

Martin de Mons.

III.

Et si degus te demanda
L'an que l'ayga foc tan granda
Laqual se nopna Garona
Qu'en Tholosa foc gran dona
Car sus teules dels molys

(1) Manuscrit de Galhac, pag. 41.

Del Castel pres de Thonis
Un guabarrot y lasec
E los dos pons deraquet
Eñ aysi tu respondras
Dins un vergier intraras
Cuelh una flor de Mellier
Am QUATRE de Codonier
Am QUINSE pars d'englentinas
E trobaras las aysinas
De l'an que m'as demandat
En lo ramel devisat

Marti de Mons (1).

Ce chronogramme fournit la date de M.CCCC.XV.

TRADUCTION.

Et si quelqu'un te demande
L'an que l'eau (rivière) fut si grande,
Laquelle se nomme Garonne,
Si bien que dans Toulouse elle fut grande dame,
Car sur les toits des moulins
Du Château, près de Tounis,
Un batelet y laissa,
Et les deux ponts arracha,
Ainsi tu répondras :
Dans un verger tu entreras;
Cueille une fleur d'amandier,
Avec quatre de coignassier,
Avec quinze parties d'églantines,
Et tu trouveras les indications
De l'an que tu m'as demandé
Dans le bouquet détaillé.

Martin de Mons.

Les débordements de la Garonne, si désastreux pour Toulouse, avant que le fleuve ne fût contenu, comme nous le voyons aujourd hui, furent de grands et tristes événements pour ses habitants. Le souvenir de celui qui est relaté dans le chronogramme que nous venons de rapporter, et qui occasionna de si cruels ravages, n'a pas été cité par nos historiens.

(1) Manuscrit de Galhac, pag. 41.

IV.

Jean, Comte de Foix, gouverna pour le Roi de France le Languedoc et l'Aquitaine. En 1425 et 1428, il maintint les Capitouls sortants dans leur charge, sans recourir à l'élection (1). Martin de Mons composa le chronogramme suivant pour rappeler l'époque précise de la mort de ce lieutenant du Roi, qui arriva le 3 de mai de l'an 1436.

Si voles saber quant moric
Lo conte bon catolic
Johan de Foys pros e valent
Qu'era del Rey loctenent
Intra dedins un vergier
He pren un bel **M**ilgranier
Pueys quatre **C**odonhs prendras
Ben arrengats d'un compas
Tres dotzenas d'estornels
Ja pus no y metras ausels
Hun. A. Tres flors al costat
Apres hun. **D.** separat
Hun. **M.** hun. AY. podes prendre
Lavetz ho poyras entendre (2).

Martí de Mons (3).

TRADUCTION.

Si tu veux savoir quand mourut
Le comte bon catholique,
Jean de Foix, preux et vaillant,
Qui était du Roi lieutenant :
Entre dans un verger
Et prends un beau grenadier,
Puis quatre coings tu prendras
Bien arrangés par compas (mesure),
Trois douzaines d'étourneaux ;
Et plus n'y mettras d'oiseaux,
Un A, trois fleurs au côté
Après un D séparé,
Un M, un AY tu peux prendre
Alors tu le pourras entendre.

Martin de Mons.

(1) Vid. Lafaille. Annal. 1. pag. 189.
(2) Le chronogramme signifie M.CCCC.XXXVI A III D (de) MAY.
(3) Manuscrit de Galhac, pag. 41.

V.

Le dernier *couplet* fixe l'époque de l'entrée de Louis XI à Toulouse, qui eut lieu en 1463 (1), trois jours après le terrible incendie qui réduisit en cendres plus des deux tiers de la ville. Le jeune monarque s'attendrit sur le malheur qui venait de frapper les habitants de cette vaste cité et les affranchit de toutes charges pour cent ans (2).

Cobla declarativa de l'an que le Rey Loys XI intrec à Tholoza.

Si vos aver remembransa
Quant Loys le Rey de Fransa
Qu'era lavets Rey novel
Per la porta de Murel
Intrec per vezer Tholosa
Qu'era molt fort doloyrosa
Car las milhors tres partidas
Per gran foc eran peridas
Per so quitec als habitans
Carex he talhas per cent ans
Manja quatre Colombats
Am de Lart aparelhats
Ses plus am TRETZE lardos
Autra salsa no les dos (3).

TRADUCTION.

Couplet déclaratif de l'an que le Roi Louis XI entra à Toulouse.

Si tu veux avoir ressouvenir,
Quand Louis le Roi de France,
Qui était alors roi nouveau,
Par la porte de Muret
Entra pour voir Toulouse,
Qui était moult fort douloureuse,
Car, les meilleures trois parties,
Par grand feu étaient détruites;
Pour cela il acquitta aux habitants

(1) Les lettres numérales donnent le résultat suivant : M.CCCC.LXIII.

(2) On trouve le même sujet traité par Hélie de Solier : *Sirventes del gran foc de Tholoza*, etc. Cette composition lui mérita le prix de l'Églantine en 1463.

(3) Manuscrit de Gallac, pag. 45.

Charges et tailles pour cent ans :
Mange quatre pigeonneaux
Avec du lard appareillés,
Sans plus, avec treize lardons,
Autre sauce ne leur donnes.

La suite de ce chronogramme exprimait le mois et le jour de l'entrée de Louis XI (25 mai). Il est à regretter que quatre vers, sur dix, que de Galhac avait transcrits à la suite de ceux que je viens de citer, aient été entièrement grattés, ce qui en rend le sens inintelligible. J'ai eu quelque regret de trouver ainsi incomplète cette dernière œuvre de Martin de Mons, qui semble avoir eu à Toulouse la spécialité du chronogramme, et j'ai dû signaler cette lacune à ceux qui auraient quelque envie de consulter le manuscrit qui m'a fourni ces petites compositions, qui, perdues au milieu de pièces de poésie plus intéressantes, étaient restées dédaignées ou incomprises jusqu'à ce jour ; comme si quelqu'un, après moi, viendrait se préoccuper encore des chronogrammes de Martin de Mons !

NOTE

SUR LE

LICHEN ESCULENTUS Pall. (*PARMELIA ESCULENTA* Spreng.);

Par M. Louis RAYMOND, Chirurgien, Sous-aide Major à l'ambulance d'Alger.

Lue dans la Séance du 15 avril 1847.

Appelé, par ma position de chirurgien militaire, à faire de fréquentes excursions, et à sillonner l'Algérie dans tous les sens, je cherche autant que possible à retirer quelque fruit de mes expéditions. Désigné, au mois de mars dernier, pour accompagner la colonne de S. A. R. M.^{gr} le Duc d'Aumale, dans le sud de la province d'Alger, j'ai parcouru les plaines désertes qui s'étendent entre le Tell et les villes du Sahara algérien. Nous nous sommes enfoncés jusqu'à une distance de 120 lieues dans la tribu des Ouleds-Naïls. J'ai été frappé de trouver dans ces plaines, où n'existe nulle trace de vie, un végétal qui m'a rendu de grands services. C'est un Lichen de couleur fauve, qui semble se confondre avec le sable sur lequel il est déposé. Sa structure lui donne l'aspect des excréments de plusieurs vers. Après un mûr examen, et après en avoir donné à mon cheval qui l'a mangé sans répugnance, j'ai essayé de m'en nourrir.

Ce Lichen ne renferme aucune substance délétère, et contient de la fécule en grande quantité, ainsi qu'une matière mucilagineuse qui laisse dans la bouche un goût assez agréable. J'ai conçu dès lors la pensée de faire servir ce végétal à la nourriture des colonnes, qui manquent souvent de vivres dans leurs expéditions au milieu du Sahara. Je n'ai pourtant pas osé généraliser le fait de mon observation, avant d'avoir consulté les auteurs. Arrivé à Alger, je me suis livré à des recherches; j'ai

reconnu d'abord que cette plante était le *Lichen esculentus* de Pallas ou *Parmelia esculenta* de Sprengel. J'ai trouvé dans le Dictionnaire Universel de thérapeutique et de matière médicale de Mérat et de Lens, tome 4, pag. 99, la note suivante :

« *Lichen (urceolaria) esculentus* (Pallas). Les Russes » septentrionaux s'en nourrissent, et en donnent à leurs bestiaux. » Le 3 août 1828, M. Thénard a présenté à l'Académie royale » des Sciences un Lichen de couleur fauve, grenu, formé de » croûtes brisées, tombé dans le voisinage du mont Ararat, que » lui avait envoyé un général russe de l'armée de Perse. Il paraît » que ce Lichen, desséché pendant l'été sur ces montagnes fa- » meuses, a été emporté par le vent à une très-grande distance, » ce qui a donné lieu aux habitants de dire que cette graine » tombait du ciel. Du reste, il paraît, d'après ce qu'on a assuré » au général, que cette prétendue pluie avait déjà eu lieu plu- » sieurs fois jusqu'à couvrir la terre à cinq ou six pouces d'é- » paisseur, dans certains endroits ; les moutons s'en nourrissent, » et les hommes aussi, d'après ce qui est rapporté dans la » notice jointe à cet envoi. »

Dans le supplément de ce même Dictionnaire, tome VII, je trouve à l'article *Lichen esculentus* : « Ce curieux *Lichen*, » qui appartient au genre *Lecanora*, d'après Eversman, tandis » qu'Acharius le rapporte à l'*Urceolaria*, se rencontre en » Perse, dans les déserts de la Tartarie, en Crimée, etc., » toujours à terre, où il est porté par les vents, soit par sa » chute des montagnes voisines. Il y forme parfois des couches » de plusieurs pouces d'épaisseur. Les brebis s'en nourrissent, » et les hommes en font une espèce de pain que les pauvres » mangent, et regardent comme une sorte de manne que la » Providence leur envoie. C'est ce même *Lichen* dont nous » avons parlé dans notre tome IV, page 108, et qu'on n'a pas » encore vu dans son lieu natal. M. Nées d'Esenbeck en a » formé le genre *Spherothallia*. »

Une nouvelle pluie de ce Lichen vient d'avoir lieu en 1845, dans le district de Jenischehir, sur une épaisseur de trois à quatre pouces. Les habitants ont pu s'en nourrir pendant

plusieurs jours (comme en 1828). M. le docteur Léveillé en avait recueilli sur plusieurs points de la Crimée. (Revue Botanique, avril 1846.)

Je vois par cette note que le végétal qui nous occupe n'était, en quelque sorte, que de passage dans les localités où on l'a trouvé. On ne l'a pas encore vu dans son lieu natal, dit l'auteur. Quant à moi, je l'ai trouvé dans toute l'étendue de la plaine immense qui sépare le Tell des villes du désert; je l'ai rencontré en très-grande quantité recouvrant le sol, en poursuivant un convoi ennemi, du Djebel-Dira au Djebel-Sahari, sous les ordres du colonel Blangini du 58.e; je l'ai remarqué de nouveau, en revenant du Djebel-Sahari sur Boghar; je l'ai retrouvé encore, et toujours en aussi grande quantité, quand, sous les ordres du Duc d'Aumale, nous avons parcouru la plaine qui s'étend de Boghar au Djebel-Amour, en passant par les Seba-Rous et el Beïda; en dernier lieu, j'ai pu en recueillir aux environs de Taguin.

Ces observations m'autorisent, je crois, à pouvoir affirmer que c'est bien là le lieu natal du *Lichen esculentus* de Pallas, ou du moins une des stations qu'il habite. Vient-il des montagnes? Est-il transporté par les vents? Est-ce une pluie? Je ne le pense pas, puisque je l'ai trouvé jonchant toute la plaine dans une étendue de plus de cinquante lieues, et à plus de quarante lieues des montagnes. Du reste, comme on ne l'a pas observé dans le Tell, il ne pourrait venir que des montagnes ou des dunes du Sahara, et, je le répète, la distance est trop grande. Je ne ferai pas la description de ce *Lichen*: je ne pourrais que répéter les termes des auteurs. J'aurais voulu cependant donner quelques renseignements sur son mode de reproduction; mais comme je ne veux rien avancer qui ne soit établi sur des bases solides, je suis forcé d'ajourner ces détails. Une nouvelle campagne du Sud se prépare, nous partons le 24 mars. Je recueillerai avec soin tout ce qui pourra m'éclairer sur ce sujet, et j'aurai l'honneur, à mon retour, de communiquer à l'Académie le résultat de mes observations: heureux si mes faibles renseignements peuvent être de quelqu'utilité à la science.

Alger, le 4 mars 1847.

RECHERCHES

SUR

L'ANCIENNE MESURE TOULOUSAINE APPELÉE *BRASSA*;

Par M. U. VITRY.

On me remit, il y a quelque temps, une note ainsi conçue : « Dans un titre manuscrit, daté du 8 décembre 1286, et » rédigé en latin, contenant l'arpentage de plusieurs propriétés » de l'île de Tounis, on se sert d'une mesure linéaire appelée » *brachiata*, laquelle est divisée en fractions appelées *palmus*.

» Dans une traduction récente, on traduit le mot *brachiata* » par *brassée*, et le mot *palmus* par *palme*.

» On désirerait avoir quelques renseignements sur la bras- » sée, connaître son rapport avec la cane ou toute autre » mesure linéaire aujourd'hui en usage, comme le pied, la » toise ou le mètre, et savoir combien de palmes contient la » brassée. »

Je fus assez embarrassé pour répondre à cette question, car la mesure dont il s'agissait n'est plus en usage depuis longtemps dans nos contrées méridionales, du moins comme mesure agraire; la marine seule a conservé le mot de *brasse*, par lequel on doit traduire, je crois, celui de *brachiata* de même que le mot *palmus* me paraît devoir être traduit par *pan* ou *pam* qui est le nom d'une mesure locale bien connue (1).

Je consultai vainement tous les anciens auteurs qui ont écrit sur *Tolose;* je ne trouvai nulle part qu'il fût fait mention de la *brasse* comme mesure agraire ; partout les dimensions sont fixées en canes ou en pans ; ma curiosité fut éveillée, une sorte de persistance naquit des difficultés que je rencontrais, et je résolus

(1) On l'écrit quelquefois *enpam*, mais l'ancien mot est *pan*.

de me livrer à quelques recherches pour retrouver la trace de cette unité de longueur. Tout ce qui se rattache à la connaissance des anciennes mesures offre d'ailleurs un si grand intérêt, tant sous le rapport de la science, que sous celui de la propriété immobilière, que je crus devoir étudier la question : c'est le résultat des recherches auxquelles je me suis livré que je viens soumettre à l'Académie. Je n'ai pu malheureusement arriver à des résultats complets et mathématiques ; mes conclusions ne sont en quelque sorte que des hypothèses et des présomptions ; aussi je dois faire connaître les motifs qui militent pour ou contre la solution à laquelle j'ai été amené.

Aucun des ouvrages imprimés relatifs à l'histoire de Toulouse, même parmi ceux du XVI.e siècle (1), ne faisant mention des *brasses*, j'ai dû penser que cette mesure n'était déjà plus en usage à l'époque de l'invention de l'imprimerie (2), et que les manuscrits seuls pouvaient me fournir quelques documents.

Dans les quatorze années pendant lesquelles j'ai rempli les fonctions d'architecte en chef de la ville, j'avais eu très-souvent l'occasion de compulser les anciens cadastres ou *estimes* de Toulouse, et je me rappelais d'y avoir vu le mot de *brasse* ou *brassade*. Malheureusement le cadastre 1683 à 1690 est le seul complet et le seul aussi qui soit accompagné de plans comprenant les îles dites *moulons* renfermées dans les huit capitoulats (3) qui formaient alors les diverses circonscriptions de la ville. Ce cadastre est en français, et les dimensions des propriétés y sont indiquées en cannes ; de tous les cadastres antérieurs on ne possède que les registres de celui de 1549 à 1570 qui est écrit en assez mauvais français et dans lequel les dimensions sont indiquées aussi en cannes et en pans ; il ne reste du ca-

(1) Les Gestes des Tolosains, par Nicolas Bertrand, 1555 ; Histoire Tolosaine, par Antoine Noguier, 1556, etc., etc.

(2) Le premier livre imprimé en français est de 1473.

(3) Voici les noms de ces capitoulats : de Saint-Etienne, de Saint-Barthélemi, de la Pierre, de la Dalbade, du Pont-Vieux, de la Daurade, de Saint-Pierre, de Saint-Sernin.

dastre du XV.e siècle que les *estimes* de 1450, de 1458 et de 1478 (1), tous relatifs au capitoulat de la Daurade; ils sont en langue romane. Les dimensions des propriétés y sont indiquées indifféremment en *canes* et en *brassas*, et les nombres sont toujours écrits en lettres.

Ainsi on lit à plusieurs articles *que a de cara ij canas* (2), que *a v brassas d'amplé ;* quelquefois aussi on trouve des chiffres arabes qui indiquent les fractions fixées en pans; ainsi, par exemple, *que a ij brass. 3 p. d'amplé.*

Cet emploi simultané des mots *canas* et *brassas* est très-remarquable et doit être noté.

La première conclusion à tirer de cette première observation, c'est que le mot *brassa* ou en français *brasse* était encore en usage à Toulouse dans le XV.e siècle, alors que régnait la langue romane, tandis qu'il avait totalement disparu dans les cadastres écrits en français vers le milieu du XVI.e siècle.

La seconde conclusion, c'est que le *pan* était une subdivision de la *brasse.*

On peut déduire de cette dernière conclusion que la *brasse* et la *cane*, ayant le *pan* pour subdivisions communes, devaient avoir entre elles des analogies.

Deux hypothèses se présentent: 1.° La brasse est la demi-cane, c'est-à-dire 4 pans; 2.° la brasse et la cane ne sont qu'une seule et même mesure.

La première hypothèse ne peut être proposée que par suite du peu de longueur que présente la brasse encore en usage dans la plupart des villes d'Italie.

On sait les relations nombreuses qui existaient dans le moyen âge entre cette contrée et le Midi de la France; analogie d'ori-

---

(1) Ce dernier registre porte une annotation ou procès-verbal duquel il résulte *qu'il a été fidèlement copié par Villetart, greffier et secrétaire de l'hôtel de ville, le livre original étant au pouvoir des révérends Pères de la Daurade.*

(2) Le mot de *canas* n'a qu'une *n*, par conséquent le mot français doit s'écrire *cane* et non *canne*, ainsi qu'on l'a écrit dans tous les traités de mesures locales.

gine, de mœurs, de législation, d'organisation municipale, tout rapprochait ces populations qui ne formaient, en quelque sorte, que des branches diverses d'une même famille; et le langage lui-même avait des rapports si intimes que Dante (1), si l'on en croit une tradition populaire, hésita longtemps à écrire sa Divine Comédie en langue romane ou en italien.

On pourrait donc admettre que le mot *brasse* désignait, dans les deux contrées, une mesure, sinon identique, du moins à peu près la même.

Or, voici la longueur de la brasse dans diverses villes d'Italie.

Bergame.....	0m6791	Milan (courtes)..	0m5219
Bologne.....	0,6482	Modène.....	0,6227
Bolzano.....	0,7923	Parme (brasses longues)..	0,6381
Brescia.....	0,6822	*Idem* (courtes).....	0,5865
Cazal (Piémont).....	0,6614	Venise (brasse longue)...	1,0108
Crème.....	0,6691	*Idem* (courtes).....	0,6210
Crémone.....	0,6990	Véronne (brasses longues).	0,6477
Mantoue.....	0,6002	*Idem* (courtes).....	0,6441
Milan (brasses longues)...	0,6883		

La cane de Toulouse contenait 5 pieds 6 pouces 4 lignes et 1/5 de ligne de la toise (2), c'est-à-dire, en mètre, 1m,7961; la demi-cane serait donc égale à 0,8980.

Ainsi, toutes les brasses italiennes présentent en moins de très-grandes différences avec la demi-cane de Toulouse; une seule, celle de Venise, la dépasse de 0m,112 : il n'existe donc aucune identité entre les brasses italiennes et la demi-cane de Toulouse, et par conséquent cette première hypothèse manque par la base; mais, d'un autre côté, comment pouvoir admettre que la cane entière n'est autre que la brasse, alors que la demi-cane est d'environ un tiers plus forte que la moyenne des brasses italiennes? Ce rapprochement ne suffirait-il pas pour faire rejeter, *à priori*, la deuxième hypothèse? L'objection est plutôt spé-

(1) Né en 1265, mort en 1321.

(2) Voir le Mémoire du 15 septembre 1754, dans le Recueil des Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Toulouse, tom. II.

cieuse que fondée; si, en effet, l'on s'appuie uniquement sur les analogies des mots, on est amené à reconnaître que les brasses dont on faisait usage dans la marine française, fournissent un argument bien puissant en faveur de cette deuxième hypothèse.

Les brasses marines étaient de trois espèces :

La grande brasse dont se servaient les vaisseaux de guerre avait.....	$1^{m}94904$
La brasse moyenne dont se servaient les vaisseaux marchands était de.....	1,78662
Enfin, la petite brasse en usage parmi les patrons de barque n'avait que.....	1,62420

Ainsi, la brasse moyenne, celle en usage dans la marine marchande, avait exactement la longueur de la cane de Toulouse à neuf millimètres près. Cette identité presque mathématique est extrêmement remarquable, surtout si l'on considère qu'avant la découverte du nouveau monde (1), c'est-à-dire à l'époque où la brasse était employée dans le Midi de la France comme mesure agraire, les voyages maritimes, et on peut même dire la presque totalité de la navigation du monde civilisé, étaient concentrés dans la Méditerranée. C'était là que s'opérait le grand mouvement commercial ; c'était le grand chemin de l'Orient et des Indes, et les mesures en usage parmi les marins de chaque nation devaient être naturellement empruntées à celles dont on se servait sur les côtes : telle est probablement l'origine de la brasse marchande française.

Enfin, et pour épuiser tout ce qui tient à l'analogie des noms, nous ferons observer qu'à Florence on appelle indifféremment *cane* ou *brasse* une mesure dont la longueur est de $2^{m},3769$; elle est en usage dans toute la Toscane, mais à Livourne on la désigne uniquement sous le nom de cane (2) ; à Rome on appelle *cane* ou *brasse* de construction une mesure dont la longueur est de $2^{m},33402$ divisée en dix palmes (3) ; la brasse en-

(1) 12 octobre 1492.

(2) Voyez le Régulateur universel, pages 228 et 483. (Avignon, 1809.)

(3) *Idem*, page 295.

core en usage dans le Cantal avant la révolution était de 1m,7 à 1m,8, c'est-à-dire à très peu près la longueur de la cane de Toulouse (1). Ce sont là des exemples frappants des deux noms de *brasse* et de *cane* appliqués à une même quantité ; néanmoins tous ces rapprochements, toutes ces inductions ne résolvent point la question, et l'on ne pourrait baser une opinion incontestable que sur des quantités ou plutôt sur des faits connus d'une manière précise : les anciens cadastres seuls peuvent fournir de semblables documents.

Au moyen du cahier original des *estimes* de 1458, on lèverait tous les doutes sur la longueur de la *brassa*, si l'on pouvait retrouver dans les limites de l'ancien capitoulat de la Daurade une propriété qui eût été intégralement conservée depuis quatre siècles. Malheureusement les édifices religieux sont à peu près les seuls monuments de cette époque restés debout dans les anciennes villes ; mais ces édifices se trouvent en quelque sorte confondus, noyés, dans la superficie considérable des propriétés monastiques ou religieuses dont ils faisaient partie, car les estimes ou cadastres ne font mention que de la totalité de l'article possédé par un individu ou une communauté, en sorte qu'il est impossible de retrouver la longueur d'une église ou d'une dépendance quelconque d'un monastère. Les constructions particulières au contraire, occupant généralement toute l'étendue de la façade sur la rue, donneraient plus de moyens de comparer les dimensions anciennes avec les dimensions actuelles ; malheureusement aussi ces propriétés sont celles qui ont éprouvé le plus de transformations par suite des modifications amenées dans les mœurs, dans les habitudes, dans les besoins de la vie ; telle disposition d'appartement, de façade, de distribution intérieure, de portes, de fenêtres et de boutiques extérieures, en harmonie avec les habitudes du XV.e siècle devenaient gênantes, intolérables au XVI.e, et nécessitaient des changements, le plus souvent même des reconstructions totales : ainsi de proche en proche, de siècle en siècle, ont disparu, peu à peu, presque tous les spécimens

(1) Dictionnaire technologique, tom. 13, pag. 295.

d'architecture privée. Cependant cette comparaison aurait pu être faite à Toulouse, si à la place des estimes de 1478 pour le capitoulat de la Daurade, nous avions dans les archives le registre du capitoulat de la Pierre. En effet, il existe encore dans la rue Saint-Etienne, presqu'en face de l'archevêché, une ancienne maison qui paraît ne pas avoir subi de modifications, du moins quant à ses dimensions sur la rue; cette maison, qui porte le n.° 18, présente à son premier étage de curieuses fenêtres ogivales et géminées, pratiquées dans un grand arc ogival qui les embrasse afin d'annihiler la portée sur les sveltes colonettes des fenêtres; ce précieux reste d'architecture civile offre évidemment tous les caractères d'ornementation et de construction du XIV.e siècle; c'eût été un étalon excellent pour retrouver la longueur de la brasse; mais le registre du capitoulat dans lequel cette maison est comprise, n'étant point venu jusqu'à nous, il faut renoncer à cette vérification.

Je devais donc chercher dans le capitoulat de la Daurade quelque propriété qui pût présenter depuis un assez long temps, des chances de conservation; j'ai consulté les anciens plans, mais cette partie de la ville a été considérablement modifiée, non-seulement par la construction du pont neuf et de la place qui le précède, mais encore par l'établissement des quais de la Daurade. Après avoir comparé les plans du nouveau cadastre naguère déposé à la mairie avec ceux du cadastre de 1690, j'ai reconnu que pendant près de deux siècles l'hôtel actuel de la Bourse n'avait point éprouvé de transformations, cet hotel est placé d'ailleurs daus la partie du Capitoulat qui a subi le moins de changements, c'est donc sur ce point qu'ont porté mes premières investigations, voici ce que le registre de 1458 indique au sujet de cet article : *Los heritiés de moss.r Guilhem de Morebru o donna Gausseranda lor maire heritiés de moss.r Huc de Najac an aqui meteis una grand plassa* (1) *enmuralhada loqual fa lo canto de Malcousinat* (2) *et de Temponeras an*

(1) *Plassa* signifie emplacement, terrain non occupé par des bâtiments.

(2) Il y avait trois rues Malcousinat, 1.° celle dont il s'agit ici et qu'on

aussi belcops de plassa tenens al dit canto devers ladita carviera de Temponieras que ez ben de large x brassas.

L'article qui précède ce bout de coin, appartenant aux héritiers de Morrebru, est porté pour quatre brasses de longueur, car il est dit : *Noble moss.r Johan Astort a acquy meteis una plassa de larg. de iiij brassas.*

Le paragraphe correspondant à ces deux articles, qui avaient été réunis, est ainsi désigné dans le cadastre de 1570 : *Noble seigneur de Paulot tient illec une maison faisant coing sur la place de la Tour de Najac et sur la rue Temponiere, contenant en largeur pardevant la place de la Tour de Najac, quatorze canes deux pans et demy.*

Le cadastre de 1690 est ainsi conçu : *Demoiselle Marie Dalbo Herere* (pour héritière) *de noble Dalbou, antien capitoul, femme du sieur Hugonin, tient, etc. Ladite maison ayant de largeur sur la rue Malcousinat quatorze canes trois pans.* Par conséquent la longueur indiquée dans les estimes de 1458 est à peu près la même que celle des cadastres de 1570 et de 1690 ; les différences que l'on remarque proviennent évidemment de l'épaisseur des murs, les propriétés ayant été mesurées tantôt en dehors tantôt en dedans (1).

Tels sont les résultats de cette première vérification. J'ai dû essayer d'en faire une seconde sur une ancienne maison encore existante à l'angle de la rue des Changes et de celle de Malcousinat ou *Pelieras*, parce qu'elle était désignée dans le registre de 1478 de manière à ne laisser aucun doute sur son identité. Voici sa description dans les divers cadastres :

1478. *Johan de Bosc Redon an son fraire an aquy meteis*

---

nomme aujourd'hui rue de la Bourse ; elle a été désignée aussi dans le cadastre de 1570 sous le nom de *place de la Tour de Najac* ; 2.° celle qui s'appelle aujourd'hui *rue de la Halle*, et qui débouche dans la rue des Tourneurs en face de celle de la Colombe ; elle s'appelait *rue Malcousinat-viel* ; 3.° enfin la petite rue qui a conservé le nom de Malcousinat, et qui était la *traverse de Malcousinat*. Dans les estimes de 1458, elle est appelée *Pelieras*.

(1) Toutes les mesures du cadastre de 1685 sont prises dans l'intérieur des propriétés.

una plassa granda que fa la canto de Pelieras laqual plassa a de cara davant la grand carriera des Cambis iij brassas et de large an la dita carriera de Pelieras xx brassas de que le devant ey bastit en dous petitas boutiquas.

1570. *Les heres de feu sieur Jehan Bernard, marchand, tiennent illec une maison joignant, faisant coing à la rue de Malcousinat et a de largeur sur la grand rue par devant deux canes quatre pans et demy et dans le dit canton de Malcousinat dix neuf canes deux pans et demy.*

1690. *Dem^lle Guillemette de Poisson, veuve et hère de noble de Maingaud antien capitoul, tient une maison faisant face sur la grand rue des Changes, ayant une largeur sur la rue des Changes de deux canes quatre pans et demy et sur le coin Malcousinat dix neuf canes.*

Il y a donc encore ici égalité à peu près complète entre le nombre de brasses et de canes, de même aussi les petites différences ne peuvent constituer une diversité de mesure; elles doivent être attribuées au plus ou moins d'exactitude et surtout au mode de mesurer, abstraction faite de l'épaisseur des murs.

Enfin j'ai voulu opérer sur une base qui offrît une longueur considérable, et j'ai longtemps cherché un développement de façade d'un même *moulon* entre deux extrémités de rue; j'ai éprouvé assez de difficultés pour en trouver un dont toutes les mesures fussent indiquées en *brassas* dans les registres du xv.^e siècle, car, ainsi que je l'ai déjà dit, on s'y est servi indifféremment du mot de *canas* et de *brassas*.

Enfin cette circonstance s'est présentée dans la rue Malcousinat (aujourd'hui rue de la Bourse) pour la partie comprise entre Temponières et *Pelieras* (rue actuelle de Malcousinat). En additionnant les diverses quantités indiquées pour la longueur de chaque article (1) dans le cadastre de 1478, j'ai trouvé qua-

(1) Il m'a fallu élaguer un article situé à l'intérieur du môulon et ayant issue sur la rue Temponières; c'est la propriété où est établie l'école préparatoire de M. Assiot, car les localités n'ont presque point changé sur ce point depuis quatre siècles.

rante-cinq brasses depuis l'angle de la rue Temponières jusqu'à l'angle de Pelieras ; dans le cadastre de 1690 le même développement donne quarante-six canes sept pans. Cette vérification offre pour ce dernier cadastre une légère différence en plus sur celui du XV.e siècle ; mais il ne faut point perdre de vue que le travail de 1478 avait surtout pour objet d'*estimer* la valeur de chaque article, afin d'établir la base de l'impôt : aussi ce cadastre est-il appelé les *estimes* de la ville de Tolose. Les dimensions d'un grand nombre de propriétés ne sont point données, mais la formule *estimat en utilitat* tant de livres, ne manque jamais. La longueur et la largeur étaient un accessoire, une sorte de désignation de l'article, donnée sans doute approximativement, ou tout au moins, sans une très-grande précision.

De ces trois vérifications il résulte, qu'il y a à peu près identité entre les longueurs désignées en brasses au XV.e siècle et celles désignées en canes aux XVI.e, XVII.e et XVIII.e siècles.

En résumant l'ensemble de cette discussion on est amené à reconnaître qu'il existe les plus fortes présomptions en faveur de la deuxième hypothèse, à savoir, que la *cane* et la *brasse* ne sont qu'une seule et même mesure ; ces présomptions sont fondées sur ce que, 1.° les mots de *canes* et de *brassas* sont indistinctement employés dans les estimes du XV.e siècle.

2.° Il y a identité presque mathématique entre la cane de Toulouse et la brasse de la marine marchande.

3.° Il y a également analogie entre la cane de Toulouse et la brasse en usage dans le Cantal avant l'introduction du nouveau système des poids et mesures.

4.° On trouve en Toscane et à Rome une mesure de longueur appelée indifféremment *cane* ou *brasse*.

5.° Les longueurs de diverses propriétés indiquées en brasses dans les estimes du XV.e siècle correspondent à peu près identiquement au nombre de canes portées dans les cadastres postérieurs.

NOTES

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS VOTIVES, DÉCOUVERTES DANS LA VALLÉE DE LA NESTE ET CONSACRÉES AU DIEU ERGE;

Par M. DU MÈGE.

Nous avons dit ailleurs que plusieurs nations, différentes d'origine, se sont rencontrées dans les Pyrénées.

Peuplée sans doute par des colonies parties des bords méditerranéens, par des Pelasges, et surtout par des tribus Africaines, le midi de la Péninsule hispanique eut, à une époque très-reculée, des habitants qui se répandirent, non-seulement sur les côtes, mais bientôt, de proche en proche, dans l'intérieur des terres, jusqu'aux montagnes du système Lusitanique, qui, dans les premiers temps, durent apparaître comme une barrière qu'on ne pouvait franchir sans danger. Les descendants des navigateurs de Tyr s'établirent sur les côtes méridionales de cette partie de l'Europe; le détroit de Gadès ouvrit pour eux l'Océan, et l'on peut conjecturer que les trirèmes phéniciennes abordèrent dans les ports de la Cantabrie, avant de reconnaître les terres des Venètes, d'aller, comme on l'a dit, en Albion et de pousser jusqu'à Thulé leurs courses aventureuses.

Des Grecs s'établirent sur les côtes méridionales de la Gaule : suivant les historiens, leur colonie la plus rapprochée de nous serait *Agatha*, aujourd'hui Agde. Plus tard, ils cherchèrent peut-être à s'étendre jusqu'aux bords de l'Océan, en fondant un grand nombre de comptoirs, qui, en passant par Beziers, et par Toulouse, auraient formé une ligne dont

l'extrémité la plus reculée se serait prolongée jusqu'à l'embouchure de l'Adour dans l'Océan. Si cette conjecture était adoptée, ce serait à la fondation de ces comptoirs, et au commerce qui en aurait été une conséquence immédiate, qu'il faudrait attribuer et l'hellénisme du langage vulgaire, des bords de la Méditerranée jusqu'au Sinus Cantabrique, et les homonymies géographiques qui, dans notre Novempopulanie, paraissent trop nombreuses pour être l'effet du hasard. Alors il faudrait aussi accorder quelqu'importance au passage dans lequel Ammien Marcellin (1) rapporte que, selon quelques écrivains, les Doriens, ayant accompagné Hercule, s'habituèrent sur les côtes de l'Océan. Ici on pourrait croire, mais à tort peut-être, qu'Ammien avait voulu désigner les habitants de Dora en Phénicie, ville dont il nous reste encore des médailles autonomes, et des médailles impériales frappées en l'honneur de Vespasien, de Trajan et d'Hadrien (2); mais je serais plus porté à reconnaître dans ces Doriens, les peuples de la Doride, ou même les Grecs en général, prenant, comme Virgile (3), une partie pour le tout, alors qu'il appelle *Dorica Castra*, le camp des Grecs. C'est en effet dans la Novempopulanie, que nous retrouvons aujourd'hui les lieux de *Sestos*, d'*Abydos*, de *Scyros*, de *Samos*, d'*Athos*, et beaucoup d'autres dont les dénominations, conservées encore, et inscrites dans les chartes du moyen âge, sont empruntées à la géographie de la Grèce.

Mais peut-être, avant même l'établissement de ces comptoirs, les montagnes de la Péninsule furent traversées par les peuples habitués déjà sur les côtes méridionales, et par ceux qui s'étaient étendus jusqu'aux montagnes de l'intérieur. En se répandant jusqu'à l'Ébre, ils aperçurent, ils touchèrent en quelque sorte, les derniers contreforts de la longue chaîne qui couvre l'isthme et que pressent les deux mers. Suivant le système, que nous avons créé peut-être, avant l'invasion

(1) Lib. xv, 6 et 9.

(2) On lit sur ces médailles ΔΩΡΙΕΩΝ, ΔΩΡΑ, ΔΩΡΕΙΤΩΝ et ΔΩΡΙΤΕΙΤΩΝ.

(3) Æneid.

des Celtes, un peuple aurait occupé le vaste espace désigné plus tard sous le nom générique de Gaule. Ce serait sur ces Aborigènes, privés de tous les avantages de la civilisation, que les Ibères, ou les habitants de l'Espagne, auraient fait quelques conquêtes, en jetant des colonies dans les vallées septentrionales, mais sans trop s'écarter des montagnes; n'étant point, comme le dit Strabon (1), portés aux grandes entreprises, ils ne se hasardèrent point au delà de la rive gauche de la Garonne, c'est du moins ce que j'oserais conclure des dénominations locales, et des anciens mots conservés dans la langue vulgaire; peut-être même leur domination ne s'étendit-elle que sur les terres arrosées par les affluents de ce fleuve et à la gauche de l'Adour. On ne saurait méconnaître qu'ils exercèrent une influence marquée sur la province à laquelle César donne le nom d'*Aquitaine*, mais surtout dans la portion qui était la moins rapprochée de nous. Les tribus qui s'étaient aventurées sur le revers des Pyrénées, y construisirent des bourgades, devenues depuis, sous la domination romaine, des villes de quelque importance; et il est digne de remarque qu'alors que, dans cette partie de notre territoire, qui portait naguère encore le nom de Basse-Navarre, on retrouve beaucoup de dénominations géographiques évidemment tirées de la langue *Escuara* (2), et qu'il en est de même dans les hautes montagnes, et jusques aux sources de la Garonne, il n'y a d'ailleurs, entre les médailles, crues Aquitaniques, et les médailles Ibériennes, aucun rapport de formes et de caractères, ce qui peut non-seulement faire douter d'une origine commune, mais encore de cette ressemblance si remarquable que l'un des plus célèbres géographes de l'antiquité croyait retrouver entre les peuples des deux versants de l'Occident des Pyrénées.

(1) Geogr. lib. III.

(2) C'est particulièrement dans l'arrondissement de Mauléon (département des Basses-Pyrénées) que l'on retrouve une longue série de noms qui indiquent une origine ibérienne; on en trouve aussi quelques-uns dans les arrondissements d'Oloron (*Iluro*) et de Bayonne.

Nier cependant, par ce motif, la présence des Ibères, serait absurde, et les homonymies géographiques, ces monuments précieux, qui sont encore conservés, donneraient un démenti formel à celui qui repousserait entièrement l'opinion qui place des Ibères, ou des *Escualdunac*, parmi les plus anciens habitants de nos monts et de nos vallées.

Ils apportèrent avec eux des symboles, des mythes particuliers, et les noms de quelques-unes de leur déités sont encore inscrits sur les marbres que j'ai découverts, ou qui ont été retrouvés par d'autres, tels que MM. Cazes, Rumeau (1), etc.

Ces monuments ne sont point réellement Ibériens, mais ils nous ont conservé les noms de divinités Ibériennes, ou Aquitaniques; les inscriptions sont en langue Latine. On chercherait en vain, dans la mythologie Italique, ces êtres divins, qui ont donné à plusieurs de nos villages les dénominations qu'ils portent encore aujourd'hui. Avant l'année 1808, on n'avait pas encore étudié le culte en honneur dans les Pyrénées, bien que Scaliger et Sirmond eussent publié quelques inscriptions consacrées à des dieux adorés autrefois dans ces régions écartées. Depuis, Millin, en donnant l'inscription consacrée au dieu *Astoillunus* (2) découverte, avec quelques autres, par un membre de l'assemblée législative (3), ne s'aperçut pas que ce mot était composé de deux noms de localités, l'une, l'*Asto*, située non loin de Saint-Béat (4), ville où l'on avait retrouvé le monument, et l'autre en Espagne chez les Bastétans, où Ptolémée place la ville

(1) Cet honorable particulier a rassemblé, avec un zèle bien digne d'éloges, une série importante de monuments antiques, que je ferai successivement connaître; dans le nombre se trouvent les autels consacrés au dieu *Erge*, qui sont le sujet de ces notes.

(2) *Magasin encyclopédique.*

(3) Cet autel, qui est encore conservé à Saint-Béat, avait été retrouvé par M. Cazes, avocat, membre de l'assemblée législative, homme distingué par ses talents et par son noble caractère. L'un de ses fils, M. Victor Cazes, a suivi honorablement et avec succès la même voie, en recherchant avec amour les monuments de la vénérable antiquité.

(4) *Asto* est le nom que portent encore, et une haute vallée et des cimes neigeuses, non loin de Saint-Béat.

d'*Illunum* (1). La déesse *Artheta* dont les monuments ont été découverts à Saint-Pé-d'Artet, nommé aujourd'hui d'*Ardet*, par changement du T en D, est évidemment originaire d'au delà des monts, où existe encore la ville d'*Arteta*. J'ai voulu, dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, actuellement sous presse, mettre en regard, non-seulement les homonymies géographiques, mais aussi, si je puis m'exprimer ainsi, les homonymies mythologiques. Il peut jaillir de ces comparaisons, des lumières inattendues, des faits inconnus, et peut-être, une juste appréciation des opinions relatives à cette contrée que des savants ont nommée *l'Ibérie Gauloise*, pays où l'élément celtique apparaît souvent et se mêle avec celui qui fut importé d'au delà des montagnes qui bordent si majestueusement notre horizon.

Il est digne de remarque que, bien qu'à l'occident des Pyrénées on croie retrouver la langue des Ibères et les noms de leurs anciennes demeures, ce n'est point là qu'il faut chercher le plus grand nombre de monuments de leurs antiques croyances; c'est dans l'espace circonscrit, d'un côté, par la Garonne, et de l'autre par la Neste, c'est-à-dire dans le pays des *Convenæ*, l'ancien comté de Comminges, que se retrouvent presque tous les monuments dont l'origine peut être attribuée aux peuples de la Péninsule. Ils confirment pleinement l'autorité de Saint-Hieronyme qui fait venir dans cette contrée les débris des armées de Sertorius, fuyant devant les vainqueurs de ce grand homme, et trouvant, par les soins de Pompée, un asile, une nouvelle patrie, dans la Gaule Aquitanique. On connaît le célèbre passage de ce Père de l'Eglise, qui, invectivant contre l'hérésiarque Vigilantius, né parmi les descendants de ces réfugiés, lui

(1) Ἴλουνον, *Illunum*. Vid. Ptolom. Geogr. lib. 11, p. 43, édition de Mercator. Illunum devint l'un des surnoms d'Hercule. Sur un marbre recueilli à Narbonne, porté à Toulouse par le Président de Caulet, et publié par Montfaucon, on lit l'inscription suivante :

CN . POMPEIVS
CN . L . HYLA
HERCVLI
ILVNNO . ANDOSE
V . S . L . M

disait (1) : *Nimirùm respondet generi suo ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos Cneius Pompeius edomita Hispania, et ad triumphum redire festinans, de Pyrenæi jugis deposuit in unum oppidum congregavit : unde et Convenarum urbs nomen accepit. Hucusque latrocinetur contra ecclesiam Dei, et de Vettonibus, Arebacis, Celtiberisque descendens, incurset Galliarum ecclesias....* Ces émigrés s'étendirent peu à peu jusques aux limites des *Consoranni, des Bigerrones* et des *Tolesates*. Partout, dans ce territoire, on retrouve des traces de leur ancien culte, partout des marbres nous ont conservé le souvenir de leurs croyances, mêlées aux croyances des Hellènes et des Romains.

C'est dans l'un des cantons qu'ils possédaient, c'est dans la vallée de la Neste, qu'ont été découverts les monuments qui vont nous occuper.

Les plus importants sont des marbres inscrits, et ayant la forme des autels votifs, si communs dans nos contrées.

Le premier, découvert à Hautaget, dans la vallée de la Neste, a un peu plus de 0,22 centimètres de hauteur. La partie supérieure est entièrement mutilée. Sur la face principale on lit :

ERGE
DEO
F . GIOGE
V . S

Le dieu *Erge*, ou *Ergè*, n'était pas encore connu dans la mythologie Gallo-Aquitanique. Les deux dernières lettres de l'inscription, V. S. signifient *Votum Solvit*. La troisième ligne contient les noms de celui qui avait accompli le vœu. La lettre F pourrait être l'initiale de *Flavius*, de *Fabius*, de *Fuscus*, que l'on retrouve souvent sur nos monuments, le nom est insolite. Je n'ai point examiné ce marbre ; mais en supposant que cette partie de l'inscription n'est pas oblitérée, on pourrait ne voir là qu'un nom Aquitanique, nom barbare, qui ne se pliait pas aux

(1) *Advers. Vigil.* lib. 11.

formes de la langue des vainqueurs. La Novempopulanie nous en offre un grand nombre dont la contexture étonne ceux qui ne sont accoutumés qu'aux noms sonores des Romains.

Un autre autel, d'une forme vulgaire, et en marbre blanc, comme le précédent, fut aussi consacré pour l'accomplissement d'un vœu au dieu *Erge*. L'inscription gravée sur ce monument est ainsi conçue :

ERGE DE...
BRITE
XANOSS
I... . V . S

Il faut, à la fin de la première ligne, suppléer la lettre O qui a disparu ; celui qui éleva le monument se nomme *Britex*. La lettre qui commence la dernière ligne est effacée en partie. Les deux lettres V. S. signifient *Votum Solvit*.

Il est évident qu'il faut lire à la première ligne ERGE DE*o*, cette dernière lettre du second mot a été détruite par le temps.

On peut croire que la seconde, la troisième et le commencement de la quatrième ligne étaient destinées à faire connaître le nom et la patrie de l'auteur du monument. Ce nom paraît être BRITEX ; des noms presque semblables paraissent dans des inscriptions de la Novempopulanie.

Je crois pouvoir lire ANDOSSE plutôt qu'ANOSSE à la troisième ligne et au commencement de la suivante, en supposant qu'un D, de plus petite dimension, a disparu ou a été inscrit dans la lettre O. On a vu que dans une inscription consacrée à Hercule, ce dieu portait le surnom d'*Illunus d'Andosse*. Sur un autre autel, trouvé dans les environs d'Auch, et conservé dans le Musée de Toulouse, Hercule est surnommé *Andossus* (1).

---

(1) Voici cette inscription, découverte chez les *Auscii* :

HERCVLI
TOLI ANDOSSO
INVICTO
PRIMIGENIVS
SEMBI FIL
V . S . L . M

Il existe en Espagne une bourgade de ce nom ; ne serait-il pas trop conjectural de dire que Britex, auteur du vœu exprimé par cette inscription, appartenait au même lieu d'où le culte d'Hercule *Illunus*, avait été porté dans la Gaule ? Ainsi que je l'ai dit, les lettres V. S. placées à la fin de l'inscription signifient *Votum Solvit*. Le marbre qui vient de nous occuper a été trouvé à Monserié, dans la vallée de la Neste (1). Il a 0,25 cent. de hauteur ; sa corniche est bien moins conservée que celle de l'autel précédent.

Un autre autel, dont la hauteur n'est que de 0,17 cent. et qui provient aussi de Monserié, fut consacré au dieu ERGE ; l'inscription gravée sur la face principale ne contient que trois lignes. La voici :

ERGE DE
ENNEBO
IVI V . S

Ici, comme dans le monument précédent, le second mot est incomplet et il faut suppléer la lettre O qui a disparu. Le nom de celui qui a fait le vœu, est l'un de ces noms Aquitains qui ne revêtent jamais les formes latines. La lettre initiale est en partie effacée et les deux dernières sont assez oblitérées pour laisser du doute sur leur valeur. Les lettres V. S. signifient *Votum Solvit*.

Le lieu de Monserié, où l'on a découvert les deux derniers autels dont nous venons de nous occuper, était apparemment l'un des sanctuaires où *Erge* était adoré avec le plus de ferveur. C'est encore dans ce lieu qu'a été découverte la partie supérieure d'un autel sur lequel on lit :

ERGE DE°
BONTEN

Sans doute, dans la partie inférieure du monument, actuellement brisée, on lisait la formule ordinaire, *Votum Solvit*, ou

(1) Un savant Italien a cru que le nom de ce lieu venait du dieu qui y était adoré, et confondant le G avec un I simple, il pensait que l'on aurait pu écrire indifféremment, autrefois, *Monserié* ou *Monsergé*.....

Votum Solvit Lubens Meritò. Ce fragment n'a que 0,10 cent. de hauteur.

Un monument, ayant de plus grandes dimensions, a été découvert dans le bois de Monserié, qui couvre les déclivités des hauteurs voisines de ce village. Cet autel, qui est en marbre blanc comme les précédents, a 0,31 cent. de hauteur. On y remarque ce que l'on voit aussi sur beaucoup d'autres inscriptions d'un temps assez bas, la lettre A. affectant la forme du *Lambda*. L'inscription est en quatre lignes :

ERGE
VSTICVS
BΛRΛTF
V . S . L . M

Il semblerait qu'à la seconde ligne il faudrait voir *r*VSTICVS, nom assez commun sur nos marbres ; à la troisième ligne on pourrait lire BARAT*i Filius;* les quatre lettres V. S. L. M., qui forment la dernière ligne, doivent être expliquées à l'ordinaire, *Votum Solvit Lubens Meritò.*

On doit lire encore *cr*GE DEO sur la partie supérieure d'un autre autel découvert à Hautaget. Les deux premières lettres ont disparu, le côté gauche du marbre qui les contenait ayant été brisé. Au dessous, et sur la même face, on remarque quatre autres lignes :

ORO
BRITEX EIWIS
TI F .
V . S . L . M

Le premier mot indique, sans doute, une autre divinité qui fut adorée avec le Dieu *Erge*. Les noms d'un grand nombre de lieux de l'Espagne commencent par la syllabe *Or ;* nous retrouvons aussi, sur le versant septentrional des Pyrénées, beaucoup de dénominations géographiques qui commencent de même. Ainsi, on connaît, dans l'arrondissement d'Oloron, le village d'Or*in ;* celui d'Or*diarp* est dans le canton de Mauléon ; Or*egne* et Or*sanco* existent dans celui de Saint-Palais. Or*thez*, Or*eïte*, Or*riule* et Or*ion*, sont de même des communes du département des Basses-

Pyrénées. *Orgeix*, *Orlu*, *Ornolax*, *Orus*, *Orgibet*, font partie de celui de l'Ariége. Oro était le nom d'un fief possédé par le chevalier de Borda. Si l'on voulait reconnaître ici une divinité topique, ou un lieu déifié, comme nous en avons retrouvé un assez grand nombre d'autres, on pourrait se rappeler qu'il existe, à dix ou douze kilomètres d'Hautaget, le village d'Oro ou d'Ore (1) dont le nom est tracé comme sur ce monument.

Cet autel a 0,31 cent. de hauteur.

Remarquons que le nom de *Britex* a été retrouvé sur l'un des monuments précédents.

Un autre monument votif, découvert à Monserié, fut aussi consacré au dieu *Erge*. L'inscription qui couvre la face principale a beaucoup souffert.

DEO ERGE...
M..N..D..O T
OΛI AN
DOSSI.VI
TALIS NA
RHON'SVS
VTSLM

Je n'ai point vu cet autel et je ne puis garantir l'exactitude de la leçon que je publie. La fin de la première ligne et le commencement de la seconde pourraient, si elles étaient bien conservées, indiquer le nom d'un autre dieu Aquitain. Les lettres D et O, séparées par un espace où le marbre est fruste, sont peut-être les restes du mot DeO. Nous avons donné, dans une note, l'inscription trouvée dans l'Aquitaine, et où, après les mots HERCVLI INVICTO, on lit : TOLI ANDOSSO. Ici le T qui termine la seconde ligne, et qui est suivi du mot ANDOSSI, paraît avoir un rapport direct avec le texte de l'inscription citée, et l'on pourra lire TOLI ANDOSSI. Le nom de celui qui a fait le vœu paraît ensuite, c'est Vitalis. Le mot qui vient après, et qui a peut-être été mal lu, pourrait indiquer la patrie de Vitalis, ou le nom de son père.

(1) Dans le département de la Haute-Garonne et dans l'ancien Comminges, canton de Saint-Bertrand.

La dernière ligne gravée sur la base de l'autel doit être expliquée à l'ordinaire : *Votum Solvit Lubens Meritò.*

Le Musée d'antiquités de Toulouse possède quelques monuments où, comme ici, le mot *Votum* est indiqué par les sigles V et T.

Un dernier autel, découvert à Nestier, fut aussi dédié à *Erge.* C'est un monument votif dont la corniche et la base n'existent plus. Sur la face principale on lit :

ERGE
SACRVM
D... I E

Le nom de celui qui a fait faire cet autel n'est point parvenu jusqu'à nous. Ce fragment a 0,25 cent. de hauteur.

Tels sont les monuments qui rappellent le culte rendu, sur les bords pittoresques de la Neste, à un dieu jusqu'à présent inconnu aux mythographes et aux archéologues. Il faut ajouter ce nom aux noms de ce grand nombre de génies adorés jadis par les Aquitains, et dont j'ai découvert les monuments et retracé l'histoire. Les émigrés de l'Ibérie nous apportèrent leurs croyances; elles se mêlèrent aux croyances du peuple Aborigène qui habitait ces régions, et à celles des Celtes qui les traversèrent ou les conquirent, et encore aux superstitions des Hellènes et des Romains. Retrouver le nom de l'un de ces êtres révérés jadis par les peuples de notre Aquitaine, c'est restituer à cette troisième portion de la Gaule, une page de ses annales.

ANNÉE 183	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour l'année.
Hauteurs moyen	746,786	747,563	743,427	745,675	748,381
baromètre réd	746,290	747,382	743,020	745,285	747,974
	745,745	746,637	742,632	745,050	747,425
	746,031	747,219	743,179	745,715	747,647
	746,631	747,744	743,327	746,070	748,268
Températures n	18,31	13,49	9,91	7,49	13,218
nes en degré	20,61	15,76	12,56	10,36	15,981
tigrades. . . .	22,01	16,59	13,09	11,19	17,272
	20,34	14,57	11,42	9,05	15,882
	16,91	12,65	10,04	7,70	13,256
	22,94	17,13	13,64	11,50	18,117
	13,35	10,05	7,63	4,90	9,232
Indications mo	83,97	88,97	90,07	92,13	84,50
de l'hygromè	76,25	81,60	83,62	87,90	76,95
	71,99	78,82	82,53	87,06	73,57
	76,80	85,69	88,57	92,06	77,61
	84,50	89,18	91,67	93,97	84,89
Jours de pluie.	15 jours.	15 jours.	17 jours.	6 jours.	132 jours.
Jours de brouil	2 jours.	10 jours.	8 jours.	7 jours.	54 jours.
Jours de gelée.	»	»	»	1 jour.	15 jours.
Jours de neige.	»	»	1 jour.	»	7 jours.
Jours de grêle (	»	»	»	»	»
Jours d'éclair.	3 jours.	1 jour.	»	»	19 jours.
Jours de tonne	3 jours.	1 jour.	1 jour.	»	14 jours.
Jours d'aurores	»	»	»	»	»
Quantité de pl	64mm,01	50mm,30	44mm,70	19mm,00	176mm,40
Jours où le vent a eu les directions moyennes.	»	»	1 jour.	»	1 jour.
	»	»	2 jours.	»	5 jours.
	7 jours.	11 jours.	7 jours.	3 jours.	99 jours.
	2 jours.	4 jours.	4 jours.	1 jour.	70 jours.
	1 jour.	1 jour.	»	»	7 jours.
	»	»	»	»	1 jour.
	1 jour.	»	»	»	4 jours.
	8 jours.	8 jours.	8 jours.	15 jours.	78 jours.
J. où le vent a été général.	11 jours.	7 jours.	8 jours.	12 jours.	105 jours.
	18 jours.	22 jours.	17 jours.	17 jours.	180 jours.
Jours où le ciel a généralement	5 jours.	1 jour.	2 jours.	6 jours.	106 jours.
	12 jours.	14 jours.	18 jours.	13 jours.	131 jours.
	13 jours.	16 jours.	10 jours.	10 jours.	128 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1839.

ANNÉE 1839.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	752,623	754,400	747,219	748,326	746,044	748,509	749,457	750,537	746,786	747,563	743,427	743,675	748,381
	midi.	751,812	753,907	746,852	747,893	746,174	748,213	749,035	749,831	746,290	747,382	743,020	743,285	747,974
	3h soir....	751,381	753,428	745,959	747,534	744,751	747,703	748,851	749,218	745,745	746,637	742,632	743,050	747,425
	6h soir....	751,774	754,126	746,464	747,872	744,894	747,914	747,910	748,868	746,031	747,219	743,179	743,715	747,647
	9h soir....	752,478	754,48	746,649	748,397	746,031	748,782	749,078	749,583	746,631	747,734	743,327	746,070	748,168
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	3°,43	5,05	9,33	11,14	16,09	21,01	22,67	20,70	18,31	13,49	9,91	7,49	13,218
	midi.	5,00	8,32	12,10	14,39	18,01	24,03	26,14	24,27	20,61	15,76	12,56	10,36	15,981
	3h soir....	5,92	9,50	12,87	15,02	20,41	25,86	28,21	26,59	22,01	16,59	13,09	11,19	17,272
	6h soir....	4,88	7,90	10,47	14,38	19,16	24,55	27,26	26,31	20,34	14,37	11,42	9,05	15,882
	9h soir....	4,54	6,40	8,86	10,42	15,59	20,13	23,51	22,32	16,91	12,65	10,04	7,70	13,256
	maxim...	6,54	9,83	13,43	16,43	21,49	27,34	29,62	27,62	22,94	17,13	13,64	11,50	18,117
	minim...	1,15	3,56	5,73	5,81	10,72	15,70	16,48	15,70	13,35	10,05	7,63	4,90	9,232
Indications moyennes de l'hygromètre...	9h matin.	92,10	92,42	87,00	79,30	78,30	80,09	75,25	74,40	83,97	88,97	90,07	92,13	84,50
	midi.	86,20	85,13	78,02	69,34	69,44	71,27	67,10	67,56	76,25	81,60	83,62	87,90	76,95
	3h soir....	85,70	81,95	76,77	65,52	67,21	66,12	60,85	61,37	71,99	78,82	82,53	87,06	73,57
	6h soir....	89,80	88,54	81,97	69,01	69,63	67,12	58,78	61,15	76,80	85,69	88,57	92,06	77,61
	9h soir....	92,00	92,28	91,32	82,09	81,95	79,08	71,23	69,45	84,50	89,18	91,67	93,97	84,89
Jours de pluie.....		16 jours.	12 jours.	17 jours.	7 jours.	12 jours.	9 jours.	2 jours.	4 jours.	15 jours.	15 jours.	17 jours.	6 jours.	125 jours.
Jours de brouillard.		14 jours.	10 jours.	3 jours.	»	»	»	»	»	2 jours.	10 jours.	8 jours.	7 jours.	54 jours.
Jours de gelée.....		12 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	15 jours.
Jours de neige.....		4 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	7 jours.
Jours de grêle ou de grésil.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Jours d'éclair.....		»	»	»	»	5 jours.	7 jours.	2 jours.	1 jour.	3 jours.	1 jour.	»	»	19 jours.
Jours de tonnerre.....		»	»	»	»	5 jours.	2 jours.	1 jour.	1 jour.	3 jours.	1 jour.	1 jour.	»	14 jours.
Jours d'aurores boréales.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		40mm,00	27mm,50	49mm,60	26mm,83	85mm,50	50mm,98	9mm,48	8mm,70	64mm,01	50mm,30	44mm,70	19mm,00	476mm,40
Jours où le vent a eu les directions ci-dessous.	S et SSO.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	1 jour.
	SO et OSO.	1 jour.	»	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	2 jours.	»	5 jours.
	O et ONO.	11 jours.	13 jours.	7 jours.	9 jours.	12 jours.	6 jours.	6 jours.	6 jours.	7 jours.	11 jours.	7 jours.	3 jours.	99 jours.
	NO et NNO.	5 jours.	6 jours.	3 jours.	10 jours.	5 jours.	2 jours.	11 jours.	15 jours.	2 jours.	4 jours.	4 jours.	1 jour.	70 jours.
	N et NNE.	»	1 jour.	»	»	1 jour.	1 jour.	»	2 jours.	1 jour.	1 jour.	»	»	7 jours.
	NE et ENE.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.
	E et ESE.	»	»	3 jours.	»	»	»	»	»	1 jour.	»	»	»	4 jours.
	SE et SSE.	»	2 jours.	6 jours.	4 jours.	3 jours.	9 jours.	7 jours.	4 jours.	8 jours.	8 jours.	8 jours.	15 jours.	78 jours.
Jour où le vent a été général.	Variable.....	13 jours.	6 jours.	8 jours.	7 jours.	10 jours.	12 jours.	7 jours.	4 jours.	11 jours.	7 jours.	8 jours.	12 jours.	105 jours.
	Calme, nul ou faib.	15 jours.	12 jours.	13 jours.	15 jours.	12 jours.	12 jours.	13 jours.	14 jours.	18 jours.	22 jours.	17 jours.	17 jours.	180 jours.
Jours où le ciel a été généralement..	Beau.....	8 jours.	8 jours.	11 jours.	15 jours.	8 jours.	12 jours.	21 jours.	9 jours.	5 jours.	1 jour.	2 jours.	6 jours.	106 jours.
	Nuageux...	4 jours.	7 jours.	6 jours.	8 jours.	13 jours.	10 jours.	6 jours.	18 jours.	12 jours.	14 jours.	18 jours.	15 jours.	131 jours.
	Couvert....	19 jours.	13 jours.	14 jours.	7 jours.	10 jours.	8 jours.	4 jours.	4 jours.	13 jours.	16 jours.	10 jours.	10 jours.	128 jours.

ANNÉE 184	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	[illegible] pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyen baromètre mét	748,791 748,420 747,869 748,095 748,622	748,136 747,599 746,851 747,466 747,476	745,712 745,358 745,436 745,828 746,369	748,290 747,816 747,663 747,219 747,580	748,918 748,119 747,913 747,941 748,626
Températures m nes en degrés tigrades. . . .	16,98 19,97 21,20 18,63 17,29 22,60 13,77	12,17 15,28 16,56 13,72 12,16 17,06 9,50	8,53 11,84 12,35 9,63 8,32 13,02 6,17	2,79 4,78 5,84 3,92 3,48 5,91 1,12	11,98 15,10 16,46 14,43 12,00 17,29 8,89
Indications moy de l'hygromèt	81,88 69,20 65,54 73,72 83,38	84,02 71,76 67,98 76,29 83,44	90,57 81,10 76,83 87,90 91,43	90,79 87,03 87,53 91,19 92,31	83,50 73,09 69,21 74,31 82,85
Jours de pluie. .	12 jours.	7 jours.	12 jours.	9 jours.	105 jours.
Jours de brouill	»	2 jours.	5 jours.	7 jours.	22 jours.
Jours de gelée.	»	»	4 jours.	14 jours.	38 jours.
Jours de neige.	»	»	»	1 jour.	4 jours.
Jours de grêle o	»	»	»	»	4 jours.
Jours d'éclairs.	5 jours.	»	1 jour.	»	21 jours.
Jours de tonner	3 jours.	»	»	»	17 jours.
Jours d'aurores	»	»	»	»	»
Quantité de plu	43mm,57	21mm,50	25mm,40	27mm,94	[illegible]
Jours où le vent a eu les direc- tions moyen- nes.	» » 8 jours. 6 jours. 2 jours. » » 9 jours.	» » 5 jours. 8 jours. 1 jour. » 2 jours. 13 jours.	» » 9 jours. 2 jours. 1 jour. » » 12 jours.	» 1 jour. 11 jours. 1 jour. » » 3 jours. 9 jours.	1 jour. 5 jours. 123 jours. 70 jours. 4 jours. 3 jours. 8 jours. 103 jours.
J. où le vent a été général.	5 jours. 13 jours.	2 jours. 14 jours.	6 jours. »	6 jours. 1 jour.	50 jours. 136 jours.
Jours où le ciel a généralement	4 jours. 17 jours. 9 jours.	11 jours. 12 jours. 8 jours.	7 jours. 11 jours. 12 jours.	4 jours. 6 jours. 21 jours.	103 jours. 130 jours. 133 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1840.

ANNÉE 1840.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	752,134	747,824	750,701	747,294	747,859	750,773	750,749	748,750	748,791	748,136	745,712	748,290	748,918
	midi.	751,389	747,000	750,253	746,918	747,531	750,229	749,953	747,845	748,420	747,993	745,358	747,816	748,419
	3h soir.	750,815	746,938	749,745	746,775	747,466	749,569	749,641	746,584	747,869	746,853	745,436	747,633	747,955
	6h soir.	751,055	746,429	749,706	746,353	747,157	749,560	749,609	746,984	748,093	747,166	745,828	747,219	747,611
	9h soir.	751,570	747,760	750,192	747,068	748,263	750,115	750,362	747,927	748,522	747,476	746,369	747,586	748,066
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	5,11	4,30	4,08	11,41	13,87	20,59	19,48	22,44	16,98	12,17	8,35	2,79	11,98
	midi.	8,60	7,17	7,74	14,15	18,44	24,77	22,89	26,53	19,97	15,28	11,84	4,78	15,10
	3h soir.	9,78	8,14	8,97	15,81	19,30	26,28	24,88	28,21	21,20	16,56	12,35	5,84	16,46
	6h soir.	6,98	6,39	7,96	14,64	17,93	23,88	23,55	26,39	18,63	13,72	9,63	3,92	14,43
	9h soir.	6,28	4,43	4,54	11,92	14,52	20,25	19,37	22,57	17,29	12,16	8,32	3,18	12,00
	maxim.	9,96	8,76	10,00	16,90	21,04	27,14	25,18	29,17	22,60	17,06	13,02	5,91	17,29
	minim.	3,84	1,78	1,96	7,61	11,73	19,17	15,06	18,56	15,77	9,30	6,17	1,12	8,89
Indications moyennes de l'hygromètre.	9h matin.	94,37	91,33	82,95	85,47	80,34	72,37	73,98	73,92	81,88	84,02	90,57	90,79	83,50
	midi.	88,08	82,33	66,82	75,38	70,55	60,75	62,27	61,98	69,20	71,76	81,10	82,65	73,09
	3h soir.	86,37	77,78	59,97	70,12	69,61	55,92	57,21	55,71	65,34	67,98	76,83	87,53	69,21
	6h soir.	92,65	85,93	63,66	73,45	73,37	56,33	58,68	60,58	73,72	76,29	87,90	91,19	74,51
	9h soir.	94,82	90,82	75,40	85,72	82,42	70,50	71,69	71,92	83,38	83,47	91,43	92,31	82,85
Jours de pluie.		11 jours.	7 jours.	2 jours.	7 jours.	16 jours.	6 jours.	9 jours.	7 jours.	12 jours.	7 jours.	12 jours.	9 jours.	105 jours.
Jours de brouillard.		4 jours.	1 jour.	3 jours.	»	»	»	»	»	»	2 jours.	5 jours.	7 jours.	22 jours.
Jours de gelée.		4 jours.	5 jours.	11 jours.	»	»	»	»	»	»	»	4 jours.	14 jours.	38 jours.
Jours de neige.		»	»	3 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	4 jours.
Jours de grêle ou de grésil.		»	»	1 jour.	2 jours.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	4 jours.
Jours d'éclairs.		»	»	»	2 jours.	3 jours.	2 jours.	1 jour.	7 jours.	5 jours.	»	1 jour.	»	21 jours.
Jours de tonnerre.		»	»	»	1 jour.	4 jours.	1 jour.	2 jours.	6 jours.	3 jours.	»	»	»	17 jours.
Jours d'aurores boréales.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		32mm,85	27mm,30	4mm,44	54mm,54	103mm,56	22mm,95	21mm,40	31mm,15	15mm,57	21mm,30	23mm,40	27mm,94	420mm,78
Jour où le vent a eu les directions moyennes.	S et SSO.	»	»	»	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.
	SO et OSO.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	3 jours.	»	»	»	1 jour.	5 jours.
	O et ONO.	6 jours.	11 jours.	9 jours.	13 jours.	14 jours.	12 jours.	17 jours.	9 jours.	8 jours.	5 jours.	9 jours.	11 jours.	123 jours.
	NO et NNO.	5 jours.	3 jours.	12 jours.	4 jours.	3 jours.	8 jours.	10 jours.	8 jours.	6 jours.	8 jours.	2 jours.	1 jour.	70 jours.
	N et NNE.	»	»	»	»	»	»	»	»	2 jours.	1 jour.	1 jour.	»	4 jours.
	NE et ENE.	1 jour.	1 jour.	»	»	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	3 jours.
	E et ESE.	»	»	»	»	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	»	2 jours.	»	3 jours.	8 jours.
	SE et SSE.	10 jours.	13 jours.	7 jours.	11 jours.	6 jours.	4 jours.	2 jours.	7 jours.	9 jours.	13 jours.	12 jours.	9 jours.	103 jours.
Jour où le vent a été général.	Variable.	8 jours.	1 jour.	3 jours.	3 jours.	6 jours.	5 jours.	1 jour.	4 jours.	5 jours.	2 jours.	6 jours.	6 jours.	50 jours.
	Calme, nul ou faib.	13 jours.	11 jours.	14 jours.	12 jours.	13 jours.	19 jours.	8 jours.	13 jours	13 jours.	14 jours.	»	1 jour.	136 jours.
Jours où le ciel a été généralement.	Beau.	9 jours.	9 jours.	12 jours.	8 jours.	7 jours.	12 jours.	8 jours.	12 jours.	4 jours.	11 jours.	7 jours.	4 jours.	103 jours.
	Nuageux.	8 jours.	11 jours.	11 jours.	10 jours.	8 jours.	11 jours.	12 jours.	11 jours.	17 jours.	12 jours.	11 jours.	6 jours.	130 jours.
	Couvert.	14 jours.	9 jours.	8 jours.	12 jours.	16 jours.	7 jours.	11 jours.	6 jours	9 jours.	8 jours.	12 jours.	21 jours	132 jours.

ANNÉE 184	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyen baromètre métr	747,151 746,645 745,948 746,007 746,863	745,543 744,627 743,915 744,205 744,630	750,083 749,501 749,041 749,533 749,719	747,579 747,241 747,519 747,201 747,415	748,081 747,674 747,085 747,244 747,845
Températures m nes en degrés tigrades.	19,58 22,65 24,07 20,82 18,04 24,71 15,38	12,25 15,22 15,56 13,31 12,22 16,42 10,35	8,84 11,65 12,20 9,80 8,80 12,70 6,28	5,70 7,34 7,71 6,43 5,92 8,30 4,02	12,53 15,38 16,39 14,42 12,20 17,24 9,31
Indications moy de l'hygromètr	79,45 65,32 59,65 71,52 81,10	88,10 75,11 73,03 83,37 87,26	90,60 80,80 76,45 86,20 88,20	Le cheveu de l'hygromètre s'est rompu le 19 novembre par suite d'un coup de vent.	83,23 71,08 67,62 74,55 83,87
Jours de pluie. .	8 jours.	16 jours.	16 jours.	20 jours.	160 jours.
Jours de brouilla	»	1 jour.	3 jours.	4 jours.	13 jours.
Jours de gelée. .	»	»	»	3 jours.	17 jours.
Jours de neige. .	»	»	»	1 jour.	5 jours.
Jours de grêle ou	»	»	»	1 jour.	7 jours.
Jours d'éclairs. .	3 jours.	»	»	»	22 jours.
Jours de tonnerre	1 jour.	»	»	»	16 jours.
Jours d'aurores b	»	»	»	»	»
Quantité de pluie	27mm,15	70mm,55	60mm,70	58mm,18	697mm,72
Jours où le vent a eu les directions moyennes.	» » 5 jours. 2 jours. » 1 jour. » 18 jours.	» 1 jour. 17 jours. 1 jour. » » » 6 jours.	» » 11 jours. 2 jours. » 2 jours. 1 jour. 10 jours.	» » 18 jours. 4 jours. » » » 6 jours.	3 jours. 4 jours. 132 jours. 60 jours. 5 jours. 6 jours. 5 jours. 101 jours.
J. où le vent a été général.	V. Ca	4 jours. 11 jours.	4 jours. 9 jours.	3 jours. 11 jours.	49 jours. 131 jours.
Jours où le ciel a été généralement. .	10 jours. 18 jours. 2 jours.	5 jours. 8 jours. 18 jours.	11 jours. 8 jours. 11 jours.	6 jours. 8 jours. 17 jours.	97 jours. 133 jours. 135 jours.

moyens du 1er au 10.

par 11 mois.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1841.

ANNÉE 1841.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	749,206	743,177	751,115	746,683	747,361	748,958	749,313	750,806	747,151	745,543	750,083	747,579	748,081
	midi.	749,030	743,053	750,775	745,772	746,864	748,472	749,132	750,459	746,645	744,647	749,501	747,241	747,674
	3h soir...	748,084	742,526	750,124	745,210	746,177	747,929	748,729	749,823	745,948	743,915	749,041	747,319	747,085
	6h soir...	748,684	743,127	750,552	745,422	746,128	747,782	748,403	749,885	746,007	744,205	749,333	747,201	747,244
	9h soir...	748,614	743,317	751,259	746,282	747,283	748,919	749,106	750,725	746,863	744,632	749,719	747,415	747,845
Températures moyennes en degrés centigrades.....	9h matin.	3,11	6,10	10,03	10,81	17,58	18,23	18,73	19,46	19,58	12,25	8,84	5,70	12,53
	midi.	5,37	8,30	12,90	13,99	21,20	22,07	21,26	22,56	22,65	15,22	11,63	7,34	15,38
	3h soir...	6,08	8,85	14,63	14,78	22,73	22,85	21,78	24,47	24,07	15,56	12,20	7,71	16,39
	6h soir...	4,74	7,27	12,34	12,79	20,23	21,45	21,28	22,63	20,82	13,31	9,80	6,43	14,42
	9h soir...	3,98	6,41	9,78	10,28	16,55	17,38	18,22	18,85	18,04	12,22	8,80	5,92	12,20
	maxim...	6,77	9,64	15,04	16,15	24,06	23,98	23,70	25,62	24,71	16,42	12,70	8,38	17,24
	minim...	2,15	4,72	6,76	7,09	13,41	13,22	14,07	14,61	15,38	10,35	6,28	4,02	9,31
Indications moyennes de l'hygromètre...	9h matin.	92,47	91,43	89,31	81,50	78,50	71,57	73,73	78,82	79,45	88,10	90,60	Le cheveu de l'hygromètre s'est rompu le 19 novembre par suite d'un coup de vent.	83,53
	midi.	85,18	83,14	77,39	65,80	63,87	59,35	63,62	62,26	63,32	75,11	80,80		71,08
	3h soir...	83,10	82,57	70,40	62,38	61,14	55,07	60,41	59,43	59,65	73,03	76,45		67,61
	6h soir...	88,15	88,48	77,23	72,77	68,87	56,73	64,13	62,53	71,32	81,37	86,20		74,55
	9h soir...	91,23	90,45	86,90	82,20	84,79	72,98	78,18	79,26	81,10	87,26	88,20		83,87
Jours de pluie.....		16 jours.	12 jours.	16 jours.	18 jours.	12 jours.	10 jours.	11 jours.	5 jours.	8 jours.	16 jours.	16 jours.	20 jours.	160 jours.
Jours de brouillard.		2 jours.	1 jour.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	1 jour.	3 jours.	4 jours.	13 jours.
Jours de gelée.		10 jours.	4 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3 jours.	17 jours.
Jours de neige.		3 jours.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	5 jours.
Jours de grêle ou de grésil.....		1 jour.	1 jour.	»	3 jours.	»	1 jour.	»	»	»	»	»	1 jour.	7 jours.
Jours d'éclairs.....		»	»	»	1 jour.	8 jours.	2 jours.	5 jours.	3 jours.	3 jours.	»	»	»	22 jours.
Jours de tonnerre.....		»	»	»	1 jour.	7 jours.	1 jour.	3 jours.	3 jours.	1 jour.	»	»	»	16 jours.
Jours d'aurores boréales.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		41mm,46	45mm,45	61mm,40	105mm,88	62mm,43	57mm,65	64mm,67	42mm,20	27mm,15	70mm,55	60mm,70	38mm,18	697mm,72
Jours où le vent a eu les directions moyennes.....	S et SSO.	1 jour.	1 jour.	»	1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	»	3 jours.
	SO et OSO.	1 jour.	»	»	»	1 jour.	»	»	1 jour.	»	1 jour.	»	»	4 jours.
	O et ONO.	14 jours.	8 jours.	8 jours.	14 jours.	4 jours.	12 jours.	14 jours.	7 jours.	5 jours.	17 jours.	11 jours.	18 jours.	132 jours.
	NO et NNO.	4 jours.	3 jours.	4 jours.	6 jours.	6 jours.	10 jours.	10 jours.	8 jours.	2 jours.	1 jour.	2 jours.	4 jours.	60 jours.
	N et NNE.	»	»	»	»	2 jours.	»	2 jours.	1 jour.	»	»	»	»	5 jours.
	NE et ENE.	»	»	1 jour.	»	1 jour.	»	»	1 jour.	1 jour.	»	2 jours.	»	6 jours.
	E et ESE.	»	1 jour.	1 jour.	»	»	»	»	2 jours.	»	»	1 jour.	»	5 jours.
	SE et SSE.	9 jours.	9 jours.	11 jours.	7 jours.	15 jours.	4 jours.	2 jours.	4 jours.	18 jours.	6 jours.	10 jours.	6 jours.	101 jours.
Jours où le vent a été général....	Variable.....	2 jours.	6 jours.	6 jours.	2 jours.	2 jours.	4 jours.	3 jours.	7 jours.	4 jours.	6 jours.	4 jours.	3 jours.	49 jours.
	Calme, nul ou faib.	10 jours.	9 jours.	12 jours.	5 jours.	9 jours.	8 jours.	17 jours.	17 jours.	13 jours.	11 jours.	9 jours.	11 jours.	131 jours.
Jours où le ciel a été généralement..	Beau.....	8 jours	4 jours.	13 jours.	6 jours.	7 jours.	7 jours.	7 jours.	13 jours.	10 jours.	5 jours.	11 jours.	6 jours.	97 jours.
	Nuageux...	5 jours.	4 jours.	6 jours.	10 jours.	20 jours.	16 jours.	15 jours.	15 jours.	18 jours.	8 jours.	8 jours.	8 jours.	133 jours.
	Couvert....	18 jours.	20 jours.	12 jours.	14 jours.	4 jours.	7 jours.	9 jours.	3 jours.	2 jours.	18 jours.	11 jours.	17 jours.	135 jours.

ANNÉE 184	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyen	746,625	747,950	745,862	755,238	749,298
baromètre métr	746,506	747,635	745,546	754,466	748,854
	745,688	747,271	745,389	754,263	748,302
	746,064	747,623	745,896	754,629	748,557
	746,511	747,845	746,269	754 949	749,146
Températures m	16,14	10,59	6,25	5,79	12,032
nes en degrés	19,18	13,84	9,01	8,36	14,954
tigrades.	20,57	14,33	9,57	8,75	16,057
	17,61	11,58	7,45	6,78	13,977
	15,21	9,65	6,33	6,03	11,588
	21,37	15,54	10,51	9,52	17,002
	12,90	7,63	4,15	3,85	8,722
Indications moy	88,25	92,28	95,35	95,32	88,015
de l'hygrométi	77,63	81,13	87,02	93,39	78,885
	74,02	78,37	85,12	89,45	75,384
	81,07	87,60	92,35	95,39	79,715
	91,07	94,31	95,40	96,47	89,938
Jours de pluie..	15 jours.	10 jours.	16 jours.	10 jours.	133 jours.
Jours de brouill	»	4 jours.	5 jours.	7 jours.	22 jours.
Jours de gelée.	»	»	6 jours.	»	31 jours.
Jours de neige.	»	»	1 jour.	»	10 jours.
Jours de grêle o	»	»	»	»	5 jours.
Jours d'éclairs.	6 jours.	1 jour.	»	»	31 jours.
Jours de tonnerr	3 jours.	»	»	»	21 jours.
Jours d'aurores	»	»	»	»	»
Quantité de plui	86mm,30	40mm,80	50mm,22	18mm,94	64,3mm,39
Jours où le vent a eu les directions moyennes.....	»	»	1 jour.	»	1 jour.
	»	1 jour.	2 jours.	»	8 jours.
	10 jours.	5 jours.	12 jours.	9 jours.	120 jours.
	7 jours.	5 jours.	4 jours.	1 jour.	65 jours.
	»	»	1 jour.	»	5 jours.
	»	1 jour.	»	»	3 jours.
	»	1 jour.	»	»	2 jours.
	4 jours.	9 jours.	7 jours.	13 jours.	88 jours.
J. où le vent a été général.	9 jours.	9 jours.	3 jours.	8 jours.	73 jours.
	13 jours.	16 jours.	13 jours.	19 jours.	180 jours.
Jours où le ciel a généralement.	5 jours.	10 jours.	6 jours.	12 jours.	119 jours.
	17 jours.	12 jours.	14 jours.	7 jours.	135 jours.
	8 jours.	9 jours.	10 jours.	12 jours.	113 jours.

par 8 mois.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1842.

ANNÉE 1842.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	749,824	751,123	751,741	745,128	748,883	749,907	749,602	749,641	746,625	747,950	745,862	735,428	749,208
	midi.	749,268	750,554	751,375	744,672	748,517	749,434	748,932	749,305	746,506	747,635	745,346	734,966	748,854
	3h soir.	749,125	749,818	750,422	744,062	747,970	748,733	748,340	748,361	745,688	747,271	745,384	734,263	748,302
	6h soir.	749,628	750,221	750,647	744,341	748,021	748,859	748,452	748,509	746,064	747,623	745,896	734,629	748,557
	9h soir.	749,956	750, 180	751,335	742,092	748,738	749,692	749,209	749,771	746,511	747,845	746,269	734,949	749,146
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	0,92	5,55	8,79	10,69	14,70	22,14	21,49	21,34	16,14	10,59	6,25	5,79	12,032
	midi.	2,28	9,25	11 99	13,02	17,15	25,48	24,83	25,16	19,18	13,84	9,01	8,30	14,954
	3h soir.	2,87	10,23	13,22	14,30	18,66	27,13	26,74	26,31	20,57	14,33	9,57	8,75	16,057
	6h soir.	1,70	7,84	11,14	11,99	17,09	25,28	24,92	24,34	17,61	11,58	7,45	6,78	13,977
	9h soir.	1,22	6,25	8,77	9,32	14,27	20,69	20,90	20,52	15,21	9,65	6,33	6,03	11,588
	maxim.	3,33	10,88	14,24	14,97	20,03	28,27	27,88	27,48	21,37	15,54	10,51	9,52	17,002
	minim.	—0,75	3,27	6,06	6,66	11,13	16,25	16,71	16,80	12,90	7,63	4,15	3,85	8,722
Indications moyennes de l'hygromètre.	9h matin.	L'accident arrivé à l'hygromètre n'est pas encore réparé.				83,60	78,27	85,68	83,97	88,25	92,28	95,35	95,32	88,015
	midi.					77,60	67,43	74,66	72,22	77,63	81,13	87,02	93,39	78,885
	3h soir.					73,84	63,03	70,60	69,24	73,02	78,37	85,12	89,45	73,584
	6h soir.					78,98	60,47	70,92	70,94	81,07	87,60	92,35	95,39	79,715
	9h soir.					90,94	81,66	86,73	82,92	91,07	94,31	95,40	96,47	89,938
Jours de pluie.		12 jours.	7 jours.	15 jours.	16 jours.	10 jours.	8 jours.	8 jours.	8 jours.	15 jours.	10 jours.	16 jours.	10 jours.	134 jours.
Jours de brouillard.		2 jours.	2 jours.	1 jour.	1 jour.	»	»	»	»	»	4 jours.	5 jours.	7 jours.	22 jours.
Jours de gelée.		18 jours.	4 jours.	3 jours.	»	»	»	»	»	»	»	6 jours.	»	31 jours.
Jours de neige.		6 jours.	»	1 jour.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	10 jours.
Jours de grêle ou de grésil.		»	»	3 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	5 jours.
Jours d'éclairs.		»	»	1 jour.	»	2 jours.	8 jours.	6 jours.	7 jours.	6 jours.	1 jour.	»	»	31 jours.
Jours de tonnerre.		»	»	»	»	»	6 jours.	6 jours.	6 jours.	3 jours.	»	»	»	21 jours.
Jours d'aurores boréales.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		38mm,96	15mm,25	35mm,30	126mm,50	53mm,75	62mm,73	36mm,22	78mm,22	86mm,30	40mm,80	50mm,22	18mm,94	615mm,39
Jours où le vent a eu les directions moyennes.	S et SSO.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	1 jour.	1 jour.
	SO et OSO.	»	»	»	2 jours.	1 jour.	»	2 jours.	»	»	1 jour.	2 jours.	»	8 jours.
	O et ONO.	16 jours.	6 jours.	11 jours.	6 jours.	18 jours.	7 jours.	14 jours.	6 jours.	10 jours.	5 jours.	12 jours.	9 jours.	120 jours.
	NO et NNO.	6 jours.	3 jours.	10 jours.	4 jours.	7 jours.	8 jours.	3 jours.	7 jours.	7 jours.	5 jours.	4 jours.	1 jour.	63 jours.
	N et NNE.	»	»	1 jour.	»	»	»	1 jour.	2 jours.	»	»	1 jour.	»	5 jours.
	NE et ENE.	»	»	»	»	»	1 jour.	1 jour.	»	»	1 jour.	»	»	3 jours.
	E et ESE.	»	»	»	1 jour.	»	»	»	»	»	1 jour.	»	»	2 jours.
	SE et SSE.	4 jours.	16 jours.	5 jours.	9 jours.	2 jours.	5 jours.	6 jours.	8 jours.	4 jours.	9 jours.	7 jours.	13 jours.	88 jours.
Jours où le vent a été généralement.	Variable.	5 jours.	3 jours.	4 jours.	8 jours.	3 jours.	9 jours.	4 jours.	8 jours.	9 jours.	9 jours.	3 jours.	8 jours.	73 jours.
	Calme, nul ou faib.	11 jours.	7 jours.	11 jours.	18 jours.	19 jours.	18 jours.	16 jours.	17 jours.	13 jours.	16 jours.	13 jours.	19 jours.	180 jours.
Jours où le ciel a été généralement.	Beau.	4 jours.	13 jours.	8 jours.	11 jours.	9 jours.	14 jours.	11 jours.	16 jours.	5 jours.	10 jours.	6 jours.	12 jours.	119 jours.
	Nuageux.	12 jours.	9 jours.	14 jours.	7 jours.	12 jours.	13 jours.	10 jours.	6 jours.	17 jours.	12 jours.	14 jours.	7 jours.	133 jours.
	Couvert.	15 jours.	6 jours.	9 jours.	12 jours.	10 jours.	3 jours.	10 jours.	9 jours.	8 jours.	9 jours.	10 jours.	12 jours	113 jours.

ANNÉE 18	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyen baromètre mé	749,433 749,129 748,705 748,681 749,402	750,704 750,193 749,402 749,703 750,349	748,451 748,210 747,391 747,724 747,970	749,408 748,706 748,298 748,844 749,157	759,585 759,216 758,733 758,963 759,118	748,854 748,387 747,949 748,193 748,623
Températures nes en degr tigrades. . .	20,90 24,40 26,06 24,11 20,35 26,93 17,25	18,54 21,88 22,69 20,29 17,77 23,89 15,03	14,20 16,30 17,30 15,30 13,10 18,35 10,97	7,00 9,66 9,99 8,22 7,43 11,99 5,55	2,95 4,53 4,90 3,92 3,29 5,72 1,82	12,194 14,902 15,865 13,927 11,614 16,826 9,147
Indications mo de l'hygrom	78,34 67,66 63,19 68,00 82,23	83,97 71,27 66,80 75,65 84,87	85,30 74,20 69,70 79,40 88,60	92,73 83,30 82,60 93,05 92,30	97,53 97,06 94,10 96,66 97,58	85,57 77,23 74,20 79,59 88,94
Jours de pluie	10 jours.	9 jours.	10 jours.	14 jours.	3 jours.	137 jours.
Jours de brou	»	4 jours.	»	5 jours.	22 jours.	41 jours.
Jours de gelée	»	»	»	1 jour.	10 jours.	22 jours.
Jours de neige	»	»	»	1 jour.	»	8 jours.
Jours de grêle	»	»	»	1 jour.	»	7 jours.
Jours d'éclairs	11 jours.	7 jours.	»	»	»	32 jours.
Jours de tonne	3 jours.	2 jours.	»	»	»	15 jours.
Jours d'aurore	»	»	»	»	»	»
Quantité de pl	26mm,23	45mm,70	15mm,30	44mm,90	21mm,75	739mm,43
Jours où le vent a eu les direc- tions moyen- nes.	1 jour. 1 jour. 7 jours. 6 jours. 3 jours. » » 10 jours.	1 jour. » 4 jours. 11 jours. » » » 9 jours.	1 jour. » 6 jours. 8 jours. » 2 jours. 1 jour. 9 jours.	» 1 jour. 12 jours. 7 jours. 1 jour. » 1 jour. 7 jours.	» 3 jours. 11 jours. 1 jour. 2 jours. » » 3 jours.	3 jours. 6 jours. 114 jours. 71 jours. 11 jours. 2 jours. 3 jours. 96 jours.
J. où le vent a été général.	3 jours. 22 jours.	5 jours. 19 jours.	4 jours. 15 jours.	1 jour. 23 jours.	11 jours. 28 jours.	59 jours. 203 jours.
Jours où le ciel généralement	14 jours. 8 jours. 9 jours.	12 jours. 7 jours. 11 jours.	10 jours. 10 jours. 11 jours.	6 jours. 8 jours. 16 jours.	5 jours. 2 jours. 24 jours.	106 jours. 107 jours. 152 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1843.

ANNÉE 1843.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour l'année.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	752,269	738,297	745,473	748,414	746,784	746,261	751,164	749,433	750,704	748,451	749,408	759,585	748,854
	midi.	751,615	737,773	744,870	747,655	746,288	746,287	750,725	749,129	750,193	748,210	748,766	759,216	748,387
	3h soir.	751,039	737,302	744,448	747,169	745,888	746,309	750,186	749,402	749,591	747,591	748,298	758,733	747,939
	6h soir.	751,174	737,892	744,958	747,677	746,080	746,389	750,158	748,681	749,703	747,724	748,844	758,963	748,199
	9h soir.	751,580	738,291	745,579	748,120	746,846	746,567	750,972	749,402	750,349	747,970	749,157	759,118	748,633
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	4,63	6,80	7,91	11,28	15,05	18,15	18,92	20,90	18,54	14,20	7,00	2,95	12,104
	midi.	6,99	9,08	10,85	13,42	18,31	21,15	22,14	24,40	21,88	16,50	9,66	4,53	14,902
	3h soir.	7,63	9,78	12,04	15,18	19,38	21,74	23,47	26,06	22,69	17,50	9,99	4,90	15,863
	6h soir.	6,15	8,10	9,73	12,54	17,29	19,67	21,80	24,11	20,29	15,30	8,22	3,92	13,927
	9h soir.	5,35	6,73	7,54	10,12	13,62	16,10	18,13	20,55	17,77	13,10	7,43	3,29	11,674
	maxim.	8,37	10,70	13,04	15,60	20,55	23,16	24,50	26,93	23,89	18,35	11,09	5,72	16,825
	minim.	2,93	4,86	4,93	7,89	10,99	13,07	14,45	17,25	15,03	10,97	5,55	1,82	9,147
Indications moyennes de l'hygromètre.	9h matin.	93,45	91,39	86,90	85,63	79,90	74,40	77,35	78,34	83,97	85,30	92,73	97,53	85,57
	midi.	87,26	86,37	73,24	76,65	67,56	63,70	66,46	67,66	71,27	74,20	83,30	97,06	77,25
	3h soir.	85,77	43,46	72,63	75,08	67,37	64,64	65,03	63,19	66,80	69,70	82,60	94,10	74,20
	6h soir.	91,03	49,00	79,44	79,80	70,45	67,62	65,03	68,00	75,65	79,40	93,05	96,66	79,39
	9h soir.	93,82	92,66	87,84	89,42	85,35	81,52	80,24	82,23	84,87	88,60	92,30	97,58	88,04
Jours de pluie.		13 jours.	7 jours.	10 jours.	16 jours.	18 jours.	15 jours.	12 jours.	10 jours.	9 jours.	10 jours.	14 jours.	3 jours.	137 jours.
Jours de brouillard.		4 jours.	4 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	4 jours.	»	5 jours.	22 jours.	41 jours.
Jours de gelée.		5 jours.	1 jour.	5 jours.	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	10 jours.	22 jours.
Jours de neige.		2 jours.	3 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	8 jours.
Jours de grêle ou de grésil.		1 jour.	»	1 jour.	2 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	1 jour.	»	7 jours.
Jours d'éclairs.		»	»	2 jours.	»	5 jours.	4 jours.	3 jours.	11 jours.	7 jours.	»	»	»	32 jours.
Jours de tonnerre.		»	»	1 jour.	»	4 jours.	4 jours.	1 jour.	3 jours.	2 jours.	»	»	»	15 jours.
Jours d'aurores boréales.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		89mm,90	64mm,57	87mm,34	95mm,58	95mm,87	64mm,36	87mm,93	26mm,23	45mm,70	15mm,30	44mm,90	21mm,75	739mm,45
Jours où le vent a eu les directions moyennes.	S et SSO.	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	»	3 jours.
	SO et OSO.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	1 jour.	»	»	1 jour.	3 jours.	6 jours.
	O et ONO.	20 jours.	7 jours.	7 jours.	10 jours.	10 jours.	10 jours.	10 jours.	7 jours.	4 jours.	6 jours.	12 jours.	11 jours.	114 jours.
	NO et NNO.	1 jour.	3 jours.	4 jours.	5 jours.	2 jours.	8 jours.	15 jours.	6 jours.	11 jours.	8 jours.	7 jours.	1 jour.	71 jours.
	N et NNE.	»	1 jour.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	3 jours.	»	»	1 jour.	2 jours.	11 jours.
	NE et ENE.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 jours.	»	»	2 jours.
	E et ESE.	»	»	»	»	1 jour.	»	»	»	»	1 jour.	1 jour.	»	3 jours.
	SE et SSE.	3 jours.	14 jours.	13 jours.	10 jours.	8 jours.	7 jours.	3 jours.	10 jours.	9 jours.	9 jours.	7 jours.	3 jours.	96 jours.
Jours où le vent a été général.	Variable.	6 jours.	3 jours.	6 jours.	4 jours.	9 jours.	4 jours.	3 jours.	3 jours.	5 jours.	4 jours.	1 jour.	11 jours.	59 jours.
	Calme, nul ou faib.	11 jours.	10 jours.	13 jours.	12 jours.	17 jours.	15 jours.	18 jours.	22 jours.	19 jours.	15 jours.	23 jours.	28 jours.	203 jours.
Jours où le ciel a été généralement.	Beau.	9 jours.	6 jours.	14 jours.	5 jours.	8 jours.	7 jours.	10 jours.	14 jours.	12 jours.	10 jours.	6 jours.	5 jours.	106 jours.
	Nuageux.	2 jours.	8 jours.	8 jours.	11 jours.	16 jours.	14 jours.	13 jours.	8 jours.	7 jours.	10 jours.	8 jours.	2 jours.	107 jours.
	Couvert.	20 jours.	14 jours.	9 jours.	14 jours.	7 jours.	9 jours.	8 jours.	9 jours.	11 jours.	11 jours.	16 jours.	24 jours.	152 jours.

TAIuse en 1844 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1844	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	[illegible] POUR L'ANNÉE.
Hauteurs moyenn baromètre métri	747,515 747,259 746,733 746,817 747,431	746,253 745,770 745,089 745,270 745,636	746,761 746,688 746,285 746,651 747,283	745,830 745,320 745,370 745,690 745 990	748,057 747,669 747,[illegible] 747,287 747,915
Températures mo nes en degrés tigrades.	18,76 21,59 22,69 20,03 17,96 23,79 14,03	12,45 14,80 15,30 13,21 11,21 16,14 10,20	7,91 10,22 11,18 9,26 8,03 11,95 6,26	2,79 4,62 4,80 3,39 3,03 5,81 1,63	12,47 15,17 16,14 14,18 11,67 16,69 9 02
Indications moy de l'hygromètr	82,60 73,08 68,92 79,25 86,98	88,50 78,78 75,21 85,71 91,40	92,68 86,32 82,63 90,48 92,82	93,30 86,71 87,30 92,26 92,93	82,77 72,99 69,72 73,77 83,48
Jours de pluie. .	13 jours.	14 jours.	9 jours.	7 jours.	156 jours.
Jours de brouill	4 jours.	6 jours.	11 jours.	6 jours.	36 jours.
Jours de gelée.	»	»	»	9 jours.	24 jours.
Jours de neige.	»	»	»	3 jours.	14 jours.
Jours de grêle ou	1 jour.	»	1 jour.	»	9 jours.
Jours d'éclairs. .	8 jours.	»	»	»	26 jours.
Jours de tonnerr	7 jours.	»	»	»	18 jours.
Jours d'aurores l	»	»	»	»	»
Quantité de plui	175mm,70	69mm,60	25mm,50	22mm,50	747mm,71
Jours où le vent a eu les direc- tions moyen- nes.	» 2 jours. 4 jours. 6 jours. » » 1 jour. 7 jours.	» » 7 jours. 5 jours. 1 jour. 2 jours. » 10 jours.	» 2 jours. 6 jours. 2 jours. » » 2 jours. 12 jours.	1 jour. 3 jours. 2 jours. 7 jours. » 1 jour. 2 jours. 12 jours.	3 jours. 10 jours. 124 jours. 62 jours 5 jours. 4 jours. 10 jours. 86 jours.
J. où le vent a été général.	10 jours. 21 jours.	6 jours. 16 jours.	6 jours. 21 jours.	3 jours. 18 jours.	62 jours. 175 jours.
Jours où le ciel a é généralement.	11 jours. 10 jours. 9 jours.	6 jours. 19 jours. 6 jours.	10 jours. 8 jours. 12 jours.	6 jours 11 jours. 14 jours	107 jours. 133 jours. 126 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1844 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1844.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	752,254	745,306	748,693	751,095	745,995	748,531	749,843	748,610	747,515	746,253	746,741	745,830	748,057
	midi.	751,625	745,016	747,964	750,649	745,488	748,060	749,577	748,114	747,239	745,770	746,688	745,520	747,609
	3h soir...	751,320	744,359	747,327	749,832	744,734	747,615	748,741	747,573	746,753	745,089	746,285	745,170	747,084
	6h soir...	751,901	744,613	747,595	749,875	744,897	747,741	748,756	747,634	746,817	745,250	746,651	745,690	747,287
	9h soir...	752,394	744,793	748,047	750,521	745,767	748,768	749,829	748,316	747,431	745,636	747,283	745,999	747,915
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	5,47	4,43	7,56	13,66	14,99	21,21	20,73	19,83	18,76	12,45	7,91	2,79	12,47
	midi.	7,04	6,08	10,36	17,23	17,93	25,08	23,95	23,13	21,59	14,80	10,22	4,62	15,17
	3h soir...	7,30	6,66	11,15	18,56	19,16	26,11	25,41	24,95	22,69	15,30	11,18	4,80	16,14
	6h soir...	6,06	5,38	9,26	16,28	16,75	23,98	23,83	22,72	20,03	13,21	9,26	3,39	14,18
	9h soir...	5,00	4,18	7,54	12,46	13,19	19,02	19,52	18,84	17,96	11,21	8,03	3,05	11,67
	maxim..	8,01	7,52	11,99	15,29	20,07	27,76	26,19	25,48	23,79	16,14	11,95	5,81	16,69
	minim..	3,83	2,49	4,78	8,89	9,68	15,19	15,92	15,29	14,03	10,20	6,26	1,63	9,02
Indications moyennes de l'hygromètre...	9h matin.	94,79	88,90	87,21	80,45	75,10	69,53	70,14	70,10	82,60	88,50	92,68	93,30	82,77
	midi.	88,84	83,18	74,29	66,92	64,47	57,35	59,32	56,42	73,08	78,78	86,52	86,71	74,99
	3h soir...	87,03	79,78	72,06	62,53	59,56	55,51	57,52	54,63	68,92	75,21	82,61	87,50	69,72
	6h soir...	92,21	86,07	79,89	67,47	64,74	57,00	58,13	55,97	79,25	85,71	90,48	92,26	73,77
	9h soir...	93,33	89,63	88,23	81,50	80,51	74,01	75,03	69,40	86,98	91,40	92,82	92,93	85,48
Jours de pluie.....		18 jours.	17 jours.	16 jours.	10 jours.	16 jours.	15 jours.	11 jours.	10 jours.	13 jours.	14 jours.	9 jours.	7 jours.	156 jours.
Jours de brouillard.....		5 jours.	2 jours.	1 jour.	1 jour.	»	»	»	»	4 jours.	6 jours.	11 jours.	6 jours.	36 jours.
Jours de gelée.....		4 jours.	7 jours.	4 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	9 jours.	24 jours.
Jours de neige.....		2 jours.	7 jours.	2 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	3 jours.	14 jours.
Jours de grêle ou de grésil.....		»	3 jours.	»	1 jour.	2 jours.	»	»	1 jour.	1 jour.	»	1 jour.	»	9 jours.
Jours d'éclairs.....		»	»	1 jour.	1 jour.	4 jours.	5 jours.	3 jours.	4 jours.	8 jours.	»	»	»	26 jours.
Jours de tonnerre.....		»	»	»	1 jour.	2 jours.	4 jours.	2 jours.	2 jours.	7 jours.	»	»	»	18 jours.
Jours d'aurores boréales.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		58mm,60	99mm,08	48mm,12	42mm,30	75mm 43	52mm,75	46mm,72	32mm,01	173mm,70	69mm,60	25mm,50	22mm,50	747mm,71
Jours où le vent a eu les directions moyennes.....	S et SSO.	»	»	1 jour.	»	»	1 jour.	»	»	»	»	»	1 jour.	3 jours.
	SO et OSO.	»	»	»	»	»	1 jour.	2 jours.	»	2 jours.	»	2 jours.	3 jours.	10 jours.
	O et ONO.	18 jours.	19 jours.	14 jours.	7 jours.	17 jours.	5 jours.	13 jours.	12 jours.	4 jours.	7 jours.	6 jours.	2 jours.	124 jours.
	NO et NNO.	6 jours.	4 jours.	6 jours.	1 jour.	3 jours.	4 jours.	11 jours.	7 jours.	6 jours.	5 jours.	2 jours.	7 jours.	62 jours.
	N et NNE.	»	1 jour.	»	»	»	»	1 jour.	2 jours.	»	1 jour.	»	»	5 jours.
	NE et ENE.	»	»	»	1 jour.	»	»	»	»	»	2 jours.	»	1 jour.	4 jours.
	E et ESE.	1 jour.	»	»	»	2 jours.	»	»	2 jours.	1 jour.	»	2 jours.	2 jours.	10 jours.
	SE et SSE.	2 jours.	2 jours.	3 jours.	17 jours.	5 jours.	11 jours.	2 jours.	3 jours.	7 jours.	10 jours.	12 jours.	12 jours.	86 jours.
Jours où le vent a été général.	Variable.....	4 jours.	3 jours.	7 jours.	4 jours.	4 jours.	8 jours.	2 jours.	5 jours.	10 jours.	6 jours.	6 jours.	3 jours.	62 jours.
	Calme, nul ou faib.	16 jours.	4 jours.	8 jours.	9 jours.	13 jours.	18 jours.	15 jours.	16 jours.	21 jours.	16 jours.	21 jours.	18 jours.	173 jours.
Jours où le ciel a été généralement...	Beau.....	3 jours.	3 jours.	8 jours.	15 jours.	5 jours.	13 jours.	12 jours.	15 jours.	11 jours.	6 jours.	10 jours.	6 jours.	107 jours.
	Nuageux...	6 jours.	6 jours.	12 jours.	8 jours.	17 jours.	10 jours.	13 jours.	13 jours.	10 jours.	19 jours.	8 jours.	11 jours.	133 jours.
	Couvert....	22 jours.	20 jours.	11 jours.	7 jours.	9 jours.	7 jours.	6 jours.	3 jours.	9 jours.	6 jours.	12 jours.	14 jours.	126 jours.

TABLE *en* 1845 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1845	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyenne baromètre métri	745,089 744,724 744,179 744,078 744,609	747,334 746,985 746,761 746,654 746,737	743,259 742,924 742,675 742,652 743,030	748,726 748,296 748,479 748,594 748,735	744,919 744,570 744,297 744,123 744,552
Températures mo nes en degrés c tigrades.....	18,89 20,78 21,53 19,83 18,61 22,62 15,17	15,56 16,33 16,77 15,76 14,11 18,05 11,33	11,75 13,04 13,20 12,41 11,79 13,98 9,85	6,65 7,74 8,01 6,85 6,45 9,16 4,67	12,38 14,25 14,799 13,39 12,668 15,973 8,966
Indications moyen de l'hygromètre	81,53 67,35 66,90 74,57 84,52	82,00 72,39 73,05 79,71 86,73	81,17 77,13 76,97 82,05 85,32	86,94 83,23 81,87 85,02 87,19	80,32 71,89 70,85 76,05 82,63
Jours de pluie...	12 jours.	8 jours.	12 jours.	14 jours.	152 jours.
Jours de brouillar	4 jours.	2 jours.	9 jours.	4 jours.	38 jours.
Jours de gelée. ..	»	»	»	3 jours.	31 jours.
Jours de neige. ..	»	»	»	1 jour.	12 jours.
Jours de grêle ou	»	»	»	»	9 jours.
Jours d'éclairs...	5 jours.	1 jour.	»	»	21 jours.
Jours de tonnerre.	1 jour.	»	»	»	23 jours.
Jours d'aurores bo	»	»	»	»	»
Quantité de pluie	63mm,40	31mm,50	49mm,50	51mm,46	735mm,39
Jours où le vent a eu les direc-tions moyen-nes.....	S 1 jour. SO 2 jours. O 5 jours. NO 7 jours. N » NE 2 jours. E » SE 13 jours.	5 jours. 4 jours. 6 jours. 5 jour. 4 jours. » » 7 jours.	8 jours. 4 jours. 4 jours. 4 jours. » » » 9 jours.	2 jours. 4 jours. 13 jours. 8 jours. 1 jour. » » 3 jours.	26 jours. 17 jours. 88 jours. 100 jours. 19 jours. 10 jours. » 82 jours.
J. où le vent a été général.	Var « 20 jours.	» 20 jours.	1 jour. 15 jours.	» 16 jours.	23 jours. 182 jours.
Jours où le ciel a été généralement...	2 jours. 22 jours. 6 jours.	9 jours. 13 jours. 9 jours.	3 jours. 17 jours. 10 jours.	6 jours 8 jours. 17 jours.	77 jours. 154 jours. 136 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1845 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1845.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique.	9h matin.	744,905	743,411	743,367	742,056	743,426	745,694	746,113	745,662	745,069	747,334	743,229	738,726	744,919
	midi.	744,203	743,120	743,125	741,983	743,141	743,160	742,640	742,345	744,724	746,983	742,924	738,296	744,370
	3h soir.	743,694	742,777	742,342	741,632	742,428	741,959	741,084	741,573	743,179	746,761	742,675	738,479	744,095
	6h soir.	743,870	742,538	742,882	741,336	742,937	741,949	741,949	741,978	743,978	746,654	742,692	738,894	744,123
	9h soir.	744,048	743,554	743,206	741,872	743,241	743,265	743,415	743,810	744,609	746,757	743,010	738,735	744,552
Températures moyennes en degrés centigrades.	9h matin.	5,54	0,74	6,31	11,82	13,24	17,69	20,66	19,57	18,89	15,56	11,75	6,65	12,368
	midi.	7,44	3,48	9,18	13,70	15,55	19,68	22,96	21,66	20,78	16,95	13,04	7,74	14,278
	3h soir.	7,81	4,53	9,52	14,18	15,59	20,57	23,75	22,11	21,33	16,77	13,20	8,01	14,799
	6h soir.	6,42	2,65	8,17	12,14	13,88	19,42	22,60	20,61	19,83	15,76	12,41	6,85	13,369
	9h soir.	5,76	1,57	6,74	10,27	11,80	17,33	21,22	19,46	18,61	14,11	11,79	6,45	12,468
	maxim.	8,78	5,30	11,16	15,40	16,79	21,67	24,97	23,53	22,62	18,03	13,98	9,16	15,425
	minim.	3,71	—1,39	3,48	7,28	8,67	13,78	16,10	15,18	13,17	11,33	9,85	5,67	8,966
Indications moyennes de l'hygromètre.	9h matin.	93,10	90,29	86,19	78,95	76,15	72,70	66,79	67,77	81,55	82,00	81,17	86,94	80,52
	midi.	87,18	79,79	75,55	69,15	67,30	67,92	58,15	58,19	67,53	72,99	77,15	83,23	71,89
	3h soir.	84,36	78,96	72,98	68,43	68,28	63,57	55,61	57,29	66,90	73,03	76,97	81,87	70,85
	6h soir.	90,44	85,96	78,74	74,17	73,90	68,68	57,17	61,89	74,37	79,71	82,50	85,02	76,03
	9h soir.	91,71	88,91	84,58	83,58	82,30	80,38	67,14	69,06	84,32	86,75	85,52	87,19	82,63
Jours de pluie.		12 jours.	6 jours.	15 jours.	16 jours.	20 jours.	15 jours.	9 jours.	15 jours.	12 jours.	8 jours.	12 jours.	14 jours	142 jours.
Jours de brouillard.		7 jours.	4 jours.	4 jours.	1 jour.	»	1 jour.	»	2 jours.	4 jours.	2 jours.	9 jours.	4 jours.	38 jours.
Jours de gelée.		2 jours.	19 jours.	7 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	3 jours.	31 jours.
Jours de neige.		1 jour.	6 jours.	4 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	1 jour.	12 jours.
Jours de grêle ou de grésil.		»	2 jours.	1 jour.	2 jours.	3 jours.	»	1 jour.	»	»	»	»	»	9 jours.
Jours d'éclairs.		1 jour.	»	3 jours.	1 jour.	1 jour.	5 jours.	4 jours.	»	5 jours.	1 jour.	»	»	21 jours.
Jours de tonnerre.		1 jour.	»	2 jours.	3 jours.	3 jours.	5 jours.	4 jours.	4 jours.	1 jour.	»	»	»	23 jours.
Jours d'aurores boréales.		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres.		103mm,00	29mm,99	66mm,96	47mm,05	99mm 54	115mm,52	27mm,00	52mm,93	63mm,40	31mm,50	59mm,50	51mm,46	735mm,09
Jours où le vent a eu les directions moyennes.	S et SSO.	»	1 jour.	4 jours.	1 jour.	»	2 jours.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	5 jours.	8 jours.	2 jours.	26 jours.
	SO et OSO.	1 jour.	»	»	»	»	»	»	2 jours.	2 jours.	4 jours	4 jours.	4 jours.	17 jours.
	O et ONO.	8 jours.	9 jours.	7 jours.	13 jours.	14 jours.	4 jours.	1 jour.	4 jours.	5 jours.	6 jours.	4 jours.	13 jours.	88 jours.
	NO et NNO.	6 jours.	8 jours.	10 jours.	3 jours	9 jours.	11 jours.	12 jours.	17 jours.	7 jours.	5 jour.	1 jours.	8 jours.	100 jours.
	N et NNE.	1 jour.	»	2 jours.	3 jours.	2 jours.	1 jour.	2 jours.	3 jours.	»	4 jours.	»	1 jour.	19 jours.
	NE et ENE.	»	1 jour.	1 jour.	»	1 jour.	1 jour.	3 jours.	1 jour.	2 jours.	»	»	»	10 jours.
	E et ESE.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	SE et SSE.	10 jours.	2 jours.	6 jours.	10 jours.	2 jours.	8 jours.	10 jours.	2 jours.	13 jours.	7 jours.	9 jours.	3 jours.	82 jours.
Jours où le vent a été général.	Variable.	5 jours.	7 jours.	1 jour.	«	3 jours.	3 jours.	2 jours.	1 jour.	«	»	1 jour.	»	23 jours.
	Calme, nul ou faib.	10 jours.	15 jours.	14 jours.	11 jours.	11 jours.	15 jours.	14 jours.	21 jours.	20 jours.	20 jours.	15 jours.	16 jours.	182 jours.
Jours où le ciel a été généralement.	Beau.	2 jours.	10 jours.	8 jours.	9 jours.	3 jours.	6 jours.	11 jours.	6 jours.	2 jours.	9 jours.	3 jours.	6 jours	75 jours.
	Nuageux.	6 jours.	4 jours.	9 jours.	9 jours.	17 jours.	16 jours.	16 jours.	17 jours.	22 jours.	13 jours.	17 jours.	8 jours.	151 jours.
	Couvert.	23 jours.	14 jours.	14 jours.	12 jours.	11 jours.	8 jours.	4 jours.	8 jours.	6 jours.	9 jours.	10 jours.	17 jours.	136 jours.

TA*use en* 1846 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1846	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyenne baromètre métri	743,239 742,962 742,638 742,888 742,966	742,467 741,989 741,524 742,011 742,202	742,177 744,551 741,214 744,654 742,101	742,507 741,264 741,029 742,166 742,010	741,616 744,174 743,718 743,986 744,029
Températures moy nes en degrés c tigrades......	18,58 21,44 21,37 19,15 17,37 22,33 14,12	11,73 14,19 14,18 12,28 11,10 14,77 9.99	9,63 12,64 12,68 10,56 9,36 13,01 7,56	0,76 2,54 2,62 1,26 0,60 3,28 — 1,43	13,247 15,577 15,957 14,237 12,485 16,572 9,593
Indications moyen de l'hygromètre	76,50 65,92 62,70 70,35 75,40	86,01 71,64 75,66 81,74 84,69	87,92 76,95 75,20 81,98 85,35	89,00 82,10 80,95 85,61 87,05	78,55 [illegible] 68,42 73,26 78,35
Jours de pluie...	10 jours.	17 jours.	7 jours.	10 jours.	142 jours.
Jours de brouillar	6 jours.	1 jour.	5 jours.	4 jours.	35 jours.
Jours de gelée. .	»	»	»	21 jours.	36 jours.
Jours de neige. .	»	»	»	5 jours.	6 jours.
Jours de grêle ou	»	»	»	»	3 jours.
Jours d'éclairs. .	2 jours.	1 jour.	»	»	32 jours.
Jours de tonnerre	2 jours.	1 jour.	»	»	26 jours.
Jours d'aurores bo	»	»	»	»	»
Quantité de pluie	41mm,60	93mm,40	16mm,95	52mm,97	638mm,52
Jours où le vent a eu les direc-tions moyen-nes........ S S O N N N E S	1 jour. 1 jour. 6 jours. 4 jours. 8 jours. » » 4 jours.	1 jour. » 14 jours. 8 jours. 1 jour. 1 jour. 1 jour. 4 jours.	3 jours. 1 jour. 1 jour. 2 jours. 1 jour. 7 jours. 1 jour. 11 jours.	3 jours. » 12 jours. 9 jours. 1 jour. 1 jour. 2 jours. 1 jour.	25 jours. 17 jours. 96 jours. 86 jours. 22 jours. 14 jours. 6 jours. 65 jours.
J. où le vent a été général.[1] Va Ca	6 jours. 18 jours.	1 jour. 11 jours.	3 jours 15 jours.	2 jours. 15 jours.	34 jours. 176 jours.
Jours où le ciel a ét généralement..	9 jours. 10 jours. 11 jours.	2 jours. 9 jours. 20 jours.	5 jours. 12 jours. 13 jours.	5 jours. 14 jours. 12 jours.	101 jours. 138 jours. 126 jours.

TABLEAU général des Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1846 (Nouvel Observatoire).

ANNÉE 1846.	HEURES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	Résumé général pour L'ANNÉE.
Hauteurs moyennes du baromètre métrique	9h matin	747,318	747,853	746,222	740,926	743,121	746,013	746,297	744,691	743,259	742,467	745,177	742,307	744,6[illegible]6
	midi....	746,893	747,506	745,627	740,807	742,758	745,674	745,911	744,152	742,962	741,989	744,531	741,264	744,174
	3h soir...	746,633	746,529	745,008	740,317	742,272	744,965	745,525	743,9[illegible]5	742,638	741,524	744,214	741,029	743,718
	6h soir...	746,597	747,015	744,816	740,533	742,545	745,570	745,252	744,025	742,888	742,011	744,654	742,106	743,986
	9h soir...	746,742	747,261	745,352	741,016	743,119	745,756	746,090	744,329	742,966	742,202	745,101	742,010	744,029
Températures moyennes en degrés centigrades........	9h matin.	7,11	7,02	9,10	12,33	16,50	21,96	23,16	21,09	18,58	11,73	9,63	0,76	13,247
	midi....	8,33	9,08	11,77	14,39	18,67	24,39	25,57	23,92	21,44	14,19	12,64	2,54	15,577
	3h soir...	8,75	9,99	12,90	14,71	19,29	24,47	26,25	24,28	21,37	14,18	12,68	2,62	15,957
	6h soir...	7,85	8,25	10,91	13,09	17,06	22,86	24,74	22,83	19,15	12,28	10,56	1,26	14,237
	9h soir...	7,25	7,18	9,36	11,55	14,60	20,00	21,55	19,90	17,37	11,10	9,36	0,60	12,485
	maxim...	9,57	10,69	13,41	15,15	19,69	25,31	26,81	24,85	22,33	14,77	13,01	3,28	16,572
	minim. .	4,25	4,20	5,71	8,92	11,36	16,45	17,28	16,70	14,12	9,99	7,56	—1,43	9,593
Indications moyennes de l'hygromètre...	9h matin.	84,06	86,15	71,21	72,30	68,87	77,62	68,97	74,00	76,50	86,01	87,92	89,00	78,55
	midi....	81,55	77,59	65,68	67,22	65,44	66,53	61,24	61,81	63,9[illegible]	74,64	76,95	82,10	70,[illegible]9
	3h soir...	81,45	74,32	62,39	65,73	62,44	65,57	56,58	60,10	62,70	73,66	75,20	80,95	68,42
	6h soir...	84,52	79,36	67,08	69,53	66,19	68,78	59,85	63,63	70,55	81,74	81,98	85,61	75,26
	9h soir...	88,15	83,52	70,47	71,92	71,76	79,93	69,29	72,68	75,40	84,69	85,35	87,05	78,35
Jours de pluie................		15 jours.	8 jours.	14 jours.	18 jours.	14 jours.	12 jours.	8 jours.	9 jours.	10 jours.	17 jours.	7 jours.	10 jours.	142 jours.
Jours de brouillard..........		4 jours.	7 jours.	5 jours.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	»	6 jours.	1 jour.	5 jours.	4 jours.	35 jours.
Jours de gelée..............		6 jours.	9 jours.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 jours.	36 jours.
Jours de neige..............		1 jour.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 jours.	6 jours.
Jours de grêle ou de grésil......		»	»	»	2 jours.	»	1 jour.	»	»	»	»	»	»	3 jours.
Jours d'éclairs..............		2 jours.	»	1 jour.	1 jour.	1 jour.	11 jours.	7 jours.	6 jours.	2 jours.	1 jour.	»	»	32 jours.
Jours de tonnerre............		»	»	»	1 jour	1 jour.	9 jours.	7 jours.	5 jours.	2 jours.	1 jour.	»	»	26 jours.
Jours d'aurores boréales.......		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Quantité de pluie en millimètres		42mm,10	15mm,80	29mm,25	69mm,80	73mm,35	86mm,00	32mm,85	86mm,45	41mm,60	93mm,40	16mm,95	52mm,97	638mm,12
Jours où le vent a eu les directions moyennes........	S et SSO.	4 jours.	2 jours.	6 jours.	2 jours.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	1 jour.	1 jour.	3 jours.	3 jours.	25 jours.
	SO et OSO.	5 jours.	4 jours.	2 jours	1 jour.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	»	1 jour.	»	1 jour.	»	17 jours.
	O et ONO.	5 jours.	10 jours.	9 jours.	8 jours.	7 jours.	7 jours.	6 jours.	11 jours.	6 jours.	14 jours.	1 jour.	12 jours.	96 jours.
	NO et NNO.	6 jours.	1 jour.	8 jours.	6 jours.	7 jours.	9 jours.	12 jours.	14 jours.	4 jours.	8 jours.	2 jours.	9 jours.	86 jours.
	N et NNE.	»	2 jours.	»	3 jours.	1 jour.	1 jour.	3 jours.	1 jour.	8 jours.	1 jour.	1 jour.	1 jour.	22 jours.
	NE et ENE.	»	2 jours.	1 jour.	»	1 jour.	»	»	1 jour.	»	1 jour.	7 jours.	1 jour.	14 jours.
	E et ESE.	»	»	»	»	»	2 jours.	»	»	»	1 jour.	1 jour.	2 jours.	6 jours.
	SE et SSE.	11 jours.	7 jours.	4 jours.	8 jours.	4 jours.	5 jours.	4 jours.	2 jours.	4 jours.	4 jours.	11 jours.	1 jour.	65 jours.
J. où le vent a été général.t	Variable........	»	»	1 jour.	2 jours.	9 jours.	4 jours.	4 jours.	2 jours.	6 jours.	1 jour.	3 jours.	2 jours.	34 jours.
	Calme, nul ou faib.	12 jours.	18 jours.	15 jours.	11 jours.	16 jours.	13 jours.	17 jours.	15 jours.	18 jours.	11 jours.	15 jours.	15 jours.	176 jours.
Jours où le ciel a été généralement...	Beau......	13 jours.	12 jours.	8 jours.	2 jours.	10 jours.	8 jours.	15 jours.	12 jours.	9 jours.	2 jours.	5 jours.	5 jours.	101 jours.
	Nuageux...	6 jours.	6 jours.	17 jours.	16 jours.	14 jours.	13 jours.	10 jours.	11 jours.	10 jours.	9 jours.	12 jours.	14 jours.	138 jours.
	Couvert....	12 jours.	10 jours.	6 jours.	12 jours.	7 jours.	9 jours.	6 jours.	8 jours.	11 jours.	20 jours.	13 jours.	12 jours.	126 jours.

SUJETS DE PRIX

PROPOSÉS

POUR LES ANNÉES 1848, 1849 ET 1850.

L'ACADÉMIE rappelle que le sujet de prix à accorder en 1848, est la question suivante :

Comparer, sous les rapports de l'effet utile et des avantages d'établissement, les divers systèmes de turbines en usage. Résumer les expériences les plus exactes qui ont été faites sur ces roues hydrauliques.

Observation. *L'Académie verrait avec plaisir les concurrents proposer des perfectionnements aux turbines les plus employées, notamment à celles qui reçoivent l'eau en dehors.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

L'Académie propose pour sujet de prix de l'année 1849, la question suivante :

Exposer, d'après l'état actuel de la science,

1.° *La nature et le véritable siége de la maladie connue sous le nom de colique saturnine (vulgairement colique des peintres);*

2.° *Les signes qui peuvent la faire distinguer des affections abdominales qui ont avec elle quelque ressemblance;*

3.° *Les indications curatives qu'elle présente, et la médication la plus rationnelle pour la remplir.*

Le prix sera une médaille d'or de 500 fr.

L'Académie propose pour sujet de prix de l'année 1850, la question suivante :

Rechercher quelle a été l'influence de la Littérature Française sur la Littérature Romane?

Le prix sera une médaille d'or de 500 fr.

La question proposée pour cette année 1847 était la suivante :

Etudier dans sa formation, dans ses monuments et dans ses conséquences, la constitution et le régime municipal du midi de la France au moyen âge.

Le prix était une médaille d'or de la valeur de 500 francs.

Ce prix n'ayant pas été remporté, l'Académie, usant de la faculté qu'elle s'est réservée dans l'article 26 de ses règlements, a décidé qu'elle pourrait le décerner, les années suivantes, comme prix extraordinaire.

Les savants de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus du concours.

Les auteurs sont priés d'écrire en français ou en latin, et de faire remettre une copie bien lisible de leurs ouvrages.

Ils écriront au bas une sentence ou devise, et joindront un billet séparé et cacheté portant la même sentence, et renfermant leur nom, leurs qualités et leur demeure.

Ils adresseront les lettres et paquets, francs de port, à M. le Docteur Ducasse, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse.

Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 31 mars de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur.

Les mémoires des auteurs qui se seront fait connaître avant le jugement de l'Académie, seront exclus du concours.

L'Académie proclamera, dans sa séance publique, le premier dimanche après la Pentecôte, la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'auteur ne se présente pas lui-même, M. le Trésorier perpétuel de l'Académie ne délivrera le prix qu'au porteur d'une procuration de sa part.

L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter tous les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

TABLE DES MATIÈRES.

P.

État des Membres de l'Académie au 1.er janvier 1847..... v

Fragments d'études sur l'hérédité pathologique; par M. le Docteur Gaussail..... 1

Théocrite. — Idylles bucoliques; par M. Hamel..... 17

Note sur les falsifications qu'on fait subir aux farines alimentaires et sur les moyens de les reconnaître; par M. Filhol. 35

Note sur les observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse; par M. Petit..... 39

Notice sur les travaux exécutés pour la dérivation des eaux de la Durance, amenées à Marseille; par M. le Colonel Gleizes..... 45

Éloge historique d'Aloys Senefelder, inventeur de la Lithographie; par M. N. Joly..... 61

Rapport fait au nom d'une Commission chargée d'examiner la question de l'envahissement des caves du quartier Lafayette par les eaux souterraines; par M. Leymerie..... 90

Note sur les effets des inhalations éthérées; par M. N. Joly. 95

Notice historique sur les travaux de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, depuis son origine jusqu'à ce jour; par M. Larrey (Auguste)... 97

Notice sur la consommation des *Sangsues médicinales* en France; par M. Moquin-Tandon..... 133

Résumé de l'Histoire de l'embaumement des corps, suivi de quelques réflexions sur l'ordonnance royale du 29 octobre 1846, relative à la vente et à l'emploi des substances toxiques pour les embaumements; par M. Cousiran..... 138

Quelques Lettres inédites du Cardinal de Richelieu, 1635 — 1642; par M. Barry..... 148

Mémoire sur les Monuments Romains attribués, dans Toulouse, à la Reine aux pieds d'oie; ou à *Regina pè d'auca*; par M. du Mège..... 165

Pages.

Sur la théorie des Équations différentielles; par M. E. Brassinne. 204

Sur quelques propriétés des Polygones et des Polyèdres inscriptibles. — Expression du rayon de la Sphère circonscrite au Tétraèdre. — Rayons de courbure des Courbes à double courbure; par M. E. Brassinne. 209

De l'étude de la Nature physique, et spécialement des Sciences naturelles dans leurs rapports avec la Poésie; Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique du 30 mai 1847; par M. Joly. 213

Éloge de M. Dralet; par M. du Mège. 232

Rapport sur le concours pour le prix d'Histoire; par M. Barry. 244

Détermination de la latitude du nouvel Observatoire de Toulouse et de l'influence que la chaîne des Pyrénées exerce sur cet élément; par M. Petit. 257

Idylles bucoliques de Théocrite (suite); par M. Hamel. 271

Observation de gangrène sèche suivie de cancer; par M. Ducasse. 301

Hémiplégie et cécité hystériques guéries spontanément et sans médication; observation suivie de recherches sur les accidents paralytiques qui peuvent se montrer comme conséquences de l'hystérie; par M. Gaussail. 309

Cinq Chronogrammes inédits en langue Romane; par M. Noulet. 324

Sur le *Lichen esculentus* Pall. (*Parmelia esculenta* Spreng.); par M. Louis Raymond. 333

Recherches sur l'ancienne mesure toulousaine appelée *brassa*; par M. U. Vitry. 336

Notes sur quelques inscriptions votives, découvertes dans la vallée de la Neste et consacrées au dieu Erge; par M. du Mège. 346

Sujets de prix proposés pour les années 1848, 1849 et 1850. 357

Tableau général des observations météorologiques faites à l'Observatoire de Toulouse en 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846; par M. Petit.

TOULOUSE, IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE.